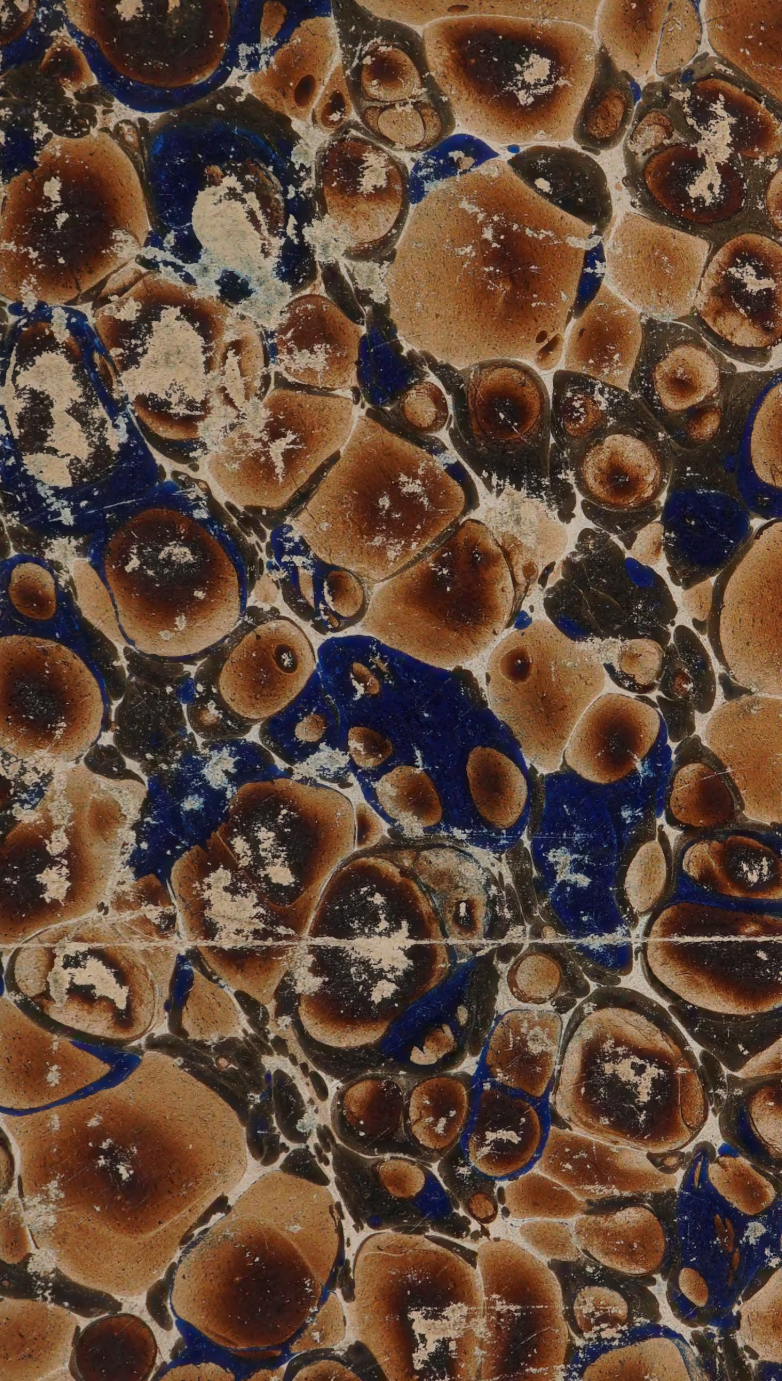

22500004642

SUPPLÉMENT

A L'ANNUAIRE

DE THÉRAPEUTIQUE

ET DE MATIÈRE MÉDICALE.

Ouvrages du même auteur.

FORMULAIRE VÉTÉRINAIRE, contenant le mode d'action, l'emploi et les doses des médicaments simples et composés, prescrits aux animaux domestiques par les médecins vétérinaires français et étrangers. 1849. 1 vol. gr. in-18. de 550 pages 3 fr. 50.

MANUEL COMPLET DU BACCALAURÉAT ES SCIENCES PHYSIQUES, rédigé d'après le dernier programme de l'Université, 4e éd. 1854, 1 vol. gr. in-18, avec 381 fig. 7 fr.

COURS DES SCIENCES PHYSIQUES. 4 vol. gr. in-18, avec figures. 15 fr.

ON VEND SÉPARÉMENT :

PHYSIQUE ÉLÉMENTAIRE, avec ses principales applications. 1 vol. gr. in-18 de 485 p., avec 230 fig. dans le texte. 1851, 3e édit. 4 fr. 50.

CHIMIE ÉLÉMENTAIRE, avec ses principales applications, 1 vol gr. in-18 de 600 pages avec 64 fig. intercalées dans le texte. 1848, 3e édit. 3 fr. 50.

HISTOIRE NATURELLE, contenant la zoologie, la botanique, la minéralogie et la géologie. 2 vol. gr. in-18 de 700 p. avec 308 fig. intercalées dans le texte. 1844. 7 fr.

ATLAS DE BOTANIQUE, composé de 21 planches, représentant 56 plantes, pour servir de complément à l'histoire naturelle de M. Bouchardat.

Fig. noires 2 fr. 50. | Fig. coloriées. 5 fr.

OPUSCULES D'ÉCONOMIE RURALE, contenant des Mémoires sur les engrais, les vignes, le lait, le pain, les boissons, les vers à soie, les sucres, etc. 1851, in-8, br. 3 fr. 50.

DE L'ALIMENTATION INSUFFISANTE (Thèse de concours d'hygiène). 1852, in-8, br. 2 fr, 50.

WAHU. — ANNUAIRE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE PRATIQUES de 1846 à 1856 ; résumé des travaux pratiques les plus importants publiés tant en France qu'à l'étranger de 1845 à 1855, 11 vol. gr. in-32. Chaq. 1 fr. 25.

Paris. Imprimerie de L. MARTINET, rue Mignon, 2.

5535 b

SUPPLÉMENT

A L'ANNUAIRE

DE THÉRAPEUTIQUE

DE MATIÈRE MÉDICALE,

DE PHARMACIE ET DE TOXICOLOGIE

POUR 1856,

contenant

1° L'HISTOIRE PHYSIOLOGIQUE ET THÉRAPEUTIQUE DE LA CINCHONINE ;

2° RAPPORTS SUR LES REMÈDES PROPOSÉS CONTRE LA RAGE ;

3° RECHERCHES SUR LES ALCALOÏDES DANS LES URINES ;

4° SOLUTION ALUMINEUSE BENZINÉE ;

5° LA TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LES ANNUAIRES DE 1841 A 1855

rédigée par M. le Dr RAMON.

PAR

M. BOUCHARDAT,

Professeur d'hygiène de la Faculté de médecine de Paris,
membre de l'Académie impériale de médecine,
de la Société centrale d'agriculture et du Conseil d'hygiène publique
et de salubrité du département de la Seine.

PARIS,

GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.

1856

WELLCOME INSTITUTE
LIBRARY

Coll.	WellMOmac
Coll. No.	

SUPPLÉMENT
A L'ANNUAIRE
DE THÉRAPEUTIQUE
Pour 1856.

HISTOIRE
PHYSIOLOGIQUE ET THÉRAPEUTIQUE
DE LA CINCHONINE.

Par MM. Bouchardat, Delondre et Girault.

—

INTRODUCTION.

La cinchonine est la sœur aînée de la quinine. Quoique dès le début de sa découverte elle eût été employée heureusement pour combattre la fièvre intermittente, ces premiers succès furent tellement éclipsés par ceux de sa sœur cadette qu'elle tomba bientôt dans un complet discrédit, malgré plusieurs efforts entrepris de loin en loin pour obtenir sa réhabilitation.

Avant d'aller plus loin, cherchons à démêler les causes de cet abandon général. Disons-le dès l'abord, c'est une terrible concurrence que celle de la quinine, cette admirable découverte de Pelle-

tier et Caventou, ce premier entre tous les remèdes que le médecin emploie !

Presque tous les quinquinas contiennent, comme on le sait, de la quinine et de la cinchonine. Dans les quinquinas de Bolivie qui furent dans le principe employés à la fabrication du sulfate de quinine la quinine domine tellement, que la cinchonine, qui ne s'y trouvait que pour quelques centièmes, fut vendue mêlée avec la quinine et sous son cachet. Guidé par une pensée de haute moralité commerciale, on a exigé, et cela avec toutes raisons, que lorsqu'on vendait du sulfate de quinine cela fût du sulfate de quinine pur, d'où une proscription du sulfate de cinchonine. Ajoutons encore que deux méprises contribuèrent à discréditer la cinchonine.

M. Chomel, dans le début de ses essais sur les propriétés fébrifuges des alcalins des quinquinas, rencontra un malade exceptionnel, dont la fièvre résista à l'administration de l'alcaloïde du quinquina de Carthagène. A cette époque on pensait que cette écorce renfermait de la cinchonine, d'où une prévention légitime contre cet alcaloïde ; mais tant est grande l'autorité d'un clinicien aussi sévère, que lorsqu'il fut prouvé que le quinquina carthagène renfermait de la quinine, on supposa que cette quinine n'était pas identique, pour ses effets, avec la quinine du quinquina calysaya. Un de nous, M. Bouchardat, partagea longtemps cette croyance, il lui a fallu un examen comparatif complet sous le rapport optique et sous le rapport clinique des quinines obtenues par les quin-

quinas carthagènes et par le quinquina calysaya pour reconnaître leur identité absolue.

Dans ces dernières années, M. Forget publia des expériences thérapeutiques sur un nouvel alcaloïde des quinquinas, la cinchonicine étudiée par M. Pastour; il prouva qu'elle le cédait infiniment à la quinine; plusieurs auteurs qui citèrent les expériences de M. Forget, attribuèrent à la cinchonine les résultats négatifs obtenus par la cinchonicine.

Il est cependant de la plus grande importance que l'opinion médicale soit fixée sur la valeur réelle de la cinchonine : en effet, depuis qu'on la sépare de la quinine, elle n'a plus d'emploi utile. Depuis qu'on traite les quinquinas de la Nouvelle-Grenade comme le pitayo, qui contiennent en forte proportion de la quinine et de la cinchonine, cette dernière base, qui est extraite simultanément, s'accumule dans les fabriques. Comme son prix est devenu beaucoup moins élevé que celui de la quinine, il est bon de l'employer si pour le traitement des fièvres intermittentes elle ne le cède point à la quinine.

Guidés par ces considérations, nous avons repris toutes les expériences récentes, et contrôlé toutes les observations qui ont eu la cinchonine pour point de départ, afin de publier une histoire aussi complète que possible sur ses propriétés physiologiques et thérapeutiques.

Voici l'ordre que nous allons suivre :

1° Expériences exécutées par nous et par les auteurs sur les propriétés physiologiques de la cinchonine ;

2° Observations de tous les auteurs et les nôtres sur les propriétés thérapeutiques de la cinchonine et de son sulfate;

3° Conclusions générales et comparaison de la quinine et de la cinchonine sous les rapports physiologiques et thérapeutiques.

De l'action physiologique comparée du sulfate de cinchonine et du sulfate de quinine.

Expériences sur les grenouilles.

Première expérience.—Vingt grenouilles furent plongées, chacune dans un vase différent, dans une dissolution contenant depuis 1 centigramme de sulfate de cinchonine jusqu'à 20, dissous dans 500 grammes d'eau; elles y vécurent, sans incommodité apparente, pendant vingt jours.

Deuxième expérience.—Vingt grenouilles furent plongées, chacune dans un vase différent, dans une dissolution contenant depuis 1 centigramme de sulfate de quinine jusqu'à 20, dissous dans 500 grammes d'eau; elles y vécurent, sans incommodité apparente, pendant vingt jours.

Troisième expérience. — Nous avons plongé une grenouille dans une dissolution contenant 3 grammes de sulfate de quinine dans 500 grammes d'eau; elle s'agite, reste droite, les pattes au fond du vase et la bouche à fleur de l'eau; elle vit, dans cette dissolution, douze jours sans paraître beaucoup incommodée.

Quatrième expérience. — Nous avons plongé une grenouille dans une dissolution contenant 3 grammes de sulfate de cinchonine dans 500 gram-

mes d'eau ; elle s'agite, reste droite, les pattes au fond du vase, la bouche à fleur de l'eau ; elle meurt le huitième jour.

Autopsie. — La bouche est pâle, l'estomac et les intestins sont rouges à l'intérieur et à l'extérieur, le foie est presque noir, les sacs pulmonaires sont très injectés, les ganglions nerveux thoraciques, rouges, qui, chez les grenouilles, sont brillants et nacrés. Le cœur et les veines qui y arrivent sont pleins de sang noir en caillots ; les membranes du cerveau injectées, et le cerveau semble ramolli.

Cinquième expérience. — Nous avons plongé une grenouille dans une dissolution contenant 500 grammes d'eau et 5 grammes de sulfate de cinchonine ; elle s'agite, se tient debout, les pattes au fond du vase et la bouche à fleur de l'eau ; si on la touche, elle s'enfonce au fond du vase ; mais elle n'y reste que quelques instants. Le quatrième jour, la cornée a perdu sa transparence ; elle est devenue opaline, et la grenouille semble avoir perdu sa sensibilité ; elle meurt le cinquième jour.

Autopsie. — La bouche est pâle ; l'œsophage, l'estomac, les intestins sont rouges à l'extérieur et à l'intérieur ; le foie, beaucoup plus brun qu'à l'état normal ; les sacs pulmonaires, couleur du foie, ont pris de la consistance ; les ganglions nerveux thoraciques sont rosés, les membranes du cerveau sont injectées, le cerveau est ramolli, le cœur et les grosses veines qui y arrivent pleins de sang noir et en caillots.

Sixième expérience. — Nous avons plongé une grenouille dans une dissolution contenant 5 gram-

mes de sulfate de quinine dans 500 grammes d'eau; elle s'agite, reste droite, les pattes au fond du vase et la bouche à fleur de l'eau ; si on la touche, elle s'enfonce dans le vase, mais elle n'y reste que quelques instants. Le quatrième jour, la cornée a perdu sa transparence; elle est opaline ; le huitième jour, la cornée est opaque, les membranes de l'œil sont épaisses, la sensibilité a disparu ; elle meurt le soir.

Autopsie. — La bouche est pâle ; l'œsophage, l'estomac, les intestins sont rouges à l'extérieur et à l'intérieur; le foie brun, les sacs pulmonaires violets, ont pris de la consistance, les ganglions nerveux thoraciques sont rosés, les membranes du cerveau injectées, le cerveau ramolli, le cœur et les veines qui y arrivent pleins de sang noir et en caillots.

On voit que ces deux dernières expériences ne diffèrent que par l'époque de la mort, qui est arrivée en cinq jours pour la grenouille plongée dans la dissolution de sulfate de cinchonine, et en huit jours pour celle plongée dans le sulfate de quinine.

Expériences avec les sulfates dissous de quinine et de cinchonine.

Première expérience. — Nous avons injecté dans les voies digestives d'une grenouille 1 gramme d'eau contenant la même quantité d'eau acidulée, que nous avons mis pour dissoudre les sels de quinine et de cinchonine ; elle ne meurt pas.

Deuxième expérience. — Nous avons injecté dans les voies digestives d'une grenouille une dissolution

de 1 centigramme de cinchonine dans 1 gramme d'eau ; elle mourut vingt-quatre heures après.

Troisième expérience. — Nous avons injecté dans les voies digestives d'une grenouille une dissolution de 1 centigramme de quinine dans 1 gramme d'eau ; vingt-quatre heures après l'injection, elle ne paraît pas malade ; après trente heures, on la remet dans l'eau : elle ne meurt pas.

Quatrième expérience. — Nous avons injecté dans les voies digestives d'une grenouille une dissolution de 2 centigrammes de sulfate de cinchonine dans 1 gramme d'eau ; elle meurt cinq heures après l'injection.

Cinquième expérience. — Nous avons injecté dans les voies digestives d'une grenouille une dissolution de 2 centigrammes de sulfate de quinine dans 1 gramme d'eau ; elle meurt vingt-sept heures après l'injection.

Sixième expérience. — 8 mars, nous avons introduit dans la bouche d'une grenouille 10 centigrammes de sulfate de cinchonine ; le 9, elle est lente, semble ne plus jouir de ses facultés locomotives ; le 10, morte.

Autopsie. — On ne trouve plus de sel dans la bouche ; l'estomac et les intestins sont rouges.

Septième expérience. — 8 mars, nous avons introduit dans la bouche d'une grenouille 10 centigrammes de sulfate de quinine ; aussitôt l'injection, elle est agitée ; le 9, elle ne paraît pas malade ; le 10, même état, le 12, nous la tuons.

Autopsie. — La bouche ne contient pas de sel ; l'estomac, les intestins sont dans un état normal.

Huitième expérience. — 9 mars, nous avons introduit dans la bouche d'une grenouille 20 centigrammes de sulfate de cinchonine : agitation ; 10 mars, morte.

Autopsie. — On trouve une partie du sulfate de cinchonine dans la bouche; elle est rouge ; l'estomac et les intestins sont très rouges à l'extérieur ; l'intérieur de l'estomac contient du sulfate de cinchonine; la membrane muqueuse est fortement injectée, ramollie dans une partie; l'intestin est très rouge dans toute son étendue, le foie est naturel, le cœur contient du sang noir en caillots.

Neuvième expérience. — Nous avons introduit dans la bouche d'une grenouille 20 centigr. de sulfate de quinine; il survint une grande agitation.

Le 10, elle ne semble pas malade.

Le 14, elle vit encore ; la sécheresse de la peau est le seul phénomène visible qui soit survenu.

On voit par ces expériences que le sulfate de cinchonine agit sur les grenouilles plus énergiquement que le sulfate de quinine.

Expériences comparées sur l'action des sulfates de quinine et de cinchonine sur les poissons.

Nous avons plongé quatre goujons dans quatre flacons contenant chacun une dissolution de 1 gramme de sulfate de cinchonine dans 1000 grammes d'eau sans addition d'acide; aussitôt qu'ils sont tombés dans la dissolution, ils s'agitent pendant cinq ou six minutes, restent calmes jusqu'à quinze à vingt minutes avant la mort; alors il survient de l'agitation, et le pre-

mier meurt après une heure quinze minutes. Le calme continue dans les autres flacons ; mais quinze ou vingt minutes après, il survient de l'agitation dans le deuxième flacon, et le poisson meurt après une heure quarante-cinq minutes ; le troisième après une heure cinquante-cinq minutes, et le quatrième après deux heures quarante minutes.

Nous avons semblablement plongé quatre goujons dans quatre flacons contenant une dissolution de 1 gramme de sulfate de quinine dans 1000 grammes d'eau, sans addition d'acide. Aussitôt plongés dans la dissolution, ils s'agitent pendant cinq à six minutes, restent calmes. L'agitation survient dans chaque flacon quinze à vingt minutes avant la mort, qui arrive au premier une heure quarante minutes après qu'il est dans la dissolution, le deuxième après une heure quarante-cinq minutes, le troisième après une heure cinquante minutes, et le quatrième après deux heures vingt minutes.

Le premier et le dernier meurent dans le sulfate de cinchonine. Mais en prenant la mort de tous en général, nous trouvons qu'ils sont morts dans l'une et l'autre dissolution tous dans le même espace de temps.

Sulfate de cinchonine.		*Sulfate de quinine.*	
1re mort,	1 h. 15 m.	1re mort,	1 h. 40 m.
2me —	1 — 45 —	2me —	1 — 45 —
3me —	1 — 55 —	3me —	1 — 50 —
4me —	2 — 40 —	4me —	2 — 20 —
	6 h. 55 m.		6 h. 55 m.

Nous avons laissé dans le vase quatre goujons; le premier est mort cinq heures après; les trois autres vivaient encore après vingt heures.

Action comparée des sulfates de quinine et de cinchonine sur les vers de terre et les limaces.

Nous avons plongé et retiré de suite deux vers que nous avions coupés en deux, deux moitiés dans une dissolution concentrée de sulfate de cinchonine sans acide et les deux autres dans une dissolution de sulfate de quinine sans acide, faite à chaud; nous les trouvons morts après neuf heures. Deux autres moitiés qui n'ont pas été plongées dans ces dissolutions sont vivantes. Nous plongeons dans la même dissolution deux vers entiers que nous retirons de suite, nous les trouvons morts vingt-sept heures après.

Nous avons plongé et retiré de suite deux limaces dans une dissolution concentrée de sulfate de cinchonine sans acide, faite à chaud; nous les avons trouvées mortes dix-huit heures après.

Nous avons plongé et retiré de suite deux limaces dans une dissolution concentrée de sulfate de quinine sans acide, faite à chaud, nous les voyons mourir dix-huit heures après.

Action comparée des sulfates de quinine et de cinchonine sur les lapins.

Nous avons injecté dans l'estomac de cinq lapins à chacun un gramme de sulfate de cinchonine

dissous dans 30 grammes d'eau acidulée, quatre moururent; le premier en neuf heures, le second en douze heures, le troisième dans la nuit, le quatrième après quarante heures, le cinquième ne fut point indisposé; il fut soumis à une nouvelle injection de 2 grammes, il n'en ressentit aucune indisposition.

Nous avons injecté dans l'estomac de cinq lapins à chacun 1 gramme de sulfate de quinine dissous dans 30 grammes d'eau acidulée; aucun d'eux n'en fut indisposé.

ACTION COMPARÉE DES SULFATES DE QUININE ET DE CINCHONINE SUR LES CHIENS. (Voy. *Traité thérapeutique du quinquina*, par M. Briquet, 1855, p. 103.)

Sur un chien fort, de 20 kilogrammes, l'hémodynamètre donnant les hauteurs suivantes :

65 à 70 millim.	65 à 85 millim.
78 à 80 —	70 à 80 —

Pression moyenne 76 millimètres 1/4, amplitude des oscillations, 10 millimètres.

J'ai injecté, dans la veine jugulaire, une solution de 2 grammes de cinchonine bien pure dans 70 grammes d'eau acidulée avec l'acide sulfurique, afin de favoriser la dissolution.

A peine la première moitié de l'injection avait-elle pénétré, que l'hémodynamètre n'a plus marqué que de 50 à 55 millimètres et de 40 à 45 millimètres. Au bout de deux minutes, le reste de la

solution a été injectée, alors l'hémodynamètre a successivement donné 35, 30, 25, 20 et 10 millimètres en quelques instants. L'animal s'affaissa, resta sans mouvement, le corps flasque, n'ayant plus que des mouvements respiratoires très lents et un pouls qui pouvait à peine se sentir à la carotide dénudée.

Après deux à trois minutes de ce collapsus, il survint des mouvements convulsifs presque continus; bornés d'abord aux membres inférieurs, ils s'étendirent bientôt à tout le corps.

J'injectai alors, dans la veine jugulaire, un demi-litre d'eau dans le but de délayer le sang. Les convulsions continuèrent avec la même intensité, mais elles devinrent intermittentes et finirent par cesser au bout de deux heures et demie à trois heures.

Le lendemain, vingt-quatre heures après l'expérience, l'animal paraissait remis, il était assez fort et l'hémodynamètre donnait 70 à 75 millimètres, pression un peu moindre que celle qui existait avant l'expérience.

Les jours suivants, l'animal bien rétabli et assez vigoureux, donnait à l'hémodynamètre de 70 à 75 millimètres et de 80 à 85 millimètres. Le cœur avait recouvré sa force primitive.

Sur un chien de 12 kilogrammes, de force moyenne, l'hémodynamètre marquant une pression moyenne de 8¼ millimètres 1/6 et une amplitude d'oscillations de 11 à 12 millimètres, j'ai injecté en deux fois, dans la veine jugulaire, une solution de 2 grammes de cinchonine dans 90 grammes

d'eau acidulée; à peine la première moitié de l'injection avait-elle pénétré, que l'hémodynamètre a marqué successivement 60, 55, 40, 35 et 25 millimètres; point d'agitation.

Au bout de quelques minutes on continua l'injection, et l'hémodynamètre marqua 25, 20, 15 et 10 millimètres. A ce moment l'animal mourut comme par le sulfate de quinine, sans la moindre secousse et les yeux restés ouverts comme auparavant.

L'expérience n'a pas duré deux minutes.

A l'examen du cadavre, on trouve une injection modérée des gros vaisseaux de la pie-mère, les poumons à l'état normal, le cœur n'ayant plus que de légers frémissements du ventricule droit; les cavités droites distendues par le sang, tandis que les cavités gauches sont contractées et presque vides.

Cette expérience a été répétée une fois sur un troisième chien et a donné le même résultat (70e expérience).

Sur trois chiens (expériences 71e, 72e et 73e), qui avaient été déjà soumis à d'autres expériences, qui étaient affaiblis et auxquels j'ai injecté, chez l'un, 1 gramme, chez le deuxième 14 décigrammes, et chez le troisième 2 grammes de cinchonine en solution dans 90 grammes d'eau acidulée, constamment le résultat a été le même que dans les deux expériences précédentes. La mort a eu lieu brusquement par le fait de la cessation des mouvements du cœur, sans aucune agitation, sans la moindre contraction convulsive.

Les lésions cadavériques étaient les mêmes, et quand on attendait le refroidissement du corps, on trouvait le sang complétement coagulé.

Enfin, dans une dernière expérience, j'ai pu injecter une quantité considérable de cinchonine.

Soixante-quatorzième expérience. — Sur un chien de force moyenne et de 9 kilogrammes, l'hémodynamètre ayant donné une pression moyenne de 61 millimètres 50, et une amplitude d'oscillation de 31 millimètres, j'ai injecté dans la jugulaire, en trois fois, une solution de 4 grammes de cinchonine pure et blanche dans 120 grammes d'eau acidulée.

Après l'injection du premier tiers de la solution, la pression a augmenté ; elle fut de 73 millimètres. Quelques minutes après, on injecta le second tiers, alors l'hémodynamètre ne marqua plus que de 40 à 45 millimètres. A ce moment, l'animal était dans un collapsus complet, avec immobilité et flaccidité du corps, quelques faibles mouvements de respiration et un pouls très petit et très fréquent. Cet état dura un quart d'heure, après lequel il survint des convulsions générales avec des alternatives de roideur et de flaccidité des membres.

Quand l'accès convulsif fut terminé, l'animal voulait se relever, il était chaque fois pris de secousses convulsives. Ces attaques continuèrent toute la journée avec de courtes intermittences et se terminèrent par un état de roideur, presque tétanique, dans lequel la tête était portée en arrière, le col était relevé et les membres étaient roides.

Le lendemain, il n'y avait plus de convulsions ni de rigidité, mais de l'abattement sans titubation et de la lenteur dans les mouvements. Les pupilles étaient normales et le pouls avait beaucoup de fréquence.

Le troisième jour, l'état de l'animal était le même, l'affaiblissement et la maigreur étaient extrêmes, et cependant l'hémodynamètre indiquait une pression à peu près normale.

La mort eut lieu le quatrième jour.

Examen du cadavre après vingt-quatre heures. On trouva une injection très forte de la pie-mère, avec une teinte rose uniforme ; point d'opacité de l'arachnoïde, une rougeur de la partie la plus superficielle de la substance corticale du cerveau; les poumons souples et d'un rose pâle, le cœur très mou, contenant une petite quantité de sang demi-fluide; la membrane interne des grosses artères et des grosses veines blanches, l'estomac qui contenait les aliments, de teinte uniformément rosée à la face interne, et la face interne des intestins, où se trouvait un ténia et des lombrics, rosée à l'endroit où étaient les entozoaires et blanche ailleurs.

Il résulte évidemment de ces expériences : 1° que la cinchonine exerce sur le cœur une action de même genre que celle de la quinine, puisqu'on lui voit diminuer la pression dans les artères ainsi que l'amplitude des oscillations que le sang artériel fait faire à la colonne de l'hémodynamètre, et même arrêter brusquement les battements du cœur; 2° que cette puissance est inférieure à celle de la

quinine. J'ai constaté que sur quatre chiens, dont trois ont eu 2 grammes et un 4 grammes de cinchonine, deux seulement sont morts de suite, tandis que tous les animaux sont constamment morts pendant l'expérience quand on injectait pareille dose de sulfate de quinine, et que sur trois autres animaux déjà affaiblis par d'autres expériences, la mort n'a eu lieu qu'après l'injection de 1 gramme, de 14 décigrammes et même de 2 grammes de cette substance, tandis qu'avec le sel de quinine il a suffi de 50 centigrammes et au plus de 1 gramme pour produire, en pareil cas, la mort instantanée.

Il résulte, d'après M. Briquet, que la puissance dépressive des sels acides de cinchonine, est inférieure d'un tiers à celle du sulfate de quinine; mais nous ne saurions admettre cette conclusion qui ne se déduit pas entièrement des observations de M. Briquet lui-même. Passons à l'exposition de nos expériences.

Première observation. — (Injection dans la veine.) Nous avons injecté dans la veine jugulaire droite d'un chien du poids de 20 kilogrammes, 50 centigrammes de sulfate de cinchonine, dissous dans 55 grammes d'eau à 25 degrés et quelques gouttes d'eau acidulée. Une demi-heure après l'injection, la pupille, qui ne remplissait qu'un tiers de la cornée, la couvre toute; la respiration est à 25 par minute. Le pouls bat 150 pulsations dans le même espace de temps. Après l'injection il reste un quart d'heure sans mouvement, trente-cinq minutes après on le met sur les pattes, il

reste comme cataleptique ; on l'appelle, il regarde sans remuer la tête, sans porter une patte l'une devant l'autre, son flanc bat à chaque respiration. Une heure après il essaie à marcher, pose les pattes en tremblant doucement et lentement, elles semblent être sans articulation. Le soir, à sept heures, il mange un peu de viande ; à huit heures il semble ne plus souffrir. Le lendemain il est gai, mange, va se promener, il urine et fait ses autres fonctions.

Deuxième observation. — A trois heures, nous avons injecté dans la veine jugulaire gauche d'un chien du poids de 20 kilogrammes, un gramme de sulfate de cinchonine dissous dans 56 grammes d'eau à 25 degrés. Pendant l'injection il se plaint beaucoup. Aussitôt l'injection faite et le bandage placé, nous le posons à terre, il est pris de convulsions tétaniques affreuses, qui durent sept minutes presque sans interruption ; il tombe dans un abattement considérable. Trois quarts d'heure après les convulsions nous le faisons mettre sur le côté, la tête relevée, il la maintient dans cette position, une minute après il est repris de nouveau de convulsions, le sang sort de la veine, les convulsions cessent, mais les pattes restent tendues et tremblantes. il retombe dans l'abattement ; cette fois les convulsions ont fait trembler la figure et clignoter les yeux comme les épileptiques. A quatre heures, il se plaint continuellement, il entend, il a uriné pendant les convulsions ; à cinq heures nous le mettons sur les pattes, il laisse fléchir celles de derrière, celles

devant se laissent écarter jusqu'à ce que son ventre touche à terre, cela s'exécute très-lentement. Il semble moins malade. Le lendemain il est dans son état normal, gai et mangeant avec appétit.

Troisième observation. — Nous avons injecté avec lenteur dans la veine jugulaire gauche d'un chien du poids de 20 kilogrammes, 150 centigrammes de sulfate de cinchonine ; aussitôt l'injection terminée, il pousse un cri prolongé, qui finit par une résolution complète, le cœur ne bat plus, il n'existe plus qu'un tremblement aux flancs.

A l'examen cadavérique, qui se fait douze heures après la mort, nous trouvons les poumons sains, dans la partie supérieure, un peu colorés en rouge, tandis que dans la partie inférieure la coloration est d'un rouge-foncé. Le cœur, les grosses veines qui y arrivent, sont gorgés de sang noir et en caillots très fermes. La pie-mère est transparente, fortement injectée ; la substance du cerveau à l'état normal, l'estomac, les intestins et les autres organes de l'abdomen ne présentent rien de remarquable.

Quatrième observation comparative avec la cinquième. — Nous avons injecté dans la veine jugulaire d'un chien du poids de 25 kilogrammes, en une seule fois et lentement 1 gramme de sulfate de cinchonine dissous dans 55 grammes d'eau à 25 degrés ; en finissant l'injection, il pousse un cri prolongé, tombe sans mouvement, la respiration est arrêtée pendant une minute, il est pris de convulsions tétaniques qui durent deux minutes, cessent pour revenir quatre à cinq minutes après,

jusqu'à la mort qui arrive trois heures après l'injection. Après chaque convulsion il y a un ronflement comme dans l'épilepsie. Il est survenu une grande quantité de salive qui devient écumeuse. Les pupilles, qui étaient petites, remplissent toute la cornée, l'animal semble ne plus voir, il est insensible à tout. Le cœur bat si vite qu'on ne peut plus compter ses battements.

A l'examen cadavérique qui a lieu seize heures après la mort, l'animal est roide, les membres, la tête et la queue dans la plus grande extension. La graisse sous-cutanée est très colorée en rouge, les épiploons, la graisse qui couvre le cœur aussi colorée que celle sous-cutanée. Le cœur est plein de sang noir et en caillots très fermes qui se prolongent dans les gros vaisseaux. Les poumons sont dans l'état normal à leur partie supérieure, tandis que dans la partie moyenne et inférieure, principalement du côté du décubitus, la coloration devient de plus en plus foncée jusqu'au violet, quoiqu'il n'y ait pas d'engouement ni stase sanguine; la pie-mère très fortement injectée, la substance du cerveau dans l'état normal. La rate, le foie, les reins ne présentent rien de remarquable, la vessie est pleine d'urine.

Cinquième observation comparée avec la quatrième. — Nous avons injecté dans la veine jugulaire d'un chien du poids de 20 kilogrammes, en une seule fois, 1 gramme de sulfate de quinine dissous dans 55 grammes d'eau à 25 degrés. L'animal n'a éprouvé qu'une faible titubation, il s'écoule un peu de salive liquide de la gueule. Une

heure après, il paraît dans l'état normal. Il mange cinq heures après. Nous fûmes très surpris de le trouver mort le lendemain.

A l'examen cadavérique, qui a lieu à une heure de l'après-midi, l'animal est roide, ses membres retirés sous lui, sa tête rapprochée de la poitrine, la graisse sous-cutanée, les épiploons et la graisse qui couvre le cœur, rosés, le cœur et les grosses veines gorgés de sang noir en caillots; les poumons sont d'une couleur rouge. La pie-mère transparente et faiblement injectée, la substance du cerveau dans l'état normal. Les organes de l'abdomen ne présentent rien de remarquable.

Sixième observation. — A sept heures du matin nous avons injecté, en une seule fois, dans l'estomac d'un chien du poids de 5 kilogrammes une solution de 1 gramme de sulfate de cinchonine dans 30 grammes d'eau. A sept heures et demie il y eut des tremblements, à huit heures il ne peut plus marcher, ses pattes ne savent plus trouver le sol, celles de devant se rapprochent de celles de derrière, les yeux sont hagards, les pupilles dilatées, il se plaint et gronde, comme s'il était effrayé, ne veut pas rester à la lumière, elle semble le faire souffrir, a de l'écume à la gueule, qui se condense et tombe abondamment, la langue sort de la gueule. A dix heures, attaque de convulsions tétaniques intermittentes, dans l'intervalle il se plaint, il crie, recule et tombe, urine par jet, à onze heures il vomit, et les convulsions cessent ; il se relève, mais tout son corps est tremblant. Il gronde continuellement et se

tient couché jusqu'à une heure. A quatre heures il peut marcher, mais il semble poser ses pattes sur un fer chaud, les mettant trois à quatre fois à terre avant de les fixer.

Le lendemain il paraît bien se porter, il sort de la maison, et nous ne pouvons le rattraper.

Septième observation. — A dix heures du matin nous avons injecté dans l'estomac d'un chien du poids de 5 kilogrammes, une solution de 2 grammes de sulfate de cinchonine dans 30 grammes d'eau. Après cinq minutes, il commence à saliver, cherche l'obscurité, il aboie en reculant, comme s'il avait peur. A onze heures, il ne peut plus se tenir sur ses pattes; si on l'appelle, il tourne les yeux, sans remuer la tête; elle balance comme s'il ne pouvait plus la supporter; les pupilles sont très dilatées; le ventre est ballonné. A midi il vomit une assez grande quantité de liquide, se plaint beaucoup et laisse aller ses urines.

Il meurt dans la nuit.

Le matin on le trouve couché sur le ventre, la tête et les pattes étendues, le ventre très ballonné, pas de roideur. A l'autopsie, l'estomac est plein de matières liquides, le duodénum et le jéjunum contiennent le même liquide épaissi; la membrane muqueuse jaune rosé, se laisse facilement détacher; l'iléum est très distendu par des gaz. Le cœur et les veines qui y arrivent sont pleins de sang noir et en caillots.

Les poumons rosés à la partie supérieure, et violets à la partie inférieure et postérieure, surtout le droit.

Le résultat de ces observations, conforme à ce que nous avons observé sur tous les autres animaux, prouve que chez les chiens le sulfate de cinchonine injecté dans les veines détermine la mort à une dose moindre que le sulfate de quinine.

Effets physiologiques de la cinchonine et de son sulfate.

Le sulfate de cinchonine appliqué sur la membrane muqueuse de la bouche, donne une sensation d'amertume supportable, qui disparaît promptement en se lavant la bouche deux à trois fois; elle devient sèche d'abord, puis la sécrétion de la salive augmente, mais elle reste collante, mousseuse; lorsque la dose est plus élevée, les fosses nasales participent à ce phénomène, on sent à l'épigastre de la chaleur, une légère envie de vomir, un peu de douleur qui peut se propager à tout le ventre. Donné en poudre ou dissous, il est facilement absorbé; de l'estomac et des intestins il passe promptement dans le sang et les sécrétions. L'influence du sulfate de cinchonine sur la circulation y est peu appréciable à la dose de 0,10 ou 0,25, mais au-dessus, jusqu'à 0,70, le pouls s'élève, le cœur a des soubresauts, il survient de la douleur précordiale, qui semble comprimer tout le côté gauche de la poitrine, la respiration devient gênée, ralentie; debout on sent les jambes fléchir, les bras devenir lourds, et quelquefois il survient des syncopes, la peau devient brûlante, la face s'anime, les yeux deviennent brillants, lourds, difficiles à ouvrir, la pupille se dilate quel-

quefois et se rétrécit d'autres. La tête devient lourde, douloureuse, à 0,70. A cette dose il détermine une céphalalgie spéciale, ayant principalement pour siége les parties antérieures de la tête, accompagnée d'un sentiment de compression très remarquable. Il survient une sorte d'ivresse fugace. A hautes doses des bourdonnements d'oreille comme avec le sulfate de quinine, mais ce phénomène est moins constant; un besoin de dormir, et si le sommeil arrive, il survient des rêves bizarres. M. Béraudi prétend qu'à 20 grains le sulfate de cinchonine occasionne des nausées, des étourdissements, la rougeur de la langue, une sensation de froid à l'épigastre, le ptyalisme, la somnolence, la fréquence du pouls; à 1 gramme, la rétention d'urine. Dans l'observation de M. Grisolle, où le sujet a pris 2,50, le même phénomène s'est manifesté, le pouls est resté à 55.

La cinchonine, la quinine, la morphine, et probablement toutes les bases des végétaux passent en nature dans le sang pour être éliminés sans subir de décomposition. La présence de ces alcaloïdes dans les liquides sécrétés, se décèle facilement à l'aide de l'iode ioduré de potassium. Ce réactif, mis en contact avec l'urine contenant la cinchonine, donne un précipité couleur jaune, quinquina orangé; cette couleur est commune à d'autres bases précipitées par ce réactif.

On retrouve le sulfate de cinchonine dans l'urine d'une heure à trois heures, augmentant pendant cinq à six, et diminuant jusqu'à la disparition, qui arrive de dix heures à vingt-quatre heures

après la dernière prise, selon la quantité qui a été administrée ; mais ces principes sont toujours reconnaissables dans les cinq à huit premières heures quand la dose est assez forte pour les retrouver. Je l'ai souvent cherché après ce temps, il ne m'a jamais été possible de le trouver. Ce précipité étant soluble dans une grande quantité d'urine, il n'est pas étonnant de ne pas le trouver quand on donne ce sel à dose fractionnée. Dans ce cas, il faut mettre doucement le réactif dans l'urine que l'on présume contenir le corps, il se forme dans le verre une légère démarcation, la partie supérieure conserve la couleur de l'urine, la profonde est beaucoup plus foncée, alors on aspire avec une pipette le liquide supérieur, on voit descendre la partie foncée, et lorsqu'on s'aperçoit qu'elle pourrait monter, on arrête; on remet de nouveau un peu du réactif, et le précipité apparaît visiblement. Si on néglige cette précaution, il n'est pas possible de retrouver ce corps, surtout si l'on remuait le faible précipité dans le verre, il se dissoudrait à ne plus être retrouvé par aucun moyen.

La preuve est que si l'on place dans un verre un peu de précipité, qu'on y ajoute de l'urine ne contenant pas de base, il est dissous, et l'on ne peut plus le retrouver.

Le précipité est d'autant plus abondant que ce sel est pris en plus grande quantité, soit fractionné, soit en une seule fois, mais il est plus abondant après cinq heures, quand il est administré à 0,50 en une seule fois, que si l'on donnait cette quantité par fraction dans le même temps.

Nous n'avons point d'empoisonnement par le sulfate de cinchonine dans l'espèce humaine. Mais les expériences de M. Briquet et les nôtres prouvent jusqu'à l'évidence qu'il en est un pour les animaux. Nous voyons que les vers de terre, les limaces, les poissons, les grenouilles, les lapins et les chiens, ne peuvent résister à son action délétère; les lapins et les chiens qui ont succombé à ce mode d'empoisonnement, ont présenté un état de stupeur plus ou moins profonde, de tremblement nerveux, de convulsions, de dilatation de la pupille, le sang a toujours été en caillots dans le cœur et les gros vaisseaux, les membranes du cerveau injectées, les intestins rouges et l'épiploon très injecté.

L'un de nous a fait des expériences sur lui pour se rendre compte positivement des effets qui résultent de l'absorption du sulfate de cinchonine sur l'économie de l'homme. Il était dans un état parfait de santé. Nous laisserons parler l'expérimentateur.

Première expérience. — J'ai pris le matin à jeun 10 centigrammes de sulfate de cinchonine en substance, deux heures après, le pouls, la respiration, la vue, l'ouïe, n'éprouvent rien. Un léger malaise se fait sentir vers l'estomac, la tête un peu douloureuse, sans pesanteur, le bruit me fait éprouver des impatiences, les envies d'uriner sont fréquentes. L'urine ne donne pas de précipité.

Deuxième expérience.—A sept heures du matin, je prends 20 centigrammes de sulfate de cinchonine en substance, le pouls bat 67 pulsations par

minute. Huit heures, la pupille est plus étroite, la respiration difficile, la tête douloureuse, quelques envies de vomir; huit heures et demie, l'urine donne un précipité par le réactif d'iodure ioduré assez abondant pour se déposer au fond de l'éprouvette, ce qui continue à avoir lieu jusqu'à onze heures; à midi, le précipité est diminué; à deux heures, on n'en trouve plus de trace.

Troisième expérience. — A sept heures du matin, je prends 30 centigrammes de sulfate de cinchonine en substance, en une seule fois, le pouls bat 67 pulsations; une heure après, il bat 100, la bouche est sèche, la tête est douloureuse, la respiration gênée, les pupilles diminuées, quelques légères coliques, envies fréquentes d'uriner. A huit heures un quart, l'urine donne un précipité qui augmente à neuf heures, dix heures et à onze heures. A midi, il diminue; à quatre heures, il n'en reste pas de trace.

Quatrième expérience. — A sept heures, après avoir fait un repas, je prends 40 centigrammes de sulfate de cinchonine en substance et en une seule fois. Le pouls bat 80 pulsations par minute, un quart d'heure après, il survient une douleur contentive de la région précordiale, qui remonte vers la partie supérieure de la poitrine, les yeux s'animent, la face se colore, la bouche est sèche; une heure après l'ingestion, douleur de tête, la respiration a diminué de trois inspirations par minute. Le pouls bat 100, la gêne de la respiration continue, la pupille diminue un peu.

Après quatre heures, le pouls bat 104, la tête

toujours douloureuse, embarrassée, la douleur du côté gauche est aussi forte, la bouche, qui avait séché les premières heures, devient humide, la salive mousseuse. Endormi, il survient des rêves bizarres, envie fréquente d'uriner; à sept heures trois quarts, l'urine offre un précipité qui augmente jusqu'à midi. A trois heures il a diminué, donne des traces à cinq heures, on n'en trouve plus à neuf heures. Le pouls bat 75. La respiration est plus fàcile et la douleur de tête a diminué.

Cinquième expérience. — A sept heures du matin je prends, à jeun, 50 centigrammes de sulfate de cinchonine en substance, en une seule fois. Le pouls bat 65 par minute, peu d'instants après l'injection il survient une douleur contentive de la région précordiale, montant jusqu'au haut de la poitrine, la face se colore, les yeux s'animent, mais la pupille reste ce qu'elle était, la bouche se sèche, la tête devient douloureuse, la respiration a diminué de deux inspirations par minute. Une heure après, le pouls bat 105, la gêne et la lenteur de la respiration continuent, les pupilles n'éprouvent rien, la tête reste douloureuse et embarrassée jusqu'à neuf heures du soir, le sommeil est agité jusqu'au lendemain matin.

Trois quarts d'heure après l'injection, l'urine donne un précipité qui augmente jusqu'à midi, à trois heures il est moins abondant, et va en diminuant jusqu'à neuf heures du soir.

Le lendemain tout est rentré dans l'état normal.

Sixième expérience. — A sept heures du matin je prends à jeun 60 centigrammes de sulfate de

cinchonine en substance, en une seule fois. Le pouls bat 60 par minute, trois quarts d'heure après, il bat 100, le cœur semble avoir des soubresauts, la respiration se ralentit, ce qui dure jusqu'à quatre heures du soir. Les fosses nasales, la bouche se sèchent, les lèvres se collent contre les gencives jusqu'à midi, pas de soif malgré cette sécheresse, la face s'anime, les yeux deviennent brillants. La tête est douloureuse et embarrassée toute la journée, les yeux s'ouvrent difficilement jusqu'à une heure, les faiblesses dans les jambes qui peuvent à peine me soutenir. Je suis obligé de sortir plusieurs fois dehors pour respirer, douleur précordiale, un serrement du côté gauche, quelques envies de vomir.

Il survient de la faiblesse du côté de la vessie, il faut faire des efforts prolongés pour faire évacuer le liquide qu'elle contient, j'ai uriné trente-cinq minutes après l'injection, elle donne un précipité, ce n'est qu'à midi que j'ai pu en obtenir la deuxième fois, tandis que je pouvois uriner toutes les heures avec des doses moins fortes, elle donne un précipité très abondant, à huit heures du soir elle donne un précipité aussi considérable, je n'urine que le lendemain matin, elle fournit le même précipité, à huit heures elle n'en donne plus.

Septième expérience. — A sept heures du matin, à jeun, je prends 70 centigrammes de sulfate de cinchonine en substance, en une seule fois. Le pouls bat 65 par minute, une demi-heure après, il bat 125 pulsations. La face s'anime, la tête devient douloureuse, elle semble être entourée

d'une corde garrottée, les yeux sont brillants, les fosses nasales, la bouche, sont sèches. La respiration est gênée, ralentie, la douleur de la région précordiale est intolérable, elle est si forte que je ne crois pas devoir continuer à augmenter la dose et me décide à ne pas pousser plus loin mes expériences. Les yeux s'ouvrent difficilement, il survient une faiblesse générale, des envies de vomir. Tous ces symptômes se prolongent jusqu'au soir, l'urine contient une très grande quantité de sulfate de cinchonine.

Il est à remarquer que chaque fois qu'on augmente la dose de ce sel, les envies d'uriner diminuent ainsi que la quantité de l'urine.

HISTOIRE THÉRAPEUTIQUE DU SULFATE DE CINCHONINE.

Pour tracer l'histoire thérapeutique du sulfate de cinchonine, la méthode que nous allons suivre est bien simple, nous allons commencer par reproduire sans aucun choix, sans remarques, toutes les observations qui ont été publiées par les auteurs en suivant en général l'ordre chronologique, puis nous en déduirons des conclusions.

PREMIER MÉMOIRE DE M. CHOMEL (*Nouveau journal de médecine*, 1821, t. X, p. 278).

Après avoir donné les observations des malades guéris par le sulfate de quinine, M. Chomel dit :

Il n'était pas sans intérêt de savoir si les autres principes contenus dans le quinquina conservaient quelque chose de la propriété fébrifuge de ce mé-

dicament. Voici les résultats que nous avons obtenus :

Treizième observation. — Un homme de trente ans, d'une constitution peu forte, fut pris, pendant l'automne, d'une fièvre intermittente quarte, qui devint tierce au bout de quelques semaines, cessa pendant dix jours et reparut ensuite avec son type primitif qu'elle conservait encore lorsque le malade fut admis à l'hôpital de la Charité le 1er décembre.

Les premiers accès avaient commencé à quatre heures du soir, mais ils avaient ensuite avancé; l'invasion des derniers avait eu lieu le matin vers huit à neuf heures, ils étaient annoncés par des bâillements auxquels succédait un froid général avec tremblement des membres pendant un quart d'heure, la chaleur se rétablissait ensuite au degré naturel, puis devenait très vive et se terminait par des sueurs abondantes. Dans les douze heures qui suivaient l'accès, le malade ressentait de la fatigue et de l'inappétence.

Son teint était d'un blanc jaunâtre et mat, comme il l'est ordinairement chez ceux qui sont depuis longtemps atteints de fièvres intermittentes. La rate n'offrait qu'un gonflement obscur, l'embonpoint et les forces étaient sensiblement diminués. Le 3 décembre, le malade eut un accès aussi fort que les précédents. L'accès suivant devait avoir lieu le 6 ; je prescrivis : 1 once de *matière* dite résineuse du quinquina en plusieurs doses, une partie le 5 au soir et une partie le 6 au matin, de très bonne heure. L'accès eut lieu comme à l'ordinaire.

Le 8, la dose de matière résineuse fut portée à deux onces, la fièvre revint le 9 avec son intensité accoutumée ainsi que le 12. Le 15, avant l'accès, deux onces de *matière ligneuse* du quinquina furent administrées au malade; cette substance ne produisit également aucun effet sensible sur la fièvre. 24 grains de sulfate de quinine extraits du quinquina de Carthagène, qui passe pour fort peu fébrifuge, furent administrés avant l'accès du 18 sans effet sensible. Le 21, le malade prit 24 grains de sulfate de quinine provenant du quinquina jaune ordinaire. L'accès qui devait avoir lieu à six heures du matin n'avait pas paru à deux heures de l'après-midi. Le malade, se croyant alors à l'abri de la fièvre, prit en certaine quantité des aliments indigestes dont l'introduction dans l'estomac fut suivie d'un léger accès. Le 27, la fièvre manqua complétement sans que le malade eût pris une nouvelle dose de sulfate de quinine. Le 1er et le 4 janvier, il n'y eut que quelques ressentiments vagues et des sueurs nocturnes qui cessèrent par la seule précaution de diminuer les couvertures que le malade avait accumulées sur lui dans les derniers jours. N'ayant plus de sulfate de quinine, j'employais aux jours paroxytiques le quinquina en poudre pour prévenir une rechute. Le malade a quitté l'hôpital le 20 janvier complétement guéri.

Le sulfate de quinine extrait du quinquina de Carthagène n'ayant été essayé qu'une fois, on ne doit pas en déduire la conséquence qu'il ne jouit d'aucune vertu fébrifuge.

Quatorzième observation. — Nous aurions dé-

siré pouvoir faire avec le principe alcalin extrait du quinquina gris la même série d'expériences que nous avons faites avec l'alcali du quinquina jaune ; mais, n'ayant eu à notre disposition qu'une petite quantité de cinchonine, nous n'avons pu l'employer que sur un seul malade. Voici l'observation :

Le jeune Éloi, garçon de cour dans la ferme d'Orsigny, fut pris vers le milieu de septembre, ainsi que plusieurs autres individus, employés dans le même établissement, d'une fièvre intermittente quotidienne, qui parut produite par les émanations fétides de plusieurs mares, dont les eaux avaient beaucoup baissé pendant la chaleur. Cette fièvre durait depuis deux mois, lorsque le malade fut admis à la Charité, le 18 novembre.

Les accès commençaient à dix heures du matin et cessaient à deux heures après-midi. Ils débutaient par un frisson, avec tremblement, suivi de chaleur, et se terminaient par des sueurs médiocrement abondantes. L'apyrexie était complète. Le teint du malade était pâle et mat ; la région de la rate offrait un gonflement sensible. Les forces et l'embonpoint avaient beaucoup diminué. L'appétit persistait, et la digestion était facile.

6 grains de sulfate de cinchonine furent prescrits le surlendemain de l'entrée du malade à l'hôpital. L'accès fut beaucoup moins fort ; je pensai que la même dose continuée pendant quelques jours pourrait suspendre complétement la fièvre, mais elle continua à se reproduire. Le 23, je portai à 20 grains la dose du sel fébrifuge, l'accès manqua complétement. Le 24, je crus pouvoir diminuer de 5 grains

la dose de sulfate de cinchonine; le malade en prit 15 grains : un léger accès eut lieu. Le 25, j'augmentai la dose, et la portai à 24 grains; la fièvre manqua. Le malade ressentit quelques coliques pendant dix minutes après avoir pris le remède. Elles se dissipèrent d'elles-mêmes, et ne parurent pas les jours suivants, après l'administration du même remède, à la même dose. Le 29, la fièvre n'ayant pas reparu, je commençai à diminuer la quantité du remède; je la réduisis progressivement à 20, à 15, à 10, à 6 grains; j'en suspendis l'usage à dater du 5 décembre. Le malade ne quitta l'hôpital que le 15, il n'avait éprouvé aucune rechute.

Deuxième mémoire de M. Chomel, lu à l'Académie des sciences le 15 octobre 1821. (*Nouveau journal de médecine*, t. XII, p. 233.)

Vingtième observation. — François-Isidore Budet, polisseur en acier, âgé de vingt-cinq ans, tempérament lymphatique et d'une constitution peu robuste, habitait à Sens une maison fort humide, où il contracta une fièvre intermittente. Cette maladie datait de quatre mois lorsque Budet entra à l'hôpital, le 22 juin. Elle s'était d'abord reproduite pendant trois mois avec le type tierce. Après une interruption passagère obtenue par l'emploi du quinquina, elle avait reparu sous le type quotidien, qu'elle conservait encore; chaque accès était précédé d'une lassitude générale, de bâillements, des pandiculations; à ces phénomènes succédait un frisson d'une heure, la chaleur s'établis-

sait ensuite, durait le même temps et était suivie d'une sueur abondante. La durée totale de l'accès était de trois à quatre heures environ. Le malade fut mis pendant deux jours à l'usage de boissons acidulées ; la fièvre s'étant reproduite avec la même intensité qu'avant son admission à l'hôpital, je prescrivis, le 25 juin, 8 grains de *sulfate de cinchonine* à prendre le lendemain matin à quatre heures; l'accès devait avoir lieu à midi. Il eut lieu en effet à cette heure ou un peu plus tard. Le 27, je portai à 12 grains la dose du sulfate, et je la continuai le 28 et le 29 ; ce dernier jour-là seulement, l'accès fut beaucoup moins fort ; le lendemain il manqua complétement. Le même remède fut continué à doses décroissantes pendant quatre jours ; le malade voulut alors sortir de l'hôpital ; on lui remit quelques doses de sulfate de cinchonine, qu'il prit les jours suivants.

Vingt et unième observation.— Jean Kornmann, cordonnier, âgé de vingt-trois ans, entra à l'hôpital de la Charité le 23 juin pour y être traité d'une fièvre intermittente tierce, dont les accès avaient commencé dans les premiers jours de mai, avaient cédé momentanément à l'extrait de quinquina et s'étaient reproduits après quelques jours d'apyrexie; la rechute datait de huit jours lorsque le malade fut admis à la Charité. Il avait eu quatre accès dans chacun desquels les trois stades avaient été bien dessinés ; ils commençaient à neuf heures du matin. Un accès avait eu lieu le 23, lors de l'entrée à l'hôpital ; un second devait avoir lieu le 25 : le malade prit le matin, à quatre heures, 8 grains

de sulfate de cinchonine, l'accès eut lieu ; mais il fut moins fort que le précédent ; 8 autres grains de sulfate de cinchonine furent pris le 26 à minuit, afin de mettre un plus long intervalle entre l'administration du fébrifuge et l'heure présumée de l'accès. La fièvre manqua complétement, aucun phénomène ne marqua l'instant de son retour.

Le même remède fut continué à doses décroissantes pendant quinze jours ; le malade n'avait eu aucun ressentiment de fièvre lorsqu'il quitta l'hôpital, le 9 juillet.

Vingt-deuxième observation. — J.-B. Vremaut, couverturier, âgé de vingt-quatre ans, entra à l'hôpital de la Charité le 22 juin : il était atteint depuis vingt jours d'une fièvre intermittente tierce ; les accès duraient environ trois heures. Ils avaient eu lieu d'abord à midi ; mais ils avaient ensuite retardé ; les derniers avaient commencé à onze heures du soir. Quelques symptômes d'embarras gastrique et intestinal furent combattus par l'usage des boissons acidulées, un vomitif et un purgatif ; ce moyen n'ayant pas dérangé le cours des accès, je prescrivis le 26 juin 8 grains de sulfate de cinchonine qui furent pris le soir à six heures, huit heures environ avant l'invasion de l'accès. Celui-ci eut lieu ; mais il dura moins longtemps qu'à l'ordinaire. Le 28, la dose du remède fut portée à 12 grains ; la fièvre fut seulement retardée. La même dose administrée le 30 n'eut de même qu'un effet incomplet. Le 2 juillet, la dose fut portée à 20 grains ; l'accès manqua complétement et ne reparut plus. Le même remède fut continué pen-

dant quelques jours à la même dose, puis à doses décroissantes. Le malade sortit le 9 juillet sans avoir éprouvé de rechute.

Sur les trois individus qui ont été traités par le sulfate de cinchonine, la quantité de 8 grains n'a interrompu la fièvre que chez un seul, et encore à la seconde dose elle a été portée de 8 à 12; chez un second, elle n'a suspendu la fièvre qu'après la troisième dose; chez un troisième, la dose a été élevée successivement de 8 à 12, et de 12 à 20 grains avant que l'accès manquât. En rapprochant ce fait de celui qui est rapporté dans notre premier mémoire, on est porté à croire que le sulfate de cinchonine est sensiblement moins énergique que le sulfate de quinine; nous ajouterons encore que l'alcali du quinquina de Carthagène est de la cinchonine et non de la quinine, et que l'observation treizième de notre premier mémoire fournit un cinquième fait propre à appuyer cette opinion; du reste, ces deux sulfates n'ont échoué chez aucun malade soumis à notre observation dans le cours du printemps dernier. Il n'en avait pas été tout à fait de même dans les fièvres intermittentes de l'automne de 1820.

J'ai employé sur plus de cinquante individus les sulfates de quinine et de cinchonine aux doses et suivant le mode indiqué, et je n'ai vu aucun cas dans lequel ils aient produit quelques accidents.

Observation de M. Potier. (Thèse soutenue le 3 août 1821, p. 29.)

Traitement des fièvres intermittentes par le sulfate de cinchonine.

Première observation. — Fièvre intermittente tierce. — Jean Kormann, âgé de vingt-cinq ans, cordonnier, est la 21e observation de M. Chomel.

Deuxième observation. — Fièvre intermittente tierce. — Un homme de vingt-six ans, né en Suisse, d'une constitution robuste, ayant toujours joui d'une bonne santé, fut pris le 19 juin d'un frisson suivi de chaleur. Le lendemain il se trouva bien, et cet homme, qui est nourrisseur de bestiaux, se livra à ses occupations ordinaires. La nuit suivante rien de semblable, mais dans celle du 21 au 22 un nouvel accès s'est manifesté à peu près à la même heure.

Le 23, le malade entra à l'hôpital. C'est un jour d'apyrexie, on prescrit : solution d'oxymel simple, chicorée sauvage.

Le 24, pas de fièvre pendant la nuit (même prescription).

Le 27, frisson à neuf heures du matin, l'accès a duré jusqu'à midi (même prescription que la veille).

Le 28, pas de fièvre, c'est jour d'apyrexie, (sulfate de cinchonine, grains 12 en quatre paquets à prendre, à deux heures, à minuit, à quatre heures du matin).

Le 29, à six heures, le malade a eu un nouvel accès.

Le 30, pas de fièvre (sulfate de cinchonine, grains xij, moitié à six heures du soir, moitié à dix heures).

Le 1er juillet pas de fièvre.

Le 2, pas de fièvre (sulfate de cinchonine 12 grains, à dix heures du soir).

Le 3, pas de fièvre, le malade veut sortir, on y consent, parce qu'il insiste, mais avant on lui donne à prendre, dans la journée, grains 12 de sulfate de cinchonine en deux doses.

Il avait pris une dose totale de 48 grains de sulfate de cinchonine.

Troisième observation. — Fièvre intermittente tierce. — Jean-B. Tumant, ouvrier en couverture, travaillant dans un atelier mal aéré, qui contient un grand nombre d'ouvriers, a été pris il y a vingt jours de fièvre intermittente tierce dont les accès duraient trois heures. Entré à l'hôpital le 23 juin, la face était jaune, la langue jaunâtre, la bouche amère, l'haleine fétide, quelques envies de vomir, appétit nul, digestions laborieuses. On prescrit : tartre stibié 10 centigr., solution d'oxymel 8 gram., rhubarbe 8 gram., manne 64 gram., lavement émollient. La fièvre, qui venait à midi les quinze premiers jours, vient depuis cinq jours de trois à quatre heures du soir ; le 25 juin, elle vient à onze heures, on prescrit :

Le 26, (sulfate de cinchonine, 4 décigr. à six heures du soir).

Le 28, (sulfate de cinchonine, 6 décigr., à six heures du soir).

Le 29, hier la fièvre est revenue, mais elle a retardé d'une heure.

Le 30, (sulfate de cinchonine, 4 décigr., moitié à midi et moitié à six heures du soir.)

1er juillet, la fièvre est revenue à deux heures du matin.

Le 2, (sulfate de cinchonine, 1 gram. à prendre

50 centigr. à une heure et 50 centigr. à six heures du soir.)

Le 3, pas de fièvre hier.

Le 4, (grains 15) c'est aujourd'hui jour de fièvre.

Le 5, pas de sulfate de cinchonine, pas de fièvre hier.

Le 6, pas de fièvre, elle doit venir aujourd'hui (sulfate de cinchonine, grains 10).

La fièvre ne reparut plus.

La quatrième observation est celle de M. Chomel : Eloy, garçon de cour de la ferme d'Orsigny.

Cinquième observation. — Fièvre quotidienne interne.— Budet, polisseur en acier, âgé de vingt-cinq ans ; cette observation est la vingtième de M. Chomel.

Conclusions du rapport de M. Hallé sur les Mémoires de MM. Chomel et Pétros sur les sels de quinine et de cinchonine. (*Revue médicale*, t. VI, p. 405.)

Les observations sur l'efficacité des sulfates de quinine et de cinchonine se multiplient chaque jour, et il ne sera bientôt plus permis de mettre en doute que c'est dans l'action de ces alcalis que réside la propriété qu'ont les quinquinas de combattre les maladies intermittentes. Pour moi, j'ose avancer que c'est une vérité positive, je n'ai vu l'effet de ces alcalis se démentir en aucune circonstance. Dans le petit nombre d'observations succinctes que je viens de présenter, on en voit deux dont les malades portaient avec eux une

disposition non-seulement au retour des accès, mais encore à résister à l'action du quinquina donné en substance, du moins la première observation l'a prouvé, et je puis affirmer que dans beaucoup de cas analogues j'ai rarement vu l'écorce du Pérou être utile. Cependant le sulfate de cinchonine a pu, sans fatiguer le malade, comprimer les accès et les suspendre avec la plus grande facilité.

Je crois pouvoir conclure que :

Les sulfates de cinchonine et de quinine renferment en eux toutes les vertus des quinquinas pour arrêter la marche des fièvres intermittentes ;

Que les sulfates de quinine et de cinchonine peuvent avec facilité représenter une dose bien déterminée de quinquina, et que dans les cas urgents cette dose peut être portée aussi loin qu'il est nécessaire sans inconvénient;

Que la quantité de quinine et de cinchonine contenue dans chaque espèce de quinquina, détermine quelle est celle des espèces en qui réside la plus grande vertu fébrifuge.

OBSERVATIONS DE M. DUFRESNE. (*Bibliothèque de Genève*, 1831, t. II, p. 92, 2e série.)

La première idée de profiter de l'insipidité de la cinchonine pour en faire un médicament, appartient à M. Callou, d'Annecy, en Savoie, chimiste habile et pharmacien soigneux. Il me l'a communiquée en mars 1824 dans une visite que j'eus occasion de lui faire, pour voir ses laboratoires et admirer les beaux produits chimiques qu'il répand dans le

commerce. Je me fis remettre une certaine quantité de cette substance étrangère jusque-là à la pharmacie et je fis immédiatement des essais.

Dans son insolubilité, la cinchonine n'est point non plus capable d'action médicale, elle ne peut être absorbée, elle traverse le tube intestinal comme substance inerte et sera rejetée avec les excréments; pour devenir médicament, il faut qu'elle rencontre un acide qui la salifie, qui fasse avec elle un composé soluble susceptible d'être porté aux organes par voie d'absorption. Tels furent les raisonnements desquels je partis pour administrer la cinchonine le 25 mars 1824.

J'en pris 20 grains, je les mis en suspension dans quatre onces de sirop de capillaire et autant d'eau et je les fis avaler par cuillerée les 25, 26 et 27, à un jeune homme âgé de vingt-deux ans, jardinier vigoureux et bien constitué, qui portait une fièvre quarte depuis douze jours, fièvre qui reparaissait pour la quatrième fois depuis le mois d'octobre de la précédente année, et qui avait été suspendue par le sulfate de quinine à chaque retour.

Une mixture forma dix-huit cuillerées dont dix furent prises dès les six heures du matin le 25, jusqu'à midi le 26, et huit de là jusqu'au lendemain matin à sept heures, au moment où devait paraître l'accès. Je fis de plus avaler immédiatement après chaque cuillerée de mixture, un verre d'eau acidulée avec du vinaigre, dans le but de salifier mon alcali.

Le résultat fut conforme à mon attente; l'accès

fut supprimé, et au moyen d'une dose semblable à la première prise de la même manière pendant les jours suivants, le malade fut radicalement guéri.

Peu de jours après, je répétais mon essai sur deux sujets; l'une, fille âgée de treize ans, atteinte de fièvre tierce, l'autre, garçon de trois ans, atteint de fièvre quotidienne. La fièvre tierce fut supprimée avec 10 grains et la quotidienne avec 6.

La nouveauté du remède et l'agrément de faire avaler une substance insipide qu'on peut parfumer à volonté et incorporer à tout autre non acide ou huileux sans en altérer la saveur ; le grand nombre de fébricitants que m'ont présentés les habitants des rives de l'Arve, surtout ceux du hameau de Gaillard, me donnèrent l'occasion de l'administrer en fort peu de temps à un grand nombre d'individus, d'âge, de sexe, de manière d'être différents, et toujours avec un tel succès qu'elle est venue mon remède pour les enfants et les femmes délicates, dans tous les cas où les autres praticiens administraient le sulfate de quinine.

Je l'ai toujours administrée aux mêmes doses que celui-ci, 6 à 20 grains dans un intervalle apyrectique, et jamais plus de 1 à 2 grains par prise pour les adultes et 1/2 grain à 1 grain pour les enfants. Pendant que je faisais mes premières observations, M. Herpin de Corouge, homme judicieux autant qu'instruit, à qui j'avais remis de la cinchonine, en administrait et observait les effets.

Il me rapporte avoir trouvé dans ce médicament tous les avantages que possède le sulfate de

quinine, avec l'amertume de moins, et j'ai su depuis, que, comme moi, il lui donne la préférence dans bien des cas de fièvres intermittentes.

Je portais les essais de mon remède à diverses maladies asthéniques, entre autres à ces gastralgies si communes chez les personnes délicates, surtout chez les femmes, où elles sont accompagnées de leucorrhée, de langueur, de mélancolie et d'un malaise général qui fait le désespoir des malades et souvent celui des médecins.

Observation (page 98). — Madame B... âgée de trente-quatre ans, femme bien constituée, mais faible par plusieurs grossesses et allaitements successifs, surtout par un dernier allaitement qui avait duré seize à dix-sept mois, et par les soins pénibles que donne une mère à une nombreuse famille et un gros train d'agriculture, avait une leucorrhée presque habituelle. Depuis six à sept mois, les digestions, d'abord pénibles, étaient devenues douloureuses; elle avait des nausées, quelquefois des vomissements et habituellement des renvois acides, de l'apyrexie et une constipation opiniâtre. Plusieurs praticiens avaient été consultés, on n'avait surtout pas oublié le traitement antiphlogistique, les sangsues, la diète et les boissons mucilagineuses, traitement sous l'influence duquel la faiblesse avait augmenté et tous les symptômes s'étaient aggravés; on avait essayé les remèdes dits calmants, les diffusibles, l'opium, l'éther, l'eau de menthe poivrée. Ceux dits toniques, l'écorce d'orange amère, la valériane, l'élixir vitriolique, le myusicht, le sirop de quina,

le sulfate de quinine et tout sans succès. Je fus consulté le 1er juillet 1824, et outre les symptômes indiqués, j'observai une maigreur voisine du marasme, une faiblesse telle que madame B... pouvait à peine marcher en donnant le bras à son mari. La langue était pâle, légèrement blanchâtre, la peau sèche, aride au toucher, collée aux os, le pouls était petit, régulier, peu accéléré; en un mot il n'y avait pas de fièvre, le moral était mauvais, il y avait hypochondrie et tristesse profonde. Je conseillai de petites doses de magnésie calcinée (8 grains, trois fois par jour), des lotions froides sur le corps dans un moment déjà chaud de la matinée, avec recommandation d'essuyer promptement et de passer après quelque eau spiritueuse, telle que l'eau de Cologne. Je prescrivis pour nourriture, du lait et quelques cuillerées de bouillon, et pour boisson, de l'eau sucrée, quelquefois blanchie avec du lait si cela était agréable. Huit jours se passèrent sans autre amélioration qu'une légère diminution dans l'apyrexie. La gelée de bouillon faisait souffrir plus que le lait. Le 9, j'unis le sous-nitrate de bismuth à la magnésie (4 grains par prise), et je supprimai les lotions qui ennuyaient la malade et qui, sans nuire, ne répondaient pas à mon attente; la faiblesse était trop grande, la réaction se faisait mal; même régime.

Je ne fus pas plus heureux dans cette prescription que dans la première, les douleurs d'estomac furent augmentées et le remède abandonné dès le second jour.

Le 14, sans abandonner la magnésie, dont

l'usage semblait diminuer la pyrosie et faciliter les évacuations, je remplaçai le sous-nitrate de bismuth par le sulfate de quinine, et je prescrivis des poudres contenant chacune 9 grains de magnésie et 1 grain de sulfate à prendre quatre fois par jour; elles parurent faire bien. Les deux premiers jours il y eut moins de vomissements et les douleurs d'estomac étaient supportables, mais le troisième jour tous les symptômes reparurent avec toute leur intensité, et le quatrième jour le remède subit le sort de tant d'autres, il fut abandonné.

Ce fut alors que j'administrai la cinchonine, d'abord seule, suspendue dans du sirop de capillaire et de l'eau à la dose de 1 grain ; quatre fois le jour, elle fut parfaitement supportée, et dès le troisième jour les vomissements furent sensiblement diminués, au huitième ils étaient presque nuls, mais il restait un état de nausée et de pyrosis extrêmement fatigant. Il y avait sentiment d'appétit, mais la présence d'aliments était plus longuement douloureuse que lorsque le vomissement était plus facile.

Je revins alors à la magnésie calcinée, je l'ajoutais à la cinchonine à la même dose que j'avais précédemment administrée avec le sulfate de quinine. Ce mélange commencé le 29 ne fatigua point l'estomac, il calma la pyrosis, les nausées disparurent graduellement, l'appétit se fit sentir et le régime prescrit auquel on n'avait ajouté qu'un peu d'échaudé devint insuffisant, la digestion fut journellement meilleure, la tristesse diminua, la peau fut moins terne et parut peu à peu se déta-

cher du squelette, en un mot on vit renaître madame B...; les évacuations alvines se régularisèrent et la leucorrhée restait peu abondante.

Nous étions ainsi arrivés au 10 août : j'ordonnai une bouteille d'eau de magnésie gazeuse pour le lendemain matin à prendre par verre avec du sirop de capillaire de demi-heure en demi-heure dans le but de purger légèrement.

Le 13, je prescrivis les lotions froides telles que je les avais ordonnées d'abord ; les poudres de magnésie et de cinchonine furent continuées pendant encore douze jours, avec un régime doux et substantiel mais peu stimulant. La santé continua à s'améliorer et elle se rétablit totalement sous l'influence du traitement qui fut suivi pendant encore un mois environ, en diminuant le nombre des poudres qui fut réduit à trois, puis à deux, un le matin. et l'autre avant de dîner.

Les règles reparurent vers la fin de septembre, deux ans environ après l'accouchement et dix mois après le sevrage.

Dans le traitement des aliénations mentales dont je m'occupe spécialement depuis dix ans, j'ai souvent eu recours à la cinchonine. Son insipidité et la facilité de la faire prendre me l'ont rendue précieuse et fort utile dans bien des cas.

Maintenant si l'on cherche à s'expliquer comment a pu être produite la médication dont le développement a été la guérison de madame B... et si dans cette opération on compare cette médication salutaire de la cinchonine unie à la magnésie, à celle nuisible du sulfate de quinine uni à la même

substance, on trouve que les raisonnements déjà faits sont exactement applicables.

1° Les deux substances salifiables insipides et insolubles introduites dans l'estomac n'ont pu d'abord avoir d'action immédiate sensible ; ainsi elles n'ont pu être par leur toucher des agents d'irritation comme toutes celles employées précédemment.

2° Dans cet état toute action médiate était impossible ; elles n'étaient pas susceptibles d'absorption, elles ne pouvaient être médicaments.

3° Elles se sont emparées de l'acide existant avec excès dans l'estomac, elles sont ainsi devenues des sels solubles, des médicaments doués de force et d'action.

4° Ce double médicament ainsi formé de toutes pièces dans l'estomac, en détruisant les principaux symptômes (l'excès d'acide, cause de pyrosis, de nausées et de vomissements), à part son action immédiate par sa formation même, produit une médication dont le résultat a été une force ou une vertu palliative nécessaire pour que l'action d'absorption pût avoir lieu.

5° Par celle-ci, il a porté à l'organisme, à l'estomac et au tube intestinal, la mutation nécessaire pour rétablir et régulariser toutes les fonctions.

Ce raisonnement qu'on me dira poussé par trop loin, et faire de l'estomac une véritable cornue chimique, me parut applicable à toutes les substances empyriquement dites absorbantes, la chaux, la magnésie, leurs carbonates ; à tous les alcalis et oxides métalliques insolubles. Il me

porta à administrer la cinchonine sans addition d'eau acidulée, dans tous les cas possibles et à supposer (ce qui a été preuvé ensuite), que l'estomac est toujours pourvu d'une assez grande quantité d'acide pour opérer la salification.

Cette hypothèse était plausible et certainement plus physiologique que tout ce qui avait été dit jusque-là pour se rendre compte de l'action des médicaments insolubles.

Que signifie en effet le mot absorbant généralement employé? Que veut-on qu'absorbe une poudre délayée et saturée d'eau?

Telles étaient mes idées lorsque je lus le mémoire à la Société médicale de ce canton, et ce ne fut pas sans satisfaction que peu de jours après j'eus connaissance du mémoire déjà cité de MM. Prévost et Rayer, mémoire qui, en confirmant les travaux de William Prout, que je ne connaissais point, rapprochait encore mon hypothèse de la réalité et me donnait le désir de prendre la nature sur ce fait.

J'entrepris des expériences de concert avec M. le docteur Herpin et nous sacrifiâmes plusieurs animaux à cet effet. Nous travaillâmes d'abord à nous assurer que les sucs contenus dans l'estomac d'un animal à jeun (le chien fut notre plus fréquent sujet d'expérience) sont toujours acides: que la quantité d'acide augmente par la présence des aliments; enfin, que cet acide, ainsi que l'avaient démontré les savants que je viens de citer, était l'acide hydrochlorique.

OBSERVATIONS DE M. MARIANINI, PUBLIÉES PAR M. MAGENDIE EN 1836 DANS SON FORMULAIRE.

1826. — M. P. Marianini, médecin à Montara, ville du Milanais, a publié un mémoire intéressant sur l'emploi de la cinchonine pure et du sulfate de cinchonine dans le traitement des fièvres intermittentes. Il regarde l'effet de ce médicament comme aussi sûr que celui du sulfate de quinine, et lui trouve divers avantages, c'est-à-dire plus de solubilité dans l'eau et moins d'amertume.

M. Marianini assure que, par des lavages répétés avec l'alcool, on peut priver la cinchonine et même la quinine d'amertume, et qu'il faut la présence d'un acide libre pour développer cette sensation, parce qu'alors le sel qui se forme devient soluble.

Cet auteur rapporte, dans la première partie de son mémoire, trente-sept observations de fièvres intermittentes simples ou pernicieuses guéries par le sulfate de cinchonine. Les cinq premiers malades avaient des fièvres quotidiennes simples, le sixième une fièvre quotidienne pernicieuse, les autres avaient des fièvres tierces. Il termine la série de ses observations sur le sulfate de cinchonine par huit cas de fièvres intermittentes pernicieuses et sept cas de guérison de fièvres quartes simples.

Dans la seconde partie de son travail, M. Marianini fait connaître les résultats qu'il a obtenus avec la cinchonine pure : il cite seize cas de fièvres tierces simples, huit de fièvres tierces pernicieuses

et quinze de fièvres quartes. Il administre ordinairement la cinchonine ou son sulfate dans quelques onces d'eau de menthe poivrée, et la première dose est toujours la plus forte, il donne jusqu'à 30 grains de cinchonine en trois prises dans un jour et débute quelquefois par 20 grains.

OBSERVATIONS SUR L'USAGE DU SULFATE DE QUININE, DU SULFATE DE CINCHONINE, DU SIROP DE CINCHONINE, communiquées par M. Dufour, médecin de l'hôpital des Quinze-Vingts. (*Revue médicale*, 1821, t. VI, p. 143.)

1821. — J'ai traité dix malades avec les préparations prescrites ci-dessus, atteints de fièvres quotidienne, tierce, double tierce, quarte.

Après avoir employé des remèdes généraux indiqués d'après le tempérament, l'âge et la diversité du sexe, 1° j'ai traité trois enfants de quatre à cinq ans de fièvres tierces, deux du sexe masculin et la troisième du sexe féminin. L'un de ces trois enfants, le plus âgé, était d'un tempérament sanguin et avait des accès de fièvre très violents ; les bâillements et les frissons étaient longs, et la chaleur forte sans se terminer par une sueur abondante. Je lui fis appliquer deux fois les sangsues derrière le cou, j'ai ordonné des boissons délayantes pendant plusieurs jours et je l'ai purgé avec de légers minoratifs ; lorsque les symptômes de l'inflammation se sont dissipés, j'ai prescrit après le septième accès, trois heures après avoir pris de légers aliments ou trois heures avant, le sirop de cinchonine,

à la dose d'une cuillerée à bouche toutes les quatre heures, et le huitième accès a été retardé d'une heure et demie. Le bâillement et le frisson ont été courts, la chaleur a duré seulement deux ou trois heures, et l'accès s'est terminé par une sueur assez abondante que je n'avais pas pu obtenir par les moyens indiqués ci-dessus. Le neuvième accès a été moins long, et le dixième s'est à peine fait sentir. J'ai continué pendant six jours le sirop cinchonique, en diminuant graduellement de dose : l'enfant a recouvré la santé après quelques jours de convalescence.

Le second enfant du sexe masculin était d'un tempérament bilieux : les accès ont été précédés pendant plusieurs jours de nausées ; je l'ai fait vomir deux fois, le jour d'apyrexie, avec un grain de tarte stibié dans trois tasses d'eau tiède, en ajoutant dans chaque une bonne cuillerée de sirop d'ipécacuanha. Le jeune malade a vomi beaucoup de bile jaune verdâtre, a rendu plusieurs garderobes bilieuses. Je lui ai fait prendre de suite de la limonade cuite pendant plusieurs jours, je l'ai purgé avec 2 gros de crème de tartre soluble et une once de manne en larmes fondue dans un verre d'eau, et lui ai prescrit entre le cinquième et le sixième accès le sirop de cinchonine à la dose d'une cuillerée toutes les cinq heures. Le sixième accès a été retardé de trois heures, et les trois stades peu sensibles et très courts, car le froid, la chaleur et la sueur n'ont pas duré six heures. J'ai continué l'usage du sirop à la même dose. Le septième accès a été à peine sensible, et le huitième

n'a pas eu lieu. J'ai continué l'usage de ce puissant sirop pendant trois jours, en diminuant graduellement la dose, et l'enfant était en bonne santé le vingtième jour et digérait parfaitement bien.

Le troisième enfant, du sexe féminin, du même tempérament que le précédent, a été traité par les vomitifs délayants, les minoratifs, et par l'usage du sirop de cinchonine entre le quatrième et le cinquième accès; il a eu un léger accès après avoir pris quatre cuillerées de sirop de cinchonine; la convalescence a été courte et sa santé rétablie promptement après avoir pris 6 onces de sirop.

2° J'ai traité quatre malades adultes de fièvres intermittentes quotidiennes, dont deux d'un tempérament sanguin et qui avaient des accès très violents précédés de frisson et de tremblements qui duraient trois heures, et dont la période de la chaleur durait plusieurs heures sans être accompagnée de sueur. J'ai fait saigner l'un d'eux deux fois pendant la période de la chaleur, et j'ai obtenu à la seconde saignée une sueur très abondante et une amélioration très sensible pendant l'intervalle apyrétique. Le quatrième accès a été précédé d'un frisson moins fort et moins long et d'une chaleur également moins forte qui a été suivie d'une abondante sueur. Les délayants ont été continués pendant plusieurs jours, et, après le septième accès, le malade n'ayant éprouvé qu'un tremblement de sept à huit minutes, j'ai administré le sulfate de quinine entre deux accès, etc. (comparaison).

Le second malade a été traité à peu près de la

même manière : comme les accès et les différents stades n'étaient pas si violents, j'ai cru devoir employer le sulfate de cinchonine après les remèdes généraux. J'ai eu la preuve que cette dernière préparation jouissait beaucoup moins de la vertu fébrifuge : j'ai administré plus longtemps et à plus haute dose, le double environ du sulfate de quinine, et la maladie a été guérie sans retour d'accès.

Les deux autres adultes étaient d'un tempérament nervoso-sanguin. J'ai combiné les médicaments antifébriles avec les antispasmodiques, et je suis parvenu à les guérir l'un après l'autre après huit accès, en administrant dans les derniers temps alternativement le sulfate de quinine et celui de cinchonine, dont je doublais la dose et que je faisais prendre dans un morceau d'hostie mouillée.

3° On a employé le sulfate de quinine pour la première personne.

J'ai tenté la seconde sur une personne âgée de vingt ans et qui avait éprouvé une suppression du flux menstruel pendant deux mois, en appliquant des sangsues autour de l'anus, la première fois, et la seconde fois à la partie interne des cuisses, proche la vulve, à l'époque de la période menstruelle. Cette demoiselle, d'un tempérament lymphatique, a éprouvé neuf accès de fièvre double tierce qui ont cédé à l'usage des tisanes de fleurs de camomille et de sommités de petite centaurée, rendues purgatives au jour d'apyrexie par l'addition du sel de Sedlitz, et j'ai terminé le traitement en administrant toutes les six heures 3 grains de

sulfate de cinchonine dans une once de sirop d'œillet.

J'ai traité la troisième demoiselle, âgée de dix-huit ans, d'un tempérament bilieux, atteinte d'une fièvre quarte, en employant les vomitifs, les boissons acidulées, telles que la limonade cuite, l'orangeade et l'eau de groseille framboisée, les laxatifs à plusieurs reprises, et j'ai terminé le traitement en prescrivant tantôt le sirop de cinchonine à la dose de 4 grains, toutes les cinq heures, délayé dans du sirop de framboise, et j'ai eu la satisfaction de guérir les divers malades sans qu'il y ait eu de rechute. J'ai remarqué que, toutes les fois que j'ai été obligé de purger après avoir employé les diverses préparations fébrifuges précitées, les malades ont éprouvé, le lendemain ou le surlendemain de la purgation, des accès plus forts que les précédents.

1821. — *Journal de physiologie* de M. Magendie, t. I, p. 91, janvier 1821.

Plusieurs médecins de Paris, et particulièrement M. Double, ont déjà fait des recherches importantes sur l'action de la cinchonine et de la quinine comme médicament. J'ai, de mon côté, fait un assez bon nombre d'observations sur le même sujet : de toutes parts les faits se réunissent pour montrer les deux nouveaux alcalis comme possédant les propriétés médicales des quinquinas.

Le sirop de cinchonine en possède 2 grains par once. (Magendie.)

M. Magendie dit : « J'en obtiens tous les jours les effets les plus satisfaisants. » Mais nous devons

ajouter que M. Magendie, dans les dernières années de son exercice à l'Hôtel-Dieu, n'employait plus que le sulfate de quinine pour combattre les fièvres intermittentes.

Observations de M. Bailly. (*Nouvelle bibliothèque médicale*, 1825, 3e année, t. IX, p. 190.)

Dans le mois de mai dernier, notre collègue, M. Pelletier, eut la complaisance de m'envoyer du sulfate de cinchonine; il m'écrivit en même temps que le quinquina calisaya devenant chaque jour plus rare et plus cher, il importait, par de nouvelles expériences, de savoir si la cinchonine jouissait de toutes les vertus fébrifuges de la quinine et au même degré. Le moment fut assez favorable, car vers cette époque un assez grand nombre de fièvres à type périodique se montrèrent dans les salles de la Pitié.

Avant de communiquer les nouvelles remarques sur l'efficacité de ce médicament, je crois indispensable de rappeler d'une manière sommaire que les praticiens, bien qu'il n'y ait pas unanimité dans les opinions, avaient, par la force seule de l'observation, classé les quinquinas ainsi qu'il suit : 1° Quinquina gris de Loxa, *Cinchona officinalis*; 2° quinquina rouge, *Cinchona magnifolia* de Ruis et Pavon ou *oblongifolia* de Mutis ; 3° quinquina jaune, ou Calisaya, *Cinchona cordifolia* de Mutis.

En effet, le *Cinchona officinalis* fournit à l'analyse beaucoup de cinchonine et peu de quinine.

On ne peut s'empêcher de faire remarquer à

cette occasion combien sont, d'après l'écorce, les théorèmes des médecins qui corrompent tout, et rien n'est plus admirable que cette alliance entre l'esprit de l'observation médicale et le génie de l'analyse chimique.

Dans l'espace de deux mois, vingt-sept malades furent mis à l'usage du sulfate de cinchonine, qu'on avait réduit en pilules de 2 grains. Ils en prenaient de 6 à 8 grains dans les intervalles des retours périodiques.

Depuis le 6 juin jusqu'au 12 juillet, seize adultes atteints de fièvre tierce subirent le traitement; la durée entière de ces seize maladies fut de cinquante-neuf jours, ce qui fait pour chacune d'elles une durée moyenne de moins de quatre jours, ou mieux de quatre-vingt-huit heures.

Il faut entendre, pour l'énoncé de ce résultat, que les accès furent supprimés dans ce court espace de temps, ce qui ne veut point dire qu'on administra plus de sel fébrifuge après la cessation du mouvement pyrétique. Personne n'ignore que, pour prévenir les retours, il faut continuer le moyen thérapeutique une ou plusieurs semaines après la guérison. De bons auteurs ont établi des règles à cet égard.

La plus longue résistance a été de deux septénaires, la moindre de vingt-quatre heures.

Sur sept des seize, on vit la fièvre céder brusquement à la première dose, quatre autres malades guéris en trois jours, un en cinq, deux en six, un en sept, et un en quatorze.

Dans un des cas où les symptômes ne résistèrent

pas à la première dose, il y eut une rechute le sixième jour, le sel ayant été trop promptement suspendu. Quatre nouvelles attaques signalèrent la récidive; mais le même moyen consolida promptement la cure.

Deux retours ont également eu lieu pour les quatre fièvres qui avaient cédé en soixante-douze heures : l'une le sixième jour, l'autre le dixième. Une première administration fut suffisante pour modérer et arrêter complétement ce mouvement fébrile.

Depuis le 17 juin jusqu'au 9 août, neuf fièvres à type quotidien se terminèrent en trente-deux jours, terme moyen quatre-vingt-cinq heures; la plus rebelle a résisté six jours, la moins tenace deux jours.

Deux des neuf cédèrent en quarante-huit heures, trois en soixante-douze, deux en quatre-vingt-seize, une en cent vingt, une en cent quarante-quatre.

Il n'y eut pas de rechute.

Les fièvres quartes sont fort rares à Paris, surtout dans la saison estivale : il ne s'en est présenté que deux, une dans le mois de juin, l'autre dans le mois de juillet. Deux jours de traitement ont suffi pour la première, il en a fallu huit pour laseconde.

Pendant ces derniers essais, on a dû s'étudier à combattre les complications, à écarter les accidents et à mettre les malades dans les conditions les plus favorables pour obtenir un succès complet; mais ceci est de principe et ne réclame aucun développement dans une académie. En attendant que de

nouveaux faits viennent se présenter et soient étudiés, il me semble qu'on peut conclure de cette collection de vingt-sept histoires particulières que le sel à base de cinchonine arrête promptement et sûrement les affections aiguës à type périodique, et qu'il n'en faut pas même de très fortes doses, 6 à 8 grains par jour ayant presque toujours été suffisants.

L'observation m'a encore enseigné, en faisant ces recherches, qu'il possède des propriétés moins irritantes et qu'il peut être d'une application générale comme aussi plus facile que les sels à base de quinine.

Bien souvent, en effet, je me suis vu forcé de renoncer à l'usage de cette dernière préparation tant elle porte d'agacement sur l'appareil digestif et l'appareil nerveux. Je soupçonne que dans ces cas assez nombreux d'ailleurs, la cinchonine aurait été plus efficace. J'aurais bien eu des occasions pour comparer depuis cette époque, mais le nouveau sel m'ayant manqué, je n'ai pas poursuivi mes recherches.

Je n'ai pas la prétention d'énoncer des idées mais bien le désir d'éveiller de nouveau l'attention des praticiens sur l'utilité de ce principe immédiat du quinquina. Les observateurs pourront apprécier dans la suite des circonstances qui indiquent plus particulièrement l'administration de ces bases alcalines. C'est un beau et utile travail à essayer. Jusque-là il semblait que dans les cas simples la cinchonine devait être préférée à la quinine.

Ce serait une objection banale et sans force,

celle par laquelle, repoussant les preuves qui résultent de cette collection de faits, on dirait que la médication s'est opérée dans une saison et sur un terrain qui ne laissent que peu de prise et de ténacité aux maladies périodiques. L'objection s'évanouirait toujours devant le succès prompt et inespéré par lequel les guérisons se sont effectuées, le premier, le deuxième ou le troisième jour du traitement.

Maintenant on peut se faire cette question : Que devenait la cinchonine dans les opérations officinales? Sans doute que les pharmaciens distingués, ceux aussi que domine l'amour de la science et le sentiment de leur devoir, rejetaient cette substance avec les résidus, ainsi qu'on le pratiquait à la pharmacie centrale. Mais ne pourrait-on pas soupçonner quelques-uns de ces droguistes, qui donnent tout au rabais, de l'avoir livrée au commerce pour la quinine? Je n'aime point à croire au mal, toutefois cependant il se pourrait que nous ayons obtenu des guérisons avec cette même cinchonine, alors que nous attribuions le mérite à la première.

Ainsi donc, si mes vœux se réalisent, si je puis répandre la conviction dont je suis pénétré, on emploiera ces deux espèces de sel, soit simultanément, soit isolément, et tous les quinquinas pouvant servir, la falsification deviendrait inutile, et le prix de leurs bases salifiables moins excessif. La différence sera surtout considérable pour les hôpitaux où il n'y a jamais de petites dépenses et où tout doit se faire avec la plus stricte économie.

OBSERVATIONS DE M. BLEYNIE. (*Nouvelle bibliothèque médicale*, 1828, 4e vol., p. 326.)

En parlant de la quinine et de la cinchonine, il dit : Mais sachant aussi que les acides la rendent soluble et lui donnent la même amertume qu'au sulfate, chaque fois que je fis prendre ce médicament j'eus soin de faire avaler immédiatement après une boisson acidulée. Cette précaution est nécessaire toutes les fois qu'on administre l'une des trois préparations de quinquina; j'ai eu bien souvent l'occasion de voir que si on les mêle avec de la gomme pour en former des pilules, ou si l'on soumet les malades à l'usage d'une boisson fortement mucilagineuse, leur effet est moins certain.

Les expériences que j'ai faites m'ont démontré que la cinchonine et la quinine ont une vertu fébrifuge aussi constante et aussi certaine que le sulfate de quinine, que cette dernière substance est moins commode et plus désagréable à prendre que les autres, parce qu'elle a une excessive amertume et que l'eau de cristallisation qu'elle contient lui donne le double de volume des autres, qu'elle s'altère plus facilement d'ailleurs, et qu'on peut plus facilement la sophistiquer. J'ajoute à cela qu'il était d'autant plus important de s'assurer que la cinchonine jouit de propriétés aussi fébrifuges que le sulfate de quinine, qu'étant d'un prix infiniment moindre que cette dernière substance, tous les malheureux pourraient en faire usage. De

plus, introduite dans la médecine vétérinaire, elle devait aussi y rendre les plus grands services.

On sait que la quinine et le sulfate de quinine sont extraits des quinquinas rouge, jaune ou citron, que les espèces sont d'un prix trois ou quatre fois plus élevé que les quinquinas gris de Loxa et Carthagène dont on tire la cinchonine.

Les années 1826, 1827 et 1828 ayant été fécondes en fièvres intermittentes, j'ai eu occasion d'en voir beaucoup, et je pourrais rappeler un plus grand nombre d'observations qui ne seraient pas, je pense, plus concluantes que celles que je vais rapporter.

La première observation a été tentée sur un malade avec du sulfate de quinine.

Deuxième observation. — François Lamy, âgé de vingt-cinq ans, maçon, fut pris, le 20 avril 1827, en sortant de travailler, et après avoir eu chaud et froid, d'une fièvre qui dura plusieurs jours de suite; elle était accompagnée de douleurs de tête, d'insomnie, de lassitude, de douleurs convulsives dans les membres, la bouche était fade, la salive visqueuse et la langue couverte d'un enduit blanchâtre. Je profitai d'un moment d'apyrexie pour faire prendre au malade 2 grains d'émétique. La fièvre prit alors le type double-tierce, 6 gros de sulfate de magnésie, donnés le surlendemain de l'émétique, produisirent d'abondantes évacuations alvines. Après le huitième accès je fis prendre 12 grains de cinchonine en deux paquets, et pour boisson, de la limonade.

L'accès suivant revint, mais beaucoup moins fort que les précédents, et une même dose fit

disparaître entièrement la fièvre. Le malade ayant repris son travail et s'étant exposé aux intempéries de la saison, la fièvre revint un mois après, et sous le type d'intermittente tierce. 10 grains de cinchonine suffirent pour l'en débarrasser.

Troisième observation. — Une petite fille était prise depuis un mois d'une fièvre intermittente dont les accès revenaient régulièrement à sept heures du matin par un frisson qui durait deux heures et par une chaleur et une sueur qui duraient le reste de la journée; cette petite malade avait la peau molle et décolorée, le ventre tuméfié, du dégoût même pour les boissons hors le temps de la chaleur de la fièvre. Appartenant à la classe indigente, les parents n'avaient appelé personne; je lui fis prendre, le 17 mai, veille de son accès, 5 grains de cinchonine en deux doses, la fièvre revint sans frisson, et elle fut très courte. La même dose suffit pour faire disparaître entièrement la fièvre.

Une quinzaine de jours après il survint des malaises, des lassitudes, l'appétit se perdit, la peau de la figure se décolora de nouveau, la fièvre revint, la petite malade avait eu trois accès lorsque je lui fis prendre une nouvelle dose de cinchonine qui suffit seule pour la couper. Cependant, afin de prévenir de nouveaux accès, je lui en fis prendre 2 grains par jour, pendant une semaine, et la fièvre n'est plus revenue.

Quatrième observation. — Les deux fils du nommé Daguet, habitant aux carrières de Charenton, l'un âgé de onze ans et l'autre de douze ans,

travaillant à la fabrication de porcelaine, avaient une fièvre intermittente tierce, depuis environ deux mois; cette fièvre les empêchait d'aller à leur travail, mais ne les empêchait pas de manger avec appétit les jours qu'elle ne venait pas. Ils avaient la peau colorée et le ventre tuméfié ; les parents ayant beaucoup d'enfants et peu de ressources n'avaient appelé personne. La fièvre venait assez régulièrement vers le milieu du jour. Je leur fis prendre à chacun, le jour même de la fièvre, à cinq heures du matin, le 18 juin, 8 grains de sulfate de cinchonine, et cette dose suffit pour les guérir. En peu de jours ils furent assez bien rétablis pour reprendre leur travail.

Cinquième observation. — Le petit village de Gravelle, situé entre Saint-Maur et Charenton, est abrité des vents du nord et du nord-est par un coteau fort élevé, et est baigné par un des bras de la Marne, en sorte que ses habitants sont fréquemment exposés à des fièvres d'accès. Le nommé Frédéric, qui a un atelier d'amidon dans cet endroit, fut pris, ainsi que sa femme et ses enfants, dans le mois de juin 1827, d'une fièvre intermittente dont les accès étaient très violents. Cependant les quatre malades conservèrent de l'appétit les jours d'apyrexie. Après le quatrième accès je fis prendre au mari et à la femme, chacun 16 grains de sulfate de cinchonine en deux fois et par dessus chaque dose un demi-verre d'eau sucrée, dans laquelle on avait mis quelques gouttes de vinaigre; 6 grains donnés à chacun des enfants, dont l'un avait six ans et l'autre cinq, suffirent pour faire

cesser la fièvre. Les quatre individus furent de nouveau atteints plusieurs fois dans le courant de l'année, et chaque fois qu'ils prirent de la cinchonine, surtout avec un acide quelconque, elle disparut.

Sixième observation. — Viel, âgé de vingt et un ans, habitait le village de Créteil, avait déjà eu cinq accès de fièvre intermittente tierce lorsque je le vis. (Application de 40 sangsues, après le sixième accès, limonade et 6 grains de sulfate de cinchonine le matin du jour de la fièvre.) Le huitième accès fut très léger et 4 grains de cinchonine donnés chaque jour pendant une demi-semaine guérirent complétement la fièvre.

Septième observation. — On a donné du sulfate de quinine.

Un enfant âgé de vingt-deux mois, chez lequel la première dentition était déjà terminée, éprouva, dans le mois de juillet 1827, des accès de fièvre intermittente tierce, accompagnée d'une toux violente et d'un vomissement de matières muqueuses. Je lui fis prendre 6 grains d'ipécacuanha pendant une apyrexie et, le surlendemain, de la quinine qu'on mêla à du miel.

Huitième observation. — La femme Potier, nourrice, demeurant à Créteil, était atteinte d'une fièvre quarte depuis environ cinq mois, elle avait, dans cet espace de temps, fait usage de plusieurs moyens qui lui avaient été conseillés par les voisines : une très forte décoction de quinquina en avait suspendu les accès pendant plusieurs jours. Cette femme était pâle, décolorée, l'enfant qu'elle

allaitait était maigre et avait le ventre tuméfié. J'administrais 6 grains de cinchonine tous les matins, et huit jours après elle n'avait plus de fièvre. Elle revint au bout de quinze jours, je prescrivis la même médication et la fièvre disparut de nouveau pour revenir un mois après, mais sous le type tierce, 12 grains de cinchonine suffirent pour la faire disparaître entièrement.

Neuvième observation. — Mademoiselle Pauline L... âgée de dix-huit ans, habitant avec ses parents une campagne située sur les bords de la Marne, éprouva le 17 mai 1828, sans aucun signe précurseur, un violent accès de fièvre qui dura trente-six heures, le surlendemain elle fut prise par un second accès, semblable au premier, mais qui ne dura que douze heures. Cette fièvre revint à des heures fixes affectant le type tierce, pendant l'apyrexie la malade mangeait comme d'habitude et n'éprouvait pas le moindre malaise. 10 grains de sulfate de quinine coupèrent la fièvre. La malade s'étant exposée sans aucune précaution à l'humidité, la fièvre revint au bout de huit jours ; après plusieurs accès, une dose de sulfate de cinchonine semblable à celle de quinine qu'elle avait prise précédemment, suspendit également la fièvre. Une quinzaine de jours après, vers le 15 juin, à la suite d'un bain domestique, elle éprouva un frisson qui parcourut successivement toutes les parties du corps et la fièvre revint sous la forme de fièvre intermittente quotidienne. Après plusieurs accès, la figure de la malade se décolora, le ventre devint gros sans être douloureux, l'appétit, qui s'était toujours conservé, se

perdit. La cinchonine fut administrée de nouveau, elle coupa la fièvre. Comme on n'avait pas eu la précaution de bien envelopper le médicament, il s'en répandit dans la bouche, elle éprouva dès lors un tel dégoût qu'elle ne voulut plus en prendre. Cependant la fièvre revint pour la quatrième fois vers la fin de juillet : sachant que le quinine possède ausi bien que le sulfate de quinine et la cinchonine, la vertu fébrifuge, et que dépouillée de tout acide, elle n'est nullement amère, je lui en fis prendre 12 grains sous un nom supposé, et pour la rendre soluble et lui donner plus d'activité, j'eus le soin de faire boire à la malade un demi-verre de limonade par-dessus chaque dose, je pris la précaution de faire avaler pendant une semaine 4 grains de quinine chaque jour. Cette fois la fièvre disparut pour ne plus revenir et la jeune malade se porte très bien.

Dixième observation. — Je fus appelé le 6 septembre 1828, pour donner des soins à une jeune fille de dix-sept ans, malade depuis le mois dernier, elle éprouvait de la gêne dans la respiration, une toux fréquente, profonde et caverneuse, une expectoration abondante de crachats muqueux mêlés de matières purulentes, du malaise, du dégoût, une douleur fixe vers le milieu de l'épaule gauche, une fièvre qui revenait régulièrement tous les deux jours et dont les accès ressemblaient à ceux des fièvres intermittentes essentielles. En parcourant la poitrine, je trouvai tout le côté gauche mat, et par l'oscillation on entendait vers le milieu de l'omoplate un râle muqueux et un

gargouillement. Je pensais que cette jeune personne avait eu une pneumonie du côté gauche qui s'était terminée par une suppuration et qu'il en était resté une caverne. La maladie était évidemment pectoriloque, des boissons et un régime adoucissant furent prescrits, des vésicatoires qu'on fit abondamment suppurer furent appliqués sur la poitrine et malgré cette médication la maladie marcha et les accès de fièvre continuèrent toujours; ils fatiguaient beaucoup la malade, qui demandait avec instance qu'on la débarrassât. Je ne trouvais aucun inconvénient à lui faire prendre de la cinchonine; elle en prit 12 grains qui coupèrent la fièvre, dix jours après elle revint, et la même dose de cinchonine la coupa de nouveau. Mais elle eut lieu dans la suite tous les huit ou dix jours, à la vérité, mais je l'en débarrassais en donnant à la malade tantôt de la quinine ou de la cinchonine, ou du sulfate de quinine; les trois préparations de quinquina agirent de la même manière, et j'en obtins toujours les mêmes résultats.

Cette médication n'empêcha pas la maladie de poitrine de marcher, mais elle diminua au moins les souffrances de la malade en la débarrassant des accès qui la faisaient horriblement souffrir. Je rapporte ce fait pour démontrer que le mode d'action des trois substances qu'on retire du quinquina est à peu près le même, et qu'on peut indistinctement s'en servir et avec avantage dans d'autres circonstances que celles où l'on s'en sert pour combattre les fièvres intermittentes dites essentielles. Je pourrais même citer des cas où nous les avons em-

ployées, à Charenton, chez les aliénés atteints de manies intermittentes dont les accès venaient régulièrement tous les jours, ou de deux jours l'un.

Onzième observation. — Communiquée par M. Girault, élève interne à la maison royale d'Alfort. « Le 17 mai 1827, j'eus mal à la tête toute la matinée, le frisson me prit à trois heures, dura jusqu'à quatre, alors la fièvre s'est développée, je sentais une vive chaleur à l'estomac, j'avais des envies de vomir, j'éprouvais un malaise de tout le corps, des faiblesses nouvelles et des douleurs de toutes les articulations. La fièvre me dura jusqu'à neuf heures et je mouillais une chemise dans mon accès. Le 18 je n'ai éprouvé qu'un léger mal de tête, j'essayais en vain de manger. Le 19, le frisson me prit à neuf heures du matin, dura jusqu'à dix heures et demie, et lorsqu'il fut pour me quitter, je sentis une excessive chaleur à l'estomac, et bientôt je fus obligé de vomir. La chaleur s'étendit tout de suite par tout le corps, néanmoins l'estomac était toujours douloureux ainsi que la partie antérieure de la tête, et j'éprouvais dans toutes les parties du corps une faiblesse et des douleurs semblables à celles que j'avais éprouvées le 17. La douleur n'était pas très abondante et la fièvre me quitta à neuf heures du soir. Le 20, je ne sentais aucune douleur de l'estomac, le soir je mangeais un peu de salade. Le 21, je pris du lait le matin à sept heures, et à neuf heures j'eus le frisson qui me dura jusqu'à dix heures et demie, alors je fus obligé de rendre mon lait et de vomir plusieurs fois, l'accès me dura aussi longtemps

que les autres et je ressentis les mêmes douleurs.

» Le 22, je me portais bien.

» Le 23, même accès que les autres.

» Le 24, je ne sentais aucune douleur, le soir je pris en deux doses, 12 grains de cinchonine, une à sept heures et l'autre à dix heures.

» Le lendemain, 25, qui était jour de la fièvre, elle n'eut pas lieu, et à dater de cette époque elle ne revint pas. »

Depuis que j'ai recueilli différents faits, j'eus occasion de constater l'heureuse efficacité de la quinine et de la cinchonine dans plusieurs cas où le sulfate de quinine même avait échoué.

Observations de M. Bérandi, 1829 (*Bulletin des sciences médicales*, de M. le baron de Férussac, t. XXIV, p. 208 et 209, février 1831.)

Le sulfate de cinchonine (20 grains), occasionne des nausées, des étourdissements, la rougeur de la langue, des douleurs abdominales, le ptyalisme, la somnolence, la fréquence du pouls, etc.

La cinchonine (20 grains), occasionne une sensation de froid à l'épigastre, le ptyalisme, des nausées, les éblouissements, la rougeur livide, la pesanteur de tête.

Le tartrate de cinchonine (15 grains), cause de la pesanteur épigastrique, la céphalalgie frontale, la rougeur de la face, la somnolence, le ptyalisme, la fréquence du pouls.

L'acétate de cinchonine agit comme l'acétate de quinine, sauf une forte céphalalgie, c'est-à-dire

(15 grains), cause du ptyalisme, des nausées, une ardeur générale, l'augmentation du pouls, le tintement d'oreille, la céphalalgie, la rougeur de la langue.

L'hydrochlorate de cinchonine, cause un froid subit, qui se change en chaleur d'abord à l'épigastre puis à tout le corps, bourdonnement d'oreilles, suffusion de la face, éblouissement, pupille rétrécie, langue rouge sur les bords, respiration pénible, fréquence du pouls, tendance au sommeil, douleurs abdominales, soif intense, sensibilité au moindre bruit.

Nitrate de cinchonine, à la dose de 10 grains, cause la constriction de la gorge, un sentiment d'ardeur de la bouche à l'estomac, la langue devient rouge sur les bords et pointillée au centre, le front est baigné de sueur, la conjonctive injectée, la pupille rétrécie, survient le vomissement au bout de trois quarts d'heure, le pouls a diminué de dix pulsations, les boissons appropriées calment les symptômes, qui disparaissent après quelques heures, à l'exception d'une diarrhée qui dure quatre jours.

L'auteur conclut de ces expériences, que les préparations de quinquina augmentent toutes les forces de l'économie et possèdent par conséquent une action essentiellement excitante.

OBSERVATION DE GIACOMINI (*Traité de matière médicale et de thérapeutique*, p. 365.)

La cinchonine pure, ou mieux encore le sulfate de cinchonine, possède d'après les essais que plu-

sieurs praticiens ont faits, des propriétés analogues à celles du sulfate de quinine, aussi peut-il être donné de la même manière que le sulfate de quinine.

OBSERVATIONS DE M. GIRAULT.

Joseph Duchesne, âgé de soixante-douze ans, malade depuis un an, est d'une maigreur extrême, ne se lève que deux heures par jour, et seulement pendant celles où il n'a pas la fièvre.

Appelé le 1er février 1853 à six heures du soir, à la fin d'un accès dans lequel il avait eu du tremblement, de la chaleur, je le trouvai baigné de sueur, presque assis sur son lit, la respiration difficile, le pouls bat cent pulsations par minute, se laisse difficilement déprimer, le cœur donne un son mat dans une plus grande étendue que dans l'état ordinaire, l'auscultation fait entendre des sons anormaux, la rate remplit le flanc gauche, la soif est grande, la langue est rude et sèche.

T. Infusion de digitale, pour boisson un peu de bon vin, de la viande noire, un gramme de sulfate de cinchonine en quatre paquets, à prendre un tous les matins.

Le 5, le malade est mieux. Je fis continuer la prescription, sous l'influence de ces moyens : la fièvre disparut, et le quinzième jour le malade put sortir de chez lui. La santé s'est soutenue jusqu'au commencement d'octobre : alors le malade a repris le lit pour ne plus se relever ; mais la fièvre intermittente avait disparu pendant sept à huit mois.

Mathurin Demay, âgé de cinquante-trois ans, d'un tempérament nerveux, d'une maigreur extrême, colon à la Planchette, commune du Blanc.

Il vint me consulter le 20 février, me dit que, tous les trois jours, il avait des frissons au bas du dos, qui se changeaient en tremblements durant de deux à trois heures ; après ce temps la chaleur le prend et continue jusqu'au soleil couchant; il ne sue pas. Au commencement de la fièvre il est forcé d'aller à la garderobe, et à plusieurs reprises ; elles sont naturelles. L'appétit est bon, la soif peu considérable ; la rate est très grosse. Les autres organes ne présentent rien de remarquable.

T. Tisane amère, boire du bon vin, manger de la viande noire ; un gramme de sulfate de cinchonine à prendre en trois fois le matin à jeun.

Il ne divise son sel qu'en deux paquets. Il en prend un, et une demi-heure après il a une syncope qui dure une heure. On est obligé de le mettre au lit ; il prend l'autre moitié deux jours après. La syncope ne revient pas, il a seulement deux faiblesses. La fièvre cesse pour revenir le mois suivant. Je lui laisse 150 centigrammes de sulfate de cinchonine à prendre en cinq fois, ce qu'il fit, et la fièvre n'est plus revenue. (5 mai.)

Théodore Regnier, âgé de onze ans, de constitution lymphatique, malade depuis vingt jours. Tous les jours, à onze heures du matin, il est pris de frissons suivis de chaleur et de sueur ; la rate est grosse et douloureuse, il a de la diarrhée depuis le commencement de l'affection. Les autres fonctions sont dans l'état normal, la peau est pâle et d'un

jaune terreux. Chaque fois que la fièvre revient, il a une toux convulsive. Les poumons n'offrent rien qui indique ce phénomène.

Je prescrivis 60 centigrammes de sulfate de cinchonine à prendre en trois jours ; la fièvre fut arrêtée jusqu'au neuvième jour où elle revint. Je prescrivis de nouveau un gramme de sulfate de cinchonine à prendre en cinq fois : la fièvre disparut et ne reparut plus.

Catherine, âgée de soixante-huit ans, d'un tempérament nerveux, domestique chez M. Maréchal, rentier au Blanc, le 20 mars 1853, à dix heures du matin, fut prise de frissons au bas du dos qui s'étendirent par tout le corps durant deux heures et demie, se terminant par de la chaleur et de la sueur. C'est à ce stade que je la vis : elle se plaignait de fortes douleurs de tête, de coliques ; la rate remplit tout le flanc gauche, la langue est blanche et humide, le pouls bat 105 par minute ; la figure rouge, les yeux injectés ; tous les autres organes semblent être dans l'état normal.

T. Boisson adoucissante, la diète ; le 21 la malade est sans fièvre : même boisson, deux potages. Le 22, la fièvre est revenue plus forte que le 20 : boisson amère, 1 gramme de sulfate de cinchonine en trois paquets, à prendre un tous les soirs. Le 24, il ne survint que le symptôme chaleur, qui ne força pas la malade à se coucher. Je donnais 60 centigrammes de sulfate de cinchonine à prendre en deux fois, et la guérison fut complète.

Sylvain Mitivié, âgé de trente-deux ans, d'un tempérament bilieux-sanguin, d'une bonne con-

stitution, meunier à Chavigny, commune de Concremier, vint me consulter le 27 mai 1853. Il éprouvait depuis dix jours, à un jour d'intervalle et à dix heures du matin, des douleurs de tête dans le flanc gauche, un sentiment de fatigue dans les membres, des frissons qui commençaient par les pieds, devenaient généraux et duraient jusqu'à midi. Il survenait de la chaleur pendant trois à quatre heures, sans sueur; à cela se joignaient la soif, des efforts de vomissement sans qu'il en vienne à l'exécution, perte d'appétit. La rate est gonflée, elle donne 26 centimètres de matité de haut en bas. Je lui ordonnai des tisanes amères, un purgatif et 1 gramme de sulfate de cinchonine, à prendre en trois fois le soir, à commencer le jour même. Huit jours après, il revint me voir, me dit qu'il avait eu un accès qui avait peu duré, et que depuis il était guéri.

Marguerite Philipeau, âgée de trente-quatre ans, tempérament lymphatique, mendie pour subvenir à ses besoins, mal vêtue, habitant un logement bas et humide, allaitant un enfant. Depuis deux mois, tous les trois jours, elle est prise de frissons, de chaleur et de sueur : chaque accès dure de douze à quinze heures.

T. Tisane amère; la nourriture est difficile à changer, à cause de son état de pauvreté; sulfate de cinchonine, 170 centigrammes en cinq paquets à prendre un tous les matins. La fièvre disparaît; malgré cela, je fis continuer le sulfate de cinchonine pendant cinq autres jours. J'ai revu la malade depuis, qui m'a dit que la fièvre n'était pas revenue.

Madame Maillet, âgée de trente-sept ans, d'un tempérament éminemment nerveux, femme du juge de paix du Blanc, maintenant à Paris, me fit appeler le 15 mars 1853. Elle me dit être allée passer quelques jours à la campagne, qu'elle y avait eu des frissons, de la chaleur et de la sueur, commençant, comme celui que je voyais, par des vomissements de bile, de fortes douleurs de tête, des coliques, les yeux étincelants, la figure rouge, la langue large, plate et humide, le pouls fréquent, la chaleur de la peau grande. Je conseillai des boissons froides adoucissantes, la diète, des cataplasmes sinapisés aux pieds. Le 16, dans la matinée, elle est sans fièvre et semble jouir de sa santé ordinaire.

T. Boissons amères, trois potages, 1 gramme de sulfate de cinchonine à prendre en trois jours, le matin. Elle ne divise le sel qu'en deux, en prit un, et une demi-heure après elle eut une syncope qui dura une heure. On me fit appeler; mais elle avait repris ses sens lors de mon arrivée. Je fis diviser en deux paquets ce qui restait de sulfate de cinchonine pour les prendre les deux jours suivants. Le 20, la fièvre était revenue; mais, sans forcer la malade à se coucher; j'ordonnai 1 gramme de sulfate de cinchonine à prendre en quatre jours : elle le fit, et la fièvre n'est pas revenue.

Madame Dalançon, âgée de trente-huit ans, tempérament nerveux, maîtresse d'hôtel à Ciron, a la fièvre tous les deux jours depuis six mois, après avoir épuisé toute la médication de la fièvre intermittente sans avoir obtenu de guérison. Elle

est maigre, malgré la bonne nourriture qu'elle peut se procurer; sa peau est pâle, jaunâtre; la langue molle, pâle, humide, l'appétit presque nul, la soif peu considérable pendant l'apyrexie. Le pouls ne donne que cinquante pulsations par minute, la rate remplit tout l'abdomen. Tous les autres organes semblent faire leurs fonctions. J'ordonne des tisanes amères, deux purgatifs à dix jours d'intervalle, un vomitif, du bon vin, une nourriture succulente. Je lui donne 2 grammes de sulfate de cinchonine à prendre en six jours, et qu'elle a continué pendant vingt. Sous l'influence de ce traitement, la malade va un peu mieux; mais elle ne guérit pas. J'ai su depuis que son état ne s'était amélioré que très faiblement, et que sa maladie, après avoir continué tout le printemps, s'était en allée, comme elle le dit, toute seule.

Mademoiselle Virginie Dalançon, âgée de neuf ans, tempérament lymphatique, a la fièvre tous les jours depuis quatre mois, avec les stades ordinaires de froid, de chaud et de sueur; la rate est grosse et douloureuse, même sans la toucher. On l'a traitée longtemps sans résultat. Je lui donne 1 gramme de sulfate de cinchonine en cinq paquets à prendre un tous les soirs, des boissons amères qui sont un bon adjuvant dans ces localités. La malade guérit, et, un mois après la consultation, j'appris que la fièvre n'était pas revenue.

Mademoiselle Léonie Gilet, âgée de onze ans, était allée passer quelques jours à Rosnay chez son grand-père, dans ce pays où les gouvernements n'ont pas encore détruit l'hydre qui fait que, dans

cette commune comme dans celle de Saint-Michel, la vie humaine n'est que de vingt-trois à vingt-quatre ans, et n'est habitée que par des émigrants.

Appelé le 12 novembre, sa mère, qui est sage-femme, me dit que, depuis deux mois, elle avait pris à plusieurs reprises du sulfate de quinine qui avait arrêté la fièvre les premières fois, mais que la dernière ne l'avait pas modifiée. Son médecin lui avait ordonné du fer pour faire passer l'état chlorotique dans lequel elle était. Elle avait le teint des fiévreux, c'est-à-dire pâle, les lèvres et les pommettes un peu colorées pendant la chaleur des accès, la langue pâle, blanchâtre, d'une grande mollesse; depuis quelque temps elle a un peu de diarrhée. Lorsque le tremblement la prend, elle a des vomissements considérables qui se calment lorsque la chaleur commence et cesse et que la sueur est arrivée pour ne plus revenir qu'à l'accès suivant, la rate descend jusque vers les fosses iliaques. Je prescrivis des boissons toniques et amères, une bonne nourriture, des viandes noires, du vin; pour le lendemain matin 20 centigrammes de sulfate de cinchonine, ce qui fut continué pendant cinq jours. La fièvre revint malgré cela le jour de la dernière dose, le sixième elle ne revint pas, et la malade alla de mieux en mieux jusqu'au 12 décembre, où je la vis pour la dernière fois. Son embonpoint revenait avec les couleurs qu'elle avait avant les fièvres, qui ont continué pendant deux mois et demi.

M. Alfred Canuet était venu passer les vacances chez son père, qui est avoué au Blanc. Pendant ce

temps, il alla à sa campagne, où il se livra à la chasse dans les marais des bords de la Brenne. La fièvre tierce le prit et dura une partie des vacances : il prit du sulfate de quinine qui arrêta la fièvre pendant quinze jours. On lui donna alors du quinquina, 60 grammes incorporés avec 4 grammes de carbonate de potasse et du sirop d'absinthe quantité suffisante pour faire un opiat, ce qui réussit assez bien ordinairement : la fièvre fut arrêtée, et il partit pour reprendre ses études au collége de Poitiers. Aussitôt arrivé, la fièvre le reprit; il revint au Blanc pour se faire soigner : on lui ordonna du vin, une bonne nourriture, l'opiat déjà indiqué. La fièvre disparut jusqu'au dixième jour. Je le vis le 23 novembre : il me présenta les trois stades de la fièvre intermittente, et il me dit qu'elle le prenait tous les jours. Je lui donnai 150 centigrammes de sulfate de cinchonine en six paquets, à prendre un tous les jours : la fièvre fut arrêtée dès le troisième jour; le douzième il eut un peu de fièvre qui fit craindre son retour; mais ce n'était qu'une indigestion. Il repartit le 8 octobre pour Poitiers, et la fièvre n'est plus revenue.

D'après ces observations, faites sur des personnes de différents âges, de différents tempéraments, de différents sexes, j'ai acquis la conviction que le sulfate de cinchonine peut remplacer le sulfate de quinine dans la généralité des cas de la fièvre intermittente; mais les deux syncopes de Demay et de madame Maillet me feraient craindre de le donner à haute dose dans la fièvre pernicieuse et

les cas où il faut le prodiguer. Il faudrait donc l'essayer avant de se prononcer.

Fièvre quarte. — Eugène Couillaud, âgé de quatre ans et demi, blond, petit pour son âge, le teint pâle, les yeux ternes, le ventre gros ; la rate descend jusque sur la hanche, la langue est couverte d'un enduit épais et jaune, le pouls bat cent dix pulsations, la peau est brûlante (il est dans la période de la chaleur), le stade de froid n'a pas lieu. Né au village de la Monée, près Saint-Benoist-du-Saule, a eu les fièvres tous les deux jours pendant six mois, lorsqu'il demeurait au lieu de sa naissance. Depuis un an qu'il habite Paris, rue Saint-Paul, n° 5, elle n'a cessé de le prendre tous les trois jours ; il n'a subi qu'un traitement palliatif, excepté il y a un mois on lui donna un purgatif et du sulfate de quinine, qui n'a pas arrêté la fièvre. Trois jours après elle prit le type continu et redoubla tous les trois jours.

T. Tisane amère, 1 gramme de sulfate de cinchonine en cinq paquets, à prendre un tous les jours : la fièvre est arrêtée, le sulfate de cinchonine est continué, la maladie n'a pas reparu. En huit jours tous les accidents sont passés, le sulfate de cinchonine est continué pendant dix jours, la fièvre n'a pas reparu.

Fièvre quotidienne. — M. Payot, âgé de quarante-cinq ans, d'un tempérament sanguin, menuisier, est pris tous les matins à huit heures, depuis un mois, de douleurs frontales à le rendre fou. Il est pris de chaleur au moment où la douleur survient, qui ne cesse qu'avec elle ; le

pouls bat 115 par minute pendant l'apyrexie, la rate un peu volumineuse, la langue est couverte d'un enduit jaunâtre. Il a été saigné deux fois, a eu une application de quinze sangsues, deux purgatifs; sous l'influence de cette médication, il n'a eu qu'un faible amendement. On lui a administré du sulfate de quinine; mais il ne peut pas dire la quantité.

T. Je lui donne 2 grammes de sulfate de cinchonine divisés en six paquets, et, après trois jours, tous les accidents avaient disparu et ne sont pas revenus.

Fièvre quotidienne. — Mademoiselle Émilia Maillard, constitution nerveuse, est tous les soirs, depuis huit jours, prise de fortes douleurs de tête qui se terminent le matin par de la moiteur. La journée se passe bien, toutes les fonctions s'exécutent normalement; mais, aussitôt qu'elle a dîné, la tête devient douloureuse, elle ne peut plus marcher, et elle est obligée de prendre du repos.

T. 1 gramme de sulfate de cinchonine en trois paquets, à prendre un tous les matins, suffit pour guérir la malade.

Fièvre quarte. — Madame Élisa Touchard, femme Bourgeois, âgée de quarante-deux ans, d'un tempérament nerveux, était depuis quatre mois prise, à dix heures du matin, de frissons qui duraient une heure et demie, de chaleur et de sueur peu abondante. Elle avait pris à plusieurs reprises du sulfate de quinine qui n'avait arrêté la fièvre que pour quelques jours.

Elle vint du département de Seine-et-Oise le

20 octobre pour me consulter : la fièvre la prend tous les trois jours avec les trois stades ; elle est d'une maigreur extrême, la rate descend jusque dans la fosse iliaque, de la diarrhée presque continuelle, une faiblesse considérable. J'ordonnai une nourriture succulente, des boissons amères et 3 grammes de sulfate de cinchonine en neuf pilules, à prendre une tous les soirs. Le deuxième accès se fit peu sentir, et le troisième ne revint pas.

La malade reprit de l'embonpoint, de la fraîcheur, et lorsque je la revis le 25 novembre, je ne la reconnus pas. Elle me dit que depuis cinq jours, la fièvre était revenue deux fois à un jour d'intervalle ; elle attribuait ce retour à la pluie qu'elle avait reçue pendant deux heures et qu'elle avait été obligée de conserver ses effets pendant plusieurs autres. Je lui donnai 2 grammes de sulfate de cinchonine en six pilules à prendre une tous les soirs. La malade, qui est revenue deux mois après, me dit qu'elle avait été parfaitement guérie.

Madame Hisnard, âgée de quarante-six ans, d'un tempérament nerveux, d'une mauvaise constitution, fut prise, il y a vingt-trois ans, d'une douleur au côté gauche, développée à la suite d'une couche laborieuse. Cette douleur a duré trois ans, dont deux avec des élancements. Au commencement de cette douleur, elle fut atteinte de fièvre intermittente tierce qui a été traitée et guérie dans le département du Nord. Après cette fièvre et ces douleurs, elle conserva une pesanteur dans

l'abdomen, ces douleurs avaient disparu à mesure que l'augmentation de la rate s'opérait. Il y a quelques mois elle fut prise de petites fièvres, comme elle le dit, qui revenaient tous les deux jours avec frissons et chaleur sans sueur, puis des douleurs considérables dans tout le ventre, dans la cuisse gauche ; elle ne pouvait plus marcher malgré la plus grande précaution, elle s'appliqua une ceinture hypogastrique sans amélioration, et fut obligée de garder le lit.

M. Piorry l'a traitée sans amélioration, soit qu'elle ne l'ait pas été assez longtemps, soit que les soins indiqués n'aient pas été suivis.

Le 29 novembre je vis la malade pour la première fois : la rate remplit tout le ventre et est douloureuse à ne pouvoir pas être touchée sans attirer les cris de la malade. La langue et la bouche sont sèches, la malade est altérée, n'a pas d'appétit et tous les soirs elle éprouve des frissons, de la chaleur, les selles sont difficiles et rares.

T. Un vésicatoire sur le ventre, une boisson à la volonté de la malade et 40 centigrammes de sulfate de cinchonine à prendre le soir en se couchant deux heures après un potage.

Le 31, elle me remit quatre bouteilles contenant des urines, les deux premières ont un dépôt considérable, les deux autres un peu de mucus en suspension. Traitée par le réactif iode ioduré de M. le professeur Bouchardat, elles donnent un précipité d'iodure ioduré de cinchonine très abondant. Ces urines étaient celles rendues douze

heures après l'injection du médicament, la malade n'ayant pas uriné dans l'intervalle.

Examen : La malade me dit avoir beaucoup moins souffert des douleurs qu'elle avait à la rate, mais que le remède l'avait bien tourmentée. Elle avait eu des douleurs de tête toute la nuit, des battements de cœur, des étouffements. La fièvre qui venait par de petits frissons ne vint plus.

T. 40 centigrammes de sulfate de cinchonine à prendre soir et matin, une nourriture substantielle.

Le 6 décembre elle est gaie, me reçoit en riant et me dit : ma rate est diminuée, mais votre remède a manqué m'étouffer ; j'ai eu des spasmes, des battements de cœur, des tiraillements d'estomac, de l'abattement, des douleurs de tête, une grande sécheresse de la bouche, et tout cela, pendant trois heures le matin, le soir je n'éprouve pas d'aussi grands désordres parce que je m'endors plus promptement. Les urines sont diminuées et rendues à des intervalles très longs. Elle me remet quatre bouteilles contenant l'urine du soir et du matin de deux jours, rendues douze heures après l'ingestion et avant de prendre une nouvelle dose de sulfate de cinchonine. Cette urine contient beaucoup de cinchonine, ce qui est constaté par le réactif de M. le professeur Bouchardat. La malade reste trois jours sans prendre le sulfate de cinchonine.

Le 9 décembre, je lui ordonne 50 centigrammes soir et matin après un léger repas.

Le soir elle éprouve les effets qu'elle avait ressentis les jours où elle avait pris le médicament,

mais le 10 au matin, une demi-heure après l'ingestion, elle éprouve des effets bien plus grands, la tête devint très douloureuse, la bouche et les fosses nasales se sèchent, pas d'étourdissement, pas de surdité, rien du côté de la vue; elle éprouve des étouffements, des battements de cœur; les urines sont arrêtées, elle ne les rend que deux fois dans la journée et en très petite quantité, elles contiennent une très grande quantité de cinchonine. La tête reste douloureuse toute la journée, le soir elle en prend 35 centigrammes, ce qu'elle continue quatre fois par jour jusqu'au quatorze.

Ce jour elle dit s'être promenée dans son appartement sans avoir éprouvé de douleurs, le ventre est moelleux, la peau du ventre n'est plus tendue, la rate est diminuée, on peut facilement le reconnaître.

T. Elle continue le sulfate de cinchonine à 1 gramme par jour, mais à prendre en quatre fois.

Le 24, le mieux continue, elle n'a pas éprouvé les angoisses qu'elle accusait, depuis qu'elle prend ce médicament à doses fractionnées. Elle continue la même médication jusqu'au mois de février, époque où elle reprend ses occupations quoique conservant la rate grosse.

Fièvre tierce. — Charles Bourgeois, âgé de dix ans, des Lays-des-Essarts, fut pris vers les premiers jours de juin dernier de fièvre tierce qui parut avoir pour cause plusieurs mares qui entourent la maison de ses parents. La fièvre était devenue quotidienne lorsque je le vis, le 26 du même

mois. La région de la rate présente du gonflement, la langue couverte d'un enduit blanc jaunâtre, des envies de vomir chaque fois que le frisson se manifeste, la fièvre vient à trois heures du soir, le frisson dure deux heures et demie, la chaleur deux heures et la sueur continue toute la nuit.

Le 27 juin, sulfate de cinchonine 25 centigr. à prendre pendant huit jours tous les matins, dès le troisième, la fièvre a beaucoup diminué dans la durée et dans l'intensité, le sixième elle a disparu en totalité. Le malade dit ne plus rien ressentir que la faiblesse. Le dixième jour le malade retourne à l'école qu'il avait été obligé d'abandonner. On voit que malgré les envies de vomir et l'enduit qui couvrait la langue, nous avons aussitôt administré l'antifébrile, et que le malade a guéri tout aussi vite que si l'on se fût occupé de ces symptômes.

Observations de M. Pepper (*Annuaire de M. Bouchardat*, 1854).

Les expériences qui viennent d'être faites par M. Pepper à l'hôpital de Pensylvanie, sont éminemment favorables au sulfate de cinchonine. Quinze malades qui avaient contracté des fièvres intermittentes pour la plupart dans les pays chauds, chez lesquels la maladie avait généralement plusieurs mois de durée et s'accompagnait d'engorgement de la rate et d'un trouble plus ou moins considérable dans la santé générale, ont vu leur fièvre être arrêtée dans onze cas, par une seule

dose de sulfate, dans deux autres cas, par deux doses, deux autres enfin ont eu des rechutes mais la fièvre a cédé complétement et définitivement au sulfate de cinchonine donné à une dose un peu élevée. Chez plusieurs de ces malades, le sulfate de quinine avait été déjà administré, quelque temps auparavant, mais avec un succès momentané. Aucun de ces malades n'a éprouvé le moindre signe d'irritation gastrique; mais à hautes doses, ce sel a déterminé la même lourdeur de tête que le sulfate de quinine. M. Pepper a administré presque toujours 80 centigrammes dans les vingt-quatre heures; quelquefois cependant 50 centigrammes ont suffi. Dans quelques cas les préparations de fer ont été données simultanément avec le sulfate de cinchonine. Le médicament a été administré en solution, avec addition de quelques gouttes d'acide sulfurique; son goût est le même que celui du sulfate de quinine, sauf un peu moins d'amertume. En somme, dit M. Pepper, il n'y a aucune différence sous le point de vue de l'action antipériodique entre le sulfate de cinchonine et celui de quinine; l'action du premier serait peut-être même un peu moins prompte que celle du second; mais ce qui surtout n'est pas à dédaigner, c'est que le sulfate de cinchonine ne coûte pas la moitié du sulfate de quinine; et, en supposant que des demandes plus fréquentes en fissent élever le prix, il y aurait toujours une différence notable, dont le consommateur pourrait profiter (*American journal of med.*)

EMPLOI DU SULFATE DE CINCHONINE CONTRE LES FIÈVRES PALUDÉENNES INTERMITTENTES ET RÉMITTENTES, par M. le docteur Wahu, médecin principal de l'hôpital Militaire de Cherchel (Afrique) (1).

M. A. Delondre, le chimiste distingué et si recommandable que tout le monde connaît, ayant appris que nous partions pour l'Algérie, cette terre classique des endémo-épidémies paludéennes, nous offrit de mettre à notre disposition une certaine quantité de sulfate de cinchonine préparé par lui, afin que nous pussions, à l'occasion, appliquer cet alcaloïde et comparer son action à celle bien connue de son congénère. Le raisonnement de M. Delondre est celui-ci : Avant que l'on eût découvert et isolé la *quinine*, on se servait de préférence du *quina gris de Loxa* pour combattre les fièvres intermittentes et les accès pernicieux, et l'on obtenait des résultats à peu près identiques avec ceux que l'on a obtenus depuis lors à l'aide du sulfate de quinine. — Seulement, on éprouvait plus de difficultés à faire prendre aux malades une dose toujours considérable de poudre de quina, qu'on n'en éprouve aujourd'hui à leur faire avaler quelques pilules ou une solution concentrée de sulfate de quinine. — Or, dans le quina gris de Loxa, qui était en grande faveur pendant le premier quart de ce siècle, la partie active était, sans contredit, la *cinchonine*, puisque les analyses chimiques nous ont appris depuis lors que le

(1) *Ann. de médec. et de chirur. prat.*, 1854, p. 5.

quina gris contient une forte proportion relative de cinchonine et très peu de quinine, tandis que dans le quina jaune, c'est la quinine qui prédomine.

Lors de la découverte de la cinchonine, le savant et vénérable M. Bally, médecin de l'Hôtel-Dieu, et expérimentateur sagace et distingué, essaya de combattre des fièvres d'accès par le sulfate de cet alcaloïde, et il obtint, dans les fièvres intermittentes de Paris, des succès qui lui prouvèrent que 3 ou 4 décigr. suffisaient souvent à empêcher les accès de se reproduire. — Pourquoi le sulfate de cinchonine fut-il bientôt délaissé pour le sulfate de quinine, c'est ce que nous ignorons; peut-être les applications de la cinchonine ne furent-elles pas suivies avec assez de persévérance. Quoi qu'il en soit, on donna au sulfate de quinine une préférence exclusive et qui aujourd'hui, après les résultats que nous venons d'obtenir, nous semble avoir été entachée d'un peu de partialité. On aurait dû peut-être vérifier mieux qu'on ne le fit alors, si en réalité les effets du sulfate de quinine, *médicament toujours très coûteux*, étaient tellement supérieurs à ceux du sulfate de cinchonine, *médicament beaucoup plus accessible à la classe pauvre*, que la prudence dût interdire l'emploi de ce dernier. En effet, depuis 1815, les prix du quina de Loxa ont toujours été à peu près de *trois quarts* plus bas que ceux du quina jaune; aujourd'hui ce dernier coûte 18 fr. le kilo., le gris ne coûte que 3 fr. 50 à 4 fr. On dira peut-être que l'élévation constante du prix du quinquina jaune tient à l'emploi qu'on en fait pour

l'extraction de la quinine; mais même en admettant cette assertion comme vraie, il est évident aussi, que le sulfate de cinchonine et celui de la quinine avaient été employés parallèlement et en aussi forte quantité l'un que l'autre, il s'en serait tout naturellement suivi que, le prix du quina gris s'élevant dans une certaine proportion, celui du quina jaune aurait baissé d'autant, ce qui aurait amené une moyenne plus tolérable pour bien des bourses.

Nous avons donc accepté avec joie l'offre toute désintéressée de M. Delondre, et sans vouloir rien préjuger, nous disons dès maintenant que, *d'après ce que nous avons vu*, ici en Afrique, nous croyons qu'au lieu d'aller chercher des succédanés du sulfate de quinine parmi tant de substances que l'on n'essaie que d'une manière empirique, on ferait mieux d'appliquer avec un peu de persévérance le sulfate de cinchonine, qui semble devoir être un succédané donné par la nature elle-même au sulfate de quinine.

Nous savons qu'il ne manquera pas d'hommes, éminents d'ailleurs, qui diront que nous, quant à la cinchonine: *la question est jugée*, et que la préférence donnée depuis tant d'années à la quinine indique assez sa prééminence. Nous leur répondrons qu'un jour (il n'y a de cela bien longtemps) on prétendit qu'on pouvait arriver à faire mouvoir des voitures au moyen de la vapeur, et qu'un membre de l'Institut, fort savant d'ailleurs, soutint, en se basant sur des théories qui paraissaient irréfutables, que les roues d'une locomotive tourneraient sur

elles-mêmes, mais que jamais elles ne décriraient une cycloïde, et que par conséquent *jamais* on ne pourrait organiser la locomotion à vapeur sur un chemin de fer. Depuis lors, les *hommes pratiques* ont répondu à l'illustre théoricien, qui est aujourd'hui forcé de faire 20 et 30 lieues à l'heure lorsqu'il voyage. — Nous dirons donc que les applications à faire avec la cinchonine sont essentiellement du ressort des hommes pratiques, convenablement placés pour cela. Nous disons *convenablement placés*, parce que ces applications ne sont réellement probantes que lorsqu'elles sont faites dans des pays à fièvres paludéennes, tels que l'Algérie, par exemple; et que nous, qui avons pratiqué la médecine à Paris pendant quinze ans, nous déclarons ne point accepter comme des épreuves définitives celles qui pourraient avoir lieu sur des fébricitants de Paris; car il n'existe point là de fièvres d'accès à origine paludéenne, et les fièvres intermittentes de la capitale peuvent être arrêtées et guéries par une médication simple, et dans la plupart des cas sans faire intervenir le sulfate de quinine.

Nous laissons au surplus à nos lecteurs le soin de juger les applications que nous venons de faire du sulfate de cinchonine dans des cas de fièvres intermittentes et rémittentes d'Afrique. Nous donnons ci-après treize observations qui déjà pourraient paraître concluantes, mais nous ne voulons pas qu'on nous accuse de précipitation; nous sommes ici à même d'expérimenter d'une manière large et continue: nous habitons une ville de la

province d'Alger (Cherchel) où la population est assaillie par les fièvres paludéennes pendant toute l'année, mais surtout de juillet à novembre; des villages-coloniaux très rapprochés nous fournissent encore un trop nombreux contingent de fébricitants. Nous avons voulu agir avec la plus grande prudence d'une part, afin de ne point encourir le reproche de mettre en péril la vie des malades en employant un médicament incertain dans ses effets; et d'autre part, nous avons voulu aussi agir avec le plus de certitude possible, en ne donnant la cinchonine que dans des cas bien tranchés; c'est pourquoi nous l'avons appliquée surtout aux individus malades de première invasion et dont la constitution n'était point encore détériorée par la cachexie paludéenne.—On remarquera sans doute que nous avons fait un fréquent usage de vomitifs et de purgatifs au début du traitement; cette manière de faire est ici formellement indiquée par l'état saburral qui accompagne dans presque tous les cas la fièvre d'accès. Ici, le sulfate de quinine donné pendant huit jours de suite à des doses très fortes (1 gramme et plus chaque 24 heures) ne produit absolument aucun effet si le traitement n'est pas commencé par un vomitif ou un purgatif; nous avons de nombreux exemples de ce que nous avançons ici, chez des malades qui avaient voulu se traiter sans recourir à un médecin et qui s'imaginaient qu'il n'y avait qu'à ingérer, à tort et à travers des pilules de sulfate de quinine.

Dès que les premières voies sont débarrassées,

le sulfate agit ; nous nous sommes donc placé, quant à l'administration du sel de cinchonine, absolument dans les mêmes conditions relatives que lorsque nous avons employé le sulfate de quinine.

On remarquera que pour abréger le plus possible les *observations*, nous n'avons pas mentionné le régime alimentaire. Nous devons donc dire ici une fois pour toutes que nos fébricitants sont toujours soumis au régime le plus nourrissant et le plus tonique ; ils mangent, à leur appétit, de la viande, du poisson, des légumes, et boivent environ un tiers de litre de vin par jour.

Il ne nous reste qu'un mot à dire sur la manière de concevoir l'emploi d'un succédané que professent certains médecins, qui veulent qu'un médicament ne puisse être réputé *succédané* que lorsqu'il agit dans les cas où le médicament spécifique a échoué. Il nous semble que citer une semblable opinion c'est la réfuter.

Première observation. — *Fièvre quotidienne*, onze heures du matin. — N..., journalier à Cherchel, a eu deux accès qui ont duré de onze heures du matin à quatre heures du soir. Les trois stades à peu près égaux. En traitement le 20 septembre 1853, troisième jour de la maladie. Embarras gastrique prononcé.

Le 20, à huit heures du matin, potion vomitive ; ipéca, 1 gramme ; émétique, 1 décigramme. Pas d'accès. Le 21, 8 décigrammes de sulfate de cinchonine en solution aqueuse à sept heures du matin. L'accès devance l'heure habituelle, frisson

à neuf heures et demie aussi violent que les précédents ; vomissements à la suite de cette période de l'accès ; la chaleur est moins forte et dure moins longtemps que les jours précédents ; pas de sueur. Le 22, 8 décigrammes à cinq heures du matin ; pas d'accès, pas de céphalalgie. Le 23, 8 décigrammes à cinq heures du matin ; rien à noter, ni frisson ni chaleur, ni céphalalgie. Le 24, 6 décigrammes à cinq heures du matin ; rien à noter. Le 25, plus de cinchonine ; vin de gentiane comme tonique (extrait de gentiane, 4 grammes ; vin rouge, 100 grammes). Les accès ne reparaissent pas et le malade reprend son travail le 4 octobre.

Deuxième observation. — Fièvre rémittente. — B..., jardinier des environs de Cherchel, malade depuis plusieurs jours, ne peut indiquer au juste l'époque de l'invasion de la maladie. En traitement le 29 septembre 1853. Embarras gastro-intestinal prononcé. Le 29, ipéca 1 gramme, émétique 1 décigramme. Le 30, sulfate de soude 60 grammes. Le 1er octobre, 5 décigrammes de sulfate de cinchonine à huit heures du matin ; même dose à onze heures du matin ; même dose à deux heures après midi. L'exacerbation arrive à quatre heures du soir ; elle est moins forte ; céphalalgie moins violente. La durée de l'accès n'est que de deux heures au lieu de quatre.

Le 2 octobre, 5 décigrammes trois fois répétés, aux mêmes heures que la veille. Un peu de céphalalgie seulement de quatre à cinq heures du soir. Le 3, 5 décigrammes à huit heures du matin ; 8 décigrammes à trois heures du soir. Céphalalgie

à huit heures du soir, elle dure toute la nuit. Pas de tintement d'oreille malgré les 13 décigrammes pris. Le 4, la céphalalgie, qui a duré toute la nuit, est cause que l'on donne 5 décigrammes de sulfate à cinq heures du soir et huit décigrammes à huit heures du soir. A neuf heures du soir, léger mal de tête qui dure une demi-heure. Vers trois heures du matin, transpiration qui dure trois heures. Pas de tintement d'oreilles.

Le 5 octobre, 1 gramme de sulfate à trois heures du soir; ni accès, ni céphalalgie; bon sommeil pendant toute la nuit. Le 6, 1 gramme à trois heures du soir; à neuf heures du soir, céphalalgie avec tintements d'oreilles; chaleur qui dure une heure; pas de frisson; sommeil toute la nuit. Le 7, 1 gramme à trois heures du soir, rien à noter. Le 8, 9, 10, 11 et 12, rien.

Troisième observation. — *Fièvre tierce*, jours pairs, huit heures du matin. — Bar.., cultivateur, en Afrique depuis deux ans, a eu il y a six mois une fièvre quotidienne traitée et guérie par le sulfate de quinine; a éprouvé trois accès avant le traitement commencé le 6 octobre 1853.

Le 6, 4 décigrammes de sulfate de cinchonine à quatre heures du matin; à neuf heures, une heure après le moment habituel, chaleur pendant une heure, suivie de transpiration abondante. Sommeil à onze heures du matin, réveil à midi, plus de traces de l'accès. Le 7, à quatre heures du matin, 1 gramme de sulfate : ni accès, ni céphalalgie. Le sulfate avait été donné ce jour-là en raison de la gravité de l'accès de la veille et

dans la crainte que la fièvre ne devînt rémittente. Le 8 (jour d'accès), à quatre heures du matin, 4 décigrammes de sulfate; l'accès manque. Le 9, rien. Le 10, 4 décigrammes à quatre heures du matin, pas d'accès. Les 11 et 12 octobre, rien.

Quatrième observation. — *Fièvre quotidienne*, dix heures du matin. — L..., voiturier, rechute; a été traité pour la même affection, du 10 au 27 septembre, par le sulfate de quinine. En traitement du 7 octobre 1853. Embarras gastrique prononcé; le 7 au matin, potion ipéca 1 gramme, émétique 1 décigramme. Le 8, à six heures du matin, 8 décigrammes de sulfate de cinchonine. De trois heures et demie à sept heures du soir, forte céphalalgie, pas de chaleur à la peau ni de transpiration. Le 9, à onze heures du matin, 1 gramme de sulfate. Pas d'accès, pas de céphalalgie. Le 10, céphalalgie de six à huit heures du matin. 1 gramme de sulfate à onze heures du matin. Le 11, 5 décigrammes à minuit, et 5 décigrammes à deux heures du matin; céphalalgie moins forte que les jours précédents de quatre à six heures du matin; ni chaleur, ni sueur. Le 12, 5 décigrammes à minuit et autant à deux heures du matin; rien. Du 13 au 20 octobre, rien.

Cinquième observation. — *Fièvre tierce*, jours pairs, sept heures du matin. — D..., muletier, n'a jamais été malade depuis qu'il est en Afrique. Trois accès avant le traitement; la fièvre a commencé deux fois à sept heures du matin et a fini à deux heures de l'après-midi; le troisième accès a commencé à quatre heures du matin.

Les trois stades sont bien caractérisés ; aucune céphalalgie ne persiste. Le malade n'a fait aucun traitement. Le 12 octobre, 1 gramme de sulfate de cinchonine à minuit. L'accès manque complétement. Le 13, rien ; le 14, 1 gramme à minuit ; l'accès manque. Les 15, 16, 17, 18, 19 et 20, rien.

Sixième observation. — Fièvre rémittente, frisson prononcé à deux heures après midi. — A..., cultivateur, n'a jamais été malade depuis dix-huit mois qu'il est en Afrique. Atteint de fièvre rémittente depuis trois jours avec céphalalgie opiniâtre. Le 16 octobre, à neuf heures du matin, potion ipéca 1 gramme, émétique 1 décigramme, pour combattre un état saburral des plus prononcés. A onze heures du matin, le même jour, 1 gramme de sulfate de cinchonine qui est presque immédiatement rejeté par les efforts de vomissements dus encore à l'ipéca. On avait prescrit de ne faire prendre la cinchonine qu'après cessation définitive des effets du vomitif. L'accès caractérisé par le frisson survient à une heure quarante-cinq minutes de l'après-midi ; la céphalalgie, moins violente que les jours précédents, persiste tout le jour et toute la nuit.

Le 17, 1 gramme à onze heures du matin ; ni frisson, ni céphalalgie. Le 18, 1 gramme à onze heures, rien. Le 19, idem, idem. Du 20 au 24, rien.

Septième observation — Fièvre rémittente R..., cultivateur, a eu il y a deux mois, des accès de fièvre irréguliers qu'il a traités par le sulfate de qui-

nine en pilules; n'a plus rien ressenti depuis cette époque. Atteint de fièvre rémittente depuis trois jours; en traitement du 21 septembre 1853. Le 21, en raison de l'embarras gastrique concomitant, potion ipéca 1 gramme, émétique 1 décigramme. Céphalalgie moins forte. Le 22, à huit heures du matin, 8 décigrammes de sulfate de cinchonine; la céphalalgie est faible jusqu'à trois heures; de trois à cinq heures du soir, elle augmente et dure jusqu'au 23 à six heures du matin. Le 23, 5 décigrammes à huit heures du matin et 5 décigrammes à trois heures du soir; céphalalgie légère de quatre à six heures du soir. Le 24, 5 décigrammes à midi; pas de mal de tête ni de chaleur. Le 25, 5 décigrammes, à midi rien. Du 26 au 30 septembre, rien.

Huitième observation. — *Fièvre tierce*, jours impairs à une heure de l'après-midi. Complication de diarrhée. — B..., jardinier, a de la diarrhée depuis un mois; la fièvre est caractérisée par cinq accès ayant duré de une heure à six heures du soir. La période de chaleur est plus prolongée que les deux autres. Le 20 septembre, 30 grammes de sulfate de soude à huit heures du matin. Le 21, 8 décigrammes de sulfate de cinchonine à neuf heures du matin; l'accès arrive à une heure et demie, retardant d'une demi-heure; la transpiration est moins abondante et cette période de l'accès dure moins longtemps que d'habitude. L'accès se termine complétement à cinq heures du soir. Le 22, rien à noter. Le 23, 8 décigrammes de sulfate de cinchonine à neuf heures

du matin; l'accès arrive à dix heures du matin ; il commence par la chaleur, se termine par une forte sueur à onze heures un quart; durée, une heure un quart; avance de trois heures et demie. Le 24 rien à noter. Le 25, 3 décigrammes à trois heures du matin ; pas d'accès. A une heure du soir, moment habituel de la fièvre, un peu de céphalalgie qui dure un quart d'heure; depuis ce moment, rien ; nuit bonne. Le 27, 3 décigrammes à trois heures du matin ; rien. Du 28 septembre au 6 octobre, rien. Le 7 octobre, à une heure du soir, céphalalgie violente jusqu'à cinq heures du soir. Le 8, céphalalgie immédiatement après l'ingestion de 8 décigrammes de sulfate de cinchonine à neuf heures du matin ; elle dure une heure. Le 9, 8 décigrammes à cinq heures du matin ; céphalalgie d'une heure à huit heures du matin. le 10, 8 décigrammes à cinq heures du matin; rien. Du 11 au 18, rien.

Neuvième observation. — *Fièvre tierce*, jours pairs, onze heures du matin. — G..., cordonnier, trois accès avant le traitement; les trois stades bien caractérisés; durée totale de onze heures du matin à quatre heures du soir ; à partir de ce moment, pas de céphalalgie.

Le 21 septembre, 45 grammes de sulfate de soude pour remédier à un embarras gastro-intestinal. Le 22, 8 décigrammes de sulfate de cinchonine à sept heures du matin. A onze heures du matin, un peu de céphalalgie; ni chaleur, ni sueur. Le 23, rien à noter. Le 24, 8 décigrammes à sept heures du matin; l'accès manque. Le 25,

rien à noter ; Le 26, 8 décigrammes à sept heures du matin ; l'accès manque. Les 25, 28, 29 et 30, rien.

Dixième observation. — Fièvre rémittente. — F..., cultivateur, a eu il y a deux ans, pendant dix jours, une fièvre rémittente pour laquelle il a été traité par le sulfate de quinine en pilules. Le 21 septembre, 45 grammes de sulfate de soude. Le 22, la langue est restée blanche et l'enduit qui la recouvre est aussi épais que la veille. Ipéca 1 gramme, émétique 1 décigramme. Le 23, 8 décigrammes de sulfate de cinchonine à cinq heures du matin ; rejeté tout de suite, céphalalgie durant tout le jour. Le 24, 8 décigrammes à cinq heures du matin ; bourdonnement d'oreilles à huit heures du matin ; frisson à trois heures jusqu'à quatre du soir ; pas de chaleur ; céphalalgie à partir de quatre heures du soir et pendant toute la nuit. Le 25, 5 décigrammes à cinq heures du matin, et 5 décigrammes à onze heures du matin. Le 26, le mal de tête a été continuel pendant la journée du 28, mais il est moindre que les jours précédents. La nuit a été assez bonne ; le 26 au matin, la céphalalgie est moins forte. Le 27, 5 décigrammes à cinq heures du matin et 5 décigrammes à onze heures du matin. Le mal de tête va en diminuant ; ni frisson, ni chaleur, ni sueur. Le 2, 4 décigrammes à onze heures du matin ; rien. Le 29, 4 décigrammes à onze heures du matin ; rien. Le 30 septembre, les 1 et 2 octobre, 4 décigrammes à onze heures du matin ; rien. Le 3, vin d'extrait de gentiane. Le 4, céphalalgie à deux heures du soir jusqu'au lendemain. Le 5,

4 décigrammes à onze heures du matin ; céphalalgie de deux à six heures du soir, Le 6, 5 décigrammes à dix heures du matin ; 5 décigrammes à onze heures du matin ; céphalalgie depuis trois heures jusqu'à quatre et demie du soir; moins forte que celle de la veille. Le 7, 5 décigrammes à onze heures du matin ; rien. Du 8 au 15 octobre, rien.

Onzième observation. — Fièvre intermittente. — D...., interné politique à Cherchel, profession de meunier en France, n'a jamais été malade depuis vingt mois qu'il est en Afrique. Atteint de fièvre le 6 octobre 1853; le premier accès a débuté par un frisson ; les jours suivants chaleur continuelle, plus forte à cinq heures du soir, et durant jusqu'au lendemain matin avec la même intensité.

A pris avant le traitement deux fois de l'émétique, qui a produit d'abondants vomissements ; et deux fois 5 décigrammes de sulfate de quinine, les 10 et 11 octobre. Nous a consulté les 16 octobre. Embarras gastrique prononcé qui réclame un ipéca stibié (ipéca 1 gramme, émétique 1 décigramme), donné à huit heures du matin. A midi, céphalalgie ; à cinq heures du soir, chaleur jusqu'à sept heures du soir. Rémission jusqu'à minuit ; à cette heure, chaleur et céphalalgie jusqu'à cinq heures du matin.

Le 17, 8 décigrammes de sulfate de cinchonine à huit heures du matin. Pas de fièvre. Le 18, 8 décigrammes à huit heures du matin ; rien. Le 19, 8 décigrammes à huit heures du matin. A midi, légère céphalalgie suivie de transpiration abondante; la nuit, pas de soif, mais insomnie

constante sans frisson, ni chaleur, ni sueur. Le 20, 8 décigrammes de sulfate à huit heures du matin; rien. Du 21 au 30 octobre rien.

Douzième observation. — *Fièvre quotidienne*, six heures du soir. — V..., terrassier, en Afrique depuis quatre mois, atteint de dysentérie au mois d'août 1853, malade alors pendant huit jours; atteint de fièvre quotidienne le 24 octobre, a eu six accès complets, n'a consulté que le 30 octobre. Le 30 octobre, embarras gastro-intestinal prononcé; potion vomitive avec l'ipécacuanha et l'émétique. Le 31, 60 grammes de sulfate de soude le matin; 8 décigrammes de sulfate de cinchonine à deux heures du soir; l'accès manque complétement. Le 1er novembre, 8 décigrammes de sulfate à deux heures du soir; l'accès manque encore. Les 2 et 3 novembre, 8 décigrammes de sulfate à deux heures du soir; rien. Les 4, 5, 6, 7 et 8, rien.

Treizième observation. — *Fièvre tierce*, jours pairs en octobre, jours impairs en novembre. Accès à six heures du matin. — B..., cultivateur, a été atteint de fièvre tierce le 30 septembre; la fièvre à duré huit jours, a pris alors du sulfate de quinine, est redevenu bien portant après trois semaines. Atteint de fièvre tierce le 30 octobre, n'a pas pris de sulfate de quinine cette fois; n'a consulté que le 4 novembre, après avoir eu deux accès complets. Le 4 novembre, embarras gastrique : potion ipéca-émétique. Le 5 novembre, l'accès est attendu à six heures du matin; 8 décigrammes de sulfate de cinchonine, à deux heures du matin :

l'accès vient à cinq heures du matin : il est moins fort que le précédent, le stade de froid surtout ; période de sueurs moins prolongée ; tout est fini à neuf heures du matin ; pas de céphalalgie. Le 6, rien. Le 7 novembre, 8 décigrammes à minuit ; l'accès manque complétement. Le 9 novembre, 8 décigrammes à minuit, rien. Les 11 et 13 novembre, 8 décigrammes à minuit, rien. Les 15, 17 et 19, pas d'accès.

NOUVELLES OBSERVATIONS SUR L'EMPLOI DU SULFATE DE CINCHONINE DANS LES FIÈVRES PALUDÉENNES (1), par M. WAHU, médecin principal chef de l'hôpital militaire de Cherchel (Afrique) (2).

Ayant été compris par M. le ministre de la guerre au nombre des médecins principaux de l'armée d'Algérie, chargés d'expérimenter officiellement, pendant le courant de l'année 1854, le sulfate de cinchonine, nous avons saisi avec empressement l'occasion favorable qui nous était

---

(1) Afin d'éviter des redites, nous prévenons que dans tous les cas dont les observations suivent, l'alimentation a été tonique, substantielle, et que les malades ont reçu en fait d'aliments solides et liquides tout ce qu'ils pouvaient raisonnablement ingérer.

(2) *Annuaire de médecine et chirurgie pratiques.* 1855, p. 1.

offerte de continuer nos travaux de l'an dernier, travaux qui, au surplus, ont été la cause du choix dont nous a honoré cette année l'administration de la guerre. Nous donnons ci-après les observations recueillies par *nous-même, jour par jour*, au lit des malades; nous aurions pu en recueillir un bien plus grand nombre, car les cas de fièvres d'accès de toute nature se sont multipliés sous nos yeux et dans notre hôpital; mais désirant éviter de passer pour avoir des idées préconçues au sujet de la cinchonine, nous avons voulu, non-seulement ne nous attacher qu'aux cas bien tranchés qui ne pouvaient laisser aucun doute dans l'esprit, mais encore choisir parmi nos malades les individus les plus intelligents et qui pussent assez convenablement analyser leurs sensations, pour bien nous rendre compte de tout ce qu'ils éprouvaient. Nous renvoyons nos lecteurs au préambule de l'article relatif aux applications que nous avons déjà faites l'an dernier du sulfate de cinchonine (*Annuaire de médecine et de chirurgie pour* 1854, p. 5); ils y verront quels sont les motifs qui semblent militer, avec le plus de force, en faveur de la cinchonine; ils pourront s'assurer aussi que nos essais ont été faits l'an dernier, de même que cette année, avec la plus grande prudence, et en éloignant autant que possible l'idée arrêtée d'avance d'*obtenir toujours des résultats heureux et favorables à l'adoption de l'alcaloïde que nous expérimentions*. Aujourd'hui, après cette double épreuve, nous croyons pouvoir dire, sans passer pour enthousiaste de tout ce qui est nouveauté, que, pour nous, la

cinchonine et la quinine sont identiques quant à leurs effets curatifs, dans les cas de fièvres paludéennes. Nous disons effets *curatifs*, parce que nous avons remarqué que, quant aux effets physiologiques, ou, pour parler plus exactement, quant aux effets pathogéniques, il existait une différence entre la quinine et la cinchonine, ce dernier alcaloïde ne déterminant que *très exceptionnellement* de la surdité et des bourdonnements d'oreilles, tandis que la quinine produit très souvent ces deux phénomènes chez les malades.

Nous ferons remarquer, en passant, à nos lecteurs, que nous ne pouvons, après ce dont nous avons été souvent témoin ici, accepter la différence établie aujourd'hui par quelques médecins, entre les fièvres d'accès *simples* et les fièvres d'accès *paludéennes;* autrement dit, entre les fièvres à quinquina et les fièvres guérissables sans quinquina. Nous admettons bien qu'il est possible de guérir certaines fièvres d'accès sans employer le quinquina, mais nous avouons en toute humilité ne pas connaître de *criterium* qui, en Algérie, puisse servir à distinguer *à priori* les fièvres d'accès simples, guérissables sans quinquina, des fièvres d'accès provenant de l'intoxication paludéenne, et qui ne peuvent être guéries que par le quinquina ou par ses alcaloïdes. Nous ne pouvons admettre, en effet, comme *criterium*, l'*époque de l'année* où naissent ces fièvres; il y a bien, il est vrai, en Algérie, une saison où les fièvres d'accès sont plus graves, plus difficiles à guérir, où elles tournent plus facilement à la forme pernicieuse; et il y a,

par contre, une autre saison où les fièvres d'accès sont plus faciles à guérir ; mais, aux deux époques, le début de la maladie est le même ; aux deux époques l'embarras gastrique, l'état saburral ouvrent la marche dix-neuf fois sur vingt. Et si dans la saison dite *des maladies*, la forme pernicieuse est de beaucoup plus fréquente que pendant le reste de l'année, on voit néanmoins pendant cette dernière époque, des accès pernicieux se développer brusquement et marcher rapidement vers une terminaison funeste, et cela, chez des malades qu'au premier abord on ne croyait atteints que d'un embarras gastrique un peu intense ou d'une fièvre printanière des plus simples ; états pathologiques contre lesquels on n'avait pas cru devoir recourir à l'antipériodique. Ce que nous avançons ici est basé sur notre propre expérience. Dans les premiers mois de cette année, en mai dernier, c'est-à-dire à l'époque où la fièvre disparaît presque complétement, nous avons failli perdre un malade en quelques heures. Cet homme était entré à l'hôpital presque à regret, il avouait bien avoir eu les jours précédents quelques accès légers et incomplets ; mais il affirmait que c'était peu de chose, et il nous demanda de ne le conserver à l'hôpital que le moins de temps possible. Il n'avait pas même d'embarras gastrique. Nous le mîmes en observation, nous proposant de lui administrer la cinchonine ; mais nous désirions être témoin auparavant d'accès *bien caractérisés*. La nuit suivante il en vint un qui malheureusement le fut trop bien, car en moins d'un quart d'heure cet homme

passa de l'état normal et apyrétique à l'état comateux. Du sulfate de quinine fut tout de suite administré à fortes doses plusieurs fois de suite : l'accès dura plus de dix heures ; lorsqu'il fut terminé nous continuâmes à donner le sulfate de quinine à intervalles rapprochés et à doses fractionnées. Nous eûmes le bonheur de prévenir un second accès et de sauver ainsi ce malade ; mais nous nous tînmes pour averti, et nous préférons aujourd'hui administrer du sulfate de quinine dans des cas qui paraissent peu graves, que d'exposer les malades dont le salut nous est confié aux chances toujours si incertaines d'accès pernicieux ; d'autant que ce cas n'est pas le seul que nous ayons rencontré dans notre pratique. Plusieurs fois il nous est arrivé d'administrer, *hors la saison des maladies*, du sulfate de quinine à des malades atteints de fièvres tellement légères en apparence, que nous nous faisions presque scrupule de consommer dans ces cas un médicament aussi coûteux ; souvent plusieurs jours s'étaient écoulés sans que la fièvre eût reparu, et cependant parfois des accès pernicieux sont ensuite survenus.

Comme corollaire de ce qui précède, nous dirons que notre opinion est que l'Algérie n'est pas, comme le répètent chaque jour certains pessimistes, une terre à jamais maudite et où l'être humain doit fatalement succomber après un séjour plus ou moins long ; qu'en Algérie, surtout dans certaines régions, il y a, par suite du défaut de culture et d'assainissement du sol, des marais ou des terrains marécageux, qui dégagent *constam-*

ment, mais surtout à certaines *époques* de l'année, des effluves, causes de fièvres d'accès ; que les travaux de défrichement engendrent les mêmes maladies, parce que ces travaux mettent à découvert le sous-sol qui contient des débris végétaux en fermentation ; que la terre d'Afrique, une fois défrichée et mise en culture, n'engendre pas plus de maladies que la terre de France ; témoin le Fondouck et Boufarick, deux villages aux environs d'Alger, dont l'un, le dernier, est aujourd'hui florissant, parce que son terrain est assaini et chargé de végétaux de toute espèce, tandis qu'il y a cinq ans à peine la mortalité y était encore effrayante ; que les fièvres ne sont pas de deux sortes, les unes paludéennes, les autres non paludéennes, mais qu'elles sont toutes paludéennes, et qu'elles ne diffèrent entre elles que *par le degré d'intensité* de l'intoxication, et qu'en résumé le médecin prudent doit toujours être sur ses gardes.

Première observation. — *Signe*. Trente-quatre ans. Colon au village agricole de Zurich, à 14 kilomètres de Cherchel. — Constitution moyenne. Était cultivateur dans le département de l'Ain ; n'y a jamais été malade. — Depuis cinq ans en Algérie, a successivement habité Constantine et Philippeville pendant deux ans. — Est venu habiter Douéra, puis Alger ; il n'y a point été malade ; est venu habiter plus tard Zurich ; là, il a eu la fièvre pour la première fois ; fièvre quarte qui a duré trois mois. — Il est parti pour Philippeville pour changer d'air. — Revenu à Zurich depuis un an, il est retombé malade et il est entré à l'hôpital

de Cherchel en septembre 1853 pour une fièvre tierce; il y est resté neuf jours.

Depuis sa sortie de l'hôpital de Cherchel en septembre, il n'a jamais été complétement bien portant; et il a eu, à des époques indéterminées, des accès de fièvre tierce ou quarte.

Ennuyé de cet état, qui ne présente rien de fixe quant aux accès, mais qui lui cause une pénible sensation de fatigue et d'affaissement, il s'est décidé à entrer de nouveau à l'hôpital. — Sa nourriture habituelle comprend peu de viande, peu de vin, quelquefois du porc salé. État cachectique très avancé. — N'a pas pris de sulfate de quinine pendant environ trois semaines avant son entrée à l'hôpital de Cherchel, qui a lieu le 1er mai 1854.

1er mai. Entrée à l'hôpital. Pas d'état saburral. Demie de pain, demie de viande; légumes; trois quarts de vin. Eau vineuse pour tisane.

La céphalalgie vient fréquemment tourmenter le malade, mais sans se montrer à heure fixe.

Les 2, 3, 4, 5 mai, 5 décigrammes de sulfate de cinchonine à midi; même dose à dix heures du soir.

A partir du 5, la céphalalgie a été en diminuant. Mais elle a devancé, le 5, l'heure habituelle depuis quelques jours.

Le 6, à onze heures, 5 décigrammes; à cinq heures du soir, 5 décigrammes. — Le 7, à neuf heures et demie du matin, 5 décigrammes; à cinq heures du soir, 5 décigrammes. Dans la prévision de l'avance de la céphalalgie. — Le 8, à cinq heures

du matin, céphalalgie légère jusqu'à sept heures du matin. Le malade prendra demain à trois heures du matin, 6 décigrammes de sulfate de cinchonine. — Le 9 mai, la journée se passe bien; 5 décigrammes de sulfate à neuf heures et demie du matin; 5 décigrammes à cinq heures du soir; 5 décigrammes à minuit. Un quart d'heure après minuit, céphalalgie qui dure une heure; le reste de la nuit se passe bien. — Le 10 mai, matin, le malade est bien. Sulfate de cinchonine aux doses et aux heures d'hier. Rien dans la journée. — Le 11, plus de cinchonine jusqu'au 14, jour de la sortie de l'hôpital du malade qui se sent parfaitement bien et qui désire retourner chez lui.

Deuxième observation. — Fièvre tierce. — *Monin*, soldat au 45e de ligne; vingt-cinq ans; était cultivateur dans le département de l'Isère. Soldat depuis deux ans. Pas de maladie avant son incorporation, excepté autrefois, il y a trois ans, quelques accès de fièvre tierce à Lyon où il était jardinier, travaillait dans un jardin situé sur les bords du Rhône dans une plaine marécageuse. — Arrivé avec son régiment en Afrique, le 19 mars 1854; à Cherchel le 1er avril suivant.

Le 21 mai, la maladie débute par de l'anorexie, de la courbature. — Le 22, continuation du même état. — Le 23, accès à trois heures du soir, débutant par de la chaleur et de la céphalalgie qui durent plusieurs heures. — Le 24, rien. — Le 25, accès semblable à celui du 23, mais beaucoup plus

fort. — Le 27, entrée à l'hôpital. État saburral prononcé. Ipéca, 1 gramme ; tartre stibié, 1 décigramme le matin. A trois heures du soir, accès complet ; frissons pendant deux heures ; chaleur sèche et forte céphalalgie ensuite ; le tout n'est terminé qu'à minuit. — Le 28, rien à noter. — Le 29, à onze heures du matin, 8 pilules de sulfate de cinchonine (de 1 décigr. chaque). A trois heures et demie du soir, céphalalgie modérée qui dure jusqu'à neuf heures du soir ; chaleur modérée et un peu de moiteur, aussi de trois heures et demie jusqu'à neuf du soir. A partir de neuf heures, calme complet. — Le 30, rien à noter. — Le 31, à onze heures du matin, 8 pilules de sulfate de cinchonine. Pas de traces d'accès, la journée a été complétement bonne. — Le 1er juin, rien à noter. — Le 2, jour d'accès ; 8 pilules de sulfate de cinchonine à onze heures du matin. Rien à noter. — Le 4, jour d'accès ; 6 pilules de sulfate de cinchonine à onze heures du matin. Rien à noter. — Le 6, jour d'accès ; pas de sulfate de cinchonine. Accès égal à celui du 29 mai. — Le 7, rien à noter.— Le 8, huit pilules à onze heures du matin. A huit heures du soir, céphalalgie pendant deux heures et chaleur. — Le 9, bien que ce ne soit pas jours d'accès, 5 pilules par précaution. Rien. — Le 10, 8 décigrammes de sulfate de cinchonine en solution aqueuse à trois heures du soir. Pas d'accès. — Le 11, embarras gastrique très prononcé ; 45 grammes de sulfate de soude. — Le 12, l'appétit est revenu à l'état

normal ; 8 décigrammes de sulfate de cinchonine à trois heures du soir. Rien à noter. — Le 13, rien. — Le 14, 8 décigrammes de sulfate de cinchonine. Rien. — Le 15, rien. — Le 16, 6 décigrammes de sulfate de cinchonine. Rien. — Le 17, rien. — Les 18 et 20, 6 décigrammes de sulfate de cinchonine. Rien. — Le 22, 4 décigrammes de sulfate de cinchonine. Rien. — Le malade sort de l'hôpital le 24 juin.

Troisième observation. — Le sujet de cette troisième observation est le même *Monin* de l'observation 2. Il était parfaitement guéri le 24 juin lorsqu'il sortit de l'hôpital. — Le 27 juin, il a commencé à travailler pour le compte du génie ; le travail avait lieu sur le bord de la mer ; cet homme était forcé d'avoir les pieds dans l'eau pendant plusieurs heures d'un travail assez pénible pour lui occasionner en même temps de la transpiration.

Le troisième jour de ce travail, il reçut de la pluie pendant tout le temps du travail, alors que sa chemise était mouillée de sueur. Quatre jours après avoir cessé ce travail (le 6 juillet), il a eu un accès de fièvre à deux heures du soir. Accès complet, terminé à sept heures du soir.

Le 8 juillet, l'accès a devancé l'heure de la veille, il a débuté à sept heures du matin ; il a été plus fort, a duré toute la journée et la céphalalgie s'est prolongée jusqu'à onze heures du soir. — Le 10 juillet, entrée à l'hôpital à sept heures du matin ; la tête commençait à être lourde ; le froid est venu à neuf heures, il a duré jusqu'à

dix heures et demie, puis il y a eu chaleur et le malade a mouillé une chemise. L'accès était fini à trois heures du soir ; la céphalalgie a duré jusqu'à sept heures du soir. La nuit a été bonne. Pas d'embarras gastrique.

Le 11 juillet, rien à noter. — Le 12, à trois heures du matin, 5 décigrammes de sulfate de cinchonine en solution ; même dose à quatre heures du matin. Pas de trace de fièvre. — Le 13, rien. — Le 14, à trois heures du matin, 8 décigrammes de sulfate. Pas de fièvre. — Le 15, rien. — Le 16, à quatre heures du matin, 8 décigrammes de sulfate. Pas de fièvre, un peu de pesanteur de tête. — Le 17, à quatre heures du matin, 6 décigrammes de sulfate. Rien. — Du 18 au 23, rien. — Le malade sort le 24 juillet.

Quatrième observation. — Lenglet. Condamné à l'atelier militaire du boulet de Cherchel ; du département de la Somme ; était cordonnier ; servait dans l'artillerie de marine à Lorient ; est depuis un an au boulet. Il a passé d'abord six mois à Bône ; au bout d'un mois, il a été atteint de fièvre quotidienne pendant onze jours. Sorti de l'hôpital de Bône au bout d'un mois, il y est rentré quinze jours après pour trois ou quatre accès de fièvre tierce. Les terrains de travail étaient marécageux. Il est entré plusieurs fois à l'hôpital de Bône ensuite, et toujours pour la fièvre tierce. La troisième fois, les accès sont devenus irréguliers ; il en paraissait un chaque huit jours environ. Il a passé ainsi deux mois de suite à l'hôpital de Bône.

Depuis un an à l'atelier de Cherchel, il est venu à l'hôpital, en octobre 1853, pour la fièvre tierce ; il y est revenu en avril 1854. Depuis son arrivée à Cherchel, il avait eu de temps à autre des accès irréguliers.

Il n'a jamais eu d'autres maladies.

Entré à l'hôpital le 6 juin, le soir ; il a eu sept accès complets d'égale intensité, avec les trois stades et tous à cinq heures du soir, les sept jours qui ont précédé son entrée.

Le 7 juin, état saburral. 45 grammes de sulfate de soude le matin. A une heure après-midi, 8 décig. de sulfate de cinchonine en solution aqueuse. Pas de trace d'accès. — Le 8, en raison de la persistance des sept accès antérieurs, 5 décigr. de sulfate de cinchonine à midi. Pas de fièvre. — Le 9, 8 décigrammes à midi. Le soir à neuf heures, un peu de céphalalgie et de chaleur de tête. — Le 10, 5 décigrammes de sulfate. Rien. — Le 11, 8 décigrammes de sulfate. Rien. — Le 12, rien. — Le 13, 6 décigrammes de sulfate. Rien. — Le 14, pas de sulfate. La nuit du 14 au 15 est un peu agitée. — Les 15 et 16, 6 décigrammes de sulfate. Rien. — Le 17, rien. — Le 18, de midi à trois heures, un peu de céphalalgie. — Le 19, 6 décigrammes de sulfate. Rien. — Les 20, 21, 23, 5 décigrammes de sulfate. Rien. — Le malade est sorti de l'hôpital le 27.

Cinquième observation. — *Rivet.* Condamné de l'atelier du boulet de Cherchel ; en Afrique depuis

1844 ; était employé dans une maison de commerce avant d'être militaire. Entré aux chasseurs d'Afrique à Alger, en 1844. N'a jamais été malade ni avant ni depuis son entrée au service. A l'atelier du boulet depuis deux ans. N'a jamais été malade à l'atelier. — Est allé en témoignage à Blidah le 8 juillet. En revenant de Blidah, le 17 juillet, il est arrivé indisposé à El Afroun, première étape (14 kilomètres) ; avait éprouvé beaucoup de fatigue pendant son séjour à Blidah où il a été tenu en prison. Est arrivé le 19 à Cherchel, le troisième jour de sa route ; il a été obligé de monter sur un cacolet ne pouvant plus marcher ; le malaise général continuait et augmentait. A eu un premier accès de fièvre le 20 juillet à dix heures du matin. Cet accès a duré une partie de la journée ; pas de frissons, mais une chaleur intense jusqu'à deux heures du soir ; puis il est resté de la céphalalgie pendant la nuit et une partie de la journée du lendemain.

Entré à l'hôpital le 21. État saburral très prononcé. Sulfate de soude, 45 grammes. — Le 22, accès à dix heures du matin, débutant par des frissons très forts ; chaleur très forte ; céphalalgie (accès beaucoup plus fort que le premier). — Le 23, sulfate de soude, 45 grammes. — Le 24, à cinq heures du matin, 1 gramme de sulfate de cinchonine. L'accès, au lieu de venir à dix heures comme déjà deux fois, n'est venu qu'à une heure du soir, bien moins fort et n'a duré que deux heures. — Le 26, 1 gramme de sulfate de cincho-

nine à cinq heures du matin. Pas d'accès ; rien absolument. — Le 28, 8 décigrammes de sulfate de cinchonine à cinq heures du matin. Rien. — Le 30, 6 décigrammes de sulfate de cinchonine à cinq heures du matin. Rien. — Le 1er août, 5 décigrammes de sulfate de cinchonine à cinq heures du matin. Rien. — Les 2, 3, 4, 5, 6, rien ; sorti le 7.

Sixième observation. — Le sujet de cette sixième observation est le même *Rivet* de l'observation n° 5. — Rivet, en quittant l'hôpital, est allé travailler au port, les jambes dans l'eau, une partie de la journée. Il a travaillé ainsi huit jours. Il est tombé malade le 15 août. Il a eu ce jour-là à midi un accès, qui a duré jusqu'à dix heures du soir ; la céphalalgie et la chaleur jusqu'à sept heures, et la sueur jusqu'à dix heures. — Le 16, rien. — Le 17, accès à midi ; jusqu'à deux heures du matin, chaleur et céphalalgie ; de deux heures du matin jusqu'à six heures, sueur.

La fièvre est accompagnée d'une bronchite intense.

Entré à l'hôpital le 19 août (jour de fièvre). Huit pilules de sulfate de cinchonine (8 décigrammes) à dix heures du matin : pas de traces de fièvre. — Le 20, rien. — Le 21, six pilules de sulfate de cinchonine à neuf heures du matin : rien. — Le 22, rien. — Le 23, jusqu'au 2 septembre, rien ; sorti le 3.

Obs. VII. — *Duchemin.* Était forgeron à Beauvais ; est entré, il y a trois ans, dans le 6e dra-

gons, en garnison à Metz, puis à Lunéville : a eu la dysentérie dans cette dernière ville en 1852; a été alors trois semaines à l'hôpital. En Afrique, à l'atelier du boulet de Cherchel depuis neuf mois. Depuis son arrivée en Afrique, n'a point été malade; travaillait à la route près de Zurich; était campé sous la tente. — Depuis le 15 juillet il s'est senti indisposé; perte d'appétit, embarras gastrique. — Le 20, il a éprouvé des frissons à six heures du matin, puis de la chaleur et une forte céphalalgie; le tout a duré jusqu'à six heures du soir. — Le 21, rien. — Le 22, même accès que le 20. — Le 23, rien. — Le 24, accès comme le 20 et le 22. — Entré à l'hôpital le 24 au soir.

Le 25, état saburral : 45 grammes de sulfate de soude le matin; 1 gramme de sulfate de cinchonine à minuit. — Le 26, rien qu'un peu de céphalalgie. — Le 27, à minuit, 8 décigrammes de sulfate. — Le 28, rien. — Le 29, à minuit, 6 décigrammes de sulfate. Rien le 30. — Le 31, à minuit, 5 décigrammes de sulfate. Rien le 1er; sorti de l'hôpital le 3 août.

Obs. VIII. — *Seigneuret*. Était maçon dans le département de Seine-et-Oise avant son entrée au service. Au 4e dragons depuis 1848, à Versailles. — Est venu en 1850 à la compagnie de discipline de Mostaganem; y est resté jusqu'en février 1853; y a toujours été malade; avait tantôt des accès quotidiens, tantôt des accès du type tierce. Ces accès se succédaient par trois, quatre ou cinq,

puis répit pendant un mois : il travaillait alors à un pont dans une plaine marécageuse.

Arrivé à l'atelier du boulet à Cherchel en février 1853; n'a plus eu la fièvre jusqu'en octobre. A cette époque, il a eu la fièvre tierce; il est entré trois fois à l'hôpital jusqu'en janvier 1854. — Depuis janvier jusqu'en mars a eu quelques accès isolés étant au camp de Zurich; a pris chaque fois des pilules de sulfate de quinine. — N'a plus eu de fièvre ni plus pris de pilules depuis mars.

Le 18 juillet, il a été au travail; a bien déjeuné. A une heure du soir, un accès de fièvre a commencé par de la chaleur, de la céphalalgie, une sueur prolongée jusqu'à six heures du soir.

Les 19, 20 et 21, les accès ont paru chaque jour; augmentant d'intensité; ayant leurs trois stades.

Le 22, l'accès a commencé à dix heures du matin (avance de trois heures sur les précédents), a été très fort et a duré jusqu'au lendemain au point du jour.

Le 23, cet homme est parti à six heures du matin du camp de Zurich (16 kilomètres de Cherchel), est arrivé à Cherchel à dix heures du matin : la fièvre a commencé à son arrivée et a duré toute la journée.

Le 24, la fièvre vient à dix heures du matin; dure toute la journée.

Le 25, entré à l'hôpital le matin : 45 grammes de sulfate de soude; fièvre à dix heures.

Le 26, à six heures du matin, 1 gramme de sulfate de cinchonine; un peu de céphalalgie seulement vers l'après-midi.

Les 27, 28 et 29, 6 décigrammes de sulfate de cinchonine à six heures du matin : rien.

Le 30, jusqu'au 6 août, ni sulfate ni fièvre. Sorti le 6.

Obs. IX. — *David.* Condamné de l'atelier du boulet; en Afrique depuis quatre ans; était hussard avant de venir à l'atelier; a été atteint de fièvre continue en janvier et février 1853; n'a jamais ressenti de fièvre intermittente ni rémittente : la fièvre rémittente a débuté le 23 juillet 1854 par une lassitude générale et par des céphalalgies intermittentes; des sueurs très fortes et de l'inappétence.

Entré à l'hôpital le 27 juillet avec embarras gastrique prononcé; a pris le même jour : ipéca, 1 gramme; tartre stibié, 5 centigrammes. — Le 28, 6 décigrammes de sulfate de cinchonine à neuf heures du matin; la céphalalgie diminue ainsi que les sueurs. — Le 29. 6 décigrammes de sulfate; amélioration continuée. — Le 30, 5 décigrammes de sulfate : rien qu'un peu de pesanteur de tête. — Le 31, 5 décigrammes de sulfate : rien. — Les 1er et 2 août, rien. — Le 3 août, chaleur et céphalalgie à partir de midi. Le tout va en augmentant jusqu'à minuit. — Le 4, huit pilules de sulfate de cinchonine (8 décigrammes) à neuf heures du matin. La céphalalgie qui existait encore au moment de l'ingestion du sulfate a été

en diminuant jusqu'au soir. Nuit bonne. — Le 5 au matin, rien : six pilules de sulfate à neuf heures du matin. Rien dans la journée. — Le 6, rien. — Le malade sort le 7.

ÉTUDE COMPARATIVE DES DEUX SULFATES DE QUININE ET DE CINCHONINE, DANS LE TRAITEMENT DES FIÈVRES INTERMITTENTES; par M. le docteur Hudellet, médecin en chef de l'hôpital de Bourg (Ain).

Malgré des travaux aussi multipliés que pénibles, je prends le parti de vous adresser la note suivante, que je crois utile, et dont vous ferez, néanmoins, l'usage que vous jugerez convenable. C'est l'extrait d'un travail commencé depuis longtemps, toujours ajourné et jamais terminé, sur les fièvres intermittentes, et spécialement sur la valeur des différents moyens employés contre les fièvres d'accès.

Je suis arrivé dans mon hôpital, ainsi que plusieurs de mes confrères, et, grâce à la générosité de M. Auguste Delondre, à des résultats si remarquables et si inespérés, que je croirais manquer à la reconnaissance que nous lui devons, si je laissais passer, sans y répondre, un article publié en extrait dans le n° 19 du *Journal des connaissances médicales*, page 272 (1854).

Depuis vingt-cinq ans, au moins, j'ai essayé tous les succédanés du quinquina, prônés avec plus ou moins de bonne foi. J'avais renoncé à cette étude, si intéressante cependant, pour tous les

médecins qui, comme moi, pratiquent la médecine dans un pays où les fièvres paludéennes sont endémiques, lassé des déceptions sans nombre qui avaient été le résultat final de toutes mes tentatives. Ainsi j'ai expérimenté l'acide arsénieux du docteur B..., le chlorure de sodium du professeur P..., le tannate de quinine du pharmacien Q..., et tant d'autres.

Ayant lu, au mois de janvier 1853, dans l'un de nos journaux, qu'il était question de la quinidine pour remplacer avantageusement, et surtout économiquement, le sulfate de quinine, toujours fort cher pour les pauvres, et dispendieux outre mesure pour les établissements hospitaliers, je me décidai à tenter un dernier essai.

J'écrivis dans ce sens à M. Auguste Delondre, qui me répondait, le 20 janvier 1853, que la quinidine était une espèce de mythe introuvable ailleurs que dans quelques laboratoires; qu'elle n'avait jamais été employée comme succédanée des préparations de quinquina, et qu'il soupçonnait quelques manœuvres inavouables de certains fabricants de produits chimiques. Mais, en revanche, il m'adressa d'abord :

1° 30 gr. de sulfate de quinine pur se dissolvant, suivant le procédé nouveau, dans 8 parties d'éther et 2 parties d'ammoniaque;

2° 30 gr. d'un sulfate provenant d'une espèce de quinquina de la Nouvelle-Grenade, solubles dans 60 parties éther et 60 ammon., suivant l'ancien procédé Liebig : c'était le sulfate contenant,

soi-disant, de la quinidine dans des proporions qui n'ont pu être indiquées par personne ;

3° 100 gr. sulfate de cinchonine avec la note suivante : « *C'est, à mon avis, le plus rationnel des » succédanés du sulfate de quinine, et dont le prix » est de plus de moitié moindre.* »

4° Enfin, un flacon contenant un extrait sec de quinine obtenu par le traitement alcoolique jusqu'à épuisement du ligneux (quinium).

Les deux sulfates, expérimentés avec le plus grand soin, comparativement avec celui qui était fourni par la pharmacie de notre hôpital, ne m'a présenté aucune différence ; aux mêmes doses, que j'indiquerai plus loin, *ils ont agi tous deux de la même manière* c'est-à-dire, *admirablement.*

Depuis le mois de mars 1853 jusqu'à aujourd'hui 20 août 1854, je n'ai pas employé 150 grammes de sulfate de quinine, tandis que le sulfate de cinchonine l'a été par kilos, dans un hôpital où, dans un service de 90 lits, au centre du pays où les fièvres intermittentes sont endémiques, à tel point que, pendant le deuxième semestre de chaque année, il n'est pas rare (j'ai les relevés exacts), sur un mouvement de 750 à 850 malades. que les fièvres à quinquina figurent pour la moitié, au moins, du chiffre total.

Dans le principe, j'ai employé, et mes confrères de l'hôpital après moi indifféremment le sulfate de cinchonine et l'extrait alcoolique (quinium) de M. Delondre chez nos fiévreux ; tous ont été débarrassés de leurs fièvres avec une économie des

deux tiers sur le prix du sulfate de quinine, aussi promptement, sans plus de récidives, avec un tel succès, enfin, que nous n'employons plus maintenant que ces deux moyens. J'ai même renoncé cette année, à partir du mois de janvier, à l'extrait ; non pas qu'il soit moins efficace, mais parce qu'il est un peu plus long à préparer.

Je n'ai jamais compris les doses élevées, même à 50 cent. du sulfate de quinine, qui se retrouve, après une demi-heure, dans les urines ; tandis qu'à 30 cent. par doses fractionnées, il n'apparaît qu'au bout de six ou huit heures : il doit agir plus puissamment.

Lorsque j'arrivai de Paris, en 1829, après avoir vu déjà donner le sulfate de quinine à des doses maintenant encore énormes pour moi, 1 gramme, 1 gramme 50, dans des fièvres tout à fait bénignes, je vis mon père obtenir, avec 30 ou 40 centigrammes à doses fractionnées, pendant l'apyrexie, des effets tous aussi prompts, sans les inconvénients signalés comme suite du sulfate employé à haute dose. (Céphalalgie, vertiges, troubles de l'ouïe, de la vue, etc., etc.)

Depuis, j'avais suivi une pratique aussi sage et toujours couronnée de succès. J'administrais donc à mes fiévreux, que la fièvre fût quotidienne, tierce ou quarte, dans l'intervalle de chaque accès, par doses fractionnées trois ou quatre fois, en plaçant la dernière le plus loin possible du retour de l'accès qui devait suivre, 30 ou 40 centigrammes de sulfate de quinine, presque toujours en potion, quel-

quefois en poudre, rarement en pilules, l'action de ces dernières étant beaucoup moins active, quand elle n'est pas nulle, par le mode vicieux que prennent quelques malades pour les avaler (enveloppées par exemple, dans un grain de raisin).

Je dois ajouter, pour bien édifier les confrères qui voudront suivre notre exemple, que, chez beaucoup de malades, à certaines époques, je fais presque toujours précéder l'administration du sulfate d'un léger purgatif, quelquefois même d'un émétique, et que je m'en trouve très bien.

J'ai dit que j'administrais le sulfate de quinine en solution, parce que c'est, suivant moi, malgré son amertume, le seul mode à employer quand on le peut. Son activité est plus sûre, plus prompte, et partant plus économique pour nos pauvres *Dombistes*, qui, souvent, pour ne pas dire toujours, sont dans l'impossibilité de se procurer le remède spécifique. Obligé de faire de la médecine à la campagne, quelquefois à 20 ou 30 kilom. de toute pharmacie, je suis forcé de porter avec moi quelques remèdes. Je fais, dans ces cas, dissoudre le sulfate de quinine ou de cinchonine dans la quantité d'eau nécessaire pour que la dose de 30 centigrammes soit prise en trois ou quatre fois, j'ajoute à la solution 10, 15 ou 20 gouttes de laudanum, qui aide puissamment, suivant moi, à augmenter l'efficacité du remède.

Pour dissoudre mes sulfates, je n'emploie, depuis plus de vingt ans, que l'acide tartrique, attendu la presque impossibilité d'emporter avec soi

l'acide sulfurique. Je n'ai pas remarqué que le sulfate agissait mieux avec l'un qu'avec l'autre acide, et je crains bien que l'annonce faite par les journaux italiens ne soit encore une de ces observations comme on en voit tant. Dans mon hôpital, j'emploie ordinairement pour véhicule une potion gommeuse de 12 grammes, et quand je ne le puis, des pilules, où je fais entrer 1 cent. d'extrait thébaïque.

Pour arriver, avec le sulfate de cinchonine et l'extrait alcoolique (quinium), à des résultats comparatifs certains, j'ai dû agir comme avec le sulfate de quinine : c'est-à-dire employer les deux moyens nouveaux aux mêmes doses et de la même manière, autant que possible. Pour le sulfate de cinchonine, je n'ai pas éprouvé de difficultés, puisqu'il est tout aussi soluble dans un acide sulfurique ou tartrique; je l'ai donc donné en potion à la dose de 30 à 40 cent. en solution, et en ajoutant, à la potion donnée en trois ou quatre fois, 10, 15 ou 20 gouttes de laudanum.

Pour l'extrait alcoolique (quinium), je l'ai employé en pilules d'abord, et, comme je trouvais qu'il agissait moins promptement à la même dose, j'ai essayé de le rendre soluble à l'aide de l'alcool presque bouillant. On est obligé d'employer 15 grammes alcool par gramme d'extrait introduit dans du vin blanc sec. La dose de 30 ou 40 centigrammes, prise dans l'intervalle d'un accès, a rarement laissé revenir le troisième accès, et, le plus souvent, le deuxième ne reparais-

sait pas, qu'elle fût tierce, quarte ou quotidienne.

En somme, de mes expériences, et de celles de mon collègue, M. Place, qui a bien voulu les continuer lorsque je lui ai cédé le service, remontant au mois de mars 1853 jusqu'au 20 août 1854, il résulte que les relevés faits avec le plus grand soin sur nos cahiers de visite, nous ont donné les résultats suivants :

Du 1er mars 1853 au 1er juillet. — Hommes et femmes réunis :

12 quotidiennes. 27 tierces. 11 quartes.

Sur ces 50 fièvres, 40 ont été traitées par les doses indiquées de sulfate de cinchonine, une seule a résisté à 4 doses et a été enlevée par 2 doses de sulfate de quinine ; 10 ont cédé à l'extrait alcoolique, toutes avant la 4me dose.

Militaires venant d'Afrique :

2 quotidiennes. 2 tierces. 1 quarte.

Elles ont cédé toutes, quoiqu'il y eût récidive, avant la 3me dose, même la quarte.

Du 1er juillet au 1er octobre 1853. — Hommes et femmes réunis :

138 quotidiennes. 64 tierces. 8 quartes.

Toutes moins 2 tierces, 1 quarte et 1 quotidienne ont cédé avant la 4me dose.

4 larvées, caractérisées seulement par une douleur faciale ou crânienne arrivant à heure fixe.

114 ont été traitées par le sulfate de cinchonine qui a réussi 144 fois avant la 4me dose.

70 par l'extrait alcoolique (quinium) qui a enlevé toutes les fièvres avant la 3me dose.

Du 1er octobre au 31 décembre 1853, le relevé a été fait de la manière suivante :

	HOMMES.						FEMMES.						
	QUOTID.		TIERCES.		QUARTES.		QUOTID.		TIERCES.		QUARTES.		
	S. cin.	E. qq.	E. cin.	E. qq.	S. cin.	S. qq.	E. cin.	S. qq.	E. cin.	S. qq.	E. cin.	S. qq.	
Octobre....	2	36	1	14	1	3	»	22	1	4	»	4	108
Novembre.	22	5	7	1	5	1	8	2	2	»	»	»	53
Décembre.	14	»	8	»	1	»	7	2	3	1	4	»	40
	38	61	16	15	7	4	15	26	6	5	4	4	201

D'après les relevés ci-dessus faits avec soin, sans préventions, sans idées préconçues, voilà 507 fièvres intermittentes de tous types, de toutes provenances, anciennes, récentes, avec ou sans récidives, traitées par le sulfate de cinchonine. Je passe sous silence celles traitées dans ma pratique particulière, aussi bien que celles soignées par les confrères à qui j'avais confié une partie des 4 kil. de sulfate de cinchonine que M. Auguste Delondre m'avait adressés pour expérimenter sur une grande échelle ; ce que je puis affirmer, c'est que pour

Du 1er janvier au 30 juin 1854, par le sulfate cinchonine :

	QUOTID.	TIERCES.	QUARTES.	QUOTID.	TIERCES.	QUARTS.	
Janvier.	14	22	1	5	3	2	Sur ces 318
Février.	5	12	2	4	4	2	fièvres par le
Mars	10	5	1	5	3	1	sulf. de cin-
Avril....	9	7	2	9	7	»	chon., 4 seu-
Mai.....	9	5	1	2	4	»	lement ont
Juin.....	6	4	1	2	4	»	été réfrac-
Juillet..	8	6	»	2	3	1	taires.
Août jusqu'au 20	14	3 v. d'Af. 7	»	13	5	»	
	75	98	8	42	35	6	232

mon compte particulier, je ne fais pas de différence entre l'action du sulfate de cinchonine et celle du sulfate de quinine, et que tous mes confrères, avant de me donner des notes exactes sur les résultats obtenus par eux, et qu'ils doivent m'adresser, me redemandent du sulfate de cinchonine; n'en ayant plus à ma disposition de celui que m'avait généreusement adressé M. Delondre, je n'ai pu les satisfaire pour le moment; mais j'apprends qu'il va renouveler nos provisions qu'il ne savait pas être absorbées.

Les effets obtenus dans notre pays par le sulfate de cinchonine, contrairement à ceux obtenus à Strasbourg, à quoi tiennent-ils? sera-ce au sulfate

de cinchonine employé, ou à la nature des fièvres traitées? Je laisse ce point à débattre : toujours est-il que nous avons réussi 98 fois sur 100, tandis que M. Forget n'a eu que 3 succès sur 10 malades (1).

Aurions-nous avec le sulfate de quinine obtenu de plus brillants succès? J'en doute, et je ne pense pas qu'il soit possible d'obtenir plus que ce que nous avons constaté dans le sulfate de cinchonine.

Conclusions. 1° Par le sulfate de cinchonine de M. Delondre, nous n'avons eu que 9 insuccès sur 507 cas de fièvres de tous types à dose de 30 ou 40 centigrammes employés comme nous l'avons indiqué.

2° A cette dose il n'a jamais produit aucun accident vers les organes de la digestion pas plus que vers les organes cérébraux.

3° Les récidives n'ont été ni plus ni moins nombreuses que par le sulfate de quinine.

4° Le sulfate de cinchonine a agi aussi promptement que les autres préparations de quinquina, et que le sulfate de quinine en particulier.

5° Son action sur la rate est la même que celle du sulfate de quinine; c'est-à-dire (pour moi) nulle sur les rates énormes (5, 6, 8 et même 10 kilogrammes), très efficace au contraire, dans les

---

(1) Ce n'est pas avec le sulfate de *cinchonine*, mais avec le sulfate de *cinchonicine* que les expériences de M. Forget ont été faites.

engorgements peu volumineux, et surtout très récents.

6° Le sulfate de cinchonine est le seul des succédanés si nombreux, prônés depuis dix ou quinze ans qui m'ait donné des résultats satisfaisants. Il guérit aussi bien que les préparations de quinquina, mieux que l'arsenic, le chlorure de sodium, le tannate de quinine et à meilleur marché ; il doit être préféré même au sulfate de quinine, puisque son prix est de moitié moindre au moins.

Je dois ajouter qu'à l'aide de 4 grammes de sulfate de cinchonine en solution par l'acide tartrique dans un litre de vin blanc sec, et à la dose de deux cuillerées à bouche chaque matin, j'ai pu préserver de la fièvre qu'auraient infailliblement contractée un très grand nombre de nos ouvriers allant travailler à la moisson et aux battaisons, dans les pays d'étangs.

4 grammes d'extrait alcoolique à la chaux de quinquina (quinium), dissous par 60 grammes d'esprit-de-vin dans la même dose de vin et pris aussi chaque matin, ont produit les mêmes résultats. Je ne suffis presque plus aux demandes qui me sont faites (le remède ne coûte rien ; est-ce la seule cause ? je ne le crois pas) depuis deux ans à la même époque, mais surtout cette année.

Observation de rhumatisme (service de M. Grisolle) (Hôtel-Dieu, salle Sainte-Jeanne n° 46).

Le 29 avril 1855, je visitais le nommé Buissy, (Aimé), né à Verdun (Oise) menuisier, demeu-

rant rue Constantine à Belleville. Il n'avait pas été malade depuis dix ans, qu'il a eu la fièvre typhoïde, il est sans ouvrage de sa profession depuis quinze jours. A cette époque il alla coucher sous la tente d'un de ses camarades, marchand de porcelaine à la foire, place du Trône; le sixième jour qu'il couchait là, il fut pris de douleurs dans les genoux, les pieds, les poignets et l'épaule gauche, il n'a subi aucun traitement à son entrée à l'hôpital. La langue est rouge à la pointe, le centre est couvert d'un enduit grisâtre, il n'est pas allé à la selle depuis trois jours. Les urines ne donnent rien de remarquable, aucun symptôme du côté du cœur, le pouls bat 65 par minute, pas de toux, pas de douleur de tête, pas de bourdonnements dans les oreilles, les pupilles sont un peu grandes.

Le 29. Un gramme de sulfate de cinchonine; boisson adoucissante. Le 30 avril, le malade est dans le même état; il n'a rien éprouvé du côté de la tête; il est survenu un peu de diarrhée, il urine rarement, il ne l'a pas fait depuis la veille au soir. La langue s'est découverte de l'enduit qu'elle avait, le pouls bat 63 par minute, l'urine donne un précipité abondant par le réactif (iodure ioduré de potassium).

On donne 150 centigrammes de sulfate de cinchonine en six fois.

Le 1er mai, le malade n'a rien éprouvé du côté de la tête. Les douleurs ont diminué aux pieds et à l'épaule, la langue est découverte, elle devient rouge, le pouls bat 65, l'urine donne un précipité abondant qui se redissout dans la nuit.

Sulfate de cinchonine, 150 centigrammes.

Le 2 mai. Le mieux continue, le poignet est bien désenflé, l'urine donne un précipité abondant.

Sulfate de cinchonine, 150 centigrammes.

Le 3 mai. La tuméfaction du poignet a disparu, il ne reste que de la roideur, le pouls bat 65 par minute, le cœur bat très fort, le premier bruit a un ralentissement. Il est survenu de la diarrhée, les urines sont troubles, donnent un précipité abondant par le réactif.

On donne 150 centigrammes de sulfate de cinchonine. Le soir, le coude gauche a été pris, mais avec peu d'intensité, les urines du premier jour ont donné un précipité abondant qui s'est maintenu.

Celles du second jour ont donné un précipité qui s'est dissous dans les 24 heures; on a ajouté du réactif qui a donné un nouveau précipité qui s'est dissous dans le même temps; ce qui tient au carbonate d'ammoniaque qui s'est formé, dans lequel est soluble le précipité de cinchonine en s'emparant de l'ammoniaque par l'acide sulfurique, le précipité reparaît.

Le 5 mai. La douleur a abandonné le coude gauche pour revenir au poignet droit.

Pouls, 65 pulsations, la diarrhée continue, l'urine donne un précipité abondant, pas de sommeil.

Le 6 mai. Pas de sommeil, il a saigné deux fois du nez, le poignet droit est mieux, l'urine donne un précipité abondant, le pouls bat 65 pulsations.

Le 7 mai. Il se plaint d'un brouillard qu'il a

devant les yeux. Les douleurs continuent à diminuer, l'urine donne le même précipité, il a saigné du nez.

On donne 2 grammes de sulfate de cinchonine.

Le 8 mai. Les douleurs sont à peu près disparues, il ne reste qu'une roideur dans les articulations qui ont été prises. Le saignement du nez est revenu.

Le pouls a 65 pulsations, le prolongement du premier temps continue, l'urine donne toujours un précipité abondant.

Pas de sulfate de cinchonine, le quart pour nourriture.

Le 9 mai. Les douleurs ont cessé, le pouls donne 54 pulsations, le cœur frappe fort, l'urine donne un précipité peu abondant; une demie pour nourriture, pas de sulfate de cinchonine.

Le 10 mai. Les douleurs ne sont pas revenues, le pouls bat 53 fois par minute, le cœur conserve ses battements forts. Le malade s'étant levé le matin a un étourdissement qui l'a forcé à tomber, il n'a jamais eu de semblables accidents, l'urine ne donne pas de précipité.

12 mai. Il ne sent aucune douleur, mais il a des faiblesses dans les jambes qui l'empêchent de se promener, le pouls est toujours lent, et les battements du cœur forts. Il a bon appétit, il voudrait avoir assez de force pour reprendre ses travaux.

On voit par cette observation l'effet que produit le sulfate de cinchonine sur le cœur. Le malade est peu intelligent, il faut le tourmenter pour le faire expliquer, aussi, n'avait-il pas dit à l'interne, qu'il

avait saigné du nez, qu'il avait eu des brouillards qui l'empêchaient de voir, un étourdissement qui l'avait fait tomber la première fois qu'il s'était levé.

Observations de fièvre intermittente (service de M. Legroux).

Le nommé Botquin, âgé de quarante-trois ans, journalier, entré à l'Hôtel-Dieu, le 17 juin, salle Saint-Louis, n° 15, avait eu un premier accès le 6 mai. La fièvre revenait tous les jours, l'accès commençait vers trois heures du soir et durait trois heures. Traitée par le sulfate de quinine en dissolution, la fièvre disparut au bout de quinze jours. Il fut repris le 15 juin de fièvre intermittente double tierce. Un jour l'accès débute à dix heures du matin, et un autre vers midi, il dura environ deux heures, mais celui qui vint à dix heures fut plus fort que l'autre. Le 20, on donne un purgatif avant l'accès. Le 21, le malade a rendu deux vers.

T. : Semen-contra. . 4 grammes.
Calomel. 0,20

Le 22, le malade a rendu un lombric et plusieurs oxyures.

T. : Sulfate de cinchonine, 0,50 après l'accès.

Le 24, le malade a pris le médicament vers deux heures du soir, il n'y avait pas eu d'accès à midi. Le soir, vers quatre heures, il y a eu simplement quelques frissonnements dans les jambes.

T. : Sulfate de cinchonine deux heures après l'heure de l'accès (0,30 centigrammes).

Le 25, l'accès a manqué hier, il n'y a rien eu d'anormal.

T. : On continue le sulfate de cinchonine.

Le 26, pas d'accès, on suspend le médicament.

Blanchet (Alexandre), 30 ans, tailleur de pierres, entré le 10 juillet pour un épanchement pleurétique, côté droit, souffre de douleurs névralgiques sus-orbitaires. Depuis le 8 juillet, elles reviennent assez régulièrement chaque jour vers midi et durent jusque vers quatre ou cinq heures du soir.

T. : 13 juillet, sulfate de cinchonine, 0,50 en deux portions.

Le 14, il a pris le sulfate de cinchonine à onze heures, la douleur revint vers midi et dura jusqu'au soir quatre heures. — Même prescription.

Le 15, l'accès a eu lieu à onze heures, le médicament a été pris à midi, les douleurs ont été fortes jusqu'à deux heures, moment où elles ont cessé. — Même prescription.

Le 16, il va bien et se sent la tête plus légère, n'a pas eu d'accès. — Même prescription.

Le 17, la douleur est revenue vers onze heures et demie, elle a été très faible et de courte durée.

On suspend le sulfate de cinchonine.

Le 18, pas de douleurs, pas de symptômes particuliers.

Le 19, le malade va bien, la pleurésie est en bonne voie de résolution, pas de douleurs.

OBSERVATION DE FIÈVRE INTERMITTENTE RECUEILLIE PAR M. CH. LONDE (service de M. Legroux).

Le nommé Joubert, âgé de quinze ans, exerçant la profession de passementier, demeurant à Bondy (Seine), entré à l'Hôtel-Dieu, salle Saint-Louis, lit 14, service de M. Legroux.

28 août (jour d'entrée), ce jeune homme se plaint d'avoir depuis quelques jours des accès de fièvre revenant périodiquement tous les deux jours vers six heures du matin, et cessant vers cinq heures du soir. Depuis le 20 août, il a, dit-il, déjà eu quatre accès, il éprouve du frisson, du froid, puis de la chaleur et de la sueur. Ce malade a le facies diathésique à un haut degré. La percussion fait connaître une hypertrophie notable de la rate.

29, ce n'est pas le jour de l'accès : expectation.

30, au moment de la visite, le malade a du frisson et du tremblement, la peau est le siége de quelques plaques marbrées sur le ventre et les cuisses, en outre, saillie des bulbes pilifères, refroidissement des doigts, du nez et des pieds, gonflement très marqué de la rate.

On prescrit 30 centigrammes de sulfate de cinchonine.

31, l'accès de la veille a duré jusqu'à cinq heures du soir. Le malade a pris son médicament à six heures et demie du soir.

1er septembre, rien de particulier, ce n'est pas le jour de l'accès.

Le 2. L'accès a commencé à six heures du matin et s'est éteint à une heure de l'après-midi.

Il a été moins fort qu'à l'ordinaire, à trois heures le malade prend 50 centigrammes de sulfate de cinchonine.

3, rien de particulier, le malade est mieux, à une heure portion d'aliment, on prescrit 0,50 de sulfate de cinchonine et 50 centigr. de fer.

4, point d'accès. — Même prescription.

5, point d'accès, on prescrit seulement 0,50 de limaille de fer.

6, point d'accès, limaille de fer 0,50, sulfate de cinchonine 0,30.

Le malade ne présente rien de particulier jusqu'au 8 septembre, jour de sa sortie.

Première observation de rhumatisme. — Merchez, Jean-Édouard, tailleur, trente-six ans, entré, le 14 juillet, malade depuis le 8 juillet. Après un refroidissement le malade est pris de douleurs articulaires qui débutent par le poignet droit, puis les genoux, les articulations tibio-tarsiennes, l'épaule et la main gauche.

Le 16. Souffre aujourd'hui plus particulièrement des articulations et du poignet droit, pouls à 120, rien au cœur. Sulfate de cinchonine 1 gr. en 6 doses.

Le 17. Mains moins tendues, cependant encore un peu gonflées, articulations douloureuses, mains, genoux et tibio-tarsien, pieds un peu plus pris, pouls 112, ventre moins douloureux, peu de changement. Sulfate de cinchonine, 1 gr. 50 en six doses, lavement émollient, idem le soir.

Le 18. Pouls 112, petit, moins dur, pas de selles, pas de douleurs abdominales, en somme

une légère amélioration, même traitement, portion alimentaire.

Le 19. Ventre un peu tendu, peu de symptômes d'amélioration, pas de sifflements d'oreille, pouls 96. Sulfate de cinchonine, 2 grammes en six paquets.

Le 20. Le malade n'a pu prendre tout le médicament, après la quatrième dose, il y a sensation d'oppression, battements vers l'épigastre, ventre un peu développé, pleine inappétence le soir, pas de diarrhée, pouls 104, mêmes symptômes locaux.

Huile de ricin, 30 grammes, pilules d'opium pour le soir.

2e *observation de rhumatisme.*—Douay, dix-huit ans, garçon épicier, entré le 12 juillet. Chaude-pisse vers le 7 juin, traité par les injections et le cubèbe, vers le 21, la chaude-pisse était très diminuée, apparition des douleurs articulaires, débutant par les pieds, puis les genoux, puis générales, constitution rhumatismale, souffle léger au premier temps du cœur, pouls à 60 un peu dur.

Le 16. En voie de résolution, infiltration des jambes le soir, souffre légèrement dans les poignets et les épaules, impossibilité des mouvements. Sulfate de cinchonine, 1gr,50 cent. en six doses. Miel mercuriel.

Le 17. Pouls 64, léger gonflement sans rougeur, peu de changement; sulfate de cinchonine.

Le 18. Le malade dit les douleurs un peu plus vives sans qu'il y ait gonflement ni rougeur particuliers, pas de bourdonnements d'oreille, le malade se plaignait de douleurs de ventre avant de commencer la cinchonine; cette douleur n'est pas

augmentée, elle semble diminuer au contraire, pouls à 68 pulsations, même traitement.

Le 19. Pas de selles, se plaint du ventre mais pas davantage que les autres jours, mêmes douleurs, gonflement léger des genoux et des articulations des doigts, un peu d'éblouissement de la vue, rien dans les oreilles, pouls 68, léger. Sulfate de cinchonine, 2 grammes, lavement purgatif.

Le 20. Le ventre n'est pas plus douloureux. phénomènes locaux à peu près stationnaires, mais ils sont très faibles et peu appréciables.

On suspend le médicament, renonçant à l'expérimentation qui ne donne pas de résultat.

Observations de M. Briquet.

Je n'ai encore eu, dit M. le docteur Briqnet, que peu de fois l'occasion de prescrire le sulfate de cinchonine à des malades atteints d'affections pyrétiques, néanmoins, j'ai pu l'administrer dans neuf cas de rhumatisme polyarticulaire aigu, d'intensité moyenne.

Voici le tableau des modifications qui se sont opérées dans la circulation.

Il est aisé de constater par ces chiffres l'existence d'une diminution graduelle de la fréquence du pouls. Cette diminution n'a pas toujours été le résultat de la décroissance des phénomènes du rhumatisme, car, chez près de la moitié des malades, en raison de la faiblesse de la dose de sulfate de cinchonine, l'amendement n'avait pas été d'abord très notable et la maladie était restée stationnaire.

Par conséquent, les sels solubles de cinchonine ralentissent le pouls de la même manière que le sel de quinine.

DOSES DU SULFATE de CINCHONINE.	Pouls avant le traitement.	1er jour après le traitement.	2e jour.	3e jour.	4e jour.	Chiffre du minimum du pouls.
3,50 à 4 gr. par jour.	90	92	88	»	»	84
3 et 4 grammes. . .	80	70	68	56	»	52
3 grammes.	92	84	80	72	»	»
2 gr. et 2 gr. 50. .	86	80	80	»	»	»
2 grammes.	96	94	88	90	94	70
15 décigrammes. . .	92	84	86	84	84	80
15 décigrammes. . .	94	92	84	80	72	72
15 décigrammes. . .	94	80	70	58	56	50
15 décigrammes. . .	120	102	86	72	»	72

Résumé des observations ayant pour but de nous faire connaître l'influence du sulfate de cinchonine sur les fièvres intermittentes.

En résumé, nous trouvons 725 observations de fièvres intermittentes, hommes, femmes, enfants réunis; de tous types, de toutes provenances, anciennes, récentes, avec ou sans récidives, traitées par la cinchonine ou son sulfate; 437 avec détails, et 288 indiquées succinctement, 10 seulement ont été réfractaires. C'est un chiffre très certainement comparable à ceux qu'on obtient avec le sulfate de quinine.

Plusieurs auteurs disent avoir traité d'autres

affections pyrétiques, mais bien que les observations qu'ils donnent suffisent pour constater l'efficacité du médicament, de nouvelles recherches sont nécessaires pour les préciser. Il n'a pas été possible de classer toutes les observations d'après le type ni les mois. Les trois tableaux que nous donnons résument les observations : 1° D'après les auteurs ; 2° d'après les mois ; 3° d'après le type.

Relevé par mois des fièvres traitées par la cinchonine et son sulfate.

Sur le relevé de 723 fièvres, 411 ont pu être classées par mois comme le tableau suivant l'indique :

	QUOTIDIENNES.	TIERCES.	QUARTES.	RÉMITTENTES.	LARVÉES.	TOTAUX.
Janvier . .	20	25	4	»	Ne sont pas classées dans les mois.	49
Février . .	11	16	2	»		29
Mars. . . .	17	11	10	»		38
Avril. . . .	22	17	3	»		42
Mai	17	9	2	»		28
Juin. . . .	11	36	3	»		50
Juillet. . .	16	20	2	1		39
Août. . . .	3	»	»	»		3
Septembre.	11	2	»	3		16
Octobre. .	4	11	2	2		19
Novembre.	31	12	3	»		48
Décembre.	21	24	3	»		50
Totaux. .	184	183	58	6		411

Tableau indiquant les types des fièvres intermittentes traitées par la cinchonine ou son sulfate.

NOMS.	Totaux.	Quotidiennes.	Tierces.	Quartes.	Rémittent.	Larvées pernicieus.	Récidives.	Réfractair.	OBSERVATIONS.
Chomel . .	4	1	3	»	»	»	»	»	Dans le nombre 415 ont été guéries; 6 ont eu des récidives, dont le sulfate de cinchonine a triomphé.
Potier. . .	4	»	4	»	»	»	»	»	
Bailly. . .	27	9	16	2	»	»	3	»	
Vahu. . . .	22	7	9	»	6	»	»	»	
Hudellet. .	324	172	123	25	»	»	»	4	M. Hudellet dit avoir traité 507 fièvres, mais il n'a placé dans son tableau que les 324 que nous donnons; mais nous portons le nombre 183 au total des fièvres traitées.
Girault. . .	18	6	5	5	»	»	»	1	
Legroux. .	2	»	»	»	»	»	»	»	
Marianini..	52	5	31	7	»	9	»	»	Traitées par le sulfate de cinchonine.
Id. . . .	58	»	16	15	»	7	»	»	Traitées par la cinchonine.
Pipper. . .	15	»	»	»	»	»	»	»	M. Pipper n'a pas dit quel était le type.
Dufour. . .	9	3	6	»	»	»	»	»	Traitées par la cinchonine.
Bleynie. . .	17	3	11	1	»	»	2	»	Traitées par la cinchonine.
Dufresne..	3	1	2	»	»	»	»	»	Traitées par la cinchonine.
Totaux..	555	207	226	53	6	16	6	5	

Tableau des doses par jour et continuées trois à quatre jours après la disparition de la fièvre.

MM. Chomel. . 0,30, 0,60 jusqu'à 1,20 centigrammes.
Potier. . . 0,30, 0,60 jusqu'à 1,20 id.
Dufour. . 0,30, 0,60 jusqu'à 1,20 id.
Bleynie. . 0,30 à 0,40.
Pipper. . . 0,50 à 0,60.
Valiu. . . 0,50 à 1,50.
Magendie. 0,50.
Dufresne.. 0,55 de cinchonine.
Bailly. . . 0,30 à 0,25.
Marianini. Élève la dose jusqu'à 1,50.
Pipper . . 0,50 à 0,80.
Girault . . 0,35 à 0,50.

Sur le relevé de 538 fièvres, 511 ont cédé d'après les doses indiquées dans le tableau suivant :

Quotidiennes.	208.	198 ont cédé avant la quatrième dose, 3 après la quatrième, 2 à la cinquième, 2 à la sixième, 1 à la seizième.
Tierces	226.	211 ont cédé avant la quatrième dose, 6 à la quatrième, 3 à la cinquième, 4 à la sixième, 2 à la septième, 1 à la quatorzième.
Quartes. . . .	55.	45 ont cédé avant la quatrième dose, 3 à la quatrième, 3 à la cinquième, 3 à la huitième.
Rémittentes. .	6.	3 ont cédé à la deuxième dose, 1 à la quatrième, 1 à la cinquième, 1 à la neuvième.
Larvées. . . .	16.	Nous ne pouvons pas indiquer à quelle dose elles se sont terminées.
Récidives. . .	6.	
Réfractaires. .	5.	

MÉMOIRE DE M. LAVERAN.

Nous relisions les épreuves de ce travail lorsque nous est parvenu le mémoire important de M. Laveran, imprimé dans les 1er et 2e numéros de 1856 de la *Gazette médicale*, intitulé *Études sur l'action comparée du sulfate de quinine, du sulfate de cinchonine et du quinium dans le traitement des fièvres intermittentes d'Afrique*. Nous avons dû, pour plusieurs raisons, tenir à ce que les faits analysés par M. Laveran soient produits à nos lecteurs. La thérapeutique des fièvres intermittentes se montre sous un jour nouveau, et ces faits, si on leur donnait une interprétation fautive, pourraient faire douter les esprits superficiels de la puissance des agents les plus précieux dont le médecin dispose.

Nous allons reproduire presque complétement le mémoire de M. Laveran, parce qu'en nous bornant à une analyse, nous en affaiblirions la portée. Quoique se rattachant indirectement à nos études, nous ne retranchons rien de ce qui a rapport à l'expectation et à l'emploi du sulfate de quinine.

Laissons parler M. Laveran, puis nous présenterons nos réflexions.

Des fièvres paludéennes traitées par l'expectation.

Pour peu qu'on ait pratiqué dans un hôpital voisin de localités marécageuses, on est frappé du grand nombre de malades qui guérissent

par le fait seul de leur éloignement des lieux où ils ont contracté la fièvre. A Blidah en particulier, où les influences de la plaine n'exercent qu'une action insignifiante, j'ai pu, depuis cinq ans, apprécier ce que peuvent les influences hygiéniques pour modifier cette affection. Des accès rebelles dans le voisinage des marais disparaissent spontanément un ou deux jours après l'entrée à l'hôpital, et tandis que les militaires traités à la caserne ont en général trois ou quatre accès, la moyenne des accès à l'hôpital est moins de deux.

Frappé de ce que cette observation a d'importance pour les malades et la bonne économie des moyens thérapeutiques, j'ai cherché à la mettre en évidence en prenant note d'un nombre suffisant de fièvres intermittentes traitées par l'expectation.

88 malades traités par l'expectation ont donné 235 accès, moyenne 2,67, maximum 7, minimum 1.

66 quotidien.	170 accès.	Moyenne	2,58.	Max.	4	Min.	1
19 tierces.	56 —	—	2,90	—	7	—	1
3 quartes.	9 —	—	3	—	4	—	1

60 fièvres de première invasion ont donné 203 accès, moyenne 3,30.

28 fièvres récidivées, 32 accès ou seulement 1,10.

L'intoxication paludéenne, en devenant plus ancienne, se produit par des récidives plus fréquentes, et chacune de celles-ci par un plus petit nombre d'accès; et comme la périodicité de ces récidives est régulière, on l'a souvent confondue avec celle des accès et admis des fièvres à type sextane, septimane, octane.

Influence de l'expectation sur les principaux symptômes. — La fièvre intermittente se caractérise par des troubles fonctionnels et des lésions. Aux premiers je rapporterai la douleur de tête, l'endolorissement des membres, l'incertitude des mouvements, les troubles plus ou moins marqués de l'intelligence, l'élévation de la température cutanée, l'accélération de la circulation, l'anxiété respiratoire, l'inappétence, l'enduit blanchâtre de la langue, la constipation, les modifications de la bile et de l'urine.

Aux lésions, je rapporterai la teinte terreuse de la peau, l'engorgement de la rate et les hydropisies.

De la marche des engorgements de la rate. — La lésion de la rate constante, après la mort, n'est pas toujours appréciable pendant la vie. Sur 216 malades atteints à différents degrés de fièvres paludéennes, 113 fois seulement l'engorgement était sensible à la palpation ou à la percussion. L'étendue de la matité m'a d'ailleurs donné les résultats suivants :

	Rate engorgée.		Matité en longueur.					
Fièvres quotid.	42	30 fois.	Moy.	16	Max.	21	Min.	10
Récidivées	31	40	—	17	—	22	—	12
Tierce 1re divis.	12	10	—	16	—	20	—	12
Récidivées	27	21	—	16	—	21	—	12
Irrégulières	33	26	—	17	—	22	—	11
Rémittentes	22	18	—	16	—	21	—	10
Quartes	6	5	—	17	—	18	—	14
Engorg. s. fièv.	15	13	—	20	—	29	—	17

Le jeune âge paraît faciliter l'engorgement de

la rate, comme l'indiquent les chiffres suivants :

De 6 à 10 ans.	Moy.	12	Maxim.	13	Minim.	10
De 10 à 15	—	15	—	20	—	14
De 15 à 20	—	18	—	23	—	17
De 20 à 25	—	16	—	20	—	14
De 25 à 30	—	16	—	20	—	13
De 30 à 50	—	15	—	20	—	12

La durée du séjour en Afrique a moins d'influence que la durée de la maladie, ce qui témoigne de la facilité de l'acclimatement des Européens.

Durée du séjour.

1 mois.	Moy.	16	Maxim.	14	Minim.	12
3 mois.	—	16	—	20	—	14
6 mois.	—	17	—	20	—	10
1 an	—	16	—	20	—	13
2 ans.	—	16	—	20	—	12
3 ans.	—	15	—	20	—	13
4 ans.	—	16	—	20	—	12
5 ans.	—	13	—	18	—	13
6 ans.	—	16	—	18	—	14
7 ans.	—	16	—	18	—	13
8 ans.	—	17	—	18	—	14
9 ans.	—	13	—	16	—	13
10 ans.	—	13	—	19	—	12

Durée de la maladie.

De 1 à 5 jours.	Moy.	13	Maxim.	23	Minim.	10
De 5 à 10 jours.	—	16	—	22	—	10
De 10 à 15 jours.	—	15	—	20	—	12
De 15 j. à 1 mois.	—	17	—	23	—	13
De 1 à 3 mois.	—	17	—	20	—	16
De 3 à 1 et 2 ans.	—	18	—	23	—	16

Expression anatomique de l'intoxication paludéenne, l'engorgement de la rate se produit avec rapidité, surtout chez les jeunes sujets, persiste

aussi longtemps que la maladie, cède avec lenteur et difficulté.

Dans les fièvres intermittentes récentes, il m'a fallu, en moyenne, 4 jours pour obtenir une réduction de 1 centimètre dans la longueur de la rate, ce qui supposerait la nécessité d'un repos de près d'un mois pour la guérison d'une maladie à laquelle on ne consacre en général qu'un repos de 3 à 4 jours, nécessaire pour faire disparaître les accès et les symptômes les plus apparents. Imprévoyance aussi funeste aux malades que ruineuse pour l'administration de l'assistance publique.

Il existe sans doute des engorgements anciens qui persistent comme traces d'une maladie à jamais disparue, lésion indifférente pour la santé comme la cicatrice d'une séreuse ; mais en général, tant que subsiste l'engorgement de la rate, l'imminence morbide prédomine, l'hématose est incomplète, le retour des accès menace; c'est dans ces cas que, sous l'influence des refroidissements de l'hiver, se forment dans le poumon des engorgements passifs, véritables pneumonies consécutives rebelles à toutes les médications.

Les phénomènes fonctionnels qui accompagnent les accès cèdent plus facilement que l'engorgement de la rate; toutefois une observation attentive de la part du malade ou du médecin permet de prévoir le retour de nouveaux accès aussi longtemps que persistent la faiblesse, la constipation, l'enduit muqueux de la langue. Comme l'engorgement de la rate, les symptômes précédents imposent la nécessité du repos et d'un régime réglé.

2° *Des fièvres intermittentes traitées par le sulfate de quinine.*

J'ai donné le sulfate en dissolution à la dose de 8 décigrammes pendant la saison chaude, à la dose de 5 décigrammes pendant l'hiver. La nécessité de faire prendre le médicament en ma présence par des malades qui répugnent souvent à son ingestion, m'a imposé l'obligation de faire prendre la dose en une seule fois et pas toujours à une heure convenablement éloignée de celle des accès. L'efficacité du sulfate de quinine s'est confondue souvent avec la terminaison spontanée de la fièvre. En comparant à ce point de vue les malades qui avaient eu plus de 6 accès avant leur entrée à l'hôpital à ceux qui en avaient eu moins que 5, j'ai trouvé que la moyenne des accès, pour les premiers, était de 0,70, et pour les seconds de 1,30.

56 fièvres intermittentes, traitées de cette manière, m'ont donné 50 accès, en moyenne 0,9, maximum, 2, minimum 0.

30 fièvres quotidiennes,	28 accès.
18 fièvres tierces,	10
8 rémittentes,	12

Action du sulfate de quinine sur l'engorgement de la rate. — Les travaux si remarquables de M. Piorry sur l'action du sulfate de quinine, sur la réduction du volume de la rate, m'imposaient l'obligation de tenir compte de ce mode d'action du médicament. Cette recherche m'était d'ailleurs

rendue facile par le fait de l'admission à l'hôpital d'un grand nombre d'enfants amaigris chez lesquels le développement de la rate était aussi appréciable à la palpation qu'à la percussion. Il m'était facile de suivre par le tracé le bord saillant de l'organe, et de déterminer sûrement ses limites avant et après l'ingestion du sulfate de quinine. Malgré un vif désir de constater une action aussi curieuse, j'avoue n'avoir pu, dans aucun cas, apprécier aucun changement.

Le sulfate de quinine ne me paraît pas non plus faciliter le retour de l'organe à ses proportions normales ; en suivant jour par jour la réduction de la rate chez des malades traités comparativement par l'expectation et le sulfate de quinine, j'ai trouvé à peu près le même temps écoulé pour le retrait de la rate.

La seule modification brusque de son volume qui m'ait paru saisissable a été une légère réduction pendant les accès violents. Ce fait est d'ailleurs en rapport avec une observation souvent répétée, à savoir que les grosses rates existent le plus souvent chez des sujets dont les accès ont été à peine marqués.

L'action du sulfate de quinine, si puissante contre les phénomènes fébriles en eux-mêmes : chaleur cutanée, anxiété fébrile, accélération de la circulation, douleur de la tête et des membres, m'a paru sans action sur la faiblesse, les troubles des fonctions digestives tels que la constipation, l'inappétence, les enduits muqueux de la langue. Indices de l'intoxication paludéenne, ces sym-

ptômes exigent un certain temps pour disparaître et souvent nécessitent l'emploi des évacuants. Il est remarquable d'ailleurs que leur présence ne diminue pas l'efficacité du sulfate de quinine; aussi, lorsque les accès sont violents, pénibles pour le malade ou inquiétants pour le médecin, préféré-je administrer d'abord le sulfate de quinine et combattre consécutivement des symptômes moins sérieux.

De l'action du sulfate de cinchonine sur le nombre des accès. — Afin de rapporter l'action du sulfate de cinchonine aux faits précédents, il a été donné aux mêmes doses et de la même manière que le sulfate de quinine.

Les malades qui, avant leur entrée à l'hôpital, avaient eu plus de 6 accès traités par le sulfate de cinchonine, ont eu en moyenne 1 accès 70; ceux qui avaient eu moins de 5 accès en ont eu 2 à l'hôpital.

La moyenne générale a été de	2,45
Fièvres quotidiennes,	2,22
Fièvres tierces,	1,46
Rémittentes,	4,60

D'ailleurs l'action du sulfate de cinchonine m'a paru d'autant moins active que les fièvres étaient et plus récentes et plus intenses. Pendant la saison épidémique, son défaut d'efficacité ressortait de la simple observation, et était d'autant plus frappant que je me suis constamment abstenu de le donner dans les accès graves où le caractère pernicieux était imminent.

Action du sulfate de cinchonine sur l'engorgement de la rate. — Après avoir suivi, heure par heure, l'action du sulfate de cinchonine sur le développement du volume de la rate, je crois être autorisé à nier son action, soit immédiate, soit consécutive, contre une lésion dont le temps, le repos et l'éloignement des lieux insalubres peuvent seuls produire la réduction. Il en est de même pour les symptômes d'intoxication paludéenne contre lesquels le sulfate de cinchonine, pas plus que le sulfate de quinine ne me paraît exercer d'action appréciable.

Résumé. — Il me semble ressortir de la comparaison des faits :

Que la marche des fièvres intermittentes est moins rapide qu'on ne le croit, en se rapportant seulement aux symptômes des accès ;

Que l'éloignement des localités insalubres, le repos et les soins hygiéniques peuvent seuls faciliter la disparition des signes de l'intoxication ;

Que les accidents étudiés sous le nom d'accès ont d'autant plus d'intensité et de durée que la saison est plus chaude ;

Que le sulfate de quinine est indispensable pour combattre tout accès intense ;

Que les fièvres ont d'autant plus de tendance à se terminer spontanément qu'elles sont plus anciennes ou que la saison est plus éloignée des mois chauds de l'année ;

Que les fièvres récidivées peuvent être traitées par la cinchonine ou l'expectation ;

Que la meilleure économie à faire par l'administration dans le traitement des fièvres intermit-

tentes consiste à traiter complétement les malades, à ne donner du sulfate de quinine qu'à l'hôpital, à l'administrer largement dans les mois de juillet, août et septembre, en se bornant en dehors de la saison épidémique au régime tonique et à l'emploi du quinium dans le cas d'accès rebelles.

Réflexions sur le Mémoire de M. Laveran.

Les résultats obtenus par M. Laveran semblent au premier abord contredire tout ce que ses devanciers ont observé sur l'influence de la cinchonine sur la marche des fièvres intermittentes ; mais un examen attentif des faits va nous montrer que cette contradiction n'est qu'apparente.

Le résultat le plus remarquable du travail de M. Laveran est celui qui établit que l'intoxication paludéenne en Afrique peut disparaître spontanément, ainsi que tous les accidents qui en sont la suite, sous l'influence d'une bonne hygiène lorsqu'on soustrait les malades à l'influence des effluves marématiques en les transportant dans une localité saine. Ce résultat confirme ce que l'on sait depuis longtemps, ce que M. Chomel a rigoureusement démontré, ce que l'observation journalière nous prouve ici à Paris ; c'est que les malades qui nous arrivent atteints de fièvres intermittentes *récentes* guérissent *presque tous* spontanément par les seuls faits d'une bonne hygiène et de l'éloignement du foyer marématique. Mais est-ce ainsi que les choses se passent habituellement ? est-ce la règle qu'il faut adopter pour juger de l'utilité

thérapeutique des agents antipériodiques ? Nous ne le pensons pas.

Deux conditions très différentes doivent nous diriger : 1° Dans le plus grand nombre de cas, les malades ne sont pas soustraits aux influences marématiques comme quand il s'agit de soldats ou de malades qui sont transportés au loin, dans un hôpital éloigné des foyers marématiques ; 2° en Afrique, et surtout dans les conditions spéciales au milieu desquelles M. Laveran s'est trouvé placé, il s'agissait d'une *influence active* des effluves paludéens et non d'une *intoxication lente* que nous observons si souvent en France, qui placent les malades dans les conditions de fièvres récidivées. Or, nous ne craignons pas de le dire d'après une masse imposante de témoignages, lorsque les malades séjournent dans le milieu où ils ont contracté la fièvre, lorsqu'il s'agit d'intoxication paludéenne lente, lorsqu'il s'agit de fièvres récidivées, le sulfate de cinchonine marche l'égal du sulfate de quinine ; s'il ne supprime pas l'accès aussi rapidement, il guérit aussi sûrement, et l'expectation ne conduirait alors qu'à des désastres. Nous avons donc eu raison de dire qu'on ne pouvait comparer ce qu'a vu M. Laveran, placé dans des conditions spéciales, avec ce que nous observons dans les localités marématiques de la France.

Conclusions générales et comparaison de la quinine et de la cinchonine sous les rapports physiologique et thérapeutique.

Sous le rapport de son action physiologique et

thérapeutique, la cinchonine n'est pas, comme on l'a cru jusqu'ici, complétement comparable à la quinine. L'opinion qui voulait que la cinchonine fût un diminutif de la quinine ne s'appuie pas sur l'interprétation rigoureuse de tous les faits.

A dose égale le sulfate de cinchonine tue plus promptement et plus sûrement les grenouilles, que les chiens.

L'action du sulfate de cinchonine sur l'homme sain présente incontestablement des ressemblances considérables avec l'action du sulfate de quinine, mais l'interprétation rigoureuse des phénomènes montre qu'il existe des différences qui ne se rapportent pas à l'intensité.

Le sulfate de cinchonine ne cause pas aussitôt que le sulfate de quinine à dose égale des bourdonnements d'oreille, des troubles de la vue; mais à doses moindres et plus constamment que le sulfate de quinine, il détermine une céphalalgie spéciale assez intense ayant principalement pour siége les parties antérieures de la tête, accompagnée d'un sentiment de compression très remarquable. Ces phénomènes apparaissent à la dose de 60 centigrammes à 1 gramme. A cette même dose beaucoup plus fréquemment et plus énergiquement qu'avec le sulfate de quinine, on observe des douleurs précordiales, des soubresauts, un affaiblissement très prononcé qui peut aller jusqu'à la syncope.

Si le sulfate de quinine doit être préféré au sulfate de cinchonine pour combattre les fièvres intermittentes pernicieuses, par contre, pour com-

battre les fièvres intermittentes non pernicieuses le sulfate de cinchonine marche l'égal du sulfate de quinine.

50 centigrammes pris en une fois voilà la dose qui convient pour un jour. En Algérie, la dose peut être portée à 1 gramme.

Observons cependant, et cela a une grande importance, que le sulfate de quinine à dose égale supprime plus sûrement, plus rapidement l'accès que le sulfate de cinchonine, mais que ce dernier sel guérit au moins aussi sûrement lorsqu'on peut disposer de l'élément *temps* et qu'on n'a pas à redouter un accès pernicieux.

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT A LA DEMANDE : 1° DE M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE ; 2° DE M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES ; 3° DE M. LE MINISTRE D'ÉTAT, PAR LA COMMISSION PERMANENTE DES REMÈDES SECRETS ET NOUVEAUX, SUR DIVERS REMÈDES PROPOSÉS POUR PRÉVENIR OU POUR COMBATTRE LA RAGE ; lu à l'Académie de médecine, le 21 septembre 1852, par M. Bouchardat.

Messieurs, l'attention publique a été vivement préoccupée par les cas nombreux d'hydrophobie qui ont été signalés par les journaux quotidiens dans les différentes parties de la France.

Un grand nombre de personnes, croyant posséder des recettes de remèdes utiles pour prévenir ou pour guérir cette cruelle maladie, se sont em-

pressées d'adresser à M. le ministre de l'intérieur, de l'agriculture et du commerce, les formules que presque toutes prétendent appliquer depuis longtemps avec le plus grand succès. MM. les ministres d'État, de l'intérieur et de l'instruction publique ont transmis à l'Académie ces documents divers, en lui demandant son avis motivé sur toutes ces communications.

Nous avons besoin, avant d'entrer en matière, de réclamer votre bienveillante attention : la tâche que nous avons à remplir est difficile, nous avons à vous faire connaître et à vous donner nos avis sur plus de cinquante formules, recettes ou mémoires, qui tous ou presque tous appartiennent à cette catégorie, que les rapporteurs des académies, par égard pour les auteurs, par respect pour le temps de la Compagnie, laissent s'accumuler dans leurs cartons; mais, pour les communications dont il s'agit, on ne peut adopter une semblable réserve, pour deux motifs : le premier, c'est que le gouvernement réclame l'avis de l'Académie; le second, c'est qu'il est important de démontrer clairement l'inutilité de ces prétendus remèdes infaillibles qui pourraient détourner des personnes qui redoutent la moindre opération d'avoir recours à la cautérisation, qui est la seule méthode prophylactique que la science avoue, que l'expérience recommande.

La commission des remèdes secrets éprouve le plus souvent beaucoup de difficultés à faire nettement apprécier les motifs qui ont servi de base à ses décisions, car la composition des divers re-

mèdes qui lui sont soumis doit être tenue secrète. Pour presque toutes les communications qui se rapportent à la rage, nous aurons sous ce rapport plus de liberté : en effet, ou il s'agit de formules surannées qui ont déjà été publiées à diverses reprises, ou les auteurs ne font aucun mystère des moyens qu'ils préconisent. On comprend combien il serait criminel de posséder un si utile secret et de ne point le révéler, surtout lorsqu'on est convaincu que le gouvernement saurait proportionner la récompense au service rendu.

Dans l'exposition qui va suivre, nous n'adopterons pas l'ordre numérique des communications ministérielles. Nous grouperons les formules d'après leurs analogies de composition, et nous verrons les mêmes recettes nous arriver de différentes localités.

Nous diviserons en deux séries ces diverses communications : dans la première, nous nous occuperons de la cautérisation; dans la seconde, de la prophylaxie et du traitement de la rage confirmée.

§ I. — *De la cautérisation.*

Il est fort remarquable que la plupart des hommes, lorsqu'ils s'occupent superficiellement d'une question, si elle présente un côté inabordable, pour ainsi dire, par les difficultés, et un autre que l'expérience a déjà éclairé, où il est infiniment plus facile de trouver des choses utiles, c'est dans la direction pressée de difficultés où le fil conducteur manquera que presque tous s'enga-

geront. C'est précisément ce que nous verrons dans la question qui nous occupe.

Une seule chose est certaine dans le traitement prophylactique de la rage, c'est l'utilité de la cautérisation.

Mais, pour élucider complétement cette question, qui au premier abord semble résolue, combien de recherches sont nécessaires, et comme on serait sûr en les exécutant de trouver des choses utiles! Il est sans doute un principe qui, dans la question qui nous occupe, domine tous les autres : c'est la nécessité de cautériser le plus promptement possible après que l'accident est arrivé; on ne doit point hésiter d'avoir recours immédiatement aux agents de cautérisation qu'on a sous la main. Des charbons ardents, le fer rouge, l'ustion de la poudre, voilà les moyens de destruction du virus qui s'offrent le plus souvent. Mais aujourd'hui que tous les bons observateurs sont d'accord sur la spécificité d'action des divers caustiques, on peut se demander quel est celui auquel on doit avoir recours avec le plus de confiance dans le cas de morsure par un animal enragé.

Dans l'immense dossier que nous avons à dépouiller, rien, absolument rien pour nous éclairer sur cette question capitale. Une seule indication, sans aucune expérience, c'est celle de M. Georges Noël, de Saint-Dié (Vosges) (N° 743, D). « Contre l'hydrophobie, dit-il, l'acide sulfurique (1) est en-

(1) M. Noël sollicite un décret qui exigerait que, dans toutes les communes de France privées de

core, de tous les caustiques, celui qui est le plus facile à employer; il est même, ajoute-t-il, préférable au feu, aux sels d'argent et d'antimoine; après le lavage, la pression, la ligature au-dessus de la morsure, si elle est possible. »

L'emploi de l'acide sulfurique concentré, ou huile de vitriol, a déjà été indiqué par plusieurs observateurs pour cautériser les morsures d'animaux enragés (Zeidler, *Rust Magazin*, t. XXXVIII, p. 261). Nous regrettons que M. Noël se soit borné à dire que, depuis quarante ans, il a toujours vu réussir ce mode de cautérisation, sans nous donner les détails pour assertion; les détails eussent été d'autant plus utiles que, depuis quelques années, des observations importantes sont venues témoigner en faveur de ce mode de cautérisation. Nous citerons celle qu'a publiée M. Chabanon, qui a donné ses soins à seize blessés de l'arrondissement d'Uzès, mordus par une louve enragée.

§ II. — *Remèdes employés à l'intérieur comme prophylactiques de la rage.*

Les recettes qui ont été publiées comme ayant de la puissance pour prévenir le développement de

---

pharmacien, il y eût à la mairie une boîte contenant : 1° de l'acide sulfurique pour cautériser les morsures d'animaux enragés; 2° de l'ammoniaque liquide pour combattre la météorisation des ruminants; 3° de l'éther sulfurique pour opposer aux tranchées des chevaux et des bêtes à cornes.

la rage sont innombrables, et la plupart des auteurs qui les ont préconisées sont convaincus de leur complète efficacité. C'est à cette catégorie qu'appartiennent presque toutes les communications sur lesquelles nous avons à donner notre avis au gouvernement; mais, dans aucun cas, on ne s'est prémuni contre les causes d'erreurs suivantes :

1° Presque toujours l'emploi des remèdes prophylactiques a été précédé par la cautérisation, et sans contredit vous n'hésiterez pas à attribuer les heureux effets observés à la cautérisation dont les auteurs ne parlent qu'accessoirement;

2° Pour qu'il soit démontré que les méthodes thérapeutiques mises en usage ont réellement préservé, la première chose à établir, c'est que les animaux qui ont fait les morsures sont réellement enragés : or, cette preuve manque dans presque toutes les observations. En admettant que les animaux aient été réellement atteints de la rage, il faudrait qu'il fût prouvé que leur salive ait été déposée dans la plaie résultant de la morsure : or, que de personnes mordues, par des chiens surtout, l'ont été à travers leurs vêtements, et l'on comprend sans peine que des individus ainsi mordus ne contractent pas souvent la rage, par la raison qu'en traversant les vêtements pour arriver jusqu'à la peau, les dents de l'animal s'essuient de la salive qui les humectait et ne laissent alors aucun virus dans la plaie.

3° Admettons pour un instant que l'animal qui a fait les morsures soit réellement enragé, que la salive ait pénétré dans la plaie, il est encore une

cause d'erreur qu'il faut prendre en considération lorsqu'on veut établir rigoureusement les faits de préservation. L'expérience a prouvé que, même dans ces cas si positifs, des morsures sont restées sans résultats fâcheux sur des hommes ou sur des animaux qui n'ont subi aucun traitement. M. Renault a établi dans son remarquable rapport (*Bulletin de l'Académie*, t. XVII, p. 283) qu'il résulte d'observations recueillies dans des lieux divers par différents expérimentateurs que, à prendre les choses au pire, les deux tiers au moins des individus mordus accidentellement par des chiens de rue enragés ou supposés enragés échappent à la rage, même sans aucun traitement.

On voit, d'après cela, combien il est facile de se faire illusion sur la valeur d'agents prophylactiques vantés contre la rage, surtout lorsque l'emploi de cet agent a été précédé par une cautérisation méthodiquement faite.

Nous arrivons maintenant à l'examen des divers remèdes sur lesquels vous devez donner votre avis.

Pline (*Hist. nat.*, lib. XXIX), et après lui Baccius et Durey, préconisent le foie de chien enragé pris à l'intérieur et citent des succès qui ont suivi son emploi. Si le temps a fait justice de ce remède singulier, il en est plusieurs qui ne sont pas plus recommandables, dont nous allons vous entretenir.

L'omelette cabalistique, où interviennent les écailles d'huîtres calcinées qu'on retrouve dans le remède de Lejoyant et dans celui de Faget (voyez Audry, édition de 1779, page 194), a su inspirer de

la confiance à un grand nombre de personnes.

M. Adelain annonce qu'il est disposé à faire connaître la formule de son omelette cabalistique. Sa recette ne nous est point parvenue; d'autres communications y vont suppléer. Rappelons ici que, il y a à peine une année, l'Académie, plusieurs ministres, ont eu à s'occuper d'une omelette à laquelle l'auteur attribue une merveilleuse efficacité contre la rage. Il la préparait avec des œufs frais et trois gouttes d'ammoniaque liquide qui s'évaporeraient pendant les préparations. Arrivons à la fameuse omelette cabalistique aux écailles d'huîtres.

M. Plaine s'exprime ainsi : « Faites calciner des écailles de dessous d'huîtres et non celles de dessus; réduisez en poudre, et mêlez le résidu d'une écaille avec quatre œufs que vous battrez pour en faire une omelette avec de l'huile d'olive : vous la ferez manger au malade à jeun, etc. »

M. Duvoux, maire de la commune de Caricaris-Landis, après avoir conseillé le lavage et la cautérisation, recommande aussi l'omelette aux écailles d'huîtres.

« Il faut, dit-il, prendre des écailles d'huîtres mâles de préférence, les faire cuire sur des charbons de manière à les écraser, en prendre trois cuillerées et trois œufs, en faire une omelette avec l'huile d'olive, sans sel, ni ail, ni persil, rien que les poudres et les œufs. »

M. Griffon. Le remède de M. Griffon, c'est encore l'omelette avec les écailles de *dessous* de l'huître, assaisonnée avec de l'huile d'olive.

M. Plaine adresse encore la formule de l'omelette aux écailles d'huîtres.

M. Lamarque (du Gers), laboureur, communique une recette qu'un de ses ancêtres tenait des anciennes religieuses de l'abbaye de Bordoue. Elle a, dit-il, été expérimentée depuis soixante-dix ans sur plus de 10,000 animaux et 5,000 à 6,000 personnes. Il prend les écailles d'huîtres : il choisit les *plates*, il les mêle avec la poudre de pimprenelle, il administre les poudres sous forme d'omelette et dans du vin. Il faudra, ajoute la recette, s'abstenir pendant quarante jours de salaisons, de bains et de toute relation charnelle; de plus, réciter pendant le même temps cinq *Pater* et cinq *Ave*, et faire dire une messe en l'honneur de saint Hubert.

Pour M. Bertrand, d'Acetis, ce sont encore les écailles d'huîtres calcinées; mais il les mélange avec deux poudres que nous retrouverons bientôt dans d'autres remèdes, celles de racine d'églantier et de bois de chêne vermoulus, et il administre le tout dans du lait. M. Huraut-Lafond préconise aussi la poudre d'écailles d'huîtres mâles et l'écorce d'églantier; mais elle s'administre dans du vin blanc.

M. Odille Charrie adresse encore la formule de l'omelette avec la poudre d'écailles d'huîtres; mais il craint que l'Académie de médecine ne regarde sa recette comme un remède de grand-père.

M. Delvincourt recommande encore l'omelette aux écailles d'huîtres.

Variantes du remède

	Fouquet, page 32. — Tullins, d'après l'Académie, page 18.		Houillier à Brioude, page 26.	
Racine d'églantier.	Petite poignée		Une poignée	
— de scorsonère. . .	—	—	»	»
— de marguerite sauvage.	—	—	—	—
Têtes de marguerite. . . .	»	»	»	»
Feuilles de rue.	—	—	—	—
— d'absinthe.	—	—	»	»
— de sauge.	—	—	—	—
— de trèfle.	»	»	»	»
— de persicaire. . .	»	»	»	»
— de mouron rouge	»	»	»	»
— de petite capillaire.	»	»	»	»
— de sabine.	»	»	»	»
— de petit houx. . .	»	»	»	»
— de polypode. . .	»	»	»	»
Racine de passerage. . . .	»	»	»	»
Suie de cheminée.	»	»	3 ou 6 coquil.	
Ecailles d'huître.	»	»	3 plein. coq.	
Sel marin.	—	»	3 pincées. . .	
Gousses d'ail.	Une tête. . . .		4 gouttes. . .	
Vin blanc.	3 chopines. . .		1 chopine. .	
Poudre d'écorce d'orange.	«		»	
— de girofle. . . .	»		»	

contre la rage

FOURIER.	FOUQUET, page 320. — PINSON, page 18.	FOUQUET, page 323. — MOUFLE, page 139.	FOUQUET, page 320. — BEAUDEAU, page 17.
Une poignée			
— —			
» »			
— —	» »	N° 9.	
» »	Une poignée	Petite poignée	Une poignée
» »	» »	— —	
— —	— —	— —	— —
» »	— —	» »	— —
— —			
— —			
» »	» »	— —	
» »	» »	— —	
» »	» »	— —	
» »	» »	— —	
» »	» »	i. racine.	
» »	» »		
20 grammes.		N° 3.	
32 —	— —	Une poignée .	—
»	— —	3 gouttes. . .	
2 litres. . .	1/6 de litre..	1 litre	2 verres.
»	4 gros. . . .	— —	4 gros.
»	3 gros. . . .	— —	Nombre 12.

M. Duparc vante aussi l'omelette aux écailles d'huîtres : il l'a employée pour des chiens ; mais, ayant été mordu lui-même par un chien atteint d'hydrophobie, il a mangé les huîtres en avalant un liquide d'une odeur désagréable qu'il a trouvé en brisant intérieurement le fond de l'écaille, et il n'hésite pas à dire que toute personne mordue peut se guérir par ce moyen simple, facile, agréable.

Vous le voyez, messieurs, voilà dix personnes qui ne se sont point entendues et qui, de différents points de la France, vous ont transmis un secret conservé précieusement dans la famille. Ce secret, il faut bien le dire, a été divulgué il y a plus d'un siècle par Faget et Lejoyant. Il a été publié dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, 1753, publié de nouveau dans le *Journal de médecine* en 1757, envoyé à M. Lenoir, préfet de police, le 27 novembre 1778. Mais personne ne va chercher dans les livres cette étrange formule ; pour inspirer de la confiance, il faut du mystère. Nous allons de même retrouver l'origine de presque toutes les recettes qui vous ont été adressées, quoique depuis longtemps elles soient tombées dans l'oubli.

Avant d'aborder une série nouvelle, mentionnons une formule qui contient des substances se rapprochant, pour leur composition, des écailles d'huîtres.

La formule transmise par M. Robordeau contient des yeux d'écrevisse, de la gentiane, du bol d'Arménie et de la myrrhe, de chaque 15 gram. Il tient cette formule d'un officier qui paraissait désirer que sa présence à Paris fût ignorée ; il le

regarde comme appartenant à une famille distinguée et comme un homme probe et sincère. Il a déclaré à M. Robordeau avoir vu plus de cinquante cas de guérison après un premier accès. Voilà de bien merveilleux succès pour un seul homme. Galien aussi vantait les yeux d'écrevisse contre la rage : il les administrait soit seuls, soit avec la myrrhe, l'encens ou la thériaque.

Le remède de Galien est resté dans l'oubli; celui communiqué par M. Robordeau n'obtiendra pas plus de succès tant qu'il ne donnera pas des détails satisfaisants, non pas sur cinquante, mais sur un seul cas de rage confirmée guérie par sa poudre.

Dans plusieurs provinces méridionales de la Russie, on considère la rue comme ayant une grande utilité prophylactique contre la rage : on l'a employée aussi contre cette maladie en Autriche, en Westphalie (*Bulletin des sciences médicales de Férussac*, t. XIII, p. 365). Cette plante fait partie essentielle d'un grand nombre de remèdes que plusieurs auteurs ont préconisés et dont les variantes les plus diverses vous ont été adressées comme de précieuses nouveautés.

Le point de départ de toutes ces formules paraît être le *pulvis contra rabiem* de l'ancienne pharmacopée parisienne. Jean Bauhin, Georges Blasius en font beaucoup de cas; mais elle est surtout connue sous le nom de *poudre de Julien Paulmier* (Andry, *loc. cit.*, p. 174).

Fouquet, dans son nouveau *Recueil de secrets, recettes et expériences*, Amsterdam, 1774, en donne

plusieurs variantes que nous allons retrouver presque textuellement.

Procédé de Fourier donné par M. Puzin.

Faites infuser toutes les plantes pendant vingt-quatre heures dans deux litres de vin blanc; soumettez à l'ébullition; ajoutez le sel marin, puis, après avoir retiré du feu les 20 grammes d'écailles d'huîtres calcinées, passez, laissez reposer et décantez. La personne mordue doit prendre pendant neuf jours, chaque matin, un verre de cette boisson.

Remède de madame Fouquet (p. 325), *ou remède de Tullins.*

Pr. Racine d'églantier	fraîche.	1 poignée.
— de scorsonère	id.	un peu.
Marguerites pâquerettes	id.	1 forte poignée.
Feuilles de rue	id.	1 poignée.
— de sauge	id.	id.
Sel marin		1 bonne pincée.
Gousses d'ail		5 ou 6.
Vin blanc		s. q.

On pile toutes les substances ensemble et l'on en forme une sorte de cataplasme dont on recouvre la morsure, après l'*avoir parfaitement lavée et essuyée.*

Si cependant la plaie est profonde, il faudra d'abord y introduire le suc exprimé du marc,

mettre le marc par-dessus, l'y assujettir avec un bandage et le laisser ainsi jusqu'au lendemain.

D'un autre côté, on prend gros comme un œuf de poule des substances bien pilées, on le délaie dans un demi-verre de vin blanc, on exprime fortement, et l'on fait prendre ce remède au malade à jeun.

On répète le même traitement pendant neuf jours.

(Cette formule est la meilleure.)

Procédé décrit dans les Mémoires de l'Académie royale de médecine *en* 1783 (t VI, p. 22).

On pile les racines, on y ajoute les plantes et autres substances; on broie le tout, on le met dans un pot de terre vernissé avec le vin blanc (3 chopines); on laisse macérer pendant douze heures.

On prend pendant neuf jours un grand verre tous les matins à jeun, observant de rester après trois heures sans rien prendre; le neuvième jour on presse le marc qui est resté dans le vase, et l'on fait boire le suc au malade.

Le médecin dit seulement : *J'ai pansé les plaies*, sans dire avec quoi.

Autre remède de madame Fouquet contre la rage des hommes et des animaux.

Pr. Rue, petite sauge, trèfle, de chaque	1 poignée.
Poudre d'écorce d'orange amère, le poids d'un écu d'or . . .	(4 gros).
Clous de girofle.	n° 5.
Vin rouge	1 verre.

Pilez les plantes, ajoutez-y les autres drogues et le vin; laissez macérer pendant cinq ou six heures et exprimez fortement.

Le traitement consiste à faire saigner les plaies autant que possible, à les laver bien fort avec de l'eau salée, à mettre dessus le marc de la composition précédente et à faire boire un demi-verre du suc exprimé à l'homme mordu. On répète ce traitement pendant neuf jours.

Formule de madame Fouquet pour la rage des animaux.

Racine de passerage . .	1 petite racine.
— de petit choux (lisez petit houx) . .	idem.
Feuilles de rue. . . .	de chaque 1 poignée.
— de pâquerette sauvage . . .	
— de pimprenelle .	
— de polypode . .	
Polytrie des murailles . .	1 petite pincée.
Ail	1 tête.
Sel commun	1 pinte (lisez 1 poig.).
Vin blanc	1 verre.

Nettoyez les herbes et racines; pilez-les avec le reste des drogues dans un mortier; mettez-les dans un pot de terre vernissé, avec le vin blanc; laissez infuser à froid pendant huit à dix heures; exprimez fortement, et faites prendre à l'*animal* à jeun.

M. Gesta s'est borné à nous adresser un

exemplaire du *Mercure de France*, de 1759, numéro dans lequel M. Merlet a publié une formule qui est presque identique avec celle de Jean Paulmier.

M. Nicolle a transmis une recette qui est la reproduction, pour ainsi dire textuelle, de celle publiée par Fouquet (p. 320, *loc. cit.*).

La formule transmise par M. Bollaer aîné s'en rapproche beaucoup : elle diffère peu de la recette pour la rage de M. Rabodange (Andry, 214, *loc cit.*).

Il en est de même de la formule adressée par M. Lenfermet, maire de Montillot.

Le remède de M. Alexandre Richon ne diffère de celui de Fouquet (p. 320) que parce qu'il préfère le vin blanc au vin rouge.

C'est encore la rue et la sauge macérées dans du vin blanc qui sont les agents principaux du remède dont M. Massot vous a transmis la formule.

M. Lavergne, dans sa communication, a reproduit presque textuellement le remède de Tullins (Fouquet, p. 325), ou le secret de madame Caurose Gentilhomme de la lignée de saint Hubert (Andry, p. 215).

M. Collette a publié, dans *la Vigie de Dieppe*, une formule très analogue à celle que nous venons de mentionner; la rue ne s'y trouve point peut-être par une erreur du copiste.

M. Lufay communique des détails sur le traitement du curé Boursel, à Ménil-Hubert : on lave la plaie avec une dissolution de sel et d'alun, puis arrive le vin de rue composé, qui est administré

pendant plusieurs jours; puis on applique un emplâtre composé où interviennent presque toutes les plantes que nous avons indiquées dans la composition des remèdes précédents.

Enfin M. Devilly vous envoie un remède contre la rage, donné et expérimenté par M. de Noteaux. C'était jusqu'à ce jour un secret de famille; mais, sur l'avis de son confesseur, M. de Noteaux se décida à faire connaître ce secret, qui existait dans sa famille depuis plus de deux cents ans. Il assure qu'il n'y a pas d'exemple que ce remède ait jamais manqué son effet.

Nous devons ajouter que cette formule est identique avec celle publiée par madame Fouquet (p. 325), avec le remède de Tullins.

Dans les dix communications, nous ne retrouvons que des formules surannées qui n'ont de valeur que parce qu'on les tient secrètes.

Rehmann a donné une liste nombreuse de plantes qui sont employées en Russie contre la rage, et, parmi ces plantes, l'*Alisma plantago* (plantain d'eau) vient au premier rang. (Voyez Erhart, *Med. chir. Zeit.*, 1818, t. I.)

Lewshon annonce également la propriété antilyssique de l'*Alisma plantago*.

Le docteur Martin assure qu'aux environs de Toula et d'Orel, on prend la racine d'*Alisma plantago* pulvérisée contre la rage. La dose est d'une grosse racine ou de deux ou trois petites, et il ajoute avoir éprouvé plus de cent fois les bons effets de cette plante. (*Bulletin des sciences de Férussac*, 1828, p. 354.)

Burdach a publié une cure par l'administration de la racine d'*Alisma plantago*, à la dose de 6 grammes par jour. Moser assure avoir empêché l'invasion de la rage chez une jeune fille dont les deux sœurs, mordues par le même animal, étaient mortes hydrophobes. (Fée, *Hist. nat. pharmaceut.*, t. I, p. 381.)

Après de pareils témoignages, l'*Alisma* devait nécessairement occuper une place importante dans cette croisade nouvelle de remèdes anciennement vantés. Cinq communications qui se rapportent à cette plante vous ont été adressées.

M. Sarrand conseille de recueillir l'*Alisma plantago*, qu'il nomme *atysma*, à la fin d'août; il administre de la poudre de la racine sur des tranches de pain couvertes de beurre.

M. Girault, instituteur à la Ferrière, reproduit exactement la même indication, qu'il dit tenir d'un soldat.

M. Mozincki vante aussi la poudre d'*Alisma*. « J'ai, dit-il, obtenu les succès les plus grands et les plus certains, parce que moi-même j'ai été mordu par les chiens enragés, et complétement guéri. »

M. Chandioux administre également la poudre d'*Alisma plantago* sur des tartines de pain beurrées; il adresse un échantillon de la poudre.

M. Buchet envoie un échantillon de bulbes d'*Alisma plantago*, et il a tant de confiance dans ce remède qu'il ne craindrait pas, dit-il, de se faire mordre par un hydrophobe. Il administre la poudre de la racine dans un verre d'eau.

M. Starrinski, médecin à Lublen (Pologne), adresse des échantillons et un dessin de l'*Alisma plantago*. Voici comment il s'exprime dans sa lettre d'envoi :

« Le *Courrier de Varsovie*, dans son numéro du 27 juillet 1852, a fait savoir que le gouvernement français a promis une récompense pour la découverte d'un remède contre l'hydrophobie. Possesseur, dit M. Starrinski, d'un secret, je m'empresse de vous le faire parvenir, et je puis vous garantir que cette plante est un remède immanquable. J'ai guéri, ajoute-t-il, plus de quarante personnes, et dix-sept parmi elles avaient des paroxysmes. Le gouvernement, par une ordonnance, voulait savoir mon secret ; mais jusqu'ici il est resté ma propriété. »

Il résulte de l'exposé qui précède que le secret de M. Starrinski est depuis longtemps du domaine public. Malheureusement les espérances que les assertions précédentes pourraient faire concevoir ont bien peu de fondement. Voici comment s'expriment sur ce sujet nos deux regrettés collègues Mérat et Delens (*Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique générale*, Paris, 1829, t. I, p. 177) :

« Nous devons avouer que les expériences tentées en France avec cette plante n'ont nullement réussi, et nous savons que la commission de la rage nommée par l'Académie royale de médecine possède des faits où l'inutilité de ce remède est constatée. »

M. Osternam, notaire honoraire, s'exprime ainsi

dans une lettre adressée à M. le ministre de l'intérieur : « Le mouron rouge doit être un remède infaillible contre l'hydrophobie. Le pied doit être recueilli avant la floraison, séché, réduit en poudre, et ceux que l'on suppose atteints de la maladie doivent en prendre trois paquets chaque jour, etc.

» J'ai cru, ajoute M. Osternam, devoir vous faire part de cette découverte qui m'a été communiquée. »

La découverte qui a été communiquée à M. Osternam est loin d'être nouvelle. Rufus (d'Éphèse), qui vivait un peu avant Galien, cite le mouron rouge comme utile contre la rage. (Kurt Sprengel, *Histoire de la médecine*, traduction de Jourdan, t. II, p. 48.) Les feuilles de Mayence de 1747 mentionnent le mouron rouge comme un antidote de la rage. En mai 1749, la chancellerie publia un rescrit pour faire connaître l'emploi de cette plante; enfin, le 22 mai 1758, le docteur Bruch prononça un discours devant l'école de Strasbourg dans lequel les propriétés du mouron rouge sont exaltées.

Voici les autres autorités en faveur du mouron rouge : Schrader vantait l'herbe d'*anagallis* (*flore phœnicea, seu Anagallis arvensis*, L.) comme un remède prophylactique, curatif, infaillible contre la rage; Schrader, *Diss. de Anagall.* Halæ, 1780; Bresch, *Dissert. de Anagall.*, Argent., 1758; Jawandt, *Dissert. observ. quædam pract.*, Gœtting., 1785; Lembke, *Diss. de Anagall. viribus*, 1790.

En France, l'auteur qui a le plus contribué à préconiser l'emploi de la poudre d'*anagallis* contre

la rage, c'est Chabert (*Réflexions sur la rage, Journal d'agriculture*, 1778, p. 109), qui rapporte plusieurs faits tirés de sa pratique ou de celle de Bourgelat.

Malgré ces deux autorités, la poudre d'*anagallis* est tombée dans l'oubli, car, dans tous les cas bien observés, elle a été inefficace pour prévenir le développement de la rage.

M. Vermeil, à Vierzon.

« Depuis bien des années, dit-il, je suis lieutenant de louveterie; j'ai eu des animaux enragés, et je les ai préservés par l'emploi du vinaigre, tant en frictions qu'en les forçant à en boire un plein verre chacun. »

Déjà, il y a plus d'un siècle, on a cru reconnaître des propriétés antirabiques au vinaigre, comme agent de prophylaxie, dans les cas de rage (*Comm. litt. nar.*, 1741, p. 213); — Boerhaave, *Chimie*). Van Swiéten préconisait le vinaigre de rue, de scordium et de marrube. On trouve, dans les journaux anglais de mai 1765, un exemple où l'on prétend que le vinaigre bu à grande dose, trois fois par jour, a été utile. Lenoissa prétend avoir guéri un hydrophobe par le vinaigre, dont il prenait une livre trois fois par jour (*Froriep Notizen*, 1824). Mais ce sont surtout les faits communiqués à la Société royale de médecine, le 11 octobre 1778, par M. Beudon, maître en chirurgie au grand Andely, qui ont eu du retentissement. Quoi qu'il en soit, l'usage du vinaigre dans la rage n'a plus depuis en sa faveur aucun témoignage de quelque valeur.

Madame Peutlinger dit : « Je connais un moyen que *je crois très efficace contre l'hydrophobie* (*sic*) ; il consiste dans le traitement par l'eau, etc. »

Les croyances de madame Peutlinger ne suffiront pas pour nous convaincre.

M. Robinel, instituteur, adresse à M. le ministre la formule d'un remède.

« Il ne vient pas de moi, dit-il, j'ai malheureusement trop peu d'esprit pour en être l'auteur : c'est M. le duc de Doudeauville qui l'a appris d'une princesse polonaise et qui l'a publié dans un journal en septembre 1846. »

On administre un verre d'une infusion préparée avec une pincée de feuilles d'*Euphorbia villosa*, de *Veratrum album*, de *Polygonum hydropiper* et d'*Helleborus vulgaris*. Cette boisson est vraiment merveilleuse. « Elle a, ajoute l'auteur de la formule, outre l'avantage de détruire l'effet des morsures, celui d'indiquer avec certitude si l'animal est enragé ou non. Dans le premier cas, cette potion produira des vomissements violents, et l'on continue à la donner (trois ou quatre doses suffisent) jusqu'à ce que les vomissements s'arrêtent. Si le chien n'était pas enragé, le malade ne vomira pas, etc. »

Les trois plantes principales qui entrent dans la composition de ce remède ont déjà été préconisées contre la rage. Depuis plusieurs siècles, selon Makowiecki (*Graefe und Walter journ.*, 1829), on emploie en Podolie et en Galicie l'*Euphorbia villosa* comme moyen antihydrophobique; le *Veratrum album* et l'*Helleborus vulgaris* (Andry, p. 47) ont

eu aussi leurs promoteurs, et, malgré tous ces agents, sont tombés dans l'oubli, et aucun fait authentique ne montre qu'il n'est pas mérité.

M. Simon Massau. « Voici, dit l'auteur de la lettre, un remède trouvé dans un livre de défunt mon grand-père, qui avait fait ses études en médecine : nous ignorons s'il est bon. Prenez des écorces de frêne blanc, faites-les brûler; faites un topique avec du vinaigre fort, appliquez sur la partie affligée; par ce moyen on en tire le venin. Le remède est, dit-on, employé avec succès par les sauvages du nord de l'Amérique. »

Nous nous permettrons de douter que les sauvages du nord de l'Amérique aient constamment à leur disposition du vinaigre fort. Il est beaucoup d'autres moyens dont on devra faire l'essai avant celui que M. Simon Massau a trouvé dans les papiers de son grand-père.

Trois choses très importantes manquent dans la communication de M. Desquives : 1° c'est la certitude que les hommes ou les animaux qu'il a traités aient été mordus par des chiens véritablement enragés; 2° c'est que, dans sa communication, il parle tantôt des chlorures de sodium et de calcium, tantôt de chlorures *d'oxydes* de sodium, sans qu'il soit possible de savoir si M. Desquives a employé les chlorures métalliques ou les *chlorures d'oxydes*, ce qui est très différent; 3° c'est qu'il ne donne aucune dose, aucun détail scientifique qui puisse donner de la valeur à la communication et inspirer de la confiance à ses confrères.

Dans deux communications à M. le ministre de l'intérieur, M. Lapouze, dentiste à Vannes, développe sa théorie sur la rage, et il termine en conseillant le tartre stibié à dose contro-stimulante. Plusieurs auteurs ont déjà vanté l'émétique contre la rage. Nous citerons les suivants : Knolle (*Horn. Archiv.*, 1811) rapporte un cas d'hydrophobie déclarée, guérie par des vomissements provoqués par l'émétique. Il conseille de l'administrer souvent et à haute dose. Schneemann propose d'administrer l'émétique en lavement. (*Ueb. d. Behandt d. Hydrophob.*, 1825.)

Quoi qu'il en soit, ces opinions ne suffisent pas pour inspirer de la confiance : les faits authentiques manquent complétement.

Le moyen qu'indique M. Lhommedé est, assure-t-il, d'une infaillible efficacité, éprouvé par soixante années d'expériences faites en Espagne et en France, mais toujours mystérieusement. Le voici en peu de mots :

1° On coupe les chairs, on les racle jusqu'au sang; on essuie avec du linge blanc, on frictionne la plaie avec du gros sel.

2° On administre immédiatement, mais à jeun, la dissolution suivante : On prend un verre d'eau courante (l'auteur de la recette prétend que l'eau stagnante n'aurait pas les mêmes propriétés), on y fait dissoudre plein un dé à coudre de cristal minéral et autant de sel ammoniac; on peut colorer légèrement avec du vin.

3° Soumettre le malade à un violent exercice jusqu'à ce que la transpiration survienne; évi-

ter la somnolence et relever le moral du malade.

Le remède, ajoute l'auteur, est infaillible, à moins que le malade n'ait été atteint à la bouche et n'ait avalé de son sang.

Voilà des prescriptions qui peuvent être regardées comme très insignifiantes, et qui, dans l'absence de faits authentiques et bien développés, ne peuvent inspirer plus de confiance que les assertions les plus excentriques que nous allons examiner.

La pensée d'inoculer un virus pour détruire l'influence du virus rabique n'est pas nouvelle; plusieurs expériences ont été exécutées pour vérifier cette étrange assertion, que la morsure de la vipère pourrait préserver à jamais de la rage les personnes qui s'y soumettraient. Nous citerons les observations négatives des frères Rivière, celles de Gilbert, de M. Viricel, médecins de l'Hôtel-Dieu de Lyon.

Ce n'est pas le venin de la vipère dont M. Roberjot, chocolatier aux Thernes, conseille l'inoculation, mais le virus de la petite vérole, et il faut qu'elle soit pratiquée avant le premier accès et précédée d'une prompte cautérisation.

L'auteur assure avoir guéri ainsi plus de vingt personnes. Cette assertion est loin d'avoir la valeur d'un seul fait bien authentique, accompagné de tous les détails qui sont nécessaires pour entraîner la conviction.

Madame la comtesse de Saparta s'exprime ainsi: « J'ai depuis longtemps remarqué qu'en pressant entre l'index et le pouce l'anus d'un chien, il en

sortait quelques gouttes d'une liqueur jaunâtre d'une odeur méphitique; en renouvelant cette opération tous les quinze jours, mes chiens ont toujours été préservés de la maladie et ils n'ont jamais été atteints d'hydrophobie. » Madame la comtesse adresse les questions suivantes : « Cette liqueur ne contiendrait-elle pas le germe de la rage? Ne pourrait-on préserver de la rage en l'inoculant? » Voilà des questions sur lesquelles nous nous garderons bien de formuler une opinion; ce qui précède suffit pour donner une idée de la communication de madame la comtesse Saparta.

M. Vau expose ses opinions, ses théories sur la rage, sur la folie, l'épilepsie; il termine ainsi sa communication : « Tout me porte à croire, dit M. Vau, qu'un enragé, garrotté d'avance, pourrait trouver la guérison si on le jetait subitement dans un brasier très ardent, de manière à lui faire de larges plaies *sur les deux veines* et *aux quatre membres*, sauf à le jeter dans l'eau pour l'éteindre et pour contre-balancer les deux forces électro-magnétiques. »

Celse et Van Helmont avaient bien conseillé l'immersion subite dans l'eau froide; mais personne, que nous sachions, avant M. Vau, n'avait eu la pensée de précipiter ces pauvres hydrophobes dans un brasier ardent. On a bien indiqué quelque chose d'analogue, c'est l'immersion dans un bain d'huile chaude; mais cette pratique, disent les rédacteurs de l'article Rage du *Dictionnaire des sciences médicales*, n'a eu d'autre résultat que d'amener plus promptement la mort.

Nous arrivons, contraints par notre position officielle et pour répondre au désir du gouvernement, à vous entretenir de deux communications qui, dans cette enceinte, doivent être traitées encore plus sévèrement qu'on n'a coutume de le faire dans une autre Académie pour les élucubrations qui se rapportent au mouvement perpétuel et à la quadrature du cercle. Il nous suffira de vous énoncer le titre de ces communications : dans la première, il s'agit de deux lettres et d'une brochure publiée en 1842, et intitulée : *Des moyens homœopathiques de guérir la rage et de la prévenir*, par M. le comte Desguidi, docteur en médecine à Lyon, et dans l'autre, d'une lettre de M. le docteur James Leblaye sur l'application à faire du traitement homœopathique à l'hydrophobie.

Voici en quels termes M. Leblaye débute dans sa lettre à M. le ministre de l'intérieur :

« Je me hâte de recommander à votre extrême attention la lecture de l'article ci-contre qui a paru dans les journaux de ce jour.

» Voici cet article :

« Les nombreux cas d'hydrophobie qui se produisent depuis quelque temps nous engagent à reproduire la note suivante d'un journal américain cité par le *Times :*

» Le fils d'un M. Waite, de Cincinnati, avait été dernièrement attaqué d'hydrophobie. Nous apprenons, par le *Cincinnati Gazette*, que, depuis lors, par un traitement judicieux, il a été entièrement guéri, quoiqu'on ait l'intention d'entretenir une plaie coulante à l'endroit où le jeune garçon

a été mordu, afin d'empêcher la possibilité d'un retour des symptômes. Les ampoules ou petites vessies formées sous la langue ont rapidement disparu, au moyen de l'administration du *lachesis*, sorte de médecine préparée avec le virus de couleuvre à tête aiguë; on l'a donnée au malade comme antidote au poison. L'usage de la belladone et d'autres remèdes ont empêché les spasmes. »

Voilà le point de départ de M. James Leblaye pour proposer un traitement homœopathique pour combattre la rage. Un extrait d'un journal anglais, emprunté à un journal américain, ne présentant aucune authenticité, aucun caractère scientifique : l'homœopathie se contente de peu.

Comment un médecin ose-t-il sérieusement proposer contre la rage un principe actif à une dose à peine égale d'un millionième de milligramme, une solution n'ayant pas plus de saveur et d'efficacité que l'eau la plus pure? On nous répondra : Mais il s'agit d'un venin très subtil!

Les expériences de Spallanzani sur le venin des serpents, vérifiées sur le curare par MM. Pelouze et Cl. Bernard, ont établi que, par le fait de son absorption dans l'estomac, le venin des serpents perdait ses propriétés actives. Nous terminons par une citation que nous empruntons à la lettre de M. Leblaye à M. le ministre :

« Qu'un médecin se fasse un jeu de la santé et quelquefois de la vie d'un pauvre malade qui, ignorant les choses de la médecine, se fie, s'abandonne à celui qui fait profession de les savoir,

c'est l'indignité la plus coupable que l'on puisse concevoir. »

Un médecin honorablement connu de l'Académie, M. le docteur Germain, nous a transmis et a imprimé dans le numéro du *Sannois* du 24 juillet un mémoire intitulé : *Hydrophobie rabique ; excision et cautérisation des lysses au cinquante-huitième jour à dater des morsures faites par une louve enragée. Guérison. Considérations générales sur ce traitement.*

La prétendue découverte de ces pustules qui se développent sous la langue des hommes et des animaux mordus par des animaux enragés, auxquelles on a donné le nom de *lysses*, ainsi que l'emploi de la décoction de *Genista tinctoria*, a été longtemps, assure-t-on, le secret d'une famille cosaque établie en Ukraine. Elle fixa l'attention du docteur Marochetti, médecin établi à Saint-Pétersbourg, qui communiqua cette méthode à l'ambassadeur français. Il paraît, d'après des témoignages authentiques, que l'annonce de cette découverte fit beaucoup plus de sensation à Paris qu'à Saint-Pétersbourg ; le docteur Marochetti fit connaître cette méthode dans une lettre à Dupuytren, qui fut imprimée dans le Journal complémentaire du *Dictionnaire des sciences médicales*.

Avant cette époque, le docteur Salvatori, médecin à Saint-Pétersbourg, avait adressé une communication analogue au docteur Marochetti (*Journal universel des sciences médicales*, septembre 1819).

Quoi qu'il en soit, les médecins des hôpitaux de

Paris portèrent l'attention la plus grande sur le développement des lysses dans les cas de rage qu'ils eurent occasion d'observer. M. Magendie et les autres médecins de l'Hôtel-Dieu ne remarquèrent rien qui pût confirmer l'annonce de la découverte du médecin de Saint-Pétersbourg. Dans un rapport fait à l'Académie, M. Ferrus considère la théorie lyssique comme une fable empruntée aux élucubrations de Pline et d'Ettmuller.

Examinons le fait de M. Germain et l'autorité sur laquelle il s'appuie.

La langue de son malade était large, humide; sur ses côtés, à la partie moyenne, se faisaient remarquer trois appendices à la distance de 5 millimètres et longs de 10 millimètres; ils étaient semblables à l'extrémité libre des branchies de poisson et donnaient à la langue un aspect frangé. « J'ai cru, dit M. Germain, reconnaître dans ces cryptes allongés le caractère symptomatique des lysses ; je n'ai point hésité à les couper avec des ciseaux courbes; il s'en écoula une humeur séreuse jaunâtre. La petite plaie résultant de cette excision fut cautérisée avec la pierre infernale. Deux jours après cette opération, ces appendices reparurent; mais ils cessèrent de se faire observer quand la même opération eut été réitérée avec la précaution de cautériser plus profondément. »

M. Germain, comme on le voit, n'est pas bien sûr que les appendices semblables à l'extrémité libre des branchies des poissons, développés sur les *côtés* et non *dessous la langue*, soient les lysses des médecins russes. Nous devons faire observer

que son malade buvait chaque jour un litre et demi de tisane de genêt, et que les plaies avaient été cautérisées avec le chlorure d'antimoine, quatre heures après la lutte avec la louve enragée.

M. Germain s'appuie sur des observations publiées par M. Chabanon, d'Uzès (*Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, mars 1838), où l'on rapporte la *guérison complète* de plusieurs personnes mordues par un loup ou des chiens enragés, en pratiquant l'excision et la cautérisation des lysses *sublinguales*, tandis que les autres malades soignés d'une manière différente périrent dans les tourments d'une affreuse agonie.

La foi de M. Chabanon dans la théorie des lysses n'est pas aussi vive que semble le croire M. Germain. En effet, M. Chabanon, ayant eu depuis occasion de soigner seize personnes mordues par une louve enragée, s'empressa de recourir à la cautérisation des morsures, qui est, dit-il, au traitement de la rage ce que le mercure est à la syphilis et le quinquina aux fièvres intermittentes.

Plusieurs plantes du groupe des eupatoriées ont été préconisées pour combattre les effets des virus ou des venins.

Aux environs de Moscou, on a employé les semences et les fleurs de notre *Eupatorium cannabinum* comme agent prophylactique contre la rage. (Martin, *Bulletin des sciences médicales de Férussac*, XIII, 355.)

Le *guaco* ou *huaco* est fourni par l'*Eupatorium guaco*, Humboldt et Bonpland (*Mikania*, W.), de la Nouvelle-Grenade. De temps immémorial, cette

plante y est employée pour combattre la morsure des serpents. Mutis dit s'être assuré de son efficacité, et, selon lui, c'est le plus beau présent de la nature pour ces contrées où les reptiles venimeux abondent. A l'état sec, Cavanilhes assure que ses propriétés ne sont plus les mêmes. Or, il est extrêmement probable que, si le *huaco* à l'état sec est reconnu inefficace contre les morsures des serpents, on ne peut, sous cet état, espérer l'employer utilement contre la rage. Au reste, Cavanilhes, qui lui aussi a préconisé uu remède pour combattre l'hydrophobie et qui, dans ses plantes équinoxiales, a décrit l'*Eupatorium guaco*, n'insiste point sur son utilité pour combattre les accidents de la rage.

Dans sa communication relative au *huaco*, le docteur Chabert parle encore d'une substance qu'il nomme *racine de carriso*, commune au Mexique, où elle est, dit-on, employée contre la rage. M. Roudero assure au docteur Chabert avoir guéri avec cette racine vingt-cinq personnes mordues par des animaux enragés.

Les échantillons de guaco et de racine de carriso que M. le docteur Chabert fait parvenir à l'Académie seront transmis à nos collègues, MM. Renault et Delafond, pour exécuter avec ces substances des expériences à Alfort.

Il eût été sans doute désirable que, pour quelques-uns des remèdes qui ont été préconisés nouvellement pour combattre la rage, on pût invoquer le témoignage de l'observation clinique. Chaque jour, le rapporteur de la commission avait à répondre aux obsessions de prétendus guérisseurs

qui voulaient absolument voir appliquer leur panacée ; mais une circonstance dont on ne peut que s'applaudir a rendu tout essai impossible. Depuis trois ans, on n'a pas reçu à l'Hôtel-Dieu un seul hydrophobe, et jamais on n'a moins conduit d'animaux enragés à Alfort que depuis que l'opinion publique est si vivement préoccupée par ces cas d'hydrophobie dont les journaux quotidiens retentissent.

Malgré cette rareté, beaucoup plus grande qu'on ne pense communément, des cas d'hydrophobie, nous ne pouvons qu'applaudir à la pensée de la Société de médecine de Besançon, qui réclame les moyens de mettre les chiens dans l'impossibilité de nuire, par la double action d'un impôt propre à en réduire immédiatement le nombre, et par des conditions qu'une police prévoyante doit imposer aux propriétaires de ceux qui survivront à l'impôt.

Si nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur les communications si diverses qui sont parvenues au gouvernement sur les moyens de combattre la rage on d'en prévenir le développement, nous n'y trouvons rien de nouveau, rien dont l'utilité soit démontrée par des faits probants.

Quelques opinions sans preuves, des formules appartenant à l'enfance de la pharmacologie, qui toutes ont été publiées, puis sont tombées dans l'oubli, et qui n'inspirent de la confiance que parce qu'on les emploie mystérieusement.

Voilà, messieurs, ce que nous proposons à MM. les ministres d'État, de l'intérieur et de l'instruction publique.

Second rapport lu à l'Académie de médecine, le 27 mars 1855.

Déjà, dans la séance du 21 septembre 1852 (1), j'ai eu l'honneur de vous faire, au nom de la Commission des remèdes secrets et nouveaux, un rapport général sur divers remèdes proposés pour prévenir ou combattre la rage. Après avoir examiné avec le plus grand soin les documents qui lui ont été transmis, la Commission a pensé que pour ménager vos précieux instants, il était indispensable de grouper ces divers documents, qui présenteront, nous en avons l'espérance, dans leur stérilité, un côté instructif.

Rien, selon nous, ne prouvera plus nettement à l'administration, à l'opinion publique et, nous osons l'espérer, aux prétendus inventeurs eux-mêmes, que ces remèdes mystérieusement colportés, conservés dans les familles par une longue tradition, appartiennent tous à la polypharmacie la plus arriérée; que toutes ces recettes ont été anciennement publiées, puis, par les progrès du temps et de la raison, justement abandonnées.

Les auteurs de ces communications seront édifiés lorsqu'ils verront que ces arcanes, qu'ils étaient convaincus posséder seuls, sont arrivés au Ministère et à l'Académie par les voies les plus diverses, et que pour les retrouver textuellement il faut

(1) *Bulletin de l'Académie*, t. XVIII, p. 6.

feuilleter les ouvrages qui appartiennent à l'enfance de l'art.

Nous le répétons ici, ce n'est pas une chose inopportune que de démontrer une fois de plus la complète inutilité de ces prétendus remèdes infaillibles, qui ont souvent, détourné les personnes qui redoutent les moindres opérations d'avoir recours à la cautérisation, qui est la seule méthode prophylactique que la science avoue, et que l'expérience recommande.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de vous faire connaître les causes qui ont amené à l'Académie ce nombre considérable de documents concernant la prophylaxie ou le traitement de la rage. Il faut, avant tout, éloigner cette pensée, que cette recrudescence de remèdes a coïncidé avec des accidents plus nombreux. Il résulte, en effet, des documents officiels que le nombre de cas de rage, constatés dans l'année 1852 en France, ont été de 48 ; ils ont été signalés dans 14 départements.

Sur l'initiative du Comité consultatif d'hygiène publique, une circulaire ministérielle, en date du 17 juin 1850, a prescrit une enquête générale sur la rage ; une nouvelle circulaire, en date du 12 mai 1852, contenant un nouveau programme de l'enquête, a été adressée à MM. les préfets (1). On explique facilement, d'après cela, comment

(1) Voy. A. Tardieu, *Dictionnaire d'hygiène publique et de salubrité*. Paris, 1854, t. III, p. 252.

des recettes nombreuses, se rapportant à la rage, ont été adressées à M. le ministre de l'agriculture, du commerce, et des travaux publics, qui les a transmises à l'Académie. Nous allons en faire l'examen détaillé, en les rangeant par ordre de composition. Nous pouvons ainsi, tout en remplissant le mandat qui nous est confié pour chacune des communications ministérielles, en abréger l'exposition.

Écailles d'huîtres. — Les écailles d'huîtres calcinées, qui forment la base de l'omelette cabalistique (1), qu'on retrouve dans les remèdes de Lejoyant et de Faget (Andry, page 194, édit. de 1779), doivent venir au premier rang, si on les apprécie d'après le nombre de communications qu'elles ont inspirées. Nous allons successivement les passer en revue.

M. Regi a adressé une lettre à M. le préfet de police, il nous suffira d'en reproduire l'extrait.

M. Regi (du Tarn), convaincu que M. le docteur Grosjean est dépositaire d'une somme de 3000 francs pour la donner à la personne qui lui indiquerait le moyen infaillible de guérir la rage, s'exprime ainsi dans sa lettre : « J'ai l'honneur de vous informer que je possède un remède qui n'a jamais failli; aussi je m'empresse de le porter à votre connaissance, afin que vous le fassiez éprouver,

---

(1) On la prépare, comme on le sait, avec des écailles d'huîtres calcinées, de l'huile d'olive et des œufs.

et me décerner la récompense promise. Voici ce remède :

» Vous prendrez des écailles d'huîtres, vous les ferez rôtir sur une brique ; vous prendrez un quart d'huile d'olive, une douzaine d'œufs... »

Suit la manière d'administrer la fameuse omelette cabalistiquê.

M. Bouchenin, du département de la Charente, envoie son remède, qui est composé d'écailles d'huîtres, d'œufs, d'huile d'olive : la meilleure n'est pas trop bonne!

Plusieurs maires de la commune de la Charente ont délivré de nombreux certificats, joints au dossier, témoignant de la merveilleuse efficacité de la panacée !

M. Carveté, du Lot-et-Garonne, n'a pas indiqué la composition du remède qu'il a adressé à M. le ministre, mais le mode d'administration qu'il développe suffit pour nous montrer qu'il s'agit encore de l'omelette cabalistique.

« *Recette indiquant la propriété et la manière de faire usage d'un remède secret contre l'hydrophobie.* — Ce remède, dont l'infaillibilité est, dit M. Carveté, depuis longtemps constatée par de très nombreuses expérimentations, possède la propriété de prévenir, en le détruisant, le développement du germe hydrophobique introduit dans le corps des personnes et des animaux par l'effet de la morsure d'un être quelconque affecté de la rage.

» Il est administré sous la forme et l'apparence d'une omelette, dans la composition de laquelle il entre trois œufs, lorsqu'il est destiné à des en-

fants au-dessous de l'âge de huit ans, et cinq lorsqu'il doit être appliqué à des adultes, à des vieillards, ainsi qu'à des animaux.

» Les œufs employés à ce remède doivent être choisis avec le plus grand soin : il faut qu'ils soient frais, du jour ou de la vieille. Il est indispensable de les ouvrir pour s'assurer qu'ils possèdent un germe générateur, une espèce d'embryon, c'est-à-dire qu'ils proviennent d'une poule qui a récemment gisé.

» Le remède doit être pris à jeun, et entièrement avalé par le sujet malade, par l'effet d'une manducation continue et non interrompue, jusqu'à épuisement complet de son volume. Aucune substance étrangère ne doit y être mêlée.

» Une diète absolue doit être observée pendant tout le jour de la prise du remède.

» Abstention rigoureuse, pendant quarante jours, de toute espèce de viande salée, de toute liqueur spiritueuse ; en un mot, de tout aliment, de tout travail, et de toute action irritante. »

Le sieur Baillot, garde-pêche de l'État, demeurant à Nevers, propose un remède qu'il dit éprouvé pour guérir les hommes et les animaux ; ce remède consiste encore en écailles d'huîtres, qu'il administre dans du vin blanc.

M. le curé de Badaroux annonce être possesseur d'un remède infaillible pour la guérérison de l'hydrophobie; c'est encore l'omelette aux écailles d'huîtres et à l'huile d'olive.

La formule transmise par M. Gand, docteur en droit, au nom de M. Blanc, et accompagnée de

nombreux certificats, ne consiste encore qu'en écailles d'huîtres, mais l'huile d'olive et les œufs sont remplacés par des pains azymes et de l'eau.

M. Raufaing, à Bruyères, a adressé encore la formule de l'omelette cabalistique aux écailles d'huîtres ; il y intervient en plus des fruits de l'églantier, que nous verrons bientôt être recommandés dans un grand nombre de recettes surannées.

Rue et plantes aromatiques (variantes de la recette de Julien Paulmier). — Il est peu de formules qui aient autant préoccupé, à différentes époques, l'opinion publique que la *poudre de Julien Paulmier*, qui n'était elle-même qu'une imitation du *pulvis contra rabiem* de l'ancienne pharmacopée parisienne.

Dans notre Rapport du 21 septembre 1852 (1), nous avons donné plusieurs variantes de cette formule; nous ne les reproduisons pas ici, mais nous engageons les auteurs des communications que nous avons analysées à les consulter, en prenant en considération les erreurs du copiste (quelques-uns des manuscrits que nous avons sous les yeux en fourmillent de si grossières, que ce serait blesser à la fois la science et la langue que de les reproduire), ils retrouveront les remèdes qu'ils produisent et dont ils croient seuls posséder les secrets.

---

(1) *Bulletin de l'Académie*, tome XVIII, page 14.

La formule transmise par M. Bosserolle, adjudant au 2e spahis, se rapproche beaucoup de celles de Joyant. Comme dans les précédentes, les écailles d'huîtres forment une des parties du remède.

M. Boubilla, pasteur protestant, a transmis une formule qui est la reproduction à peu près exacte de celle de madame Fouquet.

Dans la formule adressée par M. de Chièvre, maire de la commuue d'Exireuil, quelques-unes des plantes de la formule de Jean Paulmier sont remplacées par trois blancs de poireaux et par dix fientes de poule. Voilà tout ce que cette formule nous a paru offrir d'original.

M. Besset, curé de la commune de Nersac, propose l'emploi d'un élixir qui contient la plupart des plantes consacrées dans les formules précédentes, il y ajoute en plus du camphre et de la thériaque. Ces variantes ne commandent nullement l'attention : nous en dirons autant des divers moyens de prophylaxie locale que M. le curé de Nersac recommande.

Madame Lambert, de Monts - sur - Guesme (Vienne), a envoyé la recette d'un remède contre la rage, découvert, assure madame Lambert, par feu son père. Si elle veut bien consulter les nombreuses variantes du *pulvis contra rabiem*, publiées il y a plus de deux siècles, madame Lambert y trouvera le secret dont elle attribuait, dans sa piété filiale, la découverte à son père.

La formule transmise par M. Desfour, brigadier forestier, domicilié à Ordinaire, canton de

Ligny-le-Châtel (Yonne), et accompagnée de dix certificats très explicites et en bonne forme, n'est encore qu'une variante assez fidèle de la recette de Jean Paulmier.

M. Buchet (Vendée) donne également une copie assez exacte de la même recette.

M. Azam, de Castanet (Tarn-et-Garonne), a adressé une recette contre l'hydrophobie, accompagnée de huit certificats. C'est encore la poudre d'écailles d'huîtres, associée à l'écorce de la racine d'églantier, à la rue et à plusieurs substances aromatiques. Cette recette se rapproche du remède pour la rage envoyé à la Société royale de médecine par M. le Provost, lieutenant de la louveterie du roi des généralités de Caen et d'Alençon.

Sauf quelques erreurs de copiste, la formule transmise par M. Bec père, instituteur à la Besse (Aveyron), est semblable à la précédente ; nous ne nous y arrêterons donc pas davantage.

M. Billard, à Menon (Nièvre), donne des recettes, accompagnées de nombreux certificats, qu'il assure convenir pour les hommes et pour les animaux ; comme dans les formules précédentes, la rue en est le principal ingrédient, et il intervient encore une plante qu'il désigne sous le nom d'*herbe à la morsure du loup*. On trouve bien dans les vieux livres de pharmacologie et dans les flores étrangères un grand nombre de plantes désignées sous le nom d'*herbes à la morsure de serpents ;* la plante qui est connue sous le nom d'*herbes aux loups* est l'*Aconitum lycoconum*, qui est vanté, non pour guérir les morsures des loups enragés,

mais pour empoisonner ces animaux. La formule de M. Billard est donc incomplète ; si on la juge d'après ce qui est correctement désigné, elle est insignifiante.

Dans le dossier portant le n° 1011, on trouve une lettre de M. le préfet de la Gironde et plusieurs certificats à l'appui accompagnant la recette d'un remède proposé contre l'hydrophobie par le sieur Desbert, barbier et propriétaire à Rioms. Voici comment ce dernier s'exprime dans sa lettre d'envoi.

« J'ajoute, et j'affirme au besoin, que plus de deux mille personnes mordues par des chiens véritablement hydrophobes ayant pris mon remède, ont été parfaitement guéries ; en d'autres termes, j'affirme aussi n'avoir jamais administré mon remède sans succès complet. J'ai la confiance que l'Académie de médecine me rendra la justice que j'ai droit d'en attendre. »

Que M. Desbert veuille bien se donner la peine de lire l'ouvrage d'Andry, à la page 342, il y trouvera l'extrait d'une lettre du frère Paterne, religieux de la Charité, qui donne exactement la formule qu'il a transmise à M. le ministre. Ce religieux la tenait lui-même d'un gentilhomme d'Angoulême.

M. le maire de la ville de Poucin a retrouvé dans les papiers de famille de sa femme, dont tous les ancêtres étaient médecins, un remède qu'il transmet à M. le ministre : c'est encore une des variantes si souvent citées du *pulvis contra rabiem*.

Nous en dirons autant de la formule adressée par M. Laurent Reverdant.

Églantier. — Pline recommande l'églantier contre la rage (Plin., *Hist. nat.*, lib. XXV, c. 11). L'écorce de la racine du rosier sauvage intervient dans le remède du chevalier Digby.

C'est encore le produit principal qu'on trouve dans la formule qui a été transmise à M. le ministre, par M. Wallet, de Passy, qu'il tenait lui-même d'un de ses oncles, curé à Esclavelles. Les feuilles ou l'écorce d'églantier n'y sont associées, comme dans le remède du chevalier Digby, qu'avec l'ail, du sel, et du vinaigre; il n'y a donc rien de nouveau dans cette communication.

M. Raufaing, de Bruyères (Vosges), donne la formule de la fameuse omelette cabalistique aux écailles d'huîtres, il y associe la poudre d'églantier. Cette formule rentre dans la catégorie de celles que nous avons examinées.

Mouron rouge. — Dans notre Rapport de 1852, nous avons mentionné les divers auteurs qui, depuis Rufus, d'Éphèse, ont préconisé le mouron rouge contre l'hydrophobie.

Cet historique, très développé, n'est point parvenu à la connaissance de madame veuve Coudran (Paris), car elle a transmis une formule, dont le mouron rouge est l'ingrédient principal.

Nous en disons autant de M. Astre, ancien maire de Saverne, qui exalte aussi les propriétés antilyssiques du mouron rouge.

Alisma plantago. — Dans notre Rapport de 1852 (*Bulletin de l'Académie*, t. XVIII, p. 18),

nous avons fait connaître les diverses communications qui se rapportent à l'*Alisma plantago*, et nous avons dit comment s'étaient évanouies les espérances que l'emploi de ce remède avait pu faire concevoir à différentes personnes.

C'est encore l'*Alisma plantago* que préconisait M. Wolt Moreau sans ajouter aucun fait bien observé qui puisse ranimer la confiance des observateurs.

Belladone et solanées vireuses. — Déjà à plusieurs reprises (*Histoire et mémoire de la Société royale de médecine*, année 1783, 2e partie, p. 115), l'attention a été fixée sur l'emploi, contre la rage, des solanées vireuses, et de la belladone en particulier. Pline et Apulée avaient déjà parlé de l'usage des feuilles de belladone, contre la morsure des chiens enragés, mais ils en conseillaient des applications sur les plaies. C'est Turquet de Mayerne, médecin du roi d'Angleterre (*Praxeos medicæ syntagma de morbis externis*, 1695), qui vanta le premier la décoction de quelques baies de belladone, prise à l'intérieur, pour combattre la rage, mais la dissertation la plus importante sur ce sujet est due à B.-F. Munch (*Magasin de Hanovre*, 1768).

Les faits contenus dans cette dissertation méritent certainement beaucoup plus l'attention que la communication du docteur Billot (Vaucluse), qui se borne à indiquer les effets physiologiques de la belladone.

Cantharides et autres insectes vésicants administrés à l'intérieur. — Après la cautérisation avec

le nitrate acide de mercure, M. de Roquefeuille (Aveyron), préconise l'emploi à l'intérieur des cantharides. Ce n'est pas la première fois que cet insecte est vanté contre la rage. Rhazès, Jean Damascène, Baccius, l'ont préconisé ; cette pratique a été suivie par beaucoup d'autres auteurs (voyez Andry, page 61), puis complétement discréditée. Nous ne nous arrêterons donc pas davantage à la communication de M. de Roquefeuille.

M. Came Seane, médecin sanitaire à Smyrne, a transmis à M. le ministre du commerce une plante du genre *Cynanchum* et un insecte appartenant au genre *Mylabris*. Ces deux substances interviennent dans la composition d'un remède employé contre l'hydrophobie par les moines du couvent de la Vierge de Salamine. Voici des détails très circonstanciés sur ce remède, extrait d'un rapport de M. le chirurgien-major de *la Sentinelle :*

« Le 28 août 1852, invité à accompagner M. le commandant au couvent de Salamine, dont les moines se disent possesseurs d'un spécifique contre la rage, nous avons reçu du supérieur une poudre d'un gris jaune clair, inodore, parsemée de points noirâtres et brillants. Conservée pendant douze minutes sur la langue, elle nous a fait éprouver un fourmillement très léger, sans érythème sensible de l'organe. Une demi-heure après, ce prurit se changeait en véritable sensation d'ustion avec rougeur vive, qui a persisté une heure et demie, et qui a été suivie du soulèvement de l'épithélium, en un mot de la vésication. On nous prévint que

si nous la respirions, elle nous causerait un gonflement des fosses nasales.

» Cette poudre s'administre dans un verre d'eau pure, à la dose de 15 centigrammes pour un adulte. Généralement une prise suffit; et si, par suite de l'étendue de la morsure, on se croyait obligé de recommencer, il faudrait attendre au moins cinq jours, et l'on a fortement insisté sur ce point.

» L'action du spécifique ne se manifeste ordinairement par aucun symptôme appréciable ; cependant il provoque quelquefois des coliques, et l'on donne alors de la limonade au malade.

» La médication ne sera d'aucune utilité quand les symptômes de la rage se seront manifestés, tandis que, si le virus rabique est encore à l'état latent, elle sera toute-puissante, même quinze jours après la morsure.

» Ce traitement, transmis par une tradition que l'on fait remonter à deux siècles, n'aurait jamais éprouvé d'insuccès.

» Localement, on lave la plaie à grande eau; après l'avoir essuyée avec soin, on cautérise avec l'huile bouillante à l'aide d'un flocon de laine vierge tenu au bout d'une pince.

» Deux substances entrent, à parties égales, dans la préparation de la poudre : 1° une racine ; 2° un insecte coléoptère.

» La racine provient d'un arbrisseau dont on nous a donné un échantillon et dont nous avons vu plusieurs pieds dans les environs d'Athènes. On le trouve aussi dans le midi de la France.

» C'est une dicotylédone qui atteint un mètre de haut, en formant de larges touffes arrondies ; la tige est ligneuse, dressée, médulleuse, cylindrique, ponctuée ; les feuilles sont opposées, cordiformes, à pétiole long et canaliculé ; ses fruits sont secs et paraissent déhiscents.

» Ce végétal ne fleurissant qu'au printemps, nous ne pouvons que le ranger dans la famille des asclépiadées ; nous penserions volontiers qu'il appartient au *Cynanchum* et à l'espèce *acutum*, qui fournit la scammonée de Montpellier.

» Les parties usitées sont les enveloppes corticales de la tige souterraine. Les racines du *Cynanchum* sont en général considérées comme un éméto-cathartique.

» La description qu'on nous a donnée de l'insecte nous le fait rapporter au genre *mylabre*, qui vit au printemps, sans qu'il nous soit possible de dire si c'est le *Mylabris variabilis* ou *cichorii*, puisque plusieurs espèces de ce genre présentent le même caractère de bandes jaunes et transversales sur des élytres noirs. Ces espèces n'ayant pas été trouvées en Grèce par un naturaliste moderne, il est probable qu'il s'agit du *M. Dioscoridii*, connu des anciens, ou bien encore du *Mylabris spartii*, très voisin du *Mylabris variabilis*.

» L'action de la poudre s'explique en partie par la présence de la cantharidine que contiennent tous les mylabres en général.

» A bord de la corvette mixte *la Sentinelle*, le 31 août 1852.

» GUILLABERT, chirurgien de la marine. »

Des deux substances qui entrent dans la composition du remède des moines de Salamine, l'une, le *Cynanchum*, peut être regardée comme inerte, si l'on a égard à la dose à laquelle elle est administrée; l'autre, le *Mylabris*, doit ses propriétés à la cantharidine, et nous savons que non-seulement la cantharide, mais encore des espèces du genre mylabre (1), ont été successivement préconisées pour combattre la rage, puis abandonnées. Ajoutons que M. Dupré, commandant la corvette *la Sentinelle*, a interrogé M. B. Rœser, médecin de LL. MM. helléniques, et M. Trœber, médecin en chef de l'hôpital militaire, et que, selon le rapport de cet officier de marine, ces docteurs n'attachent aucune importance au remède antilyssique des moines de Salamine. Terminons en disant que M. le docteur Came Seane lui-même, à la fin de son rapport, s'exprime ainsi : « Par beaucoup de raisons, dit-il, on sera conduit à considérer peut-être le prétendu spécifique comme une déception de plus. » Nous avons montré précédemment que ce remède, dans ce qu'il a d'essentiel au moins, était connu depuis longtemps en France, où il a été essayé contre la rage, puis abandonné comme inefficace.

Vésicatoires. — M. Oberlin, docteur en médecine à Waldusbach (Vosges), est opposé à la cau-

---

(1) Asti, *Traité sur la rage* (note, page 18). On trouve l'énumération des insectes que l'on peut substituer aux cantharides.

térisation : il donne une préférence exclusive à l'application de vésicatoires sur les plaies ; mais aucune observation détaillée ne vient donner de la valeur à cette assertion. Ajoutons encore que déjà les vésicatoires ont été vantés à différentes reprises par Lebrecht Schmucker (*Obs. chir. part. sec.*, Berolini), puis complétement abandonnés.

Mercuriaux. — La communication de M. Gallois Desbrosses ne renferme rien de nouveau : il se borne à vanter les cautérisations et les frictions mercurielles. Déjà, à bien des reprises, la Société royale de médecine (*Hist. et mém. de la Soc. roy. de méd.*, 1783, 2e partie) et l'Académie de médecine (*Bullet. de l'Acad.*, t. XVII, rapport de M. Renault) se sont préoccupées de ces méthodes thérapeutiques ; nous n'avons pas à y revenir ici.

Formules diverses. — M. Huhn, d'Alterdof (duché de Brunswick), dans une intention très louable, a réuni vingt-six formules qu'il a pu se procurer dans son pays, et que les auteurs de ces formules préconisent contre la rage. Nous devons dire que si l'on excepte quelques onguents où interviennent le sublimé, l'acide arsénieux, l'acétate de cuivre, toutes peuvent être considérées comme des variantes plus ou moins exactes du *pulvis contra rabiem;* mais aucun fait précis ne prouve leur utilité : ce sont, comme pour nos arcanes français, des assertions sans preuves.

M. Didier, maréchal ferrant à Netting, garde son secret. D'après la rédaction de sa lettre, nous pensons qu'il n'y a aucun intérêt à le lui demander.

M. Lambert, à Mont-sur-Guesnes, sollicite une

loi sur les chiens. L'Académie ne peut qu'approuver cette pensée.

M. Salomon Roos, d'Hagueneau, a transmis à M. le ministre une communication dont voici un extrait textuel :

« Je prends la franchise d'offrir à M. le ministre » le peu de connaissances que j'ai appris dans les » livres orientales (*Talmud Juma*, fol. 83), où il » est dit : Pour guérir l'homme mordu par un » chien furieux, *on tâche d'attraper le même chien*, » *on le tue, on en prend la chair dans laquelle se* » *trouve le foie, on en donne à manger à l'homme* » *mordu*. Je prie M. le ministre de le faire exami- » ner par les savants médecins, à Paris. »

On pourra répondre à M. Roos que ce singulier remède est déjà mentionné dans Pline (*Hist. nat.*, l. XXIX, c. v); mais que Galien, Jean Bauhin, Mead, etc., ne le jugeaient digne d'aucune attention.

M. Napoléon Henri, médecin à Arnaville, a transmis à M. le ministre une petite notice intitulée : *Hydrophobie, son traitement*. On y trouve un résumé des lectures et des opinions de l'auteur ; mais nous devons dire que l'Académie estimerait davantage une seule observation exacte et détaillée.

Vous nous pardonnerez cette longue et bien stérile énumération ; mais il importait d'établir ici, pour les personnes étrangères à la médecine, que, dans toutes ces communications, il n'y avait rien de nouveau, rien d'utile. Pour fournir nos preuves, il nous a fallu remonter à l'origine de tous ces remèdes, feuilleter les ouvrages de la po-

lypharmacie la plus arriérée. Nous pensons avoir démontré qu'aussitôt que ces formules ont perdu leur prestige d'arcanes, il ne reste plus rien que des assertions ridicules sans preuves.

En présence d'un homme mordu par un animal enragé, ou d'un malade atteint de la rage, quelle doit être la conduite du médecin?

La commission académique, dont à deux reprises j'ai été le rapporteur, n'avait qu'à se prononcer sur la valeur thérapeutique de différentes méthodes que leurs auteurs préconisaient vivement, soit pour prévenir, soit pour guérir la rage confirmée; pour remplir sa mission, il lui a suffi de montrer que toutes les recettes soumises à son appréciation n'étaient pas nouvelles, comme le pensaient leurs auteurs, mais qu'elles avaient été connues, publiées, essayées depuis longtemps, et abandonnées parce qu'elles étaient inefficaces. Sans doute, il eût été beaucoup plus utile pour la pratique qu'elle s'occupât à résoudre la question que j'ai posée en commençant ce paragraphe, mais telle n'était pas sa mission; puis on ne peut demander à une grande compagnie de se prononcer sur des questions aussi graves et aussi difficiles, quand l'expérience n'a pas décidé. Par une coïncidence qu'on peut regarder comme heureuse, pendant les années que la commission était instituée, il ne s'est présenté aucun cas de rage à l'observation de son rapporteur et de ses membres, qui suivaient cependant, avec un grand intérêt, tout ce qui pouvait survenir dans les hôpitaux de Paris.

Nous ne pensons pouvoir faire mieux, pour répondre à la question que nous avons posée, que de reproduire la courte instruction publiée par le conseil de salubrité.

Avis publié par le Conseil de salubrité, sur les secours à donner à une personne mordue par un animal enragé.

Les chiens sont au nombre des animaux chez lesquels la rage peut se développer spontanément, et par lesquels elle se communique ensuite avec le plus de facilité. On croit communément que la rage se déclare plutôt chez ces animaux pendant les grandes chaleurs et les grands froids qu'à toute autre époque. L'ignorance où l'on est, en général, des premiers moyens préservatifs à employer, en cas de morsure, a souvent occasionné de graves accidents. Ces divers motifs ont déterminé la publication de l'avis suivant :

I. Toute personne mordue par un animal enragé, ou soupçonné tel, devra, à l'instant même, presser sa blessure dans tous les sens, afin d'en faire sortir le sang et la bave.

II. On lavera ensuite cette blessure, soit avec de l'alcali volatil étendu d'eau, soit avec de l'eau de lessive, soit avec de l'eau de savon, de l'eau de chaux ou de l'eau salée, et à défaut, avec de l'eau pure, ou même avec de l'urine.

III. On fera ensuite chauffer à blanc *un morceau de fer, que l'on appliquera profondément sur la blessure.*

Ces moyens bien employés suffiront pour écarter toute espèce de danger. Il est inutile de dire que toutes les fois qu'ils pourront être administrés par un homme de l'art, il y aura avantage pour la personne mordue ; et que, dans tous les cas, il sera nécessaire d'en appeler un, même après l'emploi de ces moyens, attendu qu'il pourra seul bien apprécier la profondeur des blessures, et qu'une cautérisation qui aurait été incomplétement faite, serait sans efficacité.

On ne saurait trop rappeler au public le danger qui existe dans l'usage des prétendus spécifiques que vendent et distribuent les charlatans. On ne connaît, jusqu'à ce jour, de préservatif certain contre la rage que la cautérisation suivie d'un traitement local convenable.

Comme il est avantageux de ne pas tuer, comme on le fait ordinairement, les chiens qui auraient fait des morsures, afin de constater s'ils sont véritablement enragés, on prévient que ces chiens seront toujours reçus à l'Ecole vétérinaire d'Alfort.

REMARQUES.

Sans doute l'emploi du fer rouge, adopté par le conseil de salubrité, est le mode de cautérisation le plus simple et le plus facile à employer partout, mais il est certains cas de blessures sinueuses, où ce mode de cautérisation serait insuffisant ; c'est alors qu'il faut recourir à l'emploi attentif des caustiques liquides, en ayant le soin d'ouvrir convenablement la plaie pour atteindre toutes les sinuosités.

Quel caustique doit-on alors préférer ?

Il y a quelques années, on donnait la préférence au beurre d'antimoine liquéfié spontanément ; aujourd'hui on préfère l'acide sulfurique concentré, mais je me hâte d'ajouter que l'expérience n'est pas encore assez étendue pour légitimer cette préférence.

Peut-être la cautérisation avec le brome ou la solution iodurée caustique mériterait-elle d'être choisie, mais comme pour l'acide sulfurique concentré, on peut ajouter que malgré les expériences très intéressantes de M. Alvaro Reynoso, sur le brome pour détruire le venin des serpents, et les faits publiés par M. Duroui sur l'action caustique et neutralisante de la solution iodurée caustique, il serait bon, pour appliquer ces données au cas de morsures par des animaux enragés, que des expériences soient instituées sur des chiens, pour décider de la valeur relative de ces divers modes de cautérisation.

Doit-on, après la cautérisation, prescrire quelque médication prophylactique. Quand la rage est déclarée, quelle méthode thérapeutique doit-on adopter ?

Voilà, certes, des questions bien embarrassantes, mais elles peuvent se rencontrer dans la pratique, et le médecin doit avoir des éléments pour les résoudre.

Comme agent prophylactique, on ne connaît rien de satisfaisant ; on comprend cependant sans

peine que pour les âmes pusillanimes qui sont les plus communes, un remède administré chaque jour, puisse avoir une influence favorable sur l'imagination. Certes, je me garderai bien d'indiquer une préférence parmi ces mille panacées que nous avons eu à examiner ; chacun peut choisir dans cet arsenal empirique à sa convenance. Peut-être pourrait-on administrer chaque jour, pendant quarante jours, de cinq à dix gouttes de teinture de cantharides, et purger simultanément avec des pilules de scammonée et de poudre de coloquinte à la dose de 5 à 10 centigrammes chaque, au principal repas. Voilà des remèdes qui peuvent satisfaire les imaginations impressionnables, mais que je dois recommander avec la plus extrême réserve.

Dans le cas de rage confirmée, l'expérimentation rigoureuse a montré qu'on ne savait rien de bon, rien d'utile.

Peut être pourrait-on essayer l'emploi du principe actif des solanées vireuses, *l'atropine* administrée par granules d'un milligramme, de demi-heure en demi-heure, jusqu'à effet physiologique. J'ai enregistré dans un de mes précédents annuaires une note de M. Rochet d'Héricourt, sur l'emploi du *Cucumis abyssicina* ; je vais la reproduire ici, puis je terminerai par quelques réflexions sur l'administration de ce remède.

Racine employée dans le nord de l'Abyssinie contre la rage (Rochet d'Héricourt).

Pour préparer le médicament, on enlève très superficiellement l'écorce de cette racine ; on fait

sécher cette dernière, et on la réduit en poudre; on en donne au malade de 10 à 12 grains dans une petite cuillerée de miel ou de lait. Une heure et demie après qu'il a pris cette dose et qu'il a eu plusieurs évacuations et plusieurs vomissements, on lui fait boire de nombreuses tasses de petit-lait, et quand il est bien affaibli par suite de ces évacuations, on lui fait manger un gésier de poule rôti au beurre, bien pimenté, qui arrête l'effet du médicament; le malade mange également la poule, que l'on fait cuire de la même manière, avec beaucoup de piment.

Il est probable que les médecins français feront disparaître cette partie du traitement, qui semble un peu sauvage.

Cette racine, dont j'ai vu moi-même les effets éméto-cathartiques, agit aussi sur les urines, qui deviennent fortement chargées, et dans lesquelles j'ai constaté la présence de vers microscopiques.

Aussitôt que la dose a produit son action, le malade atteint de rage ne se trouve plus que sous l'influence particulière du médicament dont j'ai expliqué la manière d'agir.

A mon arrivée de Dévratabor, un chien atteint de rage ayant mordu trois autres chiens et un soldat de Bas-Ali, le roi me fit appeler et me dit : « Tu vas voir l'efficacité du remède dont je t'ai parlé. » Il fit enfermer séparément tous les chiens; le lendemain, dans un moment de calme de l'animal, il ordonna qu'on fît avaler, en notre présence, au chien enragé qui avait mordu les autres chiens et le soldat, la racine en poudre dans une

cuillerée de miel ; il se produisit tous les effets que j'ai indiqués, et le chien fut sauvé.

Huit jours après, on administra la dose à un autre chien, chez lequel tous les phénomènes de la rage se développaient, et qui fut également sauvé. Pour le troisième, les phénomènes de la rage n'ayant paru que le douzième jour, on lui administra le médicament, il fut aussi sauvé ; et le quatrième mourut quarante-deux jours après la morsure ; nous ne lui avons point donné le remède pour bien constater la mort par la rage.

Le soldat fut traité dix jours après la morsure ; sa tête était lourde, très chaude. Il était triste, il parlait très peu, avait l'air hébété, il tombait dans des accès de colère. Lorsqu'on lui présentait un vase d'hydromel, il avertissait d'un air sombre la personne qui le lui offrait, de se retirer ; la salive tombait involontairement de sa bouche. Cet homme eut les premiers symptômes après neuf jours, et le dixième il prit une dose de racine en poudre dans une cuillerée de lait ; les évacuations survinrent, et le malade fut sauvé ; du reste, le traitement fut suivi comme je l'ai indiqué précédemment.

J'ai rapporté d'Abyssinie la plante dont la racine produit les remarquables effets que je viens de décrire. Elle croît dans les régions basses et chaudes, sur un sol argilo-siliceux ; sa racine pivotante atteint la longueur de plus de 1 mètre sur 2 ou 3 centimètres de diamètre ; filamenteuse à l'intérieur, son principe actif paraît être sous l'épiderme. Le collet de la racine est relativement

très large, et donne naissance à de nombreuses tiges rampantes, dont les plus étendues présentent une longueur de plus de 2 mètres. La tige est carrée, grêle, d'environ 3 millimètres de diamètre, garnie de poils piquants. Les feuilles ayant rapport à celles des cucurbitacées, ont cinq divisions principales ; velues des deux côtés, elles sont grenées à la face supérieure ; les feuilles sont alternes, opposées à des vrilles, et distantes de 3 à 4 centimètres.

Les fleurs sont placées à l'extrémité de l'ovaire, il en est plusieurs sur la même tige. Les fruits sont oblongs, lisses, jaune verdâtre ; lorsqu'ils sont mûrs, ils ont 3 à 4 centimètres de longueur.

Il est évident, d'après ce qui précède, que la racine employée contre la rage provient d'une plante appartenant à la famille des cucurbitacées ; c'est le *Cucumis abyssinica*. Il résulte de là qu'on pourrait prescrire avec chances de succès le principe éméto-cathartique si énergique que donne cette famille, l'*élatérine*, qu'on extrait du *Cucumis elaterium*. On pourrait aussi essayer les autres cucurbitacées fortement drastiques.

REMARQUES.

Je dois ajouter ici que des expériences instituées à Alfort, sur des chiens enragés, à l'aide du *Cucumys abyssinica*, n'ont donné *aucun résultat utile*. Ne nous pressons pas cependant de conclure ; peut-être la racine était-elle trop ancienne, peut-être ne s'est-on pas borné à administrer la partie active, l'écorce située au-dessous de l'épiderme.

L'écorce administrée a-t-elle déterminé les effets purgatifs indiqués? Nous ne le savons pas.

Depuis que ceci est écrit j'ai appris de l'auteur de ces expériences, M. Renaut, directeur de l'École vétérinaire d'Alfort, qu'aucun effet physiologique n'avait été observé. Nos remarques subsistent donc en insistant sur la nécessité de se placer dans des conditions identiques avec celles rapportées par M. Rochet d'Héricourt.

On cultive au jardin des plantes de Paris, le *Cucumis abyssinica*, c'est là où il faudrait se procurer une racine fraîche, en séparer soigneusement la partie désignée dans l'écrit de M. Rochet d'Héricourt, et l'administrer à dose suffisante pour que les phénomènes de purgation indiqués apparaissent. J'avais reçu, par l'intermédiaire de mon ami le capitaine de vaisseau Dubot, des graines du *Cucumis abyssinica*, que je voulais cultiver moi-même pour en faire un essai méthodique, malheureusement ces graines n'ont pas germé. Quoi qu'il en soit, dans l'état présent de nos connaissances, je dois dire que c'est encore la médication qui me donnerait une lueur d'espérance, et à laquelle, par conséquent, je m'arrêterais.

SUR LA RECHERCHE
des alcaloïdes dans les urines
A L'AIDE DE LA SOLUTION D'IODURE DE POTASSIUM IODURÉE.

On a revendiqué dans ces derniers temps la priorité de la constatation de la quinine dans les urines. Voici mes droits à cette constatation. Pendant plusieurs années je m'occupai des recherches qui m'ont servi à rédiger mon mémoire sur les iodures d'iodhydrates d'alcalis végétaux. Ce mémoire ne fut, il est vrai, présenté à l'Académie des sciences qu'en 1839, et imprimé seulement dans mon *Annuaire de thérapeutique* de 1841, mais dès mes premières recherches sur les iodures d'iodhydrates d'alcalis végétaux, j'employai la solution d'iodure de potassium ioduré pour découvrir des traces d'alcalis végétaux, et c'est à cette époque que M. Piorry m'envoya des urines d'un malade qui avait pris 2 grammes de sulfate de quinine : c'est sur ces urines que je fis mes expériences, devant les élèves qui suivaient mes cours et que j'y démontrai l'existence du sulfate de quinine, à l'aide de la solution d'iodure de potassium ioduré (1). M. Piorry remit

(1) Voici la *formule de mon réactif de la quinine*

également de ces urines à MM. Fermond et Lavolley, qui de leur côté (*Bulletin clinique*, 1834) constatèrent directement l'existence du sulfate de quinine dans ces urines.

En 1843, M. François Robert publia dans le numéro de septembre du *Journal de pharmacie*, un mémoire sur la constatation du sulfate de quinine dans les urines des malades qui ont ingéré ce sel, mais dans ce mémoire il cite mon travail et ne met aucunement en doute ma priorité à cet égard.

En bornant la question à savoir à qui appartient la priorité de la découverte de la constatation du sulfate de quinine dans les urines des malades qui ont ingéré ce sel, je crois qu'il est juste de dire que l'initiative de cette expérience appartient à M. Piorry et que nous l'avons mise à exécution simultanément sur les mêmes urines, MM. Fermond, Lavolley et moi.

---

et des autres alcaloïdes, telle que je l'ai publiée dans mon Formulaire :

Iode	10 grammes.
Iodure de potassium. .	20 —
Eau.	500 —

Faites dissoudre.

Je dois dire que j'ai souvent fait varier la proportion d'eau et que j'ai souvent employé des dissolutions plus ou moins concentrées. Pour 500 grammes d'eau, M. Briquet emploie 4 grammes d'iode et 8 grammes d'iodure.

Maintenant si l'on se demande à qui appartient la découverte d'un réactif qui permet instantanément au médecin, au lit du malade, de découvrir les alcaloïdes dans les urines, je crois que personne ne me contestera la priorité de cette invention.

Depuis que j'ai fait connaître ce réactif dans les hôpitaux de Paris, il a été employé par tous les médecins qui ont exécuté des recherches sur l'absorption et l'élimination du sulfate de quinine dans les conditions les plus variées. Je citerai en particulier, Martin Solon qui a exécuté, à l'aide de mon réactif, les recherches les plus multipliées tant à Beaujon qu'à l'Hôtel-Dieu, sur l'absorption du sulfate de quinine par toutes les voies, et qui a constaté ainsi l'inanité des frictions avec la pommade au sulfate de quinine; je citerai M. Briquet qui, à l'aide de ce réactif qu'il emploie tous les jours, a pu faire tant de belles expériences qu'il a consignées dans son Traité thérapeutique du quinquina et de ses préparations.

Aujourd'hui je viens rappeler ce que j'ai dit déjà : ce n'est pas seulement la quinine, mais tous les autres alcaloïdes qu'on peut découvrir dans les urines à l'aide de mon réactif.

J'ai, en effet, démontré depuis longtemps, à l'aide de mon réactif, que les alcaloïdes des solanées *atropine*, *daturine* passaient dans les urines des animaux qui peuvent se nourrir impunément des solanées vireuses. Je rappellerai cette expérience remarquable que j'ai consignée dans mes précédents *Annuaires*, de deux lapins qui furent

nourris, pendant plus d'un mois *exclusivement*, avec des feuilles fraîches de belladone, et je précipitais de leurs urines l'atropine à l'état d'*iodure d'iodhydrate d'atropine*, à l'aide de ma solution d'iodure de potassium iodurée.

Les alcaloïdes de l'opium, comme les autres alcaloïdes, passent aussi partiellement au moins dans les urines. J'avais constaté, il y a longtemps, ce fait sur les urines d'un malade qui était arrivé par l'habitude à prendre un gramme d'extrait d'opium par jour.

Je fis, pour la recherche des alcaloïdes de l'opium dans l'urine, la même remarque que j'avais déjà faite pour la recherche de la morphine dans l'eau acidulée; c'est qu'il faut ajouter un grand excès d'iodure de potassiun ioduré pour précipiter la morphine d'une manière permanente; quand on omet cette précaution, le précipité se redissout dans le liquide surnageant.

J'ai une seconde fois constaté l'existence de la morphine dans les urines d'un ex-garçon de pharmacie de la Charité, qui s'était empoisonné en avalant 20 grammes environ de laudanum de Sydenham.

Le café, administré immédiatement à très haute dose, conjura si bien les accidents, que je doutais de la réalité de l'empoisonnement : c'est alors que j'eus l'idée d'examiner les urines, et à l'aide de mon réactif, j'y découvris immédiatement des quantités énormes de morphine, ce qui leva tous les doutes et me démontra deux choses importantes. La première que le café administré immé-

diatement, continûment et à haute dose est un contre-poison de l'opium, encore plus efficace que je ne le pensais ; la seconde, c'est que les alcaloïdes de l'opium, comme ceux du quinquina sont très rapidement et en grande partie éliminés par les reins, quand on les prend à haute dose ; si bien que les grands mangeurs d'opium pourraient éterniser leurs voluptés, en utilisant leurs urines.

M. le docteur Girault me remit l'observation que je vais transcrire et qui est pleinement confirmative de la précédente.

Observation recueillie par M. le docteur Girault.

Le 13 avril 1855, à huit heures du soir, je fus appelé par un gendarme de Paris, pour donner des soins à madame Beaubeuf, née Joséphine Hauriot, âgée de vingt-deux ans, constitution sanguine, demeurant rue et île Saint-Louis, 23.

Je la trouvai couchée sur un divan, en proie à des mouvements désordonnés, à une agitation des plus grandes : à peine si deux hommes pouvaient la maintenir, on me dit qu'elle venait de s'empoisonner. En voyant cet état, je pensais avoir à traiter les effets d'un poison corrosif, mais après avoir vu le goulot de la fiole qui contenait le liquide et le papier qui l'entourait qui en était imbibé, je reconnus l'odeur vireuse de l'opium et celle du safran, je crus pouvoir assurer que c'était le laudanum de Sydenham. La malade dit d'abord qu'elle n'avait rien pris ; malgré cela, j'envoyai chercher une potion émétisée que je lui fis prendre en quatre

fois à dix minutes d'intervalle, je lui donnai de l'eau tiède en grande quantité, elle tomba dans un grand abattement, mais deux hommes que j'avais placés près d'elle, la forçaient à marcher continuellement (1). Il survint des vomissements considérables d'abord sur le plancher et ensuite dans un seau qu'elle remplit aux deux tiers; les premiers portaient l'odeur du liquide avalé. La malade fit alors des aveux complets : nous acquîmes la certitude qu'elle avait pris 10 grammes de laudanum de Sydenham.

Après les vomissements terminés, elle but sept demi-tasses de café, je recueillis des matières des vomissements; M. Bouchardat me conseilla de recueillir des urines pour y rechercher la morphine et constater ainsi d'une façon irrécusable la réalité de l'empoisonnement : à onze heures, je pus m'en procurer; traitées par le réactif de M. le professeur Bouchardat, les urines donnèrent un précipité abondant, caractéristique de la morphine.

Le 14, la malade était abattue, souffrant de tous les membres et éprouvant des douleurs considérables à l'estomac. Elle disait que sa tête était lourde, qu'il lui semblait voir les choses les plus bizarres, qu'elle se croyait dans un autre monde,

---

(1) Je ne saurais que donner ma complète approbation à cette prescription de faire marcher de force les malades empoisonnés par l'opium.

BOUCHARDAT.

et que tout lui semblait drôle. (Ce sont ses expressions.)

Le 15, elle allait beaucoup mieux, cependant la tête lui tourne; elle ne trouve plus les mots dont elle a besoin pour s'exprimer, et que cependant elle connaît. — Quelques jours, et le rétablissement était complet.

Le 14, au matin, je portai les urines premières et les matières des vomissements, rendues par l'empoisonnement, à M. le professeur Bouchardat, qui constata la présence de la morphine.

Après que M. le docteur Girault m'eut remis cette observation, je l'engageai à exécuter des expériences, et à recueillir des faits dans les hôpitaux, pour constater l'existence de la morphine dans les urines après l'ingestion de l'opium. Voici les résultats de ces recherches :

Expériences sur un chien. — A sept heures du matin, nous avons donné à un chien du poids de 12 kilogrammes, 10 centigrammes d'opium brut de Smyrne et en une seule fois, mêlé avec ses aliiments. L'urine recueillie et examinée à dix heures donna un précipité très léger ; avec l'urine recueillie à midi, le précipité est très reconnaissable; avec celle recueillie à deux heures, il est encore appréciable ; mais à trois heures et demie on n'en trouve plus de trace.

Nous avons recommencé souvent cette expérience sur le même chien, qui se prêtait bien à ces recherches, et les résultats ont été les mêmes. Nous laissons ce chien vingt-quatre heures sans prendre d'opium, et le précipité ne se forme pas

pendant le temps qui sépare la reprise de nouvelles expériences. Pour retrouver chez le chien les alcaloïdes pris à petites doses, il faut les chercher dans l'urine sécrétée, dans les sept à dix premières heures de l'ingestion de l'alcaloïde que l'on veut chercher. Passé ce temps, on ne retrouve plus aucune trace.

Il est bien encore d'ajouter un excès du réactif; quand le précipité est formé, il convient d'enlever l'urine qui le surnage, puis d'ajouter sur le dépôt quelques gouttes de la solution iodurée.

Observations recueillies dans les salles de MM. Grisolle et Horteloup.

Nous avons fait quelques recherches sur les malades soumis à l'usage de l'opium dans le service de M. le professeur Grisolle et de M. le docteur Horteloup, médecins de l'Hôtel-Dieu. Dans plusieurs cas, nous avons pu constater la présence de la morphine dans les urines de ces malades quoiqu'ils ne prissent que 5 centigrammes d'extrait gommeux d'opium, dans la journée et en deux fois, mais dans ces cas le précipité est à peine appréciable, et il est bientôt dissipé si l'on n'a pas ajouté un excès de la solution d'iodure de potassium iodurée. Il est bon de traiter l'urine par l'iodure ioduré aussitôt qu'elle est rendue; si l'on attend que l'urée soit transformée en carbonate d'ammoniaque, le précipité disparaît. L'acide qu'on peut jouter pour s'emparer de l'ammoniaque ne réussit as toujours à faire reparaître le faible précipité.

OBSERVATION RECUEILLIE PAR M. LE DOCTEUR GIRAULT.

Mademoiselle Aud..., tempérament nerveux, lypémaniaque, avec hallucinations, avait, depuis plusieurs jours, des exaltations furieuses, elle ne dormait pas.

Nous lui donnons le soir, à huit heures, 10 centigrammes d'opium brut et en une seule fois; elle repose une partie de la nuit. Son agitation est calmée, elle nous dit, le matin, à la visite de six heures, être mieux, mais que ses membres sont douloureux et roides. Sa tête est moins douloureuse, ses idées plus justes, mais elle entend toujours des voix qui lui commandent de ne plus manger.

Nous examinons les urines de la nuit, qui sont peu abondantes, nous en mettons dans une éprouvette longue et étroite, nous y ajoutons un excès du réactif de M. Bouchardat, il se forme un précipité qui se dépose lentement, nous en mettons une plus grande quantité dans un verre, et le précipité se forme en plus grande quantité; nous pouvons en recueillir une notable proportion et en étudier les caractères. A midi, les urines ne donnent plus rien par le réactif.

Chaque fois que ces exaltations surviennent, nous employons ce moyen, et toujours le résultat est le même. Nous constatons toujours la présence de la morphine dans les urines.

CONCLUSIONS.

Lorsqu'on ingère des alcaloïdes, ils passent par-

tiellement au moins dans les urines; dans lesquelles on en constate l'existence à l'aide de la solution d'iodure de potassium iodurée.

J'ai le premier employé cette solution à la recherche de la quinine, de l'atropine, de la daturine dans les urines. M. Briquet l'a employé à la recherche de la quinine, de la cinchonine, de la cinchonicine.

Nous pouvons ajouter qu'elle sert aussi facilement à constater dans les urines l'existence des alcaloïdes de l'opium, quand on a pris une suffisante quantité de ce produit.

Douze heures après l'ingestion de l'alcaloïde ou de la substance qui en contient ordinairement, on n'en retrouve plus dans l'urine.

SUR LA

SOLUTION ALUMINEUSE BENZINÉE

Par M. MENTEL.

En lisant la formule de l'eau de Pagliari (*Repertoire de pharmacie*, tom. VIII, p. 340), M. Mentel eut la pensée de remplacer dans ce liquide l'alun ordinaire par le sulfate d'alumine neutralisé par l'hydrate d'alumine en gelée.

Les propriétés astringentes des sels d'alumine apparaissent dans cette solution alumineuse neutre, à leur maximum d'intensité, dégagées de tout inconvénient. M. Mentel en avait trouvé la formule détaillée sur le registre de préparation de son prédécesseur, M. Dernitte, pharmacien à Paris, qui lui avait laissé, en lui cédant sa pharmacie, une certaine quantité de cette solution alumineuse saturée.

J'appris alors à M. Mentel, que l'idée d'employer la solution alumineuse saturée, appartenait à M. le docteur Homolle qui, depuis longtemps, prescrivait cette solution dans le traitement des affections cancéreuses. Voici les détails sur la préparation de la solution *alumineuse benzinée*, tels qu'ils m'ont été donnés par M. Mentel.

On dissout dans 2 litres d'eau, 1 kilogramme de

sulfate d'alumine pur. On sature cette dissolution par de l'hydrate d'alumine en gelée, récemment préparée, jusqu'à refus de dissolution.

On ajoute dans la liqueur, 100 grammes de benjoin amygdaloïde concassé.

On maintient pendant six heures, à une température de 60 à 80 degrés, en agitant de temps à autre; on règle l'évaporation de l'eau de telle façon que la dissolution filtrée ait une densité de 30 degrés à l'aréomètre de Baumé, soit une densité de 1,261, à la température de 15 degrés centigrades.

On filtre, on laisse déposer le liquide pendant plusieurs jours, à la température la plus froide possible (à la cave en été, et à la température voisine de zéro en hiver). Il se forme quelques cristaux d'alun, résultant de l'union du sulfate d'alumine avec l'ammoniaque qui est adhérente à l'alumine en gelée, malgré les lavages réitérés.

On obtient ainsi une solution transparente, d'une densité de 1,250 environ, remarquable par une odeur très suave et par une saveur astringente balsamique.

La solution alumineuse benzinée possède des propriétés hémostatiques très prononcées. Nous ne saurions mieux en préciser les indications qu'en reproduisant le passage suivant du mémoire de M. Sédillot.

1° Les artères sont friables; la ligature les divise avant leur oblitération, et des hémorrhagies consécutives se déclarent; on découvre le vaisseau sur un point plus rapproché du tronc, et on l'étreint

dans une nouvelle ligature. Même insuccès et même persistance dans l'emploi des mêmes ressources. On a vu des malades succomber après trois ligatures successives également infructueuses. La compression exécutée avec des boulettes de charpie imbibées d'eau de Pagliari nous paraîtrait indiquée.

2° Des hémorrhagies secondaires surviennent dans les plaies profondes, enflammées, douloureuses; l'artère serait inaccessible, sans de grands délabrements, et l'on entrevoit la nécessité de lier l'artère principale qui alimente la région blessée; la carotide pour les hémorrhagies de l'arrière-bouche, l'artère brachiale pour celles des arcades palmaires, etc. L'eau hémostatique devrait auparavant être essayée.

3° Une artère a été coupée pendant une opération; on ne peut la saisir, ou, pour la mettre à nu, il faudrait multiplier les incisions et aggraver le danger auquel le blessé est déjà exposé. Ce serait encore une occasion favorable d'employer l'eau de Pagliari.

4° Si les artérioles ouvertes sont petites, rétractiles, multipliées à la surface d'une plaie, l'indication serait semblable.

Les hémorrhagies veineuses et capillaires s'offriraient avec les mêmes conditions.

La solution albumineuse benzinée, de M. Mentel, est aussi très utile dans le pansement des cancers, ulcères, des plaies phagédéniques ou de mauvaise nature, des gangrènes séniles et autres. C'est dans ces conditions qu'elle a été souvent

prescrite par M. le professeur Laugier, et que je l'ai moi-même employée. L'odeur infecte des plaies disparaît presque entièrement après quelques applications à l'aide d'un pinceau de poils de blaireau, et au bout de quelques jours, les plaies sont modifiées de la manière la plus heureuse.

Les propriétés astringentes de la solution alumineuse benzinée, la recommandent en injections dans les leucorrhées, à la dose de 10 à 20 grammes pour 500 grammes d'eau.

Elle peut également servir en applications locales à l'état concentré, à modifier la vitalité du col de l'utérus dans les cas d'ulcérations accompagnées d'écoulements fétides.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LES ANNUAIRES DE THÉRAPEUTIQUE

de 1841 à 1855.

Publiée par M. le docteur RAMON.

A

Abcès. 1842, suite d'inflammation du périoste, 111. —1843, des articulations, solution iodée, 257. – 1845, à suppuration fétide, injections, 121. Froids, et par congestion, ponction sous-cutanée, 224.
Absorption. 1845, des corps gras, 260.
Accouchement. 1841, poudre, 48. Accidents, suites d'accouchement, 108. — 1843. Accouchement prématuré, opium, 9. — 1850, chloroforme, 47. — 1852, belladone, 41. — 1854, hachisch, 4.
Acétate d'ammoniaque. 1847, son emploi, 97. — 1852, son influence sur la température animale, 4.
Acétate de morphine. 1845, empoisonnement. 6, Dans le catarrhe pulmonaire chronique, 14.
Acides en général. 1847, 162. — 1850, 157. — 1851, 135.
Acide arsénieux. 1847, dans le vinaigre de bois, 216. — 1849, observations sur son emploi thérapeutique, 288.
Acide benzoïque. 1845, sa préparation, 105.
Acide carbonique. 1845, 122.
Acide citrique. 1845, 154.

Acide chlorhydrique. 1855, son emploi, 216.
Acide cyanhydrique médical. 1843, 44. — 1850, 19.
Acide gallique. 1851, 139.
Acide hydrochlorhydrique. 1851, son emploi thérapeutique, 135.
Acide lactique. 1841, conditions de sa formation, 63. — 1855, dans la dyspepsie, 215.
Acide myronique. 1841, 154.
Acide phénique. 1850, dans le castoreum, 179.
Acide salicileux. 1852, 123. Sa préparation, 127. — 1854, son emploi, 76.
Acide sulfureux. 1855, parasiticide, 255.
Acide sulfurique. 1847, arsenifère, sa purification, 216.
Acide valérianique. 1843, sa préparation, 57. — 1845, remarques sur sa préparation, 92.
Acidules. 1843, 165.
Acné. 1843, solution hydrargyrée de Plisson, 239. Pommade de Boinet, 241. — 1847, alun 167.
Aconit. 1842, ses préparations, 30. — 1846, ses propriétés physiologiques, 26. — 1847, ses usages thérapeutiques, 26. Nouvelles observations, 35. Meilleures préparations, 36. — 1848, son emploi, 19. — 1849, son emploi extérieur, 68. — 1850, son emploi thérapeutique, 15. — 1853, ses applications thérapeutiques, 45. — 1855, 31.
Aconitine. 1841, son emploi, 26. — 1847, 25. — 1851, 15.
Adansonia digitata. 1849. Succédané du quinquina, 222.
Adénite. 1846, extrait de belladone, 19.
Affium. 1855, extrait, 8.
Aimant. 1843, son emploi, 79.
Albumine iodée. 1854, 257.
Albuminurie. 1842, tisane de raifort composée, 55. — 1843, élatérium, 114. — 1844, pilules de scille, de digitale et de fer, 54. — 1846, café, 45. — 1847, acide et éther nitrtique, 162. — 1848, limonade nitrique, 139. acétate de plomb, 206. — 1849. Fleurs de genêt, 156. — 1851, acide gallique, 140. — 1853, genêt, 153.

Alcalins. 1845, 83. — 1846, 95. — 1847, leur abus, 119. — 1854, 78. — 1855, dans les congestions cérébrales, 106.
Alcalis végétaux. 1844, note, 258.
Alcoolats. 1841, de canelle cicuté, 25. — 1842, de racine d'aconit, 32. — 1848, d'aconit, 23. — 1851, de ciguë, 15. — 1854, de thlaspi, 217.
Alcoolatures. 1842, de racine d'aconit, 32. — 1848, sa préparation et son mode d'administration, 23. — 1851, de ciguë, 15.
Alcooliques. 1845, 101. — 1846, 37.
Aldéhyde. 1849, ses propriétés stupéfiantes, 107.
Aliénation mentale. 1854, 1.
Aliénés. 1846. Sonde destinée à leur alimentation, 240. — 1852, traitement des aliénés gâteux, 208. — 1855, poudre de racine de mandragore, 20.
Alimentation. 1852, son influence sur la présence de l'oxalate de chaux dans l'urine, 219.
Aliments. 1845, digestion des aliments non gras, 258. — 1855, sang, 143.
Alopécie. 1842, pommade, 55. — 1849, préparations ferrugineuses, 231. — 1850, pommade de Stége, 243. — 1852, pommade, 192.
Altérants. 1842, 64. — 1843, 231. — 1844, 83. — 1846, 181. — 1848, 172. — 1849, 232. — 1850, 194. — 1851, 167. — 1852, 10, 169. — 1853, 266. — 1854, 226. — 1855, 220.
Alun. 1841, 90. — 1847, son emploi topique, 167.
Amaurose. 1841, strychnine, 7. Pilules de strychnine. 8. huile de strychnine, 9. Embrocations faites successivement avec la vératrine, l'aconitine et la delphine, 27. Mixture du pulsatille stibiée, 30. Pilules, 31. Liniment, 55. — Pilules de chlorure de fer aloétiques, 68. — 1844, caustique ammoniacal, 215. — 1846, vératrine, 30. — Poivre, 72. — 1847, pilules de Schmucker, 56. — 1848, liniment, 92. — 1853, pilules, 267.
Amblyopie. 1846, vératrine, 30. — 1848, liniment, 92.

Aménorrhée. 1841. Pilules de Hooper, 68. Solution de chlorure d'or et d'ammonium, 137. — 1842, bière de raifort, 55. Injection ammoniacale, 190. Pilules, 220. — 1843, chélidoine, 13. Espèces emménagogues, 82. Potion. 82. — 1844, poudre, 51. Chlorure d'argent, 98. — 1852, polygala, 95.

Amidon. 1852, son emploi thérapeutique, 157.

Ammoniacaux. 1845, 127. — 1847, 88. — 1848, 87.— — 1851, 93.

Amygdalite. 1855, bourgène, 136.

Analeptiques. 1844, poudre de Content, 70. — 1846, 139. 1849, 196. — 1851, 129. — 1853, 170.

Anaphrodisie. 1841. Baume de Gilead de Salomon, 50. Pastilles aromatiques de Steel, 51. — 1850, Pilules de Watzel, 166. — 1851, lupuline, 65.

Anasarque. 1854, traitement, 74.

Anémie. 1843, solution, 219. — 1846, traitement, 178.— 1850, sirop, pilules, tablettes, pastilles de malate de manganèse, 191.

Anesthésie. 1849, par l'hydrocarbone, 108. Par l'éther nitrique, 108. Par la benzoïne, 108. Par l'aldéhyde, 108. par le bisulfure de carbone, 108. — 1851, par le froid, 130. — 1855, locale, 54. Par le chloroforme, à une température élevée, 57.

Anesthésiques. 1850, mandragore, 9, 31. — 1851, 27. Protochlorure de mercure, 37. — 1852, 64. — 1853, 86. Chloroforme, 91. — 1854, 25. — 1855, 37.

Anesthésiation. 1848, par le chloroforme, 43. Poussée à un trop haut degré, 62. — 1849, par le chloroforme, 75.

Anévrysmes. 1853. Moyen d'opérer la coagulation du sang dans les artères, 213.

Angeline. 1848, 209.

Angine. 1843, gutturale, poudre alunée, 229. — 1848, aconit, 22. Angine couenneuse, poudre, 138. De poitrine, nitrate d'argent, 200. — 1849, tonsillaire, pilules, 327.— 1853, angine de poitrine, chloroforme, 88. Angine tonsil-

laire, émétique, 156. Bitartrate de potasse, 163. Traitement abortif, 278.
Anorexie. 1841. maceratum amer, 81.
Anthelminthiques. Voyez *Vermifuges*.
Anthrakokali, 1841, 108.
Antimoine. 1846, 199. — 1847, sa permanence dans les organes vivants, 134. — 1850, ses préparations, 135.
Antimoniate de quinine. 1855, 168.
Antimoniaux. 1846. 108. — 1847, 123. — 1852, 108.
Antiphlogistiques. 1841, 93. — 1844, syncope, 67. — 1850, 150. — 1854, fumeterre, fumarine, 77.
Antipsoriques. Voyez *Gale*.
Antispasmodiques. 1842, 35. — 1843, 57. — 1845, pilules, 101. — 1847, 52. — 1848, 29. — 1849, 75. — 1850, 31. — 1851, 27. — 1852, 64. — 1853, 86. — 1854, 25. — 1855, 37.
Aphonie. 1841, potion stimulante de Mongenot, 49. — 1851, potion, 124. — 1853, éther, 102, — 1854, teinture, 37.
Aphrodisiaques. 1847, 84. — 1848, 78. — 1849, 124.
Aphthes. 1842, gargarisme astringent. 230.
Apiol. 1843, fébrifuge, 229.— 1855, mémoire, 181.
Apozémes. 1841, purgatif, 121. — 1843, antiscorbutique, 76. Tonique, 213. — 1847, diurétique, 110. — 1850, diurétique, 140.
Appareils. 1845, gazogène, 122. — 1847, de Marsh, modifié, 216. De Scott, 253. — 1848, à éthérisation, 38. — 1853, de Marsh modifié, 270.
Argent. 1846, 191.
Arnica. 1853, 110. — 1854, accidents, suites de son emploi, 46.
Arséniate de quinine. 1846, son emploi, 208. — 1849, sa préparation, 243.
Arsenic. 1842, recherches toxicologiques, 78. — 1843, observations sur son emploi thérapeutique, 246. — 1846, 199, propriétés thérapeutiques, 201. — 1847, trouvé dans un fœtus, 215. — 1849, observations sur son emploi thé-

rapeutique, 238. — 1851, médication arsenicale, 183.
Arsenicaux. 1843, 246. — 1844, 106. — 1845, 185. — 1846, 200. — 1847, 209. — 1849, 238. — 1854, 262.
Arséniate de fer. 1855, dartres furfuracées et squameuses, 225.
Arsenite de quinine. 1849, sa préparation, 243.
Arthralgie. 1847, emplâtre, 9.
Arthritis. 1848, cataplasme sédatif et résolutif, 13. Sulfate de quinine, 152. — 1849, acide sulfurique, 202. — 1850, ballote cotonneuse, 78. — 1852, tisane, 114. — 1853, huile de foie de morue, 276. Cautérisation sulfurique, 286.
Arum triphyllum. 1855, 96.
Ascarides. Voyez *Vermifuges*.
Asa fœtida. 1843, son odeur détruite par le sirop d'orgeat, 59.
Ascite, 1841, liniment diurétique, 22. Potion diurétique, 104. 1842, Mixture diurétique, 54. Potion excitante, 197. — 1847, apozème diurétique, 110. Mixture diurétique, 111. Liniment, 204. — 1848, eaux minérales de Wildig, 193. — 1850, tisane, 91. Iodure de potassium, 216. — 1851, pilules d'extrait de lin cathartique, 125.
Asparagine. 1849, son emploi thérapeutique, 155.
Asthénie. 1841, pastilles aromatiques de Steel, 51.
Asthme. 1841, potion stimulante de Mongenot, 49. — 1842, lobélie enflée, 41. Cigarettes arsenicales, 74. — 1844. chloroforme, 35. — 1847, teinture de lobélie enflée, 59. — 1848, cigarettes balsamiques, 66. — 1849, datura fumé, 50. Eau d'asa fœtida, 117. Bain sulfureux, 138. — 1850, pilules, 89; — 1851, sirop de castoreum, 44. Lobelia inflata, 57. — 1852, tisane, 95. — 1854, strychnine, 17. Carton fumigatoire, 288.
Astringents. 1841, 83. — 1842, 222. — 1844, 80. — 1845, 144. — 1846, 152. — 1847, 169. — 1848, 137. 1849, 200. — 1850, 157. — 1851, 135. — 1853, 186. — 1854, 210. — 1855, 206.
Atonie. 1853, bains alcalins, 150.

Atropine. 1847, 19. — 1848, ses usages ophthalmiques, 10. — 1849, recherches physiologiques et thérapeutiques, 7. Son administration par la méthode endermique, 34. — 1851, 6. — 1852, ses propriétés thérapeutiques, 38. — 1853, empoisonnement, 38.
Avoine. 1846, 94.
Avortement. 1846, causé par la sulfate de quinine, 161.

B

Bains. 1841, astringents, 92. D'écorce de chêne aluné, 98. Mercuriel, 127.— 1844, de mer, 66. Contre la salivation mercurielle, 96. — 1847, de sublimé, 199. — 1850, de mer, artificiel, 103. — 1854, ferré, artificiel, 127. — 1855, alcalins, 269.
Balanite. 1841, solution de nitrate d'argent, 140.
Ballote cotonneuse. 1850, 78.
Balsamiques. 1845, 105.— 1846, 46. — 1847, 61. — 1849, 117.
Bandelettes. 1844, agglutinatives au caoutchouc, 194. — 1854, agglutinatives, 234.
Baumes. 1841, de miel de Hill, 13. De marrube, 13. Anodin de Bate, 15. — De Gilead de Salomon, 50. De Friard, 52. — 1843, hydriodaté, 258. — 1844, d'huile de foie de morue, 147. — 1845, opodeldoch, 104. — 1847, de copahu, son emploi à l'extérieur, 62. — 1848, tranquille, 15. — 1852, contre les engelures, 185. — 1853, ophthalmique, 111. — 1855 antihémorrhagique de Waren, 95.
Berbérine. 1850, 181.
Bébéerine. 1852, 165.
Bébéeru. 1848, 161.
Belladone. 1845. Son emploi comme prophylactique, dans la scarlatine épidémique, 33. — 1854, son action physiologique, 5. — 1855, dans la spermatorrhée, 22. Contre la toux nocturne, 24. Contre la constipation, 26.

Benjoin. 1855, sa teinture contre les gerçures du sein dans l'allaitement, 89.
Benzoate d'ammoniaque liquide. 1849, 134.
Benzine. 1855, 75.
Beurre. 1854, 257. — 1855, bromo-ioduré, 242.
Biarsénite de quinine. 1849, 242.
Bichromate de potasse. 1855 anti-syphilitique, 247.
Bière. 1842, de raifort, 55. — 1850, antiscorbutique, 92. 1852, avec acide picrique, 168. — 1854, au thlaspi, 218.
Bile. 1845, dans la fièvre typhoïde, 221. Son rôle dans la digestion, 261. — 1851, son emploi thérapeutique, 103.
Biscuits. 1841, vermifuges, 126. — 1851, d'iodure de potassium, 206. — 1855, bromo-iodurés, 242.
Blennorrhagie. 1841, baume de copahu, 41. Union du copahu et du cubèbe, 43. Bols, 43. Émulsion de copahu composée, 43. Électuaires, 44. Mixture, 44. Pilules, 45. Pilules toniques et astringentes, 69. — 1842, baume de copahu, 41. Émulsion de copahu composée, 43. Bols de copahu, 44. Mixture de copahu succinée, 44. Traitement de Ricord, 44. Poudre tempérante, 187. — Électuaire, 223. Poudre de Graham, 231. Suppositoire vaginal, 231.—1843, Traitement économique, 63. Pilules de goudron, 63. Électuaire de goudron, 63. — 1844, gouttes d'Essenmann, 49. Styrax purifié et solidifié, 49. Traitement par le goudron et l'alun, 49. Injection au nitrate d'argent, 100. Injection d'acétate de zinc, 101. Potion, 148. — 1845, opiat, 106. Injection abortive, 196. — 1846, dragées, 72. Blennorrhagie chez la femme, nitrate d'argent, 194. — 1847, sabine et seigle ergoté, 51. Sirop tempérant, 114. — 1848, opiat de Diday, 64. Injection de Thaddei, 65. Créosote, 73. Injection d'acétate d'alumine, 141. — 1849, pilules d'Arménie, 119. Compression, 259. — 1851, collyre de Tannin, 140. — 1852, chez la femme, traitement, 98. Traitement, 201. — 1853, injection de mattico, 187. Traitements divers, 303. — 1854, opiat, 38. Seigle ergoté, 40. Arbousier, 219. Injection d'arbousier, 220. Sirop d'arbousier, 220. Pilules d'arbousier, 220. Pois chiches torréfiés, 221.

Cachou, 221. Traitement, 230. — 1855, copahu, 92. sous-nitrate de bismuth, 246.

Blépharite. 1841, collyre résolutif, 136. — 1843, pommade de Rust, 243. — 1844, Collyre de cyanure de mercure, 90.

Bochet. 1852, de l'Hôtel-Dieu de Lyon, 113.

Bois de plomb. 1847, 141.

Boissons. 1842, alcaline à la vanille, 206. — 1843, narcotico-stimulante, 11. Iodurée de Plisson, 253. — 1847, alcooliques, leur rôle dans la nutrition, 269. — 1848, au phosphate d'ammoniaque, 98. Aqueuses, 222. — 1851, hygiéniques, 133. — 1854, antivomitive, 82.

Bols. 1841, de cubèbe, 43. De cubèbe, de copahu et de térébenthine, 43. — 1842, de copahu composés, 44. De chlorhydrate d'ammoniaque, 189. — 1843, sédatifs, 94. Purgatifs, 120. — 1844, contre le goître, de Righini, 131. Dépuratif de Duchesne-Duparque, 132.

Bougies. 1844, de Leclerc, 196. — 1845, aluminées, 148,

Bouillons. 1841, de cervelle de veau, 95. De cervelle de mouton, 95. — 1848, végétal, 131. — 1855, fortifiant, 141.

Bouleau. 1855, huile de bouleau dans l'eczéma chronique, 87.

Boules. 1848, barégiennes de Montain, 215. — 1849, barégiennes de Montain, 137. — 1850, de mars, de Nancy, 186.

Bourdaine. 1846, écorce, 124.

Bourgène. 1855, dans l'amygdalite, 136.

Bouteilles. 1841, rouges de Taylor, 51.

Brome, 1846, 222. Son action physiologique, 229. — 1848, son existence dans les animaux marins, 199. — 1851, sa fréquence dans la nature, 195.

Bromures. 1847, de potassium, sa substitution à l'iodure de potassium, 219. Son action physiologique, 220. De sodium, son mode d'action, 242. — 1851, moyen de reconnaître les bromures et de les séparer des iodures, 196. De potassium, ses effets physiologiques, 216. — 1853, de

fer, son emploi thérapeutique, 274. — 1855, de potassium, son action sédative, sur les organes de la génération, 243.

Bronchites. 1841, baume de marrube, 13. Baume cordial de Godefroy, 14. Élixir de Squire, 14. Sirop antiphlogistique, 94. — 1842, pâte balsamique de Regnault, 11. Pâte balsamique de Baudry, 12. — 1846, émétique à haute dose, 2. — 1848, aconit, 22. Cigarettes balsamiques, 66, — 1850, acide arsénieux, 210. — 1851, alcoolature de ciguë, 15. Antimoine diaphorétique, 123. — 1853, marmelade laxative, 165. — 1855, copahu, 93. Chlorure ammonique, 99.

Bronchorrhée. 1841, élixir, 112.

Brucine. 1845, 52. Son emploi, 53. — 1852, ses effets physiologiques et thérapeutiques, 50.

Brûlures. 1841, bain astringent, 92. — 1842, décoction de suie, 51. — 1843, chez les nouveau-nés, traitement, 164. — 1844, liniment, 207. — 1845, remède, 227. — 1846, par le phosphore, traitement, 76. Traitement, 259. 1847, pommade créosotée, 71. Cérat tonique, 183. — 1848, ammoniaque, 90. — 1849, fomentation, 202. — 1850, collodion, 241. — 1851, traitement, 261. Liniment, 265.

Bubon. 1845, traitement, 210. — 1848, traitement Malapert, 185. — 1849, onguent mercuriel, 235. — 1850, pommade au nitrate d'argent, 228. — 1855, collodion, 272.

C

Cachexie. 1849, paludéenne, quinquina, 215. — 1855, iodée, 228.

Cachou. 1846, son utilité, 152.

Cadmium. 1846, 191.

Café. 1848, son action sur le sulfate de quinine, 153. Café

quininé, 155. — 1855, Succédané du quinquina, 172.
Caféine. 1853, 109.
Caféiques. 1846, 44.
Calculs. 1843, leur dissolution, 146.
Calculs alcalins. 1843, 145.
Calculs biliaires. 1842, sirop 210. — 1843, sirop. 150. — 1845, affections qu'ils occasionnent et leur traitement, 276.
Calculs phosphatiques. 1850, injections, 167.
Calculs d'urate sodique. 1850, silicate potassique basique, 127.
Calculs urinaires. 1842, acide benzoïque, 208. — 1843, espèces diverses, 147. — 1845, lithine, 85.
Calculs vésicaux. 1846, leur pulvérisation en une seule séance, 249. — 1850, gouttes lithontriptiques, 100.
Calomel. 1847, à doses refractées, 192. — 1850, son action sur la sécrétion biliaire, 203. Son emploi dans le rhumatisme articulaire aigu, 204. — 1855, dans la pneumonie aiguë, 220.
Calvitie. 1851, pommade au tabac, 12.
Camphre. 1844, son emploi (Raspail), 41. — 1849, son action nuisible sur les dents, 115. — 1850, nouvelles formules pour l'administrer, 54. — 1855, contre les ulcères atoniques, 59.
Camphrée de Montpellier. 1852, 94.
Cancer. 1841, poudre de quinquina et d'amidon, 90. Préparation d'alun, 90. — 1843, pilules de Boinet, 254. Pommade du même, 255. — 1844, chlorure d'étain, 150. Pommade de chlorure d'étain, 150. — 1845, trichlorure de carbone, 110. — 1846, huile de foie de raie, 228. — 1847, opium, 7. caustique sulfo-sufrané, 164. Remède, 214. — 1850, traitement, 290. — 1851, alcoolature de ciguë, 15. — 1853, ciguë, 51. Salsepareille, 113. — 1855, traitement de Boinet, 234. Traitement et hygiène des tumeurs cancéreuses, 285.
Canchalagna. 1854, 208.
Cannelle. 1852, son influence sur la température animale, 3.
Cannabine. 1848, 15. — 1849, 51.

Cantharides. 1845, 115. Leur falsification, 115. Leur influence sur la vessie, 118. — 1846, 76. — 1847, leur action sur l'appareil urinaire, 84. —1849, 128.— 1852, leur influence sur la température animale, 3.

Caoutchouc. 1844, révulsif, 201. — 1845, sparadrap, 229. — 1853, vulcanisé, son application médico-chirurgicale, 291.

Carragaheen. 1841, 93. — 1852, son emploi, 172.

Carbonate manganeux. 1850, 189.

Cardialgie. 1841, mixture antinévropathique. 9. Pilules, 82. — 1842, pilules, 19, 38.

Cardite. 1842, potion diurétique sédative, 197.

Carie. 1849, pilules, 200. — 1850, liniment au baume d'opodeldoch, 64. Carie des dents, teinture de Hirsch, 166. Écorce de cédrat, 180. — 1851, traitement de la carie des dents, 191. — 1853, articulaire, huile de foie de morue, 276.

Carminatifs. 1841, de Dalby, 33.

Carreau. 1841, huile de foie de morue, 135. — 1843, eau de mer gazeuse, 79. — 1846, tablettes de moka ioduré, 224.

Cataplasmes. 1842, calmant, 21. Calmant antiputride, 30. — Résolutif, 38. — 1846, de feuilles de pomme de terre, 22. —1843, de guano, 122.— 1855, calmant de Trousseau, 28.

Cataracte. 1841, embrocations faites successivement avec la vératrine, l'aconit et la delphine, 27. — 1847, guérison sans opération, 100. — 1848, méthode de traitement par aspiration, 219. — 1851, traitement, 206.

Catarrhe bronchique. 1841, sirop de goudron, 38. Potion stimulante de Mongenot, 49. — 1843, pilules de goudron, 63. Électuaire de goudron, 63.

Catarrhe pulmonaire. 1841, essence de tussilage, 50. — 1842, pâte pectorale de Regnauld, 11. Pâte pectorale de Baudry, 12. Sirop de tolu, 48. Bols de chlorhydrate d'ammoniaque, 189. — 1843, julep expectorant, 76.— 1844, looch à la naphthaline, 47. Sirop à la naphthaline, 47.

tablettes à la naphthaline, 47. 1845, acétate de morphine, 14. 1846, tablettes, 50. 1848, cigarettes balsamiques, 66, — 1849, pilules arsenicales, 241. — 1851, grains de cynoglosse, 6. — 1854, tartre stibié, à faible dose, 93.

Catarrhe suffocant. 1854, stychnine, 17.

Catarrhe urétral. 1841, sirop de goudron, 38.

Catarrhe utérin. 1844, pilules de ciguë, de quinine et de fer, 16. Pommade calmante, 17.

Catarrhe vésical. 1841, sirop de goudron, 38. — 1843, pilules de goudron, 63. Électuaire de goudron, 63. Injections balsamiques, 67. — 1844, injection au nitrate d'argent, 97. — 1852, teintures de cantharides, 107.

Cathartine. 1855, 138.

Caustiques. 1843, de Filhos, sa préparation et son emploi, 267. De Pollau, 271. — 1845, de Filhos, 205. Sulfo-safrané, 208. — 1847, sulfo-safrané, 164. Arsénicaux, 211. — 1848, révulsifs, 207. Noir. 207. — 1850, en général, 239. De Vienne, 239. Nitrique solidifié, 250. — 1851, de Vienne, 233. — 1852, révulsifs, 194. — 1853, acide chromique, 283. — 1855, de Cazenave contre le lupus, 224.

Cautères. 1855, médicamenteux dans la sciatique, de Trousseau, 29.

Cautérisation. 1845, avec l'ammoniaque, 131. — 1848, pharyngienne, par l'ammoniaque, 88. Avec le nitrate acide de mercure, 184. — 1853, par dilution, 282. — 1855, contre la pustule maligne, 268.

Cédron. 1852, 162.

Ceintures. 1841, antirhumatismales, 53.

Céphalalgie. 1841, pilules, 29. Essence de Ward, 148. — 1842, potion, 33.

Cérats. 1843, calaminaire, 262. Dessiccatif, 263. — 1846, de Hufeland, 199. A la stéarine, 140. — 1854, iodé, 242. — 1855, calaminaire, 271.

Champignons. 1853, Moyen de rendre comestibles les champignons vénéneux, 82.

Chancres. 1841, syphilitiques primitifs, pâte de Vienne,

142. — 1842, phagédénique, traitement par la teinture d'iode, 125. — 1844, pommade saturnine résolutive, 149. — 1847, remède secret, 214. — 1849, phagédénique, onguent martial, 231.

Chanvre indien. 1849, 51. — 1852, 44.

Charbon de peuplier. 1850, affections nerveuses, gastro-intestinales, 74. — 1851, 55. — 1855, topique, 267.

Cheveux. 1851, recettes pour leur coloration, 278.

Chimie pathologique. 1846, 304. Difficultés des recherches, 304. Cas rares, 313.

Chinoïdine. 1848, sa composition et ses propriétés médicales, 159.

Chlorate de potasse. 1845, 121. — 1855, 105.

Chlore. 1842, son administration à l'intérieur, 56.—1846, 222.

Chlorhydrate d'ammoniaque. 1855, ses contre-indications, 101.

Chloroforme. 1849, son emploi, 76. Ses caractères, 90. — 1850, 32. Ses effets topiques, 48. — 1851, signes pour reconnaître son degré anesthésique, 28. Formules pour son emploi à l'intérieur et à l'extérieur, 33. — 1853, son emploi comme anesthésique, 91. Précautions à prendre, 93. — 1854, contre-indications, 27. — 1855, son emploi, 37. Chez les enfants, 45. Conjointement avec le massage, contre le lumbago, 47. Succédané du quinquina, 172.

Chlorose. 1841. Préparations de lactate de fer, 65. Pilules toniques antispasmodiques, 67. Pilules de Hooper, 68. Gouttes d'or de Lamotte, 72. Liqueur cordiale de Brodum, 82. — 1843, solution, 219. — 1844, pilules d'ergot de seigle et d'iodure de fer, 26. — 1845, syphilitique, traitement, 161. — 1846, poudre de Provence, 180. Dragées, 180. — 1847, pilules de valérianate de fer, 55. — 1850, pilules de manganèse et de fer, 193. — 1853, préparations ferro-manganiques, 249.

Chlorures, 1843, de chaux, inconvénient de l'associer aux substances organiques, 78. — 1844, d'argent, son emploi,

98. D'étain, son emploi thérapeutique, 150. — 1845, d'argent, 195. — 1847, de potassium, son action comparée avec celle des bromures et de l'iodure de potassium, 220. — 1855, ammoniaque dans la bronchite chronique, 99.
Chocolats. 1842, au lichen, 15. — 1843, au lichen, 212. Au café de gland, 214. — 1847, à la magnésie, 148. — 1848, purgatif, 108. — 1850, à la spigélie, 81.—1853, ferro-manganeux, 260. — 1855, bromo-iodure, 241.
Choléate de soude. 1851, son emploi thérapeutique, 103.
Choléra-morbus. 1841, pilules d'émétique, de calomel et d'opium, 124. — 1846, guaco, 73. — 1849, mémoire sur la thérapeutique du choléra asiatique, 265. Narcotiques, 268. Opium, 268. Solanées vireuses, 272. Hachisch, 272. Chanvre indien, 272. Strychnées, 273. Cyaniques, 274 Stimulants généraux, 274. Sudorifiques, 274. Eau froide, 277. Affusions, 277. Hydrosudopathie, 277. Charbon, 280. Galvanisme, 280. Acupuncture, 280. Stimulants à l'intérieur, 281. Alcalins, 288. Évacuants, 289, Émissions sanguines, 293. Toniques, 296. Antipériodiques, 296. Astringents, 297. Altérants, 299. Arsenicaux, 299. Révulsifs, 300. — 1850, mixture, 4. Gouttes, 4. Haschiscine, 10. Potion, 47. Sesqui-chlorure de carbone, 50. Teucrium polium, 76. Sirop d'alcool nitrique, 163. Sirop acétique composé, 163. Mixture pyrotartrique, 164. Potion, 173. Bebèrine, 181. Prophylaxie, 195. Pilules, 225. — 1851, hydrothérapie, 87. Deutoxyde de mercure, 172. Nitrate d'argent, 228. — 1854, ail, 35. Purgatifs, 92. Sel de Switon, 93. Eau fondante de Switon, 93. — Quinquina, 131. Mattico, 212. Traitement par l'eau, 225. Traitement, 237. — 1855, naphte, 76. Musc, 83. Opiat, 96. Teinture des missionnaires, 205. Tannate de quinine, 176. Pilules de Pelosse, 266. Traitement de Lotte, 283.
Cholérine des enfants. 1854. Potion, 276.
Chorée. 1841, pilules sédatives, 31 — 1843, pilules, 50. Solution, 219. — 1844, poudre, 8. Pilules narcotiques, 8. Noix vomique, 19. Tisane de chenopodium, 40. — 1847, hachisch, 18. Sulfate de strychnine, 39. — 1848, pilules

d'atropine, 8. Dragées d'atropine, 9. Sanicle de Maryland, 74. Pilules d'iodure, zinco ammoniaque belladoné, 196. — 1849, ferro-cyanure de potassium et de zinc, 75. Arséniate de soude, 241. — 1850, sanicle de Maryland, 79. Armoise, 82. Arsenic, 211. — 1851, solanées vireuses, 11. Liniment, 37.

Chyle. 1845, expériences sur sa coloration par la garance, 268.

Cigares. 1853, de varech, 277.

Cigarettes. 1842, arsenicales, 74. — 1848, balsamiques, 66. — 1849, au benjoin, 117. — 1853, pectorales, 43.

Ciguë. 1841, remarques sur ses préparations, 23.—1845, 37. — 1847, son mode d'emploi le plus efficace, 25. — 1853, préparation de ses semences, 52.

Ciment. 1845, pour les dents, 230.

Cire. 1845, sa digestion, 250. Digestion d'un mélange de cire et d'huile, 253.

Cirrhose, 1853, pilules bleues, 266.

Citrate de caféine. 1851, préparations diverses, 48,

Citrate de fer et d'ammoniaque. 1847, 188.

Citrate de fer et de magnésie. 1850, 185.

Citrate de magnésie. 1848, 118. Sa valeur thérapeutique, 126, — 1849, considérations, 188, 190,

Citrate de soude. 1851, 128. — 1852, 224.

Colchique. 1845, 79. — 1851, ses effets physiologiques, 99. — 1853, propriétés physiologiques et usages thérapeutiques, 136.

Coliques, 1841, de plomb, apozème purgatif, 121. Poudre de Harlon, 124. — 1842, traitement, 224. — 1843, coliques en général, potion, 12. Coliques métalliques, 39. — 1846, coliques de plomb, opiacés, 9. — 1848, coliques en général, emplâtre fétide, 31. Emplâtre aromatique, 73. — 1849, coliques de plomb, boissons émollientes, 196. — 1851, colique de plomb, chloroforme, 31. Colique nerveuse, sirop de castoréum, 44. Coliques menstruelles, sirop de castoreum, 44. Coliques nerveuses, alun, 135. — 1853, coliques en général, mixture, 37. Coliques nerveuses, bel-

ladone, 39. Coliques, ventouses des nouveau-nés, purgatifs, 164. — 1855, hépatiques, leur traitement, 283.
Collodion. 1849, 261. — 1850, cantharidal, 101.— 1851, vésicant, 242. — 1852, préparé extemporanément, 212.— 1854, élastique, 281. A la glu, 281. Ferrugineux, 283. Pour le traitement des inflammations par les enduits imperméables, 283. — 1855, sa préparation, 272. Contre les brûlures, 272.
Collutoires. 1841, odontalgique de Feuillet, 152. — 1842, boraté, 233. — 1843, hydriodaté de Righini, 255.—1847, contre le ptyalisme mercuriel, 21.
Collyres. 1841, calmant de Furnari, 16. Acétique alcoolisé, 54. Zincique alcoolisé, 54. Astringent opiacé, 92. Barytique, 136. De nitrate d'argent, 139. Gazeux, 150.— 1842, de noyer, 53.— 1844, cyanhydrique, 32. De cyanure de mercure, 90. D'iodure de potassium ioduré, 138. — 1845, de Bridault, 147. Sec, au sulfate de cuivre, 198. Danger des collyres mal formulés, 201. — 1846, au sulfate de cuivre, 198. — 1847, de térébenthine, 62. Végéto-minéral, 171. Révulsif, 250. — 1848, pour dilater la pupille, 9. Antiophthalmique, 206. — 1849, d'atropine, 36. — 1850, camphré, 56. Sel camphré, 86.—1851, saturnin huileux, 232.
Colombine. 1849, 227.
Colophane. 1853, fébrifuge, 229.
Coloquinte. 1845, 154.
Composés. 1843, cyaniques, 44. Moyens de reconnaître et de doser un composé mercuriel, 231. — 1844, composés iodiques, 116.
Concrétions. 1844, urinaires, 228. — 1850, goutteuses, silicate potassique basique, 127.
Condylômes. 1844, solution escharotique de Freyberg, 92.— 1845, solution de Frick, 208.
Confections. 1841, de poivre noir, 52.
Congestion cérébrale. 1841, eau sédative, 149. — 1855, alcalins, 106.
Congestions du col de l'utérus. 1855, pommade iodée caustique de Churchill, 237.

Conicine. 1844, nouveau moyen de l'extraire, 14. — 1845, 37. — 1853, 70. — 1855, son action thérapeutique, 33.
Conine. 1850, son emploi thérapeutique, 177.
Conjonctivite. 1844, ulcérative, pommade au nitrate d'argent, 97. — 1847, catarrhale, collyre de térébenthine, 62.
Conserves. 1854, de thlaspi, 218.
Constipation. 1846, noix vomique, 33. — 1847, lavement, 56. — 1852, moyens de la combattre, 151. Noix vomique, 152. Lavements d'eau froide. 152. Lavements astringents, 153. — 1855, belladone, 26.
Contre-poisons. 1844, recherches et expériences, 265. Du sublimé corrosif, 265. Du plomb, 265. Du cuivre, 276. — des sels de plomb, 285. De l'acide arsénieux, 286. — 1847, notice sur les principaux contre-poisons, 280. Contre-poisons des poisons acides, 285. Des alcalis, 288.
Contro-stimulants. 1842, 181. — 1844, 52, 27, — 1854, 49.
Contro-stimulisme. 1846, doctrine du, 231.
Convalescence. 1848, eau de Vichy, 97.
Convulsions. 1841, poudre de Carignan, 35. — 1843, des enfants à la mamelle, potion, 60. — 1846, emploi externe de l'huile de térébenthine, 68. — 1851, essence de térébenthine, 53. — 1852, cloniques, belladone, 41.
Copahu. 1841, nouvelles préparations, 39. — 1855, dans la blennorrhagie, 92. Dans la bronchite, 93.
Coqueluche. 1841, potion, 19. Pilules, 20. Poudre, 21. Poudre sédative, 26. — 1842, sirop, 19. Pilules, 19. Mélange antispasmodique, 29. Pilules, 216. — 1843, mixture, 224. Poudre benzoïque, 224. — 1844, potion de cochenille, 40. — 1845, potion, 128. — 1846, nitrate d'argent, 193. — 1847, musc, 53. — 1848, pilules d'atropine, 8. Aconit, 22. Sirop de fuscus crispus composé, 133. Potion, 200. — 1849, poudre, 48. Potion, 48. Poudre, 49. Eau d'asa fœtida, 117. — 1850, sirop, 8. Café, 60. Potion alumineuse, 166. — 1851, grains de cynoglosse, 6. Teinture de cochenille, 39. Solution argen-

tique, 230. — 1853, conicine, 71. — 1855, traitement de Sée, 27.
Cors. 1841, emplâtre de Kennedy, 144. — 1846, emplâtre, 264.
Cordiaux, 1841, cordial de Godefrey, 14.
Cornée. 1844, maladies de la cornée, vapeurs cyanhydriques, 34.
Corps étrangers. 1846, dans l'œil, solution de gomme, 142. — 1849, dans l'œsophage, lavement de tabac, 50.
Corps gras. 1845, leur absorption, 260. Leurs modifications dans le sang, 264. Considérations thérapeutiques sur leur digestion, 267. Leurs applications thérapeutiques, 274.
Corroborants. 1854, 96. — 1855. 141.
Coryza. 1848, injections opiacées, 4. — 1850, solution, 231. Injection, 232. — 1851, vapeurs d'acide acétique, 138.
Cosmétiques. 1842, 261. — 1844, 183.
Couperose. 1848, tartre stibié, 100.
Cousso. 1847, 255. — Contre le tænia, 256. Observations sur son emploi, 257.
Coxalgie. 1841, pilules de douce amère iodurées, 133. Mixture d'huile de morue, 135. — 1842, mixture barytique ammoniaco-ferrugineuse, 184.
Crampes. 1849, crampes d'estomac, ferro-cyanure de potassium et de zinc, 75.
Crayon dermographique. 1845, 229.
Créosote. 1845, 111. Eau de créosote, 112. Pilules, 112. Potion créosotée, 112.
Cresson commun. 1850, 89.
Crétinisme. 1852, influence des eaux sur sa production, 232.
Crevasses. 1843, aux mains, pommade de Veret, 264.
Croup. 1841, traitement Larroque, 111. Potion, 112. — 1843, émétique, 96. — 1844, traitement, 56. — 1846, émétique coup sur coup, 107. Potion, 196. — 1847, sulfate de cuivre, 123. Inspirations chlorhydriques, 163. — 1849, sulfate de quinine, 214. — 1850, lavement, 174.

Cubèbe. 1841, préparations diverses, 42. — 1855, contre l'incontinence d'urine, 91.
Cuivre. 1846, 191.
Curare. 1851, 22.
Cyanhydrargyrate d'iodure de potassium. 1845, 166.
Cyaniques. 1848, 27. — 1849, 74.
Cyanures. 1843, de potassium, sa préparation, 49.—1844, note sur la cyanure de potassium, 26. Cyanure de cacodyle, 106. — 1855, de mercure, préparations diverses, 223. Dans la syphilis, 223.
Cystite. 1849, cantharidienne, 128. — 1853, chronique, eau de goudron, 111.

D

Daphnè mezereum. 1845, 126.
Dartres. 1842, rebelles, pilules napolitaines, 108. Au visage, pommade de calomel camphré, 111. — 1843, sèches, pommade à la naphtaline, 66. Humides, tisane de spartium scoparium, 225. Bichlorure de mercure, 240. onguent mercuriel rouge, 242. Rongeantes, onguent mercuriel blanc, 242. Pommade de Dupuytren, 243. Squammeuses humides, cérat calaminaire, 262. — 1844, anciennes, solution arsenicale de Boudin, 113. Sirop antiherpétique de Duchesne-Duparc, 131. — 1847, cérat, émulso-mercuriel, 201. — 1848, pommade, 181. — 1851, squammeuses humides, teinture chloroformique de gutta-percha, 37. — 1853, pommade de digitaline, 128. — 1855, arséniate de fer, 225.
Décoctions. 1841, de Dresche, 99 — 1843, diurétique, 142. — 1844, tonique détersive, 52. De marchantia, 56. — 1847, de gaïac composée, 104. — 1849, de racine d'élatérium, 186. — 1853, de genêt, 154.
Delirium tremens. 1841, pilules d'émétique, de calomel et d'opium, 124. — 1853, chloroforme, 90. — 1854, chloroforme, 29.

Delphine. 1841, 26.
Démangeaisons. 1843, topique de Hancke, 259. — 1847, lotions mercurielles, 201.
Dents. 1846, danger de l'amalgame d'argent dans leur plombage, 264. — 1849, action nuisible du camphre sur les dents, 115.
Dentifrices. 1842, élixir de Lefoulon, 260. — 1844, poudre, 182.
Dépilatoires. 1849, sulfure sulfuré de calcium, 139. Généralement connus, 143.
Dépuratifs. 1843, 141.
Descentes. 1843, de matrice, pilules, 62.
Désinfection. 1845, des égouts, 232.
Dextrine. 1841, son emploi dans les fractures, 153. — 1845, pour les fractures, 228. — 1846, choix de la; 142,
Diabètes. 1841, sucré ou glucosurie, monographie, 159.— 1842, nouvelles recherches, 266. — 1846, *Suppl.* 162. — 1852, histoire critique des travaux récents sur le diabetès sucré, 253.
Diaphorétiques. 1850; 93. — 1853, 109.
Diarrhée. 1841, sirop de chaux, 75. Préparations de monésia, 84, 85. Chronique, teinture de guarana, 89.—1842, chronique, lavement, 10. — 1843, aiguë, potion à la cire, 162. Chronique, potion à la cire, 162. Astringente, 222.— 1844, myrtille, 80. Tisane de renouée, 81. Lavement au nitrate d'argent, 97. — 1846, chez les paralytiques en démence, 44. Lycopode, 140. — 1847, pilules de tannin composées, 169. Potion, 171. Olivier, 185. — 1848, emplâtre aromatique, 73. Sirop de sorbes, 138. — 1849, nitrate de fer, 229. Liniment d'iode, 248. — 1850, noix vomique, 22. Essence de térébenthine, 63. Rebelle, teucrium polium, 76. Pilules, 138. Tisane de potentille, 167. sous-nitrate de bismuth, 221. — 1851, sirop de salicaire, 141. Deutoxyde de mercure, 172. — 1852, chez les enfants, sous-nitrate de bismuth, 183. — 1853, acide sulfurique, 188. — 1854, mattico, 212. — 1855, prodromiques, pilules, 36. Teinture des missionnaires, 205.

Diathèses. 1844, tuberculeuse, potion de sel ammoniac, 50. — 1847, purulente, aconit, 29.
Diffusibles. 1848, 77.
Digestion. 1843, recherches, 271. — 1845, mémoire, 238. Rôle de l'appareil chylifère, 259. Action de la bile, 261. Digestion des corps gras, 267. — 1846, *Suppl.* Des matières fécul. et sucrées, 81. — 1847, des boissons alcooliques, 269. — 1848, fonction des nerfs pneumogastriques, 283.
Digitale. 1844, son action sur les poulets, 52. — Analyse, 53. — 1845, accidents causés par une infusion, 57. — 1846, 88. — 1847, essais, 104.
Digitaline. 1844, 53. — 1845, 56, expériences physiologiques, 60. principe actif, 69. Préparations pharmaceutiques, 76. Doses et modes d'administration, 77. — 1846, 89. — 1849, 147. — 1850, 106. — 1851, 96. — 1852, remarques, 130. — 1853, son emploi, 124.
Diphthérite. 1848, des plaies, traitement, 217.
Dissolution de chloroforme. 1849, 106.
Diurétiques. 1842, 194. — 1843, 142. — 1844, 52. — 1846, 87. — 1847, 104. — 1848, 96. — 1849, 145. — 1850, 106. — 1851, 96. — 1852, 119. — 1854, 49. — 1855, 105, 108.
Douleurs. 1847, lombaires, dans la métrite, vésicatoires, 90. Rhumatismales, essence de térébenthine, 86. — 1849, chloroforme, 103.
Dragées. 1844, de copahu, 48. — 1845, de Gelis, 142. — 1846, antigonorrhéiques, 72. Laxatives, 129. — 1848, d'atropine, 9. — 1849, d'atropine, 36. — 1853, de kermès, 157. De sous-nitrate de bismuth, 157.
Dyctamia. 1843, 161.
Dysménorrhée. 1841, solution de chlorure d'or et d'ammonium, 137. — 1845, potion, 128.
Dyspepsie. 1841, maceratum amer, 81. Teinture de guarana, 89. Pilules d'alun et de thridace, 91. — 1848, emplâtre aromatique, 73. — 1855, acide lactique, 215.
Dysphagie. 1849, cathétérisme de l'œsophage, 259.

Dyspnée. 1845, cautérisation de la gorge avec l'ammoniaque, 131.
Dyssentérie. 1841, teinture de guarana, 89. Émulsion, 96. — 1842, opium et simarouba, 9. Ipécacuanha, calomel et opium, 109. Pilules, 110. — 1843, potion à la cire, 162. Pilules de Segond, 239. — 1844, potion, 8. Chlorure d'argent, 98. — 1845, traitement, 153. — 1846, Lycopode, 140. Acétate de plomb, 219. — 1847, mixture acide, 163. Olivier, 185. — 1849, ipécacuanha, 167. — 1850, potion d'aconit, 19. Traitement, 259. — 1851, sirop de salicaire, 141. — 1853, sirop de noix de cyprès, 187. Potion, 268. — 1854, préparations d'yalloy, 210. Injections iodées, 243.
Dysurie. 1845, chez les vieillards, pilules, 100.

E

Eaux. 1841, de suie composée, 110. Sédative de Raspail, 149. De lavande de Smith, 152. — 1842, eau gazeuse proto-iodo-ferrée, 117. Antiscrofuleuse, 185. Diurétique gazeuse, 198. Gazeuse martiale, 220. Hémostatique de Brocchieri, 236. Hémostatique balsamique de Tisserand, 236. — 1843, distillée de laurier cerise, précautions à prendre dans son emploi, 44. De mer, gazeuse, 79. Gazeuse ferrée, 220. Hémostatique de Monterosi, 227. De Binelli, 227. — 1844, éthérée, ses propriétés, 36. De mer gazeuse, rapport, 63. Gazeuse fébrifuge, 74. Minérales, moyen d'y reconnaître la présence de l'iode, 120. Dentifrice de Prodhomme, 179. Dentifrice d'Omeara, 180. — 1845, de mélisse des Carmes, 104. De créosote, 112. Potables, leur dépuration, 233. — 1846, dentifrice de Sthal, 263. — 1847, hémostatique de Neldjabin, 49. De Brocchieri, 71. Au saccharure de citrate de fer, 189. De Guerlain. 201.—1848, de laurier cerise, 27. Hémostatique de Roger, 72. Minérale de Wildig, 193. — 1849, d'asa fœtida, 117. — 1850, de Vichy, 127. — 1852, distillée

d'ulmaire, 121. — 1853, de mer, des salins, leur utilité thérapeutique, 165. Hémostatique de Pagliari, 191. De Brocchieri, 202. De Tisserand, 202. De Neldjabin, 202. De Monterosi, 203. De Lechelle, 203. De Chapelain, 204. De seigle ergoté, 205. De Rabel, 205. De mattico, 205. Ferro-manganique, 259. — 1854, fondante de Switon, 93. Hémostatique, 213. Distillée de thlapsi, 216.

Eclampsie. 1843, potion stibio-opiacée, 100. — 1848, 30. — 1855, chloroforme, 49.

Ecoles. 1841, de pharmacie, 1. Préparatoires de médecine et de pharmacie, XXVII.

Ecorces de racine de grenadier. 1847, contre le tænia, 260.

Ecorchures. 1843, occasionnées par le séjour au lit, pommade, 264.

Ecoulements. 1847, Chroniques de l'urèthre, calomel, 199. — 1848, muqueux, sirop de cachou, 139. — 1852, uréthraux, vésicatoires, 198.

Eczema. 1842, pommade de tannin, 223. — 1843, solution hydrargyrée de Plisson, 239. — 1846, tisane d'orme pyramidal, 84. Pommade au sulfate de cuivre, 197. Pommade d'oxyde de zinc, 199. Cérat de Hufeland, 199. — 1847, sirop d'orme pyramidal, 76. Bandage dextriné, 154. Alun, 167. — 1848, pommade, 182. — 1850, solution alcaline, 128. — 1851, pommade de staphysaigre, 18. — 1853, traitement, 305. — 1855, huile de bouleau, 87. Pommade de Velpeau, 224.

Elatérine. 1843, sa préparation et son emploi, 115.

Electricité. 1845, contre l'empoisonnement par l'opium, 12.

Electuaires. 1841, d'indigo, 34. D'armoise, 34. De cubèbe et de copahu, 44. Antinévralgique, 72. Huileux, 97. Antirhumatismal, 120. — 1842, de cubèbe et de copahu, 44. Antiblennorrhagique, 223. — 1843, de goudron, 63. Purgatif de Requin, 113. — 1847, de séné, 147. De manne, 147. De myrrhe, 255. — 1849, de phellandrium, 61. — 1850, vermifuge, 81. — 1852, d'ulmaire, 122. — 1853, d'Himly, 162. — 1855, de chlorure d'ammoniaque, 100.

Elephantiasis. 1841, bains mercuriels, 127.

Elixirs. 1841, de Squire, 14. Antivénérien, 106. Antiglaireux, 112. De Radcliffe, 113. De Swinton, 114. — 1842, de gentiane, 217. Anti-odontalgique, 260. Aromatique, 260. — 1843, acide de Haller, 143. — 1844, purgatif de Clary, 67. Dentifrice de Désirabode, 178. Tonique, 179. Dentifrice de Breton, 181. — 1850, vermifuge, 81. Aloético-fébrifuge de Récamier, 144. — 1851, purgatif, 126. — 1852, odontalgique, 213. — 1853, choléagogue, 162. — 1855, tonique antiglaireux de Guillé, 132.

Ellébores. 1846, 24. — 1847, 25. — 1848, 19. — 1849, 65.

Emanations. 1847, phosphorées, leurs effets, 84.

Embarras gastrique. 1847, olivier, 185.

Embaumements. 1845, par injection, 231.

Embrocations. 1841, faites successivement avec la vératrine, l'aconit et la delphine, 27. — 1843, stimulantes. 68. — — 1851, de chloroforme, 36.

Emétiques. 1841, à haute dose, 110. — 1843, 96. Cnizin, 204. — 1844, 56. — 1845, administré par inoculation, 204. — 1846, 104. — 1847, 123. — 1848, 99. Turbith minéral, 175. — 1849, 158. — 1850, 131. — 1852, employé par la méthode endermique, 142. — 1855, dans la phthisie, 126.

Emménagogues. 1842, 58. — 1843, 82. — 1847, 42. — 1848, 78. — 1849, 124. — 1855, 243.

Emollients. 1841, 93. — 1846, 139. — 1849, 196. — 1851, 129. — 1852, 155. — 1853, 170.

Emphysème. 1846, des paupières, traitement, 253. — 1848, pulmonaire, opiacés, 2. — 1850, noix vomique, 23.

Emplâtres. 1841, de jusquiame opiacé, 17. De belladone, 18. De quinine, 81. De Quennedy, 144. — 1844, de ciguë, 17. De Ranque, 83. Iodé, 140. Hydriodaté, 140. Vésicatoire anglais, moyen de le rendre plus efficace, 151. Vésicatoire anglais, 152. Mouches de Milan, 153. D'huile de croton, 210. — 1845, de Ranque, 110. — 1846, contre les cors, 264. — 1847, contre l'arthralgie, 9. Agglu-

tinatif, exempt de plomb, 252. — 1848, pour les éphélides, 31. Aromatique, 73. De zinc et de plomb, 209. — 1850, contre les engelures, 254. — 1851, vésicatoire anglais, 246. De tartre stibié, 245. Résolutif et détersif, 264. Agglutinatif, 282. — 1853, balsamique, 106. Anti arthritique, 106. Stibié, 157. D'iodure de potassium, 273.

Empoisonnements. 1842, par les strychnées, contre-poisons, morphine et l'eau de laurier cerise, 9. Par un lavement de tabac, 22. Par le cuivre, contre-poisons, fer, 221. Par l'acide arsénieux, contre-poison, hydrate de peroxyde de fer, 221. — 1843, d'un nouveau-né, par deux gouttes de teinture d'opium, 4. Par un cataplasme laudanisé, 5. Par l'aconit, 40. Par l'acide cyanhydrique, traitement, 47. Par des escargots nourris de redoul, 56. Par l'arsenic, avec complication de la présence d'antimoine, 101. Par le sulfate de potasse, 126. Par le sublimé corrosif, contre-poison, or et fer, 237. Par le sublimé corrosif, contre-poison, proto-sulfure de fer hydraté, 101. — 1844, par les amandes amères, 30. Par l'aconit napel, 220. Par le sublimé, 225. — 1845, par l'acétate de morphine, 6. Par l'opium, traitement par l'électricité, 12. Par l'opium, flagellation, 14. Par la racine d'œnanthe crocata, 38. Par le sulfate de fer, 140. Par le plomb, 199. — 1846, par la sabine, 36. Par l'acide tartrique, 151. Par l'arsénite de cuivre, 209, Par l'acétate de plomb, 219. Par le mercure, recherche d'un composé mercuriel dans les organes, 292. — 1847, par la ciguë, 23. Par l'huile d'amandes amères, 38. Par l'ammoniaque, 96. Par le plomb, sirop de persulfure de fer, 102. Par les sulfures alcalins, sulfate de zinc, 250. Par l'acétate de plomb, 250. Notice sur les principaux contre-poisons, 280. Par les acides, 285. Par les alcalis, 288. Par l'acide arsénieux, 288. Par le sublimé corrosif et autres sels mercuriels, 294. Par les sels de cuivre, 295. Par les sels de plomb, 297. Par l'acide sulfhydrique, 298. Par le gaz des fosses d'aisances, 298. Par le foie de soufre, 299. Par l'acide cyanhydrique, 299. Par les alcalis végétaux, 301. Par l'opium et les sels de morphine, 303. Par la noix vo-

mique, la fève de Saint-Ignace, la strychnine, la brucine et autres composés strychniques, 304. — 1848, par les baies de sumac des corroyeurs, 18. — 1849, par l'aconitine, 65. Cyanique, par la dorure galvanoplastique, 74. Par la digitale, 152. Par le pignon d'Inde, 183. Par l'acide arsénieux, magnésie, 241. — 1850, par la vipère, guaco, 82. Par le plomb, opiacés, persulfure de fer, 96. Par l'arsenic, magnésie, 147. Par l'arsenic, sel ammoniac, 213. — 1851, par l'acide hydrocyanique, 20. Par les strychnos et la strychnine, 24. Par la strychnine, chloroforme, 26. Par le chloroforme, oxygène, 29. Par le camphre, 42. Par la morsure de serpents, préparations iodées, 198. Par le zinc, 232. Par certaines boissons, 266.—1852, par la jusquiame, 44. Par le chloroforme, 64. Par un lavement de camphre, 87. Par les sels de cuivre, 150. —1853, par l'atropine, 38. Par l'aconit, 48. Par la strychnine, chlore, 83. Par les semences de colchique, 145. Par l'émétique, 155. Par l'acide tartrique 189. — 1854, par la belladone, 14. Par l'arsenic, hydrate de magnésie et de peroxyde de fer, 269. Par les opiacés, galvanisation, 289.

Emulsions. 1841, antidysentérique, 96. — 1842, de semences de jusquiame, 18. De copahu composée, 43.

Encéphalite. 1849, frictions mercurielles, 235.

Encres. 1841, bleue, 154. — 1851, violette, 271. Indélébile, 272.—1854, pour les plumes d'acier, 285. Rouge, 285.

Endocardite. 1848, acétate de plomb, 207.

Enduits. 1844, muqueux de la langue, vibrions, 177. Muqueux des dents, 177.

Enfants. 1842, affections épilleptiformes, mélange antispasmodique, 37. — 1845, rhumatisme articulaire aigu, traitement, 216. — 1846, danger des opiacés, 12. Vésicatoires, 81. Alimentation animalisée chez les enfants en sevrage, 147. — 1849, inconvénients des vésicatoires chez les enfants, 131.

Engelures. 1841, bains d'écorce de chêne alunée, 93. Liniment de Richardin, 145. Topique pulvérulent, 148. — 1842, son, 231. Topique, 232. — 1843, pommade de

Giacomini, 263. — 1844, pommade saturnine résolutive, 149. — 1846, arcanum, 261. Pommade, 262. — 1850, liniment, 55. Emplâtre, 254. — 1852, liniment, 185. Baume, 185. — 1853, liqueur, 111. Collodion, 298. — 1855, liniment, 58.

Engorgements. 1841, spléniques, emplâtre de quinine, 81. De la peau, topique, 146. — 1843, articulaires indolents, fumigations aromatiques, 69. Scrofuleux du cou, poudre, 77. Glandulaires, pommade de Boinet, 241. Scrofuleux, mixture, 254. — 1844, glanduleux, pommade au chlorure d'étain, 150. — 1845, chroniques, larges vésicatoires, 209. — 1847, glandulaires, proto iodure de fer, 187. — 1849, du sein, onguent mercuriel, 235. — 1850, de la prostate, iodure de potassium, 216. — 1853, de la rate, fer réduit par l'hydrogène, 246.

Entéralgie. 1844, pilules de ciguë et d'ergot, 26. — 1850, charbon de peuplier, 74.

Entérite. 1843, potion à la cire, 162.

Entorse. 1841, compression, 158.

Epanchements 1843, sanguins des cavités closes, injections stimulantes, 255. — 1845, pleurétiques, digitale, 58. — 1847, articulaires, pommade, 249.

Epididymite. 1844, pâte, 95. — 1845, blennorrhagique, opium, 17. — 1846, extrait de belladone, 19.

Epilepsie. 1841, électuaire d'indigo, 34. Electuaire d'armoise, 34. — 1842, pilules de Quarin, 38. Pilules de Biett, 38. Hydrocyanate de fer, 39. Pilules au chlorure d'argent, 233. — 1843, traitement 27. Indigo, 69. Pilules, 70. Sulfate de zinc, 230. — 1844, potion, 30. Pilules, 30. Pilules de Récamier, 41. Essence de térébenthine, 44. Pilules au nitrate d'argent, 96. Chlorure d'argent, 98. Pilules d'iodure d'argent, 98. Poudres, 103-104. — 1846, mixture, 75. — 1850, valériane, 58. Pilules, 59. Cotyledon umbilicus, 59. — 1851, sumbul, 44. — 1852, belladone, 40. — 1853, oxyde de zinc, 106. Traitement, 302. — 1854, cotyledon umbilicus, 32. Digitaline, 55. — 1855, deuxième écorce de sureau, 133.

Epispastiques. 1844, 151. — 1851, 233.
Eponge. 1845, analyse, 182. Emploi, 183.
Epuisement. 1841, mixture analeptique, 96.
Erection douloureuse. 1847, pilules camphrées, 54. — 1852, morbide, lupuline, 95.
Ergot. 1845, de seigle, 50. — 1847, des graminées, recherches sur son principe actif, 44. — 1851, de blé, 87.
Ergotine. 1847, ses effets antihémorrhagiques, 49. — 1855, pommade iodée caustique de Churchill, 237.
Eruptions. 1843, vésiculeuses, pommade de goudron camphrée, 67. Puro-vésiculeuses, 67. Papulo-prurigineuse, 67. Cutanées sèches, onguent mercuriel blanc, 242. — 1844, vésiculeuse ou puro-vésiculeuses, avec irritation, liniment de Baumé, 9. Vésiculeuses ou puro-vésiculeuses, 91. Papuleuses, solution iodurée sulfureuse, 139. Tuberculeuses, solution iodurée sulfureuse, 139. Squameuse, solution iodurée sulfureuse, 139. — 1851, papuleuses, pilules d'aconit, 17.
Erysipèle. 1841, topique d'amidon camphré, 145. D'amidon et de sel ammoniac, 146. — 1842, solution ferrugineuse, 221. — 1844, pommade au nitrate d'argent, 103. — 1845, sulfate de fer, 143. Chez les enfants à la mamelle, 162. — 1847, pommade ferrugineuse, 190. — 1848, de la face, aconit, 21. Farine de froment, 136. Vésicatoires linéaires, 208. Emplâtre de zinc et de plomb, 209. — 1849, belladone, 45. Chez les enfants, éther camphré, 115. Onguent mercuriel, 235. — 1851, collodion, 263. — 1852, perchlorure de fer, 169. — 1854, collodion ferrugineux, 283.
Eschares du sacrum. 1850, eau froide, 249.
Espèces. 1843, emménagogues, 82. — 1855, purgatives, 141.
Esprits. 1850, d'angélique composé, 165.
Essences. 1841, de tussilage, 50. De gingembre, 51. De bardane de Hill, 106. De séné, 114. De moutarde, 145. De Ward, 148. Odontalgique de Meyer, 152. — 1842, de douce amère, 191. — 1846, moyen de reconnaître leur

pureté, 71. — 1850, de moutarde, 239. — 1851, d'absinthe, 149.

Etain. 1847, contre le tænia, 261.

Ethers. 1847, sulfurique, en frictions dans la bouche et le pharynx, 53. — 1848, sulfurique, son action physiologique, 36. Action comparée des éthers, 40. — 1851, iodhydrique, ses effets physiologiques et thérapeutiques, 212. Ether cantharidal, 241. — 1852, chlorhydrique, chloré, 77. — 1853, chlorhydrique chloré, 94.

Ethérisation. 1848, 33. Appareils, 38. Objections, 43.

Evacuants. 1845, 149. — 1848, 99. — 1851, 123. — 1852, 141. — 1855, 126.

Exanthèmes. 1847, déterminé par l'opium, 90. Par les solanées vireuses, 90. Par les oléorésines, 91. Par l'huile de foie de morue, 92. Par l'iodure de potassium, 92. Croûteux lymphatiques, proto-iodure de fer, 187.

Excoriations. 1841, du vagin, 90.

Expectorants. 1847, 133.

Extraits. 1841, aqueux liquide de cubèbe, 42. Alcoolique liquide de cubèbe, 43. De coloquinte composé, 102. — 1842, de noyer, 52. — 1843, de belladone, 29. Acétiques des plantes vireuses, 40. Acétique de colchique, 144. — 1844, aqueux de seigle ergoté, 25. De myrtille, 80. Acétique de cantharides, 153. — 1849, de bourgeons de vigne, 203. — 1850, alcoolique de spigélie de Maryland, 80. — 1852, de jusée, sa préparation, 158. — 1853, de feuilles de frêne, 120. De campêche, 186. — 1854, de thlaspi, 219. — 1855, d'opium indigène, 1. Alcoolique de lactucarium d'Aubergier, 15. Hydro-alcoolique de houblon, 71. Alcoolique de lupulin, 72. De guano, 102. D'elaterium, 131. Comparaison des extraits astringents, 206.

F

Fausse couche. 1843, opium, 9. — 1848, pilules d'asa fœtida et de calomel, 31.

Favus. 1851, pommade, 281.

Fébrifuges. 1841, 75. Vin de tulipier, 80. — 1842, préparations arsenicales, 66. Lavement arsenical, 75. Pilules, 215. Pommade, 216. Frictions, 216. Hydrocyano-ferrate de quinine, 216. Poudre d'arachné, 217. — 1843, pastilles bleues, 51. Préparations de persil, 72. Sulfo-tartrate de quinine liquide, 202. Florizine, 203. Cnizin, 204. Syringine, 206. Ecorce de hêtre, 212. Poudre, 212. Poudre d'arachné, 214. — 1844, eau gazeuse, 74. Fébrifuge Metzinger, 76. Variolaire, 76. Solution arsenicale de Boudin, 113. Potion quininée arsenicale, 115. — 1845, potion stibio opiacée, 153. — 1846, préparations arsenicales, 208. — 1847, liniment térébenthiné, 64. Nitrate de potasse, 111. Pour les enfants, miel de quinine, 178. Pilules, 182. Potion, 183. Olivier, 185. Pastilles stibio-arsenicales, 210, 211. — 1848, chlorure de soude, 76. Quinquina, 141. Pilules amères, 153. Sulfate de bébéerine, 161. Acide arsenieux, 198. — 1849, bi-arsénite de quinine, 242. — 1850, essence de térébenthine, 63. Poudre, 173. Vin, 180. Arsénic, 211. — 1851, chloroforme, 31. Café, 46. Sirop de salicaire, 141. Sulfate de cinchonine, 143. Potion de bébéerine, 146. Suc de plantain, 146. Poudre de toile d'araignée, 147. Santonine, 147. Remède, 148. Essence d'absinthe, 149. Sel marin, 149. Café et citron, 150. — 1852, chloroforme, 66. Cubèbe, 97. Copahu, 97. Sulfate de strychnine, 160. Sulfate de brucine, 160. Teinture de Warburg, 167. Teinture de Vienne, 168. — 1853, liniment, 111. Noix de cédron, 225. Apiol, 229. Colophane, 229. Sel marin, 239. Solution de sesqui-nitrate de fer, 265. Acide arsénieux, 268. — 1854, sulfate de cinchonine, 128. Sulfate de quinine et acide tartrique, 129, Pilules, 134. Arsenic, 262. — 1855, sulfate de cinchonine, 170. Café, 172. Chloroforme, 172. Tannin et substances tannifères, 174. Pilules de Dubois, 175. Bains de pieds sinapisés, 203.

Femmes. 1850, en couches, indications et contre-indications des purgatifs, 136.

Fer. 1846. Réduit par l'hydrogène, 170. — 1848, contenant du cuivre, 165. — 1853, réduit par l'hydro-

gène, son efficacité dans les engorgements de la rate, 246.
Fermentations, 1846, *Suppl.*, importance.
Ferrocyanures. 1849, de potassium et de zinc, 75.
Ferrugineux. 1842, 218. — 1843, 215. — 1844, 78. Contre-indication des ferrugineux, 78. — 1845, 140. — 1846, 166. — 1847, 185. — 1848, note, 165. — 1851, mémoire, 164. — 1853, 216. — 1855, leur action physiologique et thérapeutique, 154.
Fièvres. 1849, sulfate de quinine à leur début, 212.
Fièvre cérébrale. 1841, eau sédative, 149.
Fièvres intermittentes. 1841, écorce de tulipier, 75. Vin de tulipier, 80. — 1842, préparations arsenicales, 66. Lavement arsenical, 75. Pilules, 215. Pommade, 216. Frictions, 216. Hydrocyanoferrate de quinine, 216. Poudre d'arachné, 217. — 1843, pastilles bleues, 51. Préparations de persil, 72. Sulfotartrate de quinine liquide, 202. Florizine, 203. Cnizin, 204. Syringine, 206. Écorce de hêtre, 212. Poudre, 212. Poudre d'arachné, 214. — 1844, eau gazeuse, 74. Fébrifuge de Metzinger, 76. Variolaire, 76. solution arsenicale de Boudin, 113. Potion quininée arsenicale, 115. — 1845, potion stibio-opiacée, 153. — 1846, thérapeutique, 163. Préparations arsenicales, 205.—1847, liniment de térébenthine, 64. Nitrate de potasse, 111. Fièvres intermittentes d'Afrique, sulfate de quinine, 174. Fièvres intermittentes des enfants, miel de quinine, 178. Pernicieuses, sulfate de quinine par la méthode buccale, 179. Pilules, 182. Potion, 183. Olivier, 185. Pastilles stibio-arsenicales, 209. Arsenicaux, 210. — 1848, chlorure de soude, 76. Quinquina, 141. Pilules amères, 153. Sulfate de bébéerine, 161. Acide arsénieux, 199. — 1849, biarsénite de quinine, 242. — 1850, essence de térébenthine, 63. Élixir aloétique, 144. Poudre 173. Vin, 180. Arsenic, 207. — 1851, chloroforme, 31. Café, 46. Sirop de salicaire, 141. Sulfate de cinchonine, 143. Indications particulières de l'arsenic et du quinquina, 145. Potion de bébéerine, 146. Suc de plantain, 146. poudre de toile d'araignée, 147. Santonine, 147. Remède, 148. Essence

d'absinthe, 149. Sel marin, 149. Café et citron, 150. Traitement de leurs récidives, 150. Hydroferrocyanate de potasse et d'urée, 151. — 1852, chloroforme, 66. Cubèbe, 97. Copahu, 97. Sulfate de strychnine, 160. Sulfate de brucine, 160. Teinture de Warburg, 167. Teinture de Vienne, 168. — 1853, liniment. 111. Noix de Cedron, 225. Apiol, 229. Colophane, 229. Sel marin, 239. Solution de sesquinitrate de fer, 265. Acide arsénieux, 268. — 1854, sulfate de cinchonine, 128. Sulfate de quinine et acide tartrique, 129. Pilules, 134. Arsenic, 262.

Fièvres paludéennes. 1853, morphine et quinine associées, 217.

Fièvres pernicieuses. 1853, thérapeutique, 220.

Fièvre puerpérale. 1843, traitement, 99. — 1845, mixture, 17. — 1849, sulfate de quinine, comme moyen prophylactique, 213. — 1850, moyens prophylactiques, 103. — 1853, aconit, 46.

Fièvre purulente. 1847, calomel, 198.

Fièvre typhoïde. 1843, purgatifs salins, 121. Sulfate de quinine, 179. Miasmes paludéens, 185. — 1844, potion de sel ammoniac, 50. Miasmes paludéens, 109. — 1845, poudre amère, 54. Évacuants, 150. Acide citrique, 154. État de la bile dans la fièvre typhoïde. 221. État du sang, 221. — 1847, sulfate de quinine à haute dose, 176. — 1848, aconit, 23. Sulfure noir de mercure, 172. Calomel, 175. Ablutions d'eau froide, 225. — 1849, mercuriaux, 232. — 1851, mercuriaux, 167. — Sulfure noir de mercure, 169. Calomel, 170. Deutoxyde de mercure, 172. — 1852, purgatifs mercuriels, 173. — 1854, évacuants, 88. Sulfate de quinine, 184. Thérapeutique comparée, 291.

Fissure. 1841, lavement de ratanhia, 86. — 1852, pommade, 156.

Fistule anale. 1841, confection de poivre noir, 52.

Fistule lacrymale. 1847, sublimé corrosif, 200.

Flagellation. 1845, contre l'empoisonnement par l'opium, 14.

Flatuosités. 1848, emplâtre fétide, 31. Emplâtre aromatique, 73. — 1849, poudre, 187.

Flux muqueux. 1841, préparation de monésia, 84, 85. — 1848, injection balsamique de Taddei, 65.
Flux sanguin. 1841, préparations de monésia, 84, 85.
Folie. 1846, traitement moral, 234. Bains prolongés et irrigations, 243.
Fomentations. 1841, de tabac, alcalines, 23. Résolutives, 53. — 1842, calmantes, 21. — 1846, résolutives, 221. — 1847, alcooliques, 59. — 1852, résolutives, 141. — 1853, diurétiques, 135.
Formiates. 1843, de quinine, 195.
Fougère. 1842, préparations, 238. — 1844, comparaison de son action avec celle de l'écorce de racine de grenadier, 162.
Fractures. 1845, dextrine, 228.
Frêne. 1855, falsification de ses feuilles, 123.
Frictions. 1841, de belladone opiacées, 17. — 1842, fébrifuges, 216. — 1846, huileuses. 139. — 1852, toniques, diurétiques, 141.
Fucus. 1845, leur emploi, 183.
Fuligo-Kali. 1843, 153.
Fumarine. 1854, 77.
Fumeterre. 1854, 77.
Fumeurs d'opium. 1842, 4.
Fumigations. 1843. Aromatiques, 69. — 1855, opiacées, 13.
Furoncles. 1849, arsenic, 240.

G

Galactorrhée. 1845, mixture, 174.
Gale. 1841, bains mercuriels, 127. — 1842, lotions, 253. Moyen populaire pour la guérir en trois jours, 255. Traitement par le foie de soufre, 256. — 1843, savon onctueux 151. Solutum hydrargyré de Plisson, 239. Solution iodurée, 259. — 1844, traitement nouveau, 166. Lotions, 167. — 1845, lotions aromatiques, 104. — 1846, pommade

sulfuro-alcaline, 86. Propositions, 257. Cévadille, 258. — 1847, huile de Cade, 65. Pommade, 262. — 1848, considérations sur son traitement, 211. Traitement économique, 214. Lotions, 214. Pommade, 214. — 1851, traitement, 246. Contagion et traitement. 250. Considérations sur son traitement, 251. Pommade de staphysaigre, 252. Traitement, 254. — 1852, traitement rapide, 215.

Ganglionite. 1846, extrait de belladone, 19.

Gangrène. 1845, de la bouche, chlorate de potasse, 121. — 1849, eau froide, 200. Citron, 201.

Garance. 1845, expériences sur sa propriété de colorer le chyle, 268.

Gargarismes. 1841, ioduré, 130.—1842, astringents, 230. 1844, d'iodhydrargyrate d'iodure de potassium, 85. — 1849, sinapisé, 123.

Gastralgie. 1841, pilules d'alun et de thridace, 91.—1843, traitement, 6. Potion, 8. Sirop, 10. Teinture de marronnier d'Inde, 213. Pilules de Jadioux, 261. 1844, pilules, 20. Pilules de nitrate d'argent, 96. — 1845, pommade de morphine, 18. — 1846, pilules, 10. Prises, 222.—1848, opiacés, 1. Sous-nitrate de bismuth, 171. Pilules, 171. — 1850, charbon de peuplier, 74. — 1851, pilules, 231. — 1854, extrait aqueux de noix vomique, 18.

Gastrite. 1844, chronique, pilules de nitrate d'argent, 96.

Gastrodynie. 1849, ferrocyanure de potassium et de zinc, 75.

Gastro-entéralgie. 1854, extrait aqueux de noix vomique, 18.

Gastromalacie. 1841, mixture tonique, 72.

Gastrotomie. 1848, 218.

Gâteux. 1853, charbon, 299.

Gaz acide carbonique. 1843, son énergie délétère, 51. — 1847, ses usages, 83.

Gaz intestinaux. 1841, carminatif de Dalby, 33.

Gaz oxyde de carbone. 1843, son énergie délétère, 51.

Gelées. 1841, de Carragaheen, 94.— 1842, de lichen proto-iodoferré, 120. — 1843, de lichen, 210. — 1847, au copahu, 61. — 1855, de lupulin, 74.

Gentianine. 1852, son action comparée avec celle de la quinine, 165.
Gerçures. 1842, des mamelles, traitement, 50. — 1843, du sein, pommade de Bertet, 262. — 1847, de l'anus, pommade, 170. Du mamelon, 170 — 1855, du sein dans l'allaitement, 89.
Glace. 1847, artificielle, 160. — 1855, dans les hernies étranglées, 126.
Glaucôme. 1844, pommade d'essence d'amandes amères, 33.
Glucose. 1855, dans l'opium, 11.
Glucosurie. 1846, *Suppl.*, 162. — 1848, mémoire, 227. — 1849, sirop de carbonate d'ammoniaque, 136. — 1855, levûre de bière, 147.
Glycérine. 1850, son emploi médical, 57. — 1851, formules pour son administration, 131.
Goître. 1841, pilules de douce amère iodurées, 133. — 1842, traitement par les préparations iodiques, 127. Mixture barytique, ammoniaco-ferrugineuse, 184. — 1843, mixture, 254. Baume hydriodaté, 258. — 1844, bols de Righini, 131. Traitement, 147. — 1845, injections iodées, 175. — 1846, tablettes de Moka iodurées, 224. — 1849, onguent mercuriel, 235. — 1852, influence des eaux sur sa production, 232.
Gomme gutte. 1847, 139. — 1852, son influence sur la température animale, 9.
Gomme laque. 1851, adhésif, 263.
Goudron. 1841, son emploi, 35. — 1846, 68. — 1847, 71.
Goutte. 1841, liniment phosphoré, 49. Gouttes d'or de Lamotte, 72. Remède anglais, 101. Pilules, 102. Sirop de Boubbée, 103. Potion de colchique, 104. Pilules, 105. Spécifiques, 106. Teinture de Hatefield, 107. Eau de suie, 110. — 1842, eau diurétique gazeuse, 198. Remède de Pradier, 211. — 1843, pilules d'huile de lignite, 64. Poudre, 120. Extrait acétique de colchique, 144. Pilules d'extrait de colchique, 144. Pilules, 144. Emploi des alcalins, 148. Liniment, 152. — 1844, pilules de Lemazurier, 74. — 1845, colchique, 79. Traitement, 83. Autre, 103. — 1846, col-

chique, 28. Sulfate de manganèse, 138. — 1847, nitrate de strychnine, 40. — 1848, atropine, 7. Cataplasme, 31. Phosphate d'ammoniaque, 97. Boisson au phosphate d'ammoniaque, 98. — 1849, sirop, 144. — 1850, papier, 65. Ballote cotonneuse, 78. Lithontriptiques, 100. — 1851, phosphate d'ammoniaque, 93. Eau de Vichy, 107. — 1852, aconit, 46. Colchique, 46. — 1853, feuilles de frêne, 116. Sabine, 122. — 1854, opiat, 46. Teinture hahnemannienne, de fleurs de colchique, 67. Feuilles de frêne, 72.

Gouttes. 1841, noires, 10, 11. Contre la toux, 11. D'aconitine, 28. De Friard, 52. De Lamotte, 72. Des jésuites, 106. Antisyphilitiques, 124. — 1842, anthelminthiques, 54. — 1844, antigonorrhéiques d'Eissenmann, 49. — 1850, anticholériques, 4. — 1852, noires, 32. — 1853, noires, 36.

Grains. 1851, sédatifs de cynoglosse, 6.

Graisses. 1843, térébenthinée, 67. — 1844, benzinée, 195. Populinée, 195.

Granulations. 1844, du col de l'utérus, cautérisation, 102. — 1849, palpébrales, teinture d'iode, 251.

Granules. 1852, de digitaline, 137.

Graphite dépurée. 1849, 121.

Gravelle. 1842, boisson alcaline à la vanille, 206. — 1843, boisson acidulée, 147. Alcaline, 147. — 1844, décoction de marchantia, 56. — 1848, phosphate d'ammoniaque, 98.

Grenadier. 1844, comparaison de l'action de sa racine avec celle de la racine de fougère, 162. — 1845, écorce de sa racine, 211. — 1855, moyen de rendre la vertu tæniafuge à son écorce sèche, 257.

Grippe. 1846, eupatorium perfoliatum, 74.

Grossesse. 1850, tartre stibié à haute dose, 131. Indication et contre-indication des purgatifs, 136.

Guano. 1855, ses préparations contre les maladies de peau et les scrofules, 102.

Guarana. 1841, 88.

Gui. 1842, toux convulsive, 40.

Gutta rosea. 1844, 79.

H

Hallucinations. 1842, datura stramonium, 17.
Hachisch. 1842, propriétés, 23. — 1845, 29. Ses effets, 32. — 1846, 13. — 1847, note, 11. — 1848, 15. — 1849, 51, 59. — 1855, contre le rhumatisme, 17. Contre les névralgies, 19.
Hachischine. 1850, contre le choléra, 10.
Hématémèse. 1842, poudre, 233.
Hémoptysie. 1841, teinture de nicotiane, 21. Préparations de monésia, 84, 85. Potion mucilagineuse opiacée, 94. — 1843, pilules, 216. — 1846, belladone, 18. — 1849, Potion de Chopart, 118. Potion, 155.
Hémorrhagies. 1842, eau de Brocchieri, 236. De Tisserand, 236. — 1843, seigle ergoté, 95. Fausse oronge, 95. Lycoperdon bovista, 95. Potion, 222. — 1844, par piqûres de sangsues, caoutchouc, 194. — 1846, poudre, 179. — 1847, ergotine, 49. Eau de Neljabin, 49. Eau de Brocchieri, 71. Pilules de tannin composées, 169.—1848, eau de Royer, 72. Potion, 80. Ergotine, 80, 82. Infusion d'ergot, 84. Ratanhia, 137. — 1849, tannin, 203. — 1850, mattico, 249. Coton, 249. — 1851, essence de térébenthine, 50. — 1853, éther, 103. Carbonate de fer, 161.— 1854, thlaspi *bursa pastoris*, 215. — 1855, baume de Waren, 95.
Hémorrhoïdes. 1841, pilules de poix noire, 39. — 1842, onguent, 21. — 1844, suppositoire d'onguent populeum, 13. — 1845, pommade, 200. — 1846, suc de citron, 151. — 1847, gomme arabique, 153. Pommade, 168. — 1848, fluentes, lavement, 73. Cautérisation, 216.—1852, traitement, 209.
Hémostatiques. 1841, eau, 47. — 1842, eau de Brocchieri, 236. De Tisserand, 236. — 1843, seigle ergoté, 95. Fausse oronge, 95. Lycoperdon bovista, 95. — 1846, poudre, 179. — 1847, eau de Neljabin, 49. Eau de Broc-

chieri, 71. — 1848, eau de Royer, 72. Ergotine, 80, 82. Infusion d'ergot, 84. — 1849, tannin, 203. — 1850, mattico, 249. Coton, 249.—1853, éther, 103, 186, 191. Ergotine, 205. Amadou de Cayenne, 290. Carbonate de fer, 291.— 1854, eau, 213. Thlaspi *bursa pastoris*, 215. 1855, teinture d'Émile Mouchon, 213. De Hannon, 213. De Moncel, 215.

Henna. 1855, son emploi, 274.

Hépatite. chronique, 1841, mixture, 122. Pommade iodurée savonneuse, 133.

Hernie. 1841, liniment belladonisé, 18. Lavement belladonisé, 18. Lavement de tabac, 23. — 1843, morphine, 13. Osmonde royale, 225. — 1844, lavement antispasmodique, 41. — 1847, remède de Pierre Simon, 172. Racine de polygonata, 173.— 1849, chloroforme, 96. — 1851, traitement curatif, 261. — 1855, glace, 126.

Herpès. 1843, solution hydrargyrée de Plisson, 239.—1844, tonsurant, pommade, 82. — 1847, alun, 167. — 1848, Zoster, 226.

Hêtre. 1843, emploi de son écorce, 212.

Hippurie. 1842, mémoire, 285.

Hoquet. 1848, compression, 224. — 1853, potion, 91.

Houblon. 1855, ses préparations, 66.

Houx. 1849, feuilles, succédané du quinquina, 226.

Huiles. 1841, strychnée, 9. De foie de morue, son emploi intérieur, 134. — 1842, calmante, 21. D'ergot, 62. — 1843, d'opium, par digestion, 12. — 1844, de raie, 140. De foie de morue, 140. De foie de morue, son emploi, 147. De macassar, 184. De croton, réflexions sur son emploi, 210. — 1845, de laurier, 108. De foie de raie, 177. De foie de morue, 178. D'amandes douces, sa digestion, 242. Grasses, leur action sur l'économie animale, 271. — 1846, chargées, par décoction, des principes actifs des solanées, 22. De croton, propriétés remarquables, 122. — 1847, de vératrine, 36. De cade, 65. De croton, accidents qu'elle peut déterminer, 136. De foie de morue, son utilité, 247. — 1848 de foie de morue, 198. — 1849, de

cade, 122. D'épurge, 183. De ricin alcoolique, 184. De croton, moyen facile de l'administrer, 185. De foie de morue, vulgarisation de son emploi, 253. — 1850, essentielles, 62. D'anda, 137. — 1851, essentielles, 50. De cade, son emploi, 55. De foie de morue, ses inconvénients, 219. De foie de morue, phthisie, 220. De foie de morue brune, sa solidification, 221. De foie de morue, observations, 222. De lierre, 270. De violettes, 270. De macassar, 273. — 1852, de croton, son influence sur la température animale, 9. De cade, son emploi, 102. — 1853, animale de Dippel, 112. De croton, 159. De ricin, administrée à faible dose, 164. De pied de bœuf, 174. Huile de pied de bœuf, comparée à l'huile de foie de morue, 177. De morue, moyen de l'administrer, 275. — 1854, de foie de morue, son usage en médecine, 96. Huile de foie de morue, caractères qui peuvent la faire distinguer des autres huiles animales et végétales, 105. De foie de morue, ses propriétés physiologiques, 110. Huile de foie de morue, ses usages thérapeutiques, 112. Huile de foie de morue, moyen de faciliter son administration, 122. Nouveau mode de l'administrer, 123. Huile iodée, 239. Sa préparation, 255. Huile de protoiodure de fer, 259. — 1855, de naphte dans le choléra, 76. De bouleau dans l'eczéma chronique, 87. De foie de morue, dans les névralgies, 149. Huile de foie de morue pour l'engraissement des animaux, 150. Huile de foie de morue, nouveau mode d'administration, 153. Huile de foie de morue, sa solidification, 153. Huile de foie de morue bromoiodurée, 240. Huiles bromoiodurées, 241.

Hydarthrose. 1843, émétique, 97. — 1846, émétiques à doses élevées et croissantes, 112. — 1847, 130. — 1850, pommade au nitrate d'argent, 227, — 1851, teinture d'iode, 204.

Hydrocèle. 1841, des enfants, mixture résolutive, 53. — 1845, lotions d'acétate d'ammoniaque, 129. — 1847, fomentations alcooliques, 59. — 1850, cautérisation avec le nitrate d'argent, 229. — 1851, teinture d'iode, 204. — 1855, sa cure radicale, 60. Pommade, 108.

Hydrocéphale. 1847, son traitement, 243, — 1848, aiguë, pommade iodo-mercurielle camphrée, 180. — 1849, musc, 112. — Vésicatoires, 112

Hydrochlorate de morphine. 1845, accidents produits par une dose infiniment petite, 4.

Hydrocyanoferrate de quinine. 1842, son emploi thérapeutique, 216,

Hydroferrocyanate de quinine. 1843, 199. — 1851, *de potasse et d'urée*, 151.

Hydrophobie. 1853, chloroforme, 89.

Hydropisie. 1841, infusion de tabac, 21. Suc de citron, 98. mixture, 103. Liniment diurétique, 105. Pilules diurétiques, 107. Poudre diurétique, 107. *Articulaire*, émétique à haute dose, 110. — 1842, mixture diurétique, 54. — 1843, poudre de Pihorel, 140. Potion de Trussin, 143. injections stimulantes, 255. Solution iodée, 257. — 1844, traitement chirurgical, 132. — 1845, des aliénés buveurs, 101. — 1847, Pilules de digitaline, de scille et de scammonée, 109. — 1848, nitrate de potasse, 98. — 1849, consécutive à la fièvre intermittente, extraits mous de quinquina, 216. — 1850, colchique, 122. Gomme gutte, 138. Suc de racines fraîches de sureau, 139. Apozème diurétique, 140. Vin diurétique hydragogue, 140. — 1852, noix vomique, 63. Fomentations toniques, diurétiques, 141. Articulaires, fomentations résolutives, 141. — 1854, ascite, injections iodées, 247. — 1855, pilules, 59.

Hydrothérapeutique. 1842, 191.

Hydrothérapie. 1843, 128. — 1845, 124. — 1847, 88. Réflexions, 95. — 1851, 87.

Hydrothorax. 1841, mixture diurétique, 105. — 1842, potion excitante, 197.

Hypertrophie. 1843, de l'utérus, potion à l'extrait de souci, 76. — 1847, splénique, teinture de quinine, 179. — 1851, de la rate, 125.

Hypochondrie. 1841, gouttes d'or de Lamotte, 72.

Hyposulfites de soude. 1844, sa préparation et ses propriétés, 61.

Hystérie. 1841, mixture de valériane laudanisée, 31. Mixture de castoréum aloétique, 34. — 1843, pilules, 30. Potion, 50. Traitement, 61. Seigle ergoté, 93. — 1848, emplâtre fétide, 31. Chloro-anémique, ferrugineux, 170.— 1851, sirop de castoreum, 44.

I

Ictère. 1841, pilules, 24. — 1846, augmentation considérable d'urée, 327. — 1851, nitrate d'argent, 229.
Ichthyose. 1841, bains mercuriels, 127. — 1843, pommade de carbonate de potasse et de chaux, 152.
Ileus. 1841, lavements de tabac, 20, 23. — 1842, lavements de belladone, 20.
Illicine. 1847, 184.
Impétigo. 1843, solution hydrargyrée de Plisson, 239. — 1844, pommade de Henke, 150. — 1846, tisane d'orme pyramidal, 84. — 1847, sirop d'orme pyramidal, 76. Emploi topique de l'alun, 167.
Impuissance. 1850, noix vomique, 24.
Incontinence d'urine. 1841, pilules de noix vomique ferrugineuses, 8. — 1844, nitrate de potasse, 56. — 1845, pilules, 107. Moyen de la prévenir, 225. — 1846, extraits de belladone, 17. — 1847, pilules d'acide benzoïque, 61.— 1848, acide benzoïque, 71. Pâte magnésienne ferrugineuse, 171.—1849, belladone, 43.—1850, solanées, 7. Cautérisation, 230.— 1852, cautérisation, 198.—1855, cubèbe, 91.
Indurations. 1841, de la peau, topique, 146.
Infection. 1844, purulente, cautérisation, 200.
Inflammation. 1842, des muqueuses, acide oxalique, 188.— 1844, compression, 207.— 1846, cataplasmes froids, 141. — 1847, des os, teinture d'iode, 244. — 1854, traitement par les enduits imperméables, 283.
Infusions. 1841, de tabac, 21. — 1843, diurétique, 143. — 1850, de thlaspi, 168, — 1853, d'arnica, 110.

Inhalations. 1855, de chloroforme, contre l'éclampsie, 49. De chloroforme dans la pneumonie, 51.
Injections. 1841, de noyer, 83. Alunée, 91. Acétique saturnine, 92. — 1842, de chloroplatinate de sodium, 108. Ammoniacale, 190. Végétale astringente, 223. — 1843, balsamique, 67. De seigle ergoté, 94. — 1844, vésicales au nitrate d'argent, 97. Astringente, 101. Cupro-arsénicée, 115. — 1845, dans les abcès à suppuration fétide, 121. Iodées, 175. — 1847, de belladone, 21. Iodurées, 243. — 1848, opiacée, 4. Balsamique de Taddei, 65. D'acétate d'alumine, 141. — 1850, contre les calculs phosphatiques, 167. Iodée, 217. Contre le coryza, 232. — 1852, ammoniacale, 111. Au chlorure du zinc, 184. — 1853, de mattico, 187. — 1854, d'arbousier, 220. — 1855, de nicotine dans la paralysie de la vessie, 35. Alcoolique à faible dose pour la cure radicale de l'hydrocèle, 60. Astringente de Laumier de Lalonde, 212.
Inoculation. 1845, stibiée, 204. — 1848, de l'huile de croton, 106.
Insomnie. 1841, emplâtre de jusquiame opiacé, 17. Friction de belladone opiacée, 17. — 1845, mixture, 17. — 1851, grains de cynoglosse, 6.
Intumescence. 1843, pommade d'iodure d'iodhydrate de quinine, 202.
Iode. 1842, dans l'huile de foie de morue, 125. — 1844, moyen de reconnaître sa présence dans une eau minérale, 120. — 1846, 222. — 1847, son extraction des bains iodurés, 219. Accidents qu'il détermine, 245. — 1848, son existence dans les animaux marins, 199. — 1853, son administration par la méthode endermique, 271. — 1855, cachexie, suite de son usage, 228.
Iodhydrargyrate d'iodure de potassium. 1844, 83.
Iodiques. 1847, 219. — 1849, dans la jungermannia albicans, 245.
Iodoforme. 1849, son emploi, 252.
Iodures. 1842, double d'arsenic et de mercure, sa préparation et son emploi, 77. D'or, sa préparation, 104. De mercure

et de potassium, leur association, 112. D'iodhydrates d'alcalis végétaux, mémoire, 131. De potassium, son impureté, 253. — 1844, de potassium, ses effets physiologiques, 121. Son action sur les articulations, 124. Note sur son emploi, 125. — 1847, iodure de potassium, son action physiologique comparée, 220. Son mode d'action, 242. Iodure de fer. Sa préparation extemporanée, 246. — 1848, iodure et biodure de chlorure mercureux, 186. Iodure de potassium, accidents résultant de son emploi, moyens de les prévenir, 189. Iodure zinco-ammonique, 194. Iodure de soufre, son emploi thérapeutique, 196.—1850, iodure manganeux, 192. 1851, moyen de reconnaître les iodures et de les séparer des bromures, 196. Iodure d'amidon, son emploi, 202, 203. — 1852, iodure d'amidon soluble, 170. — 1853, iodure ferromanganeux, 262. — 1854, iodure de potassium ioduré, contre-poison de la belladone, 14.

Ipécacuanha. 1846, considéré comme tonique, 108. — 1852, son influence sur la température animale, 7. Considérations, 141. — 1855, dans la suette, 130.

Iris. 1847, influence de la strychnine sur ses mouvements, 38.

Iritis. 1841, Embrocations faites successivement avec la vératrine et la delphine, 27. — 1844, pommade d'amandes amères, 33. Sénile, son traitement, 90. — 1852, belladone, 42.

Irritation. 1842, des muqueuses bronchiques et de la muqueuse gastrique, préparations de renoncules, 33.

Ischurie spasmodique. 1841, pilules, 32. — 1842, potion diurétique sédative, 197.

Ivresse. 1848, inhalations ammoniacales, 87. — 1849, ivresse iodique, 246.

J

Jalap. 1843, faux, comparé au vrai, 105.

Joubarbe. 1847, ses applications thérapeutiques, 36.

Juleps. 1843, expectorant, 76. — 1844, expectorant, 58.

K

Kératite. 1844, ulcéreuse, traitement, 90. — 1847, Collyre de térébenthine, 62. Kératite ulcéreuse, collyre végéto-minéral, 171.
Kermès. 1846, 113.
Koheul. 1855, son emploi, 274.
Kousseine. 1844, 165.
Kousso. 1853, 299.
Kystes. 1852, du poignet, topique alcoolique, 94.

L

Lactate de fer. 1841, ses préparations, 56. De peroxyde de fer, procédé pour sa préparation, 61. Ses falsifications, 62. — 1843, de quinine, 195.—1847, de fer, sa préparation, 187. — 1853, peroxyde de fer et de manganèse, 261.
Lactucarium. 1841, 25.— 1843, 15.— 1845, son extrait alcoolique, 19. Note sur son emploi, 27. — 1855, 15.
Lait. 1845, moyen de reconnaître quand il est rendu alcalin par le bicarbonate de soude, 84. — 1851, moyen de provoquer sa sécrétion, 265.
Laitue vireuse. 1841, observations, 25.
Laryngite. 1844, potion de Wendt, 40.
Laudanum. 1841, de Ford, 12. — 1850, son emploi dans l'orchite, 3.
Laurier. 1845, huile de, 108.
Lavements. 1841, belladonisé, 18. Au tabac, 20, 23. — 1842, antispasmodique, 20. Arsénical, 75. Proto-iodo-ferré, 121. — 1844, antispasmodique, 41. Au nitrate d'argent, 97. — 1845, de valérianate de quinine, 137. — 1846, laxatif, 139. — 1847, contre la constipation nerveuse, 56. — 1848, au nitrate d'argent, 200. — 1850, d'éther, 48. Contre le croup, 174. — 1851, au sous-acétate de plomb liquide, 231. — 1852, au sel marin, 149.

—1854, chloroformisé, 31. D'yalloy, 211.—1855, contre le lumbago, 141.

Laxatifs 1847, pour les femmes et les enfants, 147. — 1848, médecine de manne framboisée, 110. Sirops de tamarins, 110. Pastilles de manne, 111.

Lèpre vulgaire. 1841, 37. — 1843, vulgaire, pommade de naphtaline, 66. — 1849, tuberculeuse, assacou, 71. — 1850, assacou, 26. Vulgaire, traitement, 255. — 1851, pommade de staphysaigre, 18. Staphysaigre, son emploi, 18.

Leucole ou Leucolin. 1850, son emploi thérapeutique, 177.

Leucorrhée. 1841, pilules toniques astringentes, 69. Injection acétique, saturnée, 92. — 1842, bière de raifort, 55. Pilules de Graham, 231. — 1844, pommade au nitrate d'argent, 97.— 1845, traitement, 146. — 1846, tablettes de moka iodurées, 224. — 1848, injection balsamique de Thaddei, 65. — 1849, pilules de colchique, 155. — 1852. opiat balsamique, 97.

Lichen d'Islande. 1843, préparations dont il est la base, 207. — 1846, de Ceyland, 143.

Lichen (maladie cutanée). 1841, bain mercuriel, 127. — 1843, solution hydrargyrée de Plisson, 339. — 1847, alun, 167. — 1851, pilules d'aconit, 17.

Lientérie. 1849, sel de Seignette, 194. — 1850, des enfants à la mamelle, traitement, 222.

Limaçons. 1848, leurs préparations, 134.

Limonades. 1848, au citrate de magnésie, 123. Au tartrate de magnésie, 125. — 1849, poudre pour limonade gazeuse au citrate de magnésie, 192. Limonade au citrate de magnésie de Cadet Gassicourt, 193. — 1851, au citrate de magnésie, 126. — 1853, au citrate de magnésie, 167. — 1855, à la gomme et au pavot, 14.

Liniments. 1841, de strychnine, 9. Diurétique, 22. Phosphoré, 48, 49. Antiarthritique de Home, 52. Antirhumatismal, 55. Excitant, 55. Stimulant, balsamique, 55. Diurétique, 105. — 1842, stimulant opiacé, 11. — 1843, Résolutif, 33. Fortifiant, 68. De stocke, 68. Anti-arthritique, 152. — 1844, de Baumé, 9. Vermifuge de Pétreqin, 158.

Contre les brûlures, 207. — 1845, savonneux térébenthiné, 109. De valérianate de quinine, 137. — 1846, calmant, 21. Alcalin, 103. — 1847, antirhumatismal, 21. Térébenthiné, 64. Contre l'ascite, 204. — 1848, ophthalmique, 92. — 1850, contre les engelures, 55. Au baume oppodeldoch, 64. — 1851, au chloroforme, 37. Contre la chorée, 37. Contre la brûlure, 265. — 1852, contre les engelures, 185. — 1853, Fébrifuge, 111. — 1854, antirhumatismal, 14. Contre le lumbago, 37. — 1855, contre les engelures, 58.

Liqueurs. 1841, cordiale de Brodum, 82. Cordiale de Warner, 113. — 1843, acétique d'opium, 1. — 1844, antinévralgique de Battey, 6. Mercurielle normale, 87. — 1850, pyrotartrique, 165. — 1851, hollandaise, 37. — 1852, préservative de la syphilis, 210. — 1853, de conicine, 56. contre les engelures, 111.

Litha syriaca. 1845, pour la falsification des cantharides, 115.

Lithine. 1845, 85.

Lithontriptiques. 1842, 199. — 1844, 228.

Lithotritie. — 1851, médicaments pour combattre les accidents qui suivent cette opération, 40.

Lobélie. 1845, potion de, 113.

Loochs. 1843, solide de Galot, 161. — 1844, à la naphthaline, 47. — 1850, blanc, solidifié, 154.

Loupes. 1843, solution ammoniacale fondante, 77.

Lotions. 1841, iodurées, dans la syphilis, 130. — 1843, iodochlorurée, 259. — 1844, contre les végétations du pénis, 90. Mercurielle alcoolique, 91. Contre la gale, 167. —1845, aromatique contre la gale, 104. De Scharn, 128, D'acétate d'ammoniaque, 129. Astringente, 149. De Gowland, 162. — 1846, antiprurigineuse, 184. — 1847, de Henry, contre les démangeaisons, 200. Mercurielle, contre les démangeaisons, 201. — 1848, contre la gale, 214. — 1855, au bichlorure de mercure, 270.

Lumbago. 1852, Liniment, 77. — 1854, Liniment, 37. — 1855, chloroforme et massage, 47. Lavement purgatif, 141.

Lupulin. 1855, contre la spermatorrhée, 63. Ses préparations, 72.
Lupus. 1843, traitement, 251. — 1844, caustique ammoniacal, 216. — 1845, huile de foie de morue, 181. — 1846, chlorure double mercurico-quinique, 183.— 1851, caustique d'or, 236. — 1852, bi-iodure de mercure, 175. — 1853, huile animale de Dippel, 112. — 1855, caustique de Cazenave, 224.

M

Maceratum. 1841, amer, 81.
Magnésie. 1841, effervescente, 120. — 1846, calcinée lourde, 136. Son action sur le calomel, 186. — 1847, son emploi comme contre-poison, 291.
Mal de mer. 1845, potion, 100. — 1851, remède, 271.
Maladies. 1841, des chiens, poudre de Blaine, 126. — 1842, cutanées, poudre dépurative, 190. *Cutanées* chroniques, pommade de tannin, 223. — 1843, cutanées, drastiques, 105. De Bright, élaterium. 114. Cutanées, préparations de fuligokali, 153. Cutanées, solution hydrargyrée de Plisson, 239.— 1844, cutanées, camphre, 43. Cutanées, liqueur de Fowler, 107. Cutanées, solution arsenicale de Devergie, 108. Cutanées, dépuratif de Duchêne Duparque, 132. — 1845, cutanées, alcalins, 83. Cutanées, sulfureux, 132. — 1846, de l'appareil digestif. Opiacés, 5. Cutanées, alcalins, 98, des organes respiratoires, kermès, 116. — 1847, du cœur, pommade sédative de Pétrequin, 110. Du tube gastro-intestinal, gomme gutte, 139. Des yeux, calomel, 198. Cutanées, oxyde rouge de mercure, 202. Cutanées, pastilles stibio-arsenicales altérantes, 209. — 1848, du cœur, ergotine, 82. Des yeux, crayon d'azotate d'argent et de potasse, 200. Vénériennes, leur thérapeutique, 260. — 1849, cutanées, goudron, 120. Cutanées, graphite dépurée, 121. Huile de cade, 122. Du cœur, asparagine, 155. Bi-arsenite de quinine, 242. Teinture d'iode, 250. — 1850, cutanées, huile de cade, 65. Des yeux, acétate de plomb, 232. —

1852, cutanées, éruptions de la face, 203. — 1854, cutanées, guano, 47. — 1855. cutanées, préparations de guano, 102. Pommade au proto-sulfate de fer, 158. Bains alcalins de Devergie, 269. Lotions au bichlorure de mercure, 270. Pommade à l'huile de cade, 270.

Malate de manganèse. 1850, 190.

Mandragore. 1855, poudre de sa racine dans l'aliénation mentale, 20.

Manganèse. 1850, préparation de, 188. — 1853, préparations de, 248.

Manie aiguë. 1846, irrigations, bains prolongés, 243. — 1847, pommade de coloquinte, 142. — 1854, aiguë, digitaline, 55.

Marmelades. 1842, de proto-iodure de fer, 118. — 1853, laxative au café, 165.

Marronnier d'Inde. 1850, sulfate indigène, tiré du, 175.

Marrube. 1849, succédané du quinquina, 226.

Marrubine. 1849, succédané du quinquina, 226.

Masticatoires. 1850, rhubarbe de Chine, 146.

Matico. 1845, 108. — 1851, 57.

Médicaments. 1841, cyaniques, 1. — 1843, émollients, 158. — 1845, passage de quelques-uns dans l'économie, 219. — 1846, leur classification d'après leur action, 1. Cyaniques, 32. — 1847, cyaniques, 38. — 1848, administrés par la bouche ou par le rectum, 223. — 1850, administrés par les fosses nasales, 257.

Médications. 1843, antiphlogistique, 155. Tonique, 167. Astringente, 222. — 1845, sudorifique, 124. — 1847, antiphlogistique, 149. — 1848, antiphlogistique, 128. — 1852, arsenicale, 177.

Mélancolie. 1849, acétate de morphine, 6.

Mélanges. 1841, anti-odontalgique de Toirac, 153. — 1842, antispasmodique, 29. *Id.*, 37. Mercuriel, 110. — 1845, Mercuriel, 162. — 1850, émétique, 131. — 1851, réfrigérant, 129. — 1852, pulvérulents, 157, 158.

Mélisse. 1845, eau de, 104.

Mellite d'iode. 1854, 238.

Meloé. 1846, essai sur plusieurs espèces, 83.
Menstruation. 1845, influence de l'opium sur la, 3.
Mentagre. 1844, note sur une mentagre contagieuse, 170. — 1847, onguent mercuriel, 22. — 1855, sa nature et son traitement, 279.
Méningite. 1845, aiguë, traitement, 218. — 1850, tuberculeuse, pommade stibiée, 132. — 1851, cérébro-spinale, opium à haute dose, 4.
Mercure. 1845, action de l'iodure de potassium sur les préparations mercurielles insolubles, 167.
Mercuriaux. 1842, 108. — 1843, 231. — 1845, 154.
Métaux. 1850, procédés pour les obtenir dans les recherches toxicologiques, 271.
Métrorrhagie. 1841, pilules ferrugineuses cinnamomées, 69. Injections alunées, 91. Poudre d'alun cinnomomée, 91. — 1843, pilules, 224. — 1844, potion d'ergotine, 23. Sirop d'ergotine, 24. Pilules d'ergotine, 24. — 1845, sabine, 37. — 1846, sabine, 47. — 1850, tisane de thlaspi, 168. — 1851, Teinture de cannabine, 13. Pilules d'oxyde d'argent, 225. — 1853, oxyde d'argent, 271. —
Miasmes. 1844, paludéens, 109. — 1845, paludéens, 191. — 1846, paludéens, 210.
Miels. 1843, de sauge, 75. — 1847, de quinine, 178.
Migraine. 1841, eau sédative, 149. Ophthalmique, collyre gazeux, 150. — 1851, citrate de caféine, 47. Traitement, 271.
Millefeuille. 1851, son emploi thérapeutique, 56.
Mixtures. 1841, antinévropathique, 9. De pulsatille stibiée, 30. De valériane laudanisée, 31. De castoreum aloétique, 34. Antiblennorrhagique, 44. Oléorésineuse, 45. Résolutive, 53. Tonique, 72. Analeptique, 96. Antihydropique. 103. Diurétique, 105. Résolutive, 122. Fondante, 122, D'huile de morue, 135. — 1842, antispasmodique, 37. Antivomitive, 39. De térébenthine opiacée, 43. De copahu succiné, 44. Cantharidée opiacée, 54. Diurétique, 54. A l'huile d'ergot, 64. Barytique ammoniaco-ferrugineuse, 184. Diaphorétique, 189. Au sulfate de quinine tartarisée.

215. — 1843, purgative, 120. Ferrugineuse, 216. Anti-goîtreuse, 254. — 1844, aromatique, 182. — 1845, de conicine, 37. Contre la phthisie, 113. Contre le psoriasis, 127. Contre la galactorrhée, 174. — 1846, de ciguë, 23. — 1847, anti-odontalgique, 10. Diurétique, 111. Acide, 163. — 1850, anticholérique, 4. Pyrotartrique, 164. — 1851, chlorhydrique, 137. — 1853, ammoniacale, 122.

Monesia. 1841, 84. — 1845, 144.

Morphine. 1845, pommade de, 18. — 1848, avantages de son inoculation, 2. Moyen de la reconnaître, 4. — 1852, sa préparation, 31. — 1853, sa préparation, 30.

Morsures. 1850, de vipère, guaco, 82. — 1851, de serpents, graines de cédron, 59. — 1854, de serpents, arsenic, 268.

Mort. 1854, par les anesthésiques, 26.

Moxas. 1844, marmoral, 209. — 1846, nouveau moyen de les appliquer, 257. — 1848, par le coton poudre, 221.

Moutarde. — 1844, emploi de son essence, 155.

Mucilage. 1854, tonique, 213.

Muguet. 1844, sa nature et son traitement, 174. — 1846, collutoire, 103.

Musc végétal. 1854, 33.

Musc, 1843, son odeur détruite par le sirop d'orgeat, 59. — 1849, son association avec l'opium, 113. — 1855, dans le choléra, 83.

Myopie. 1852, teinture, 96.

Myrosine. 1841, 154.

N

Naphtaline. 1843, son emploi médical, 64. — 1844, son emploi médical, 45.

Naphthe. 1855, dans le choléra, 76.

Narcotiques. 1842, 1. — 1843, 1. — 1844, 1. — 1846, 5. — 1847, 1. — 1848, 1. — 1849, 1. — 1851, posologie des opiacés, 1. — 1852, 29. — 1854, 1. — 1855, 1.

Nerfs. 1848, fonctions des nerfs pneumogastriques dans la digestion, 283.

Névralgies. 1841, rhumatismales, mixture, 9. De l'estomac, pilules de cyanure de fer composées, 69. De la face, pilules de cyanure de fer composées, 69. Électuaire, 72. — 1842, des membres, préparations de renoncules, 33. — Préparations arsenicales, 66. — 1843, pommade, 33, 34, 43. Aimant, 79. Arsenicaux, 248. — 1844, liqueur de Battley. 6. Inoculation des sels de morphine, 6. Pilules de morphine et de cyanure de potassium, 8. Sparadrap d'opium, 9. Pilules, 18. Intermittentes, variolaire, 76. — 1845, Pommade de morphine, 18. Sciatique, pommade de morphine, 18. Du cœur, pommade de morphine, 18. Intercostales, pommade de morphine, 18. Pédieuse, pommade de morphine, 18. — 1846, hydrochlorate de morphine, 11. Aconit, 26. Oculaires, vératrine, 30. Sciatique, grands vésicatoires, 80.— 1847, huile de vératrine, 36. Temporo-faciale, sulfate de quinine par la méthode buccale, 179. Pilules, 181.— 1848, du col de la vessie, pilules de Meglin, 12. Aconit, 20.— 1849, faciale, pommade, 41. — 1850, oculaire, pommade de camphre et d'atropine, 56. — 1851, Continues, pilules de valérianate de zinc, 42. Continues avec exacerbations, et intermittentes, pilules, 43. Sirop de castoréum, 44. Intermittentes, hydroferrocyanate de potasse et d'urée, 151. — 1852, faciales, éther chlorhydrique chloré, 80. De la cinquième paire, pilules, 87. — 1853, pilules, 105. Mixture ammoniacale, 122. Cautérisation sulfurique, 286.— 1854, Teinture de daphné mezereum, 42, 286. — 1855, hachisch, 19. Huile de foie de morue, 149.

Névroses. 1847, belladone à haute dose, 19.

Nicotiane. (Voy. TABAC.)

Niel. 1849, son mélange avec le blé, 73. — 1854, accidents déterminés par son mélange avec la farine, 20.

Nikel. 1854, son emploi médical, 225.

Nitrates. 1845, de potasse, son emploi à haute dose, 85.— 1850, de potasse, son action physiologique, 123. Ses applications externes, 124.

Noix de cédron. 1853, fébrifuge, 225.
Noix vomique. 1850, 21.
Noyer. 1842, son emploi thérapeutique, 51. — 1845, ses préparations, 109.
Nutrition. 1847, rôle des boissons alcooliques dans la nutrition, 269.

O

Odontalgie. 1841, collutoire de feuillet, 152. Essence de Meyer, 152. Mélange de Toirac, 153.—1847, mixture, 10.
Odontalgiques. 1842, topique, 259. Solution, 260. Elixir, 260. — 1846, hydrochlorate de morphine, 11. — 1847, liniment térébenthiné, 64,— 1852, elixir odontalgique, 213.
Œdème. 1841, topique de digitale camphré, 146. —1843, fumigations aromatiques, 69. Des membres inférieurs, traitement, 260. — 1848, du poumon, cigarettes balsamiques, 66.
Œnanthe crocata. 1845, empoisonnement par sa racine, 38.
Oligotrophie. 1841, maceratum amer, 81,
Olivier. 1847, 185.
Ombellifères. 1842, vireuses, 27. — 1845, vireuses, 37. — 1847, vireuses, 23. — 1849, vireuses, 60.
Onguents. 1841, mercuriel au goudron, 127. De Bailey, 143. — 1842, antihémorrhoïdal, 21. — 1843, mercuriel rouge de Frank, 242. Mercuriel blanc de Frank, 242. Excitant résolutif de Lassaigne, 263. — 1844, contre la teigne, 206. — 1845, onguent mercuriel, préparation prompte, 163. — 1849, martial, 231. — 1851, vésicant, 242.
Opérations chirurgicales. 1852, chloroforme, 67.
Ophthalmies. 1841, phlegmoneuse, collyre de Furnari, 16. Scrofuleuse, alcoolat de cannelle ciculé, 25. Chronique, collyre zincique alcoolisé, 54. Acétique alcoolisé, 54. Scrofuleuse, huile de foie de morue, 134. Puriforme des nouveau-nés, collyre, 138.— 1842, scrofuleuse, 53.— 1843,

torpide, embrocations stimulantes, 68. — 1844, des nouveau-nés, traitement, 12. Catarrhale, collyre de tannin, 81. Collyre de ratanhia, 81. Nitrate d'argent, 99. — 1845, Catarrhale, chronique, traitement, 146. Collyre de Bridaut, 147. Pommade au nitrate d'argent, 198. Collyre sec au sulfate de cuivre, 198. Danger des collyres mal formulés, 201, — 1846, pommades, 185. — 1847, purulente, infusion de tabac, 22. Catarrhale, collyre végéto-minéral, 171. — 1848, polygala, 75. Pilules de calomel et de polygala, 76. Collyre, 206. Purulente des enfants, sa nature et son traitement, 220. — 1849, pommade, 237. — 1850, collyre de Con radi camphré, 56. Sec camphré, 56. — 1851, collyre de tannin, 140. Collyre saturnin, huileux, 232, Chronique, cautérisation des fosses nasales, 237. — 1853, baume, 111.

Opiacés. 1844, 1. — 1845, 1. — 1846, dans quelques maladies de l'appareil digestif, 5. — 1848, 1. — 1849, 2. — 1851, 1. Leur posologie, 1. Leur abus, 3,

Opianine. 1854, 4.

Opiat. 1844, arabique, 89. — 1845, antiblennorhagique, 106. — 1854, antiblennorrhagique, 38. Antigoutteux, 46. Antirhumatismal, 46. — 1855, contre le choléra, 96.

Opium. 1842, associé aux médicaments énergiques, 8. — 1843, sa préparation, 1. — 1844, d'Algérie, 3. — 1845, essais de l'opium, 1. Ses effets physiologiques, 3. Son influence sur la menstruation, 3. Contre l'épididymite blennorrhagique, 17. — 1847, indigène, sa récolte, 1. — 1849, sa culture dans l'Arménie, 2. Associé au musc, 113. — 1850, essais des divers opiums, 1. — 1852, indigène, sa récolte, 29. — 1853, indigène, mémoire, 1. Sa culture et sa fabrication, 29. — 1855, indigène de pavots pourpres, 8. Note sur la production de l'opium indigène, 12.

Or. 1845, ses préparations, 194. — 1851, ses préparations, 178.

Orchite. 1841, pilules de ciguë et de calomel, 123. — 1846, extrait de belladone, 19. — 1849, syphilitique, onguent mercuriel, 235. — 1850, laudanum, 3.

Ortie. 1845, 145. — 1846, emploi de son suc, 155.

Os. 1846, leur emploi dans la préparation du bouillon, 144.
Oxalis crassicaulis. 1846, son emploi comme astringent, 155.
Oxalurie, 1850, acide nitromuriatique, 157.
Oxycantine. 1850, 183.
Oxydes. 1844, de cacodyle, 106. — 1855, de zinc pur, sa préparation, 250.

P

Palpitations de cœur. 1841, emplâtre de belladone, 18. — 1843, nerveuses, poudre, 60.
Panaris. 1843, onguent abortif, 34.
Pancréas, 1846, *Suppl.* fonct. dans digestion, 139.
Pancréatite. 1841, chronique, pommade iodurée savonneuse, 133
Pannus vulgaire. 1850, collyre sec camphré, 56.
Papier. 1844, dérivatif, 154. — 1849, à vésicatoire, sa conservation, 132. — 1850, antigoutteux, 65. — 1851, vésicant, 241.
Paralysie. 1841, strychnine, 7. Potion, 19. Partielle, liniment phosphorique, 48. Apoplectique, liniment phosphoré camphré, 49. Partielle, liniment, 55. — 1842, de vessie, mixture cantharidée opiacée, 54.—1843, teinture phosphorée, 81. De vessie et du rectum, mixture, 93. — 1844, saturnine, pommade de strychnine, 20. — 1847, brucine, 41. — 1848, essence de térébentine, 68. — 1849, de la paupière supérieure, inoculation de la strychnine, 70. — 1851, de vessie, injection de strychnine, 27. — 1855, paralysie de vessie, injections de nicotine, 35.
Paraphimosis. 1842, pommade de belladone, 20. — 1843, belladone, 31, — 1844, pommade hydrargyrée belladonée, 94.
Paraplégie. 1845, poudre stimulante, 131. — 1854, rhus radicans, 19.
Parasites. 1849, pommade arsenicale, 243.

Parasiticides. 1847, 255. — 1848, 209. —1849, 254.— 1851, 245. — 1852, 215. — 1853, 299.—1855, 255.
Parfums. 1842, 261.
Passerage. 1849, ses effets thérapeutiques, 72.
Pastilles. 1841, aromatiques de steel, 51. De lactate de fer, 66. De ching, 125. — 1842, de Righini, 16. De digitale de Labeylonie, 199.—1843, de jusquiame, 30. Bleues, 51. — 1845, mercurielles de Lagneau, 161. — 1847, purgatives, 129. De citrate de fer, 189, 190. Mercurielles altérantes, 196. Stibio-arsenicales altérantes, 209.—1848, de manne, 111. Au citrate de magnésie, 126. — 1850, de thé, 62. De santonine brune, 83. De bismuth, 225. — 1851, au tartre ferrico-potassique, 164. — 1852, au salicite de potasse et de soude, 129. — 1853, nutritives, 171. Au lactate ferro-manganeux, 261.
Patchouli. 1847, 75.
Pâtes. 1841, de Ward, 52.— 1842, pectorale de Regnaud, 11. Pectorale de Baudry, 12. Pectorale de Dégénétais, 13. Dentifrice alumineuse acétique, 259. — 1843, de lichen, 211. Caustique de Pollau, 271. — 1844, contre les épididymites, 95. D'Ambroise pour teindre les cheveux en noir, 185. Arsenicale du frère Côme, 197. — 1847, amygdaline, pour loochs et émulsions, 155. — 1848, de limaçon, 135. Magnésienne ferrugineuse, 171. — 1850, pour la destruction des animaux nuisibles, 245. — 1854, de douce amère, 16. Sthénique iodée, 240. — 1855, de lactucarium d'Aubergier, 17. Antimoniale, 269.
Pavot. 1853, expériences sur ses capsules, 24.
Pemphygus. 1843, chronique, solution hydrargyrée de Plisson, 239.
Percaline agglutinative. 1844, 192. — 1855, perchlorure de fer, son meilleur mode de préparation, 160.
Peripneumonie. 1848, sirop de fucus crispus, 133.
Péritonite. 1841, pommade de belladone camphrée, 18. — 1848, chronique, cataplasme de ciguë, 16. — 1854, bioxalate de potasse, 223.
Persil. 1843, ses préparations et son emploi, 72.

Peste. 1842, hachisch, 23.
Petit-lait carbonique. 1850, 162.
Pharmacie vétérinaire. 1844, 217.
Pharmacologie chirurgicale. 1844, 185.
Pharyngite. 1850, folliculeuse ou granulée, traitement, 98.
Phellandrium. 1850, sirop de 14. — 1853, ses falsifications, 74. Note sur le, 80.
Phlébite. 1844, cautérisation, 200.
Phlegmon. 1849, onguent mercuriel, 235. — 1850, diffus, caustique de Vienne, 239.
Phlorizine. 1843, note sur ses propriétés thérapeutiques, 203.
Phosphore. 1841, ses préparations pour l'usage externe, 48. — 1846, 75. — 1847, 84. — 1852, son influence sur la température animale, 5. — 1854, son emploi, 42. — 1855, rouge ou amorphe, pour la confection des allumettes chimiques, 103.
Photophobie. 1841, scrofuleuse, alcoolat de cannelle ciuté, 25.—1844, collyre cyanhydrique, 32. Collyre de cyanure de potassium, 32. Pommade de cyanure de zinc, 32. — 1846, onguent, 21. Belladone, 21. Pommade, 21. Vératrine, 30.
Phthisie. 1841, pilules de douce amère, 133. Mixture d'huile de foie de morue, 135. —1842, sel marin, 56. Pilules, 56. Préparations arsenicales, 66. Pilules d'iodure de fer, 114. Iodure de potassium, 114, mixture barytique, ammoniaco-ferrugineuse, 184.—1843, liniment de Stocke, 69. Huile animale de Dippel, 70. Émétique, 96. Miasmes marécageux, 251. — 1844, solution arsenicale de Devergie, 109. Huile de foie de morue, 145. —1845, mixture, 113. — 1846, lotions alcooliques, 42. Huile de foie morue, 227. — 1847, médicinal naphta, 71. Goudron, 72. Caoutchouc, 73. Vapeurs ammoniacales, 98. — 1848, préparations de cuivre, 203. — 1849, médicaments utiles, 1. Phellandrium, 61. Vapeurs de charbon, 111. Teinture de digitale 154. — 1850, sirop de phellandrium, 14. Influence du climat d'Alger, 197. Onguent mercuriel, 199. Arsenic, 206. Huile de foie de morue, 218. — 1851, aiguë,

alcoolature de ciguë, 15. Arum triphyllum, 95. Vapeurs d'iode, 197. Iodure d'amidon, 202 — 1852, boisson, 171. Huile de foie de morue, 211. — 1853, huile de pieds de bœuf, 175. — 1854, digitaline, 53. Tartre stibié à faible dose, 93. — 1855, émétique, 126.

Phyllirine. 1849, succédané du quinquina, 224. —1851, 20.

Phimosis, 1841, injections opiacées, 15. — 1842, pommade de belladone, 20 — 1843, belladone, 31. — 1844, pommade hydrargyro-belladonée, 94.

Physaline. 1853, 237.

Phyto-alopécie. 1844, 169

Picrate de quinine. 1843, 195.

Picrotoxine. 1852, propriétés physiologiques, 49.

Piétin. 1844, liquide contre le, 217.

Pilules. 1841, de strychnine, 8. De noix vomique ferrugineuses, 8. De Mattei, 15. Contre la coqueluche, 20. Anti-ictériques, 24. Anti-amaurotiques, 31. Sédative, 31. Anti-choréiques, 32. Antispasmodiques, 32. Antispasmodiques, 33. De poix noire, 39. Antiblennorrhagiques, 45. De lactate de fer, 65. Toniques antispasmodiques, 67. De fer, composées, 67. De Hooper, 68. De chlorure de fer aloétique, 68. De cyanure de fer composées, 69. Ferrugineuses cinnamomées, 69. Toniques astringentes, 69. Antispasmodiques, 70. De tannin, 83. De monésia, 84. D'alun et de thridace, 91. D'alun cinnamomées, 91. Anti-arthritiques, 105. Diurétiques, 107. Antibilieuses d'Harvey, 115. *Id.* de Dixon, 115. *Id.* de Barclay, 116. Pilules de Speediman, 116. De Fothergill, 117, De Horse, 117. D'Athof, 117. De Moselly, 118. De Morisson, 118. De Peter, 119. Immortelles, 119. Drastiques opiacées, 119. Laxatives de Hufeland, 120. D'O Brien, 122. De ciguë et de calomel, 123. Mercurielles diurétiques, 123. De Harlon, 124. D'émétique, de calomel et d'opium, 124. Moyen de couvrir les pilules, 141. — 1842, contre la coqueluche, 19. Calmantes résolutives, 19. De ciguë composées, 29. Anti-cardialgiques, 38. Anti-épileptiques de Quarin, 38. Anti-épileptiques de Biett, 38. Antiphthisiques, 56. Arsenicales,

75. Platiniques, 107. Napolitaines, 108. De mercure soluble d'Hahnemann, 109. D'ipécacuanha, de calomel et d'opium, 109. Antidysentériques, 110. D'iodure de fer, 113. Protoiodoferrées, 119. Ferrugineuses iodées, 124. Fondantes, 185. Antilaiteuses, 187. Ferrugineuses, 215. Contre la coqueluche, 215. De citrate de fer, 219. De Blaud, modifiées, 220. Emménagogues, 220. De Graham, 231. De chlorure d'argent, 233. Tæniafuges, 240. — 1843, de jusquiame iodurées, 29. Antispasmodiques, 30. Antichorélques, 50. Antispasmodiques, 60. Balsamiques, 62. Toniques, 62. De goudron, 63. D'huile de lignite, 64. Anti-épileptiques, 70. Antidyssentériques, 77. Contro-stimulantes, 93. Purgatives, 118. Hydragogues, 118. Aloétiques, 120. Dépuratives, 141. Aux trois extraits, 141. D'extrait de colchique, 144. Antigoutteuses, 144. De fuligokali, 154. Ferrugineuses de Requin, 215. Ferrugineuses d'Andral, 216. Astringentes, 225. De Segond, 239. Anticancéreuses de Boinet, 254. Antituberculeuses, 254. Antigastralgiques de Jadioux, 261. De chlorure d'argent et d'ammonium, 262 — 1844, de morphine et de cyanure de potassium, 7. Narcotiques, 8. de ciguë, de quinine et de fer, 16. Antinévralgiques, 18. Antigastralgiques, 20. D'ergotine, 24. De ciguë et d'ergot, 26. D'ergot et d'iodure de fer, 26. Anti-épileptiques, 30. Anti-épileptiques de Récamier, 41. De noyer, 51. De scille, de digitale et de fer, 54. Antigoutteuse de Lemazurier, 74. Hydrargyroferrugineuses de Collier, 88. Arabiques, 89. De nitrate d'argent, 96. D'iodure d'argent, 98. — 1845, de valérianate de zinc, 90. De valériane, d'indigo et d'opium, 99. Contre la dysurie des vieillards, 100. Purgatives antispasmodiques, 101. Contre l'incontinence d'urine, 107. De créosote, 112. De valérianate de quinine, 136. Antinévralgiques, 139. De Chassaigne, 153, Mercurielles de Chomel, 154. De proto-iodure de mercure de Velpeau, 160. — 1846, antigastralgiques, 10. De seigle ergoté, camphrées, 36. D'émétique, 111. Purgatives, 128. De chélidoine, 130. — 1847, pilules pour provoquer l'accouchement artificiel, 48. Camphrées, 54. De valéria-

nate de fer, 55. De Schmuker, 56. D'acide benzoïque, 61. De caoutchouc, 74. De digitaline, de scille et de scammonée, 109. D'aloès et de térébenthine, 146. De tannin composées, 169. Antinévralgiques, 181. Fébrifuges, 182. Au proto-idure de fer, 246. De chlorure de baryum, 249. Nouveau moyen de les envelopper, 262. — 1848, d'atropine, 8, 12. D'asa fœtida et de camomille, 31, de calomel et de polygala, 76. Fébrifuges amères, 153. Contre la gastralgie, 171. D'iodure de chlorure mercureux, 188. D'iodure zinco-ammonique belladonées, 196.—1849, d'atropine, 35. D'Arménie, 119. De colchique, 155. Purgatives, 187. Contre les flatuosités, 187. Contre la carie, 200. De colombine, 228. Arsénicales, 241. — 1850, contre l'épilepsie, 59. Antimoniales, 135. Contre la diarrhée, 138. De Wutzer, 166. De manganèse et de fer, 193. Emploi du collodion pour recouvrir les pilules, 243. — 1851, d'aconit, 17. De valérianate de zinc, 42. D'extrait de lin cathartique, 125. Au tartre ferrico-potassique, 163. D'iodure de fer de Blancard, 198. D'oxyde d'argent, 225. Contre la gastralgie, 231. — 1852, Astringentes opiacées, 38. De musc et de tannin, 86. Au salicite de potasse et de soude, 129. — 1853, contre les rhumatismes chroniques articulaires, 48. Antirhumatismales, 104. Antinévralgiques, 105. De carbonate ferro-manganeux, 259. d'iodure ferro-manganeux, 264. Bleues, 266. Contre l'amaurose, 267. D'iodure de fer, 308. — 1854, contre les névralgies des conduits biliaires, 13. De vératrine opiacées, 57. Fébrifuges, 132. D'extrait d'yalloy, 210. D'arbousier, 220. Iodées, 239. —1855, contre les diarrhées chroniques prodromiques, 36. Contre l'hydropisie, 59. Toniques et antispasmodiques, 59. De chlorure ammonique, 100. D'élaterium, 131. Fébrifuges de Dubois, 175. Au proto-idure de fer de Chapoteau, 235. Antiputrides et anticholériques, de Pelosse, 266.

Piqûres. 1853, moyen d'arrêter l'hémorrhagie de piqûres de sangsues, 291.

Pityriasis. 1841, bain mercuriel, 127. — 1847, emploi toxique de l'alun, 167.

Plaies. 1843, de mauvaise nature, lotions iodochlorurées, 259. Pansement favorable à leur réunion immédiate, 264. — 1845, des vésicatoires, traitement, 211. Chroniques, traitement, 223. Suppurantes, baudruche, 226. Pansement par occlusion, 227. — 1846, des doigts et des orteils, topique, 50. Nitrate de plomb, 221. — 1850, suite de décubitus prolongé, traitement, 249. — 1851, matico, 57. 1854, décoction de feuilles d'olivier sauvage, 206. De feuilles de noyer, 206. Bandelettes agglutinatives, 234. — 1855, pommade siccative, 251.

Plantain. 1851, suc, 146

Platine. 1842, propriétés physiologiques et thérapeutiques de ses préparations, 105.

Pléthore. 1847, adipeuse, contre-indication de la saignée, 149.

Pleurésie. 1841, avec épanchement, pilules mercurielles diurétiques, 123. — 1851, avec épanchement, alcoolature de ciguë, 15.

Pleurodynie. 1852, liniment, 77.

Plomb. 1846, ses préparations, 215.

Plombage des dents. 1846, danger de l'amalgame d'argent, 264.

Pneumonie. 1841, lavement de tabac, 23. Chronique, potion à l'huile de raie, 135. — 1842, potion stibiée, 185. Asthénique, poudre camphrée antimoniée, 191.—1844, Émétique à haute dose, 59. — 1846, iodure de potassium, 224. — 1847, émétique à haute dose, 128. — 1848, aconit, 23. — 1849, emploi des antimoniaux, 158. Oxyde blanc d'antimoine, 165. — 1853, chloroforme, 88. — 1854, digitale, 54. Veratrum viride, 57. Vératrine, 66. — 1855, inhalations de chloroforme, 51. Calomel, 220.

Poisons de caracas. 1845, son analyse, 56.

Pollutions. 1841, pilules ferrugineuses cinnamomées, 69. — 1842, mixture de copahu succinée, 44. — 1846, pilules de seigle ergoté camphrées, 36. — 1847, absinthe, 185.

Polydipsie. 1854, iodure de mercure et de potassium, 233.

Polygonota. 1847, racine, 173.

Pommades. 1841, de belladone camphrée, 18. De goudron,

37. Phosphorée camphrée, 49. De monesia, 85. De deutoxyde de mercure camphrée, 126. Mercurielle opiacée, 127. Iodurée savoneuse, 133. Alcaline, 146. — 1842, calmante, 21. De noyer, 53. Contre l'alopécie, 55. Arsenicale, 76. Platinique, 107. Au calomel, camphrée, 111. De cyanure de mercure, 111. D'hydrargyrate potassique mercurifère, 111. D'antracokali, 212. Fébrifuge, 216. Au tannin, 223. Au nitrate d'argent, 234. Contre la teigne faveuse, 249. — 1843, contre les névralgies, 33. Autre, 34. Autre, 43. D'assa fœtida, 61. A la naphtaline, 66. De goudron camphré, 67. Alcaline, 151. De carbonate de potasse et de chaux, 152. De fuligokali, 154, 155. D'iodhydrate de quinine, 202. Antiherpétique de Dupuytren, 243. de Rust, 243. De Marshall, 244. Anti-cancéreuse de Boinet, 255. Iodée calmante, 257. Résolutive calmante, 258. Contre la gerçure du sein de Berthet, 262. De Giacomini, 263. Contre les écorchures occasionnées par le séjour au lit, 264. Contre les crevasses des mains, 264.—1844, anodine, 13. Stibio-belladonée, 14. Calmante, 16. Contre la sciatique, 18. De strychnine, 20. De cyanure de zinc, 32. D'amandes amères, 33. Contre l'herpès tonsurant, 82 Au chloro-iodure de mercure, 92 Hydrargyro-belladonée, 94. De Harley, 95. De nitrate d'argent, 97. D'iodure de potassium, 139. Hydriodatée, 140. Saturnine camphrée, 148. Saturnine résolutive, 149. De Henke, 150. De chlorure d'étain, 150. Epispastique, 152. Aromatique, 170. Pour les cheveux, de Boucheron, 183. *Id.*, de Huart, 183. Meilleure préparation des pommades, 195. — 1845, de morphine, 18. De digitaline, 78. De Barége, 132. De foie de soufre, 133. Antipériodique, 140. Au nitrate d'argent, 198. Antihémorrhoïdale, 200. De garou stibiée, 208. — 1846, mercurielle belladonée, moyen de la faire absorber, 21. De vératrine, 30. Sulfuro alcaline, 86. Anti-ophthalmique, 185. Au sulfate de cuivre, 197. D'oxyde de zinc, 199. D'huile de foie de morue, 229. Ammoniacale de Gondrel, 254. Contre les engelures, 262. — 1847, créosotée, 70. Sédative de Pétrequin, 110. Stibio mercurielle, 132. De coloquinte, 142.

Antihémorrhoïdale, 168. Pour les gerçures de l'anus, 170. Ferrugineuse, 190. Mercurielle, sa préparation, 204. Contre les épanchements articulaires, 249. De la veuve Farinier, 251. Antipsorique, 262. — 1848, d'atropine, 10, Association de l'iodure potassique et de l'onguent mercuriel. 179. Iodo-mercurielle camphrée, 180. Contre les dartres, 181. Contre l'eczéma chronique, 182. D'iodure de chlorure mercureux, 188. Contre la gale, 214. — 1849, contre la névralgie faciale, 41. D'huile de Cade, 122. Pour la coloration des cheveux, 199. De quinquina jaune, 219. Ophthalmique excitante, 237. Antiscrofuleuse, 237. Antisyphilitique, 237. Arsenicale, contre les parasites, 243. — 1850, de camphre et d'atropine, 56. Contre la teigne, 254. — 1851, au tabac, 12. De staphysaigre, 18. Chorée, 38. A la staphysaigre, 252. De Boucheron, 275. Contre le favus, 281. — 1852, de chloroforme, 77. Au goudron, 102. Contre la fissure anale, 156. Contre l'alopécie, 192. Epispastique à l'euphorbe, 199. — 1853, contre les rhumatismes, 44. — 1854, contre la névralgie sciatique, 13. Opiacée et résolutive, 32. Au nitro tannate de mercure, 234. D'iodure de potassium, 241. D'iodure de plomb, 242. D'iodure de fer, 242. Urticante, 278. — 1855, belladonée, 28. De lupulin, 74. De guano, 102. Contre l'hydrocèle, 108. Au protosulfate de fer, 158. Siccative de Bourgeois de Faverdaz, cuivreuse de Hoppe, 251. A l'huile de Cade, 270. Epilatoire, 270. A l'oxyde de cuivre, 270. A l'oxyde de zinc, 271. Au sous-nitrate de bismuth, 271. Au tannin, 271. A l'oxyde de zinc, 271.

Pommes de terre. 1843, leur conversion en farine, 161.

Ponction. 1845, sous-cutanée, 224.

Porrigo. 1843, solution hydrargyrée de Plisson, 239. — 1844, note sur le porrigo décalvant, 169. Pommade aromatique, 170.

Potions. 1841, Contre la coqueluche, 19. Contre la paralysie, 19. Antispasmodique, 33. Stimulante de Mongenot, 49. Mucilagineuse opiacée, 94. Antiscorbutique, 98. De cochléaria citrique, 98. Diurétique, 104. De colchique, 104. De

digitale, 108. Antirhumatismale, 134. A l'huile de raie, 135.— 1842, Calmante absorbante, 18. Contre la céphalalgie, 33. De gui de chêne, 40. De Donavent, 78. Platinique, 107, De chloroplatinate de sodium, 108. Iodurée, 125. Stibiée, 185. Diurétique, 197. Diurétique sédative, 197. Excitante, 197. — 1843, contre les vomissements, 12. Contre les coliques, 12. Antihystérique, 50. Contre les convulsions des enfants à la mamelle, 60. A l'extrait de souci, 76. Emménagogue, 82. Stibiée, 100. Stibio-opiacée, 100. Diurétique active, 142. De Trusin, 143. A la cire, 162. — 1844, contre la dysentérie, 8. D'ergotine, 23. Antiépileptique, 30. Antispasmodique, 40. De cochenille, 40. De sel ammoniac, 50. Potion de Vendt, 54. De magnésie, 63. Quinino-arsenicale, 115. Au chlorure de baryum, 147. Antiblennorrhagique, 148. Anthelminthique, 157. — 1845, antistrumeuse de Heim, 38. Contre le mal de mer, 100. De créosote, 112. De lobélie, 113, Contre la coqueluche, 128. Contre la dysménorrhée, 128. De valérianate de quinine, 136. Emétocathartique, 149. Stibio-opiacée, 153. D'iodure de potassium et de digitale. — 1847, à l'huile de ricin, 138. Autre, pour les enfants, 138. Purgative et diurétique, 142. De jalap et de séné, 146. Purgative à l'alun, 147. Contre la diarrhée, 171. Fébrifuge antispasmodique, 183. — 1848, contre les vomissements des femmes enceintes, 76. Contre les hémorrhagies, 80. Contre les ulcères gangréneux de la bouche, 97. Purgative, 117. Purgative au citrate de magnésie, 126. Contre la coqueluche, 200. — 1849, contre la coqueluche, 48. A la racine de spigelia marylandica, 145. Contre l'hémoptysie, 155. Purgative au citrate de magnésie, 192.—1850, contre les vomissements nerveux, 3. D'aconit, 19. Contre le choléra, 47. Contre la sciatique, 64. Alumineuse, 166. Anticholérique, 173. Au nitrate d'argent, 226. — 1851, au chloroforme, 33. Autre, 36. Contre l'aphonie nerveuse, 124. Chlorhydrique, 137. De bébéerine, 146. — 1852, ammoniacale, 110. Salicilique, 128. Au salicilite de potasse et de soude, 129. Au salicilite de potasse, 130. De bébéerine,

165. — 1853, contre le hoquet, 91. Contre le tétanos, 104. Antidysentérique, 268. — 1854, au nitrate de soude, 78. Ferrée, 127. Au sous-nitrate de bismuth, 276. — 1855, avec le chlorure ammonique, 100. Bromo-iodurée, 243. Tœniafuge de Desmaisons, 257.

Poudres. 1841, contre la coqueluche, 21. Sédative, 26. De Carignan, 35. Ocitique, 48. De rhubarbe ferrugineuse, 70. Alunée, 90. De quinquina et d'amidon alunée, 90. Diurétique, 107. De Blayne, 126. Dentifrice, 150.— 1842, calmante absorbante, 18. Tempérante avec le phellandrium. 30. De gui de chêne, 40. Arsénicale, 75. De Sency, 129. D'iodoforme, 129. Tempérante, 187. Dépurative, 190. Camphrée antimoniée, 191. D'arachné, 217. Caustique, 232. Antihématémésique, 233. Contre la teigne, 249. Dentifrice, 257. — 1843, antispasmodique, 60. Contre les palpitations nerveuses, 60. Contre les engorgements scrofuleux du cou, 77. Pour les ulcères du col de l'utérus, 77. De Katriner, 94. D'élatérium composée, 115. D'élatérine composée, 117. Anti-arthritique, 120. Emétocathartique, 120. De lichen, 210. Fébrifuge, 212. D'arachné, 214, Alunée de Perrin, 229. Contre la salivation mercurielle, 246. Fondante de Tanchou, 261. — 1844, de gaïac opiacée, 5. Contre la chorée, 8. Contre l'aménorrhée, 51. De content, 70. De Seyffer, 92. Anti-épileptique, 103. Autre, 104. Dentifrice anglaise, 182. Dentifrice de Kemmerer, 182. Dentifrice de Regnard, 182. Pour fumigations, 184. — 1845, amère, 54. De valérianate de zinc, 90. Sternutatoire, 110. Pectorale, 113. Stimulante, 131. D'acide gallique, 145. De Fave, 145. D'alun et de quinquina, 146. Résolutive de Rupin, 160. De Sency, 183. Arsenicale de Cazenave, 190. Dentifrice, 230. Pour désinfecter les égouts, 232. — 1846, de Kœmpf, 85. De Carragaheen composée, 143. Hémostatique, 179. — 1847, de scammonée composée, 146. De gomme alunée contre l'épistaxis, 169. De Menzer, 185. — 1848, contre l'angine couenneuse, 138. — 1849, contre la coqueluche, 48. De scille, 147. Contre le pyrosis, 187. Pour limonade gazeuse au citrate de magnésie, 192. —

1850, contre la coqueluche, 6. Fébrifuges, 172-173. Alcaline ferrugineuse gazogène, 186. — 1851, drastique amère, 125, De toile d'araignée, 147. Au phosphate de mercure, 178. Arsenicale de Tessier, 192. Dépilatoire, 193. — 1852, au salicilite de potasse et de soude, 129. Contre la rage, 196. Contre la morsure de vipère, 196. Escharotique, 212. — 1853, antiseptique, 104. Contre l'amaurose, 105. Purgative, 162. Ferro-manganique, 259.— 1854, de ciguë et de quinine, 17. Antispasmodique, 35. De lupulin, 48. De Sedlitz, 95. D'Yallhoy, 210.— 1855, contre le rhumatisme, 97. Nutrimentive de Corvisart, 146.

Pourriture d'hôpital. 1845, traitement, 120. — 1849, citron, 201.

Préparations. 1841, opiacées, 10. Stimulantes, 49. Ferrugineuses de Béral, 73. — 1842, arsenicales, leur emploi thérapeutique, 66. Iodurées, 113. — 1843, opiacées, leurs inconvénients, 3. Sulfureuses, 140. Iodiques, 253. — 1845, d'or, 194. D'argent, 195. De plomb, 195. — 1848, iodiques, leur influence sur les testicules et les mamelles, 190. — 1853, ferro-manganiques, leur emploi thérapeutique, 249. — 1855, bromo-iodurées, 237.

Préservatifs. 1841, de Hudson, pour les dents et les gencives, 151.

Présure liquide. 1843, 165.

Prises. 1848, d'atropine, 8. — 1848, d'atropine, 85.

Productions anormales. 1847, suc gastrique, 166.

Prolapsus du rectum. 1846, mixture, 34.

Prostate. 1853, maladies de la. Sel ammoniac, 120.

Protochlorure de carbone. 1851, 37.

Protonitrates. 1844, de mercure liquide, 91.

Proto-iodures. 1842, de fer, forme sous laquelle on l'emploie à l'Hôtel-Dieu, 123. — 1844, note sur le protoiodure de mercure, 87. — 1847, de fer, son emploi, 187.

Prurigo. 1847, infusion de tabac, 22. — 1850, *Pudendi*, congélation, 167. — 1851, pilules d'aconit, 17.

Prurit. 1842, pommade arsenicale, 76. — 1843, des parties génitales et de l'anus, pommade alcaline, 151. — 1846,

de l'anus, topique sec alcalin, 103. Des bourses, topique sec alcalin, 103. De la vulve, topique sec alcalin, 103. Lotions mercurielles, 184. — 1847, lotions de Henry, 200. Lotions mercurielles, 201. — 1851, dartreux, pommade chlorurée, 38. — 1853, des organes génitaux, nitrate d'argent, 281. — 1854, de la vulve, pommade résolutive au chloroforme, 32.

Psoïte. 1844, son traitement, 69.

Psoriasis. 1841, Pommade de goudron, 37. — 1845, mixture, 127. — 1847, pastilles stibio-arsenicales altérantes, 209. — 1850, traitement, 255.

Ptyalisme. 1847, collutoire, 21.

Pulsatile. 1851, son emploi, 26.

Pupille. 1843, action de la strychnine sur la, 53. — 1847, influence de la strychnine sur ses mouvements, 38.

Purgatifs. 1841, 113. — 1843, Eau de mer gazeuse, 79-104. — 1844, sulfate de potasse, 60. Pommade aloëtique, 66. Elixir de Clary, 67. — 1845, médecine de magnésie, 152. Pilules de Chassaigne, 153. Par la méthode endermique, 154. — 1846, 120. Fournis par les euphorbiacées, 121. Par les cucurbitacées, 123. Ecorce sèche de bourdaine, 124. — Fournis par les convolvulacées, 127. Par les légumineuses, 133. Salins, 135. — 1847, 136, à l'huile de ricin. 138. *Id.*, pour les enfants, 138. Bois de plomb, 141-142. De scammonée composé, 146. Potion de jalap et de séné, 146. Electuaire de séné, 147. Potion à l'alun, 147. Sirop de magnésie, 148. — 1848, 99. Agréables, 112. Faciles à administrer aux enfants, 112. Salins, 118. Salins, leur valeur thérapeutique, 126. — 1849, 168. — 1850, 131. Agréable, 146. Prises strychniques, 147. — 1852, leur influence sur la température animale, 6. Au tartrate de soude, 144. — 1853, médecine du curé de Deuil, 160. Poudre, 162. Elixir, 162. Huile de ricin à faible dose, 164 — 1854, 82.

Purpura hemorrhagica. 1843, traitement, 166. — 1848, essence de térébenthine à haute dose, 67. — 1853, acide gallique, 188. — 1854, acide gallique, 215.

Pustule maligne. 1843, potion stibiée, 100. — 1844, trai

tement, 200. — 1848, cautérisation avec le sublimé corrosif, 185. — 1854, topique de noyer, 39. — 1855, cautérisation, 268.
Pyroglycerine. 1851, 20.
Pyrosis. 1849, poudre, 187.
Pyroxytine. 1854, soluble, 219.

Q

Quinine. 1844, 71. — 1845, 133. Ses réactifs, 176. — 1852 et gentianine, leur action comparée, 165.
Quinoïdine. 1847, 184. — 1849, nouvelles observations sur son emploi, 217.
Quinquina. 1849, recherches expérimentales sur ses propriétés et celles de ses composés, 204. Ses succédanés, 219. — 1850, exploitation des divers quinquinas, 168. — 1851, succédanés du quinquina, 145. — 1852, succédanés du quinquina, 159. — 1853, moyens d'essayer le quinquina, 221, Succédanés, 224. — 1854, ses préparations, 134. Son action sur les principaux organes et les principaux fluides de l'économie, 137. Pharmacologie du quinquina, 188. — 1855, ses succédanés, 171.

R

Rachitis. 1841, poudre de rhubarbe ferrugineuse, 70. Mixture d'huile de foie de morue, 135. — 1842, mixture barytique ammoniaco-ferrugineuse, 184. — 1845, huile de foie de morue, 178, 180. — 1849, traitement, 199.
Rachitisme. 1843, eau de mer gazeuse, 79. — 1844, Sirop, 51. — 1852, huile de foie de morue, 282,
Racines. 1843, de jalap, sa préparation, 110.
Rage. 1843, remède, 35. Cévadille, 42. — 1850, Racine,

141. Boisson de scutellaire, 144. — 1852, cucumis abyssinica, 154. Caustique, 195. Poudre, 196.
Rats. 1849, leur destruction par la poudre de scille, 147.
Ratanhia. 1843, considérations pratiques sur son emploi, 233.
Rate. 1853, fer réduit par l'hydrogène contre son engorgement, 246.
Réactifs chimiques. 1849, employés le plus communément, 262.
Réglisse. 1853, Formules dont elle est la base, 182.
Reine des prés. 1852, son principe actif, 123.
Relâchement de l'utérus. 1847, suc d'ortie, 172.
Remèdes. 1847, anti-épileptiques, 57.
Renoncules. 1842, leur emploi thérapeutique, 33.
Résines. 1843, essais thérapeutiques sur la résine de jalap à odeur de rose, 108. — 1847, de jalap, 143. De scammonée, 143.
Resserrement. 1841, spasmodique, lavement de tabac, 23.
Résolutifs. 1849, onguent mercuriel, 235.
Résorption purulente, 1848, moyen de la prévenir par la solution de nitrate d'argent, 202.
Rétention d'urine. 1850, traitement, 246.
Retrécissement de l'urètre. 1842, caustique, 235.
Révulsifs. 1845, 204. 1850, 239.
Rhumatalgie. 1850, sublimé corrosif, 205.
Rhumatisme. 1841, chronique, liniment phosphoré, 49. Liniment anti-arthrique de Home, 52, ceinture, 53. Liniment, 55. Sirop de Boubée, 103. Teinture de Hatfield, 107. Electuaire, 120. Articulaire, potion, 134. — 1842, Liniment stimulant opiacé, 11. Articulaire aigu, potion stibiée, 185. Nitrate de potasse, 186. Eau diurétique gazeuse, 198. — 1843, aimant, 79. Pilules aux trois extraits, 141. Sulfate de quinine, 185. — 1844, opium à haute dose, 4. Poudre de gaïac opiacée, 4. Nitrate de potasse à haute dose, 55. Sulfate de quinine, 73. Iodure de potassium, 127. Papier dérivatif, 154. — 1845, teinture de bulbes de colchique, 80, Articulaire, chez les enfants, 216. — 1846,

sulfate de quinine, 165. Traitement, 166. — 1847, liniment, 21. Sulfate de quinine par la méthode buccale, 179. Iodure de potassium, 241. — 1848, aconit. 19. Boisson au phosphate d'ammoniaque, 98. Sulfate de quinine, 151. — 1850, calomel, 204. — 1851, pommade chlorée, 38. phosphate d'ammoniaque, 93. Colchique, 100. suc de citron, 135. Pathogénie et thérapeutique du rhumatisme articulaire, 285. — 1852, bains de vapeurs térébenthinés, 100. Bains, 101. — 1853, vératrine, 49. Pilules, 104. Feuilles de frêne, 116. Mixture ammoniacale, 122. Traitement, 273. — 1854, liniment, 14. Opiat, 46. Vératrine, 57-60. Teinture Hahnemanienne de fleurs de colchique, 67. Sulfate de quinine associé à l'aloès, 132. Sulfate de quinine, 186. — 1855, hachisch, 17. Poudre, 97. Teinture de colchique, 111.

Rhume. 1842, pâte de Regnauld, 11. De Baudry, 12. — 1847, sirop de fucus crispus, 133.

Rob. 1850, sudorifique, 135.

Rubéfaction. 1847, par l'ammoniaque, 93.

S

Sabine. 1845, 115. — 1847, 42.

Saccharolés. 1854, d'huile de foie de morue, 124.

Saccharures. 1850, de citrate de fer et de magnésie, 186. — 1854, iodés, 238. — 1855, de lupulin, 73.

Sachets. 1842, d'iodure de potassium et de chlorhydrate d'ammoniaque, 130. — 1843 contre les tumeurs du sein de Tanchou, 261.

Saignée. 1843, 155.

Salicine. 1847, 184. — 1850, dans le castoreum, 179.

Salicites. 1852, de potasse et de soude, 129. — 1854, leur emploi, 76.

Salivation. 1842, mercurielle, collutoire boraté, 233. — 1843, mercurielle, son caractère distinctif, 236. Poudre,

246. Salivation arsenicale, 251. Mercurielle, collutoire hydriodaté, 255. — 1854, mercurielle, bain mercuriel, 96. — 1848, mercurielle, ambrosia trifida, 186. — 1855, mercurielle, moyen thérapeutique, 222.

Salive. 1846, considérée dans divers genres de ptyalismes, 189.

Sang. 1845, dans la fièvre typhoïde, 221. — 1846, examen d'un sang laiteux, 331. — 1855, considéré comme aliment, 143.

Sangsues. 1847, procédé pour les rendre plus aptes à la succion, 152. — 1848, leur dégorgement, 128. — 1850, moyen de les appliquer, 150. Artificielles, 152. — 1851, artificielles, 130.

Sanicle de Maryland. 1850, 79.

Santonine. 1844, 159. — 1850, brune, 82. — 1852, accidents déterminés par la, 218.

Saoria et tatzé. 1855, vermifuges, 261.

Saponé. 1844, d'iodure de potassium, 146.

Saponine. 1852, 115.

Sarcocèle. 1841, syphilitique, traitement, 131.

Savons. 1843, onctueux, 151. — 1844, d'huile de foie de morue, 146,

Scammonée. 1847, études sur la, 143. — 1848, 103. — 1854, moyen de rendre son administration facile et agréable, 82.

Scarlatine. 1844, belladone, moyen prophylactique, 9. — 1845, épidémique, emploi de la belladone comme moyen prophylactique, 33. — 1848, gouttes d'atropine, 7. — 1849, carbonate d'ammoniaque, 134. Sirop de carbonate d'ammoniaque, 136. Onction, 198. — 1850, frictions graisseuses, 156. — 1851, acide acétique, 138. Nitrate d'argent, 230. Cautérisation du pharynx, 237. — 1853, affusions froides, 183.

Sciatique. 1842, mixture de térébenthine opiacée, 43. — 1843, graisse de térébenthine, 67. — 1844, pommade, 18. — 1850, potion. 64. — 1855, cautères médicamenteux de Trousseau, 29.

Scille. 1846, 88. — 1855, propriétés physiologiques et thérapeutiques.
Scillitine. 1849, sa préparation, 145.
Scorbut. 1841, liqueur cordiale de Brodum, 82. Potion de cochlearia citrique, 98. Décoction de drèche acidulée, 99. — 1843, apozème, 76. Traitement, 166. — 1851, vin de Bordeaux, 45. — 1854, sels de potasse, 95.
Scrofules. 1841, liqueur cordiale de Brodum, 82. Pilules de douce amère iodurées, 133 — 1842, feuille de noyer, 52. Sirop de feuilles de noyer, 53. Pommade de noyer, 53. Chlorure de baryum, 182. Mixture barytique ammoniaco-ferrugineuse, 184. Eau, 185. Sirop de sulfure de fer, 190. — 1843, caille-lait, 71. Eau de mer gazeuse, 79. Sirop, 214. — 1844, pilules de noyer, 51. Potion au chlorure de baryum, 147. — 1845, potion de Heim, 38. Chlorure d'argent, 195. — 1846, tablettes de moka iodurées, 224. Traitement, 245. — 1847, brôme et brômures, 244. Pilules de chlorure de baryum, 248. — 1848, pommade d'iodures de chlorures mercureux, 188. — 1849, pommade, 237. — 1851, alcoolature de ciguë, 15. Préparations de feuilles de noyer, 60. — 1854, pommade d'iodure de potassium, 241. Pommade d'iodure de plomb, 242. Pommade d'iodure de fer, 242. — 1855, préparations de guano, 102.
Sécrétions. 1850, action du calomel sur la sécrétion biliaire, 203. — 1851, salivaire, cantharides, 87.
Sédatifs. 1852, 10.
Seigle ergoté. 1841, nouvelles propriétés physiologiques, 47. — 1842, remarques sur sa récolte et sur son analyse, 61. — 1843, sa production, 83. Sa composition et ses propriétés, 85. Accidents, suites de son administration dans deux cas d'accouchements laborieux, 91. Observations physiologiques et thérapeutiques, 92. — 1844, note, 21. — 1845, 44. Accidents produits par le pain contenant du seigle ergoté, 45. — 1846, son abus, 35. — 1847, 42. Ses propriétés, 42. Ses effets sur les femmes en couche et sur le fœtus, 45. Moyen de reconnaître sa bonne qualité, 50.

Sa conservation, 50. — 1849, 124. — 1851, considéré sous le rapport obstétrical, 65. — 1852, son influence sur la température animale, 4.

Sels. 1841, de Cheltenham, 121. — 1843, de quinine, 167. Mercuriels, leur transformation en sublimé corrosif, 236. — 1849, de Schlippe, 164. — 1852, marin, en lavements, 149. — 1853, magnésiens, leur fabrication, 165. Marin, dans les fièvres intermittentes, 239. — 1854, de Swinton, 93. — 1855, bromo-iodurés, 242. De Preston, 268.

Semences. 1847, de courges, contre le tænia, 261.

Séné. 1855, ses préparations, 160.

Sensibilité. 1844, action de la strychnine sur la sensibilité musculaire générale, 52. Action de la brucine sur la sensibilité musculaire générale, 52.

Sesqui-chlorure de carbone. 1850, 50.

Siccatifs. 1850, brillant, 244.

Silicate potassique basique. 1850, 127.

Sinapismes. 1841, 154.

Sirops. 1841, de ciguë, 24. De goudron, 38. D'extrait alcoolique de cubèbe, 43. De lactate de fer, 64. D'iodure de fer, 71. De tannate de fer, 75. De chaux, 75. De monésia, 84. Antiphlogistique, 94. De Boubée, 103. Végétal de Velno, 125. — 1842, pectoral de Vauquelin, 14. De thridace de Lepage, 15. Anticoqueluche, 19. De tolu, 48. De feuilles de noyer, 53. De deuto-iodure ioduré de mercure, 113. Proto-iodoferré, 118. De foie de morue, 127. De sulfure de fer, 190. De digitale de Labelonye, 198. Contre les calculs biliaires, 210. — 1843, tonique somnifère, 11. De bourgeons de vigne, 74. De racine de saponaire, 74. De fuligokali sulfuré, 154. Des quatre fruits, 165. De lichen, 211. Antiscrofuleux, 214. Ferrugineux de Lassaigne, 219. De citrate ferré acide, 220. De citrate de fer alcalin, 220. De carbonate de fer, 221. — 1844, d'ergotine, 24. De naphtaline, 47. D'écorce d'oranges, 50. Antirachitique, 51. De myrtille, 80. D'iodure de potassium, 85. Anti-herpétique de Duchesne-Duparque, 131. De foie de raie, 144. Vermifuge de Cruveilhier, 157. — 1845, de digitaline, 76. De

Daphne mezereum, 126. — 1846, de laurier cerisé, 32. D'orme pyramidal, 84. Dépuratif, 86. D'hyposulfite de soude, 86. Alcalin, 103. Antisyphilitique, 224. D'iodure de fer, 225. De Bochet, 226. — 1847, de sulfate de strychnine, 39. Antispasmodique de Cap, 52. D'orme pyramidal, 76. Remarques sur le sirop antiscorbutique, 78. Antiscorbutique préparé à froid, 79. Remarques sur le sirop antiscorbutique, 80. De persulfure de fer, 101. Tempérant, 114. De magnésie, 148. De sorbes, 171. De citrate de fer, 189. — 1848, d'atropine, 8. Pectoral de Maroncelli, 14. De valériane, 30. D'alcool éthéré, 32. De pointes d'asperges, 98. De tamarin, 110. De séné, 117. De fucus crispus composé, 133. De limaçon, 135. De tannin officinal, 137. De sorbes, 138. D'écorce de fruits des aurantiacées, 164. — 1849, d'atropine, 35. De cannabine, 58. De phellandrium, 64. De chloroforme, 105. De baume de Tolu, 118. De suie, 121. De carbonate d'ammoniaque, 136. Anti-arthritique, 144. De santé, de Berlin, 185. D'acétate de magnésie, 195. De quinquina, sa préparation, 219. — 1850, contre la coqueluche, 8. De phellandrium, 14. De spigélie, 81. Sudorifique, 135. De manne, 148. D'alcool nitrique, 163. Acétique composé, 163. De citrate de fer et de magnésie, 185. De malate de manganèse, 190. D'iodure manganeux, 193. — 1851, de castoreum, 44. De pauvre gens, 133. De salicaire, 141. De quinquina gris, 144. Au tartrate ferrico potassique, 163. D'iodure d'amidon, 202. Dépuratif sulfoïodé, 206. — 1852, de phellandrium, 45. D'aconit, 48. D'hyposulfite de soude, 111. D'ulmaire, 122. Salicilique, 128. De salicite de potasse, 130. Purgatif au jalap, 154. D'iodure d'amidon, 171. — 1853, de jusée, 113. De noix de cyprès, 187. De lactate de fer et de manganèse, 261. Sirop de proto-iodure de fer de manganèse, 264. — 1854, de feuilles de frêne, 73. De scille, 74. De pyrophosphate de fer, 124. De thlaspi, 218. D'arbousier, 220. Sténique iode, 240.—1855, d'affium indigène, 10. De lactucarium d'Aubergier, 16. De lupulin, 73. De guano, 103, Iodotannique de Guilliermond et Socquet, 236. A l'iodure de fer, 271.

Sociétés de tempérance. 1848, 63.
Solanées vireuses. 1841, 16. — 1842, 16. — 1843, 27. — 1844, 9. — 1847, 19. — 1848, 6. — 1849, 7. Leur action sur l'appareil sécréteur des urines, 42. — 1851, 6.
Solutions. 1841, de chlorure de baryum, 136. D'or et d'ammonium, 137. — 1842, d'iodo-arsénite de mercure, 77. De proto-iodure de fer, 116. Ferrugineuse, 221. Odontalgique, 260. — 1843, ammoniacale fondante, 77. Alcoolique d'élatérine, 116. De proto-iodure de fer normale, 217. De protoiodure de fer officinale, 218. Hydrargyrée de Plisson, 239. — 1844, d'iodure de potassium, 84. Escharotique de Freiberg, 92. Arsenicale de Devergie, 108. Arsénicale de Boudin, 113. Iodurée sulfureuse, 139. De chlorure d'étain, 150. — 1845, arsenicale, 185. Arsenicale de Pearson, 188. Arsenicale de Biett, 189. — 1847, pour gerçures du mamelon, 170. Iodurée, pour injections, 243. — 1850, contre la strangurie cantharidienne, 128. Alcaline contre l'eczéma, 128. Contre le coryza, 231. — 1851, contre le cancer ulcéré, 93. De chlorure de calcium, 224. Argentique, 230. — 1853, de sesquinitrate de fer, 265. — 1854, d'iode dans l'hyposulfite de soude, 243. Pour enlever les taches produites par le nitrate d'argent, 286. — 1855, iodée caustique de Churchill, 237. Bromo-iodurées, 242.
Soufre. 1852, nouveau mode de l'administrer, 186.
Sous-nitrate de bismuth. 1854, 274. — 1855, son emploi à l'intérieur, 244. Contre les écoulements blennorrhagiques, 246.
Sparadraps. 1842, agglutinatif, 237. — 1844, d'opium, 9. Note sur le sparadrap commun, 185. Ordinaire, 191. A la colophane, 191. De Liston, 192. — 1845, vésicant, 209. De Vigo, 223.
Spasmes. 1847, de l'urèthre, injections de belladone, 21. — 1851, sirop de castoréum, 44. 1842, mixture de copahu succinée, 44. — 1848, seigle ergoté, 80. — 1850, noix vomique, 24. — 1854, digitaline, 49.
Spermatorrhée. 1841, pilules ferrugineuses cinnamomées, 69. — 1855, belladone, 22. Lupulin, 63.

Spigélie de Maryland. 1850, 80.— 1855, anthelminthique, ses préparations, 258.
Spirée ulmaire. 1852, ses effets diurétiques, 119.
Splénite. 1841, chronique, pommade iodurée savonneuse, 133.
Squirrhe. 1842, du pylore, pilules calmantes, 19. Pilules de ciguë composées, 29.— 1844, pommade de chlorure d'étain, 150. — 1851, alcoolature de ciguë, 15.
Staphysaigre. 1851, son emploi à l'intérieur, 18.
Stéarate. 1847, à l'eau, 159.
Stéarine. 1847, ses préparations, 159.
Stéaromels. 1847, 160
Stimulants. 1841, diffusibles, bouteille rouge de Taylor, 51. — 1842, 41. — 1843, 62. — 1847, généraux, 59. — 1846, 37.— 1848, généraux, 63. — 1849, généraux, 117. 1850, généraux, 60. — 1851, généraux, 45. — 1852, généraux, 94. — 1853, généraux, 109.— 1854, généraux, 35. — 1855, généraux, 60.
Strangurie. 1841, spasmodique, pilules, 32. — 1848, thé d'abeilles, 98. — 1850, cantharidienne, solution, 128.
Strychnées. 1844, 19. — 1845, 52.
Strychnine. 1843, son action sur la pupille, 56. — 1847, sirop de strychnine, 39. — 1847, 17. — 1850, 21.
Styptiques. 1847, eau de Brocchieri, 71.
Substances incompatibles. 1845, 295.
Substitutifs. 1842, 222. — 1844, 83. — 1847, 249. — 1849, 232. — 1850, 226. — 1851, 225. — 1852, 184. — 1853, 278.
Sucs. 1845, d'ortie, 145. — 1847, éthéré de belladone, 20. D'ortie, 172. Ethérés de plantes actives, 263. — 1851, de plantain, 146. — 1853, de réglisse, 182. — 1854, de Thlaspi, 216. — 1855, de plantain de Rust, 212.
Suc gastrique. 1844, son action lithontriptique, 245. — 1847, son action thérapeutique, 166.
Suc pancréatique. 1851, son emploi thérapeutique, 103.
Sucres. 1850, anti-aphrodisiaque, 153.
Sudorifiques. 1842, 188.— 1843, 128. — 1845, 126.—

1846, dépuratifs, 84. — 1848, 87. — 1849, 134. — 1851, 87. — 1852, 108.
Suette, 1855, ipécacuanha, 130.
Sueurs. 1841, nocturnes, pilules de tannin, 83. — 1845, des pieds, moyen de la rappeler, 131. — 1847, médicamenteuses, 89. Chroniques, 190.
Suie. 1850, succédané de l'huile de cade, 74.
Suif. 1845, digestion du, 247.
Sulantimoniure sodique. 1849, 164.
Sulfate de bébéerine. 1848, 161.
Sulfate de cinchonine. 1855, dans le traitement des fièvres, 170.
Sulfate de cuivre. 1847, 123. — 1852, son influence sur la température animale, 6.
Sulfate de fer. 1845, 142.
Sulfate de magnésie. 1848, moyen d'enlever son amertume, 113.
Sulfate de quinine. 1843, ses effets physiologiques, 168. Ses effets toxiques, 170. Moyen d'enlever sa saveur, 202. — 1846, son action physiologique, 158. — 1847, administré par la méthode buccale, 179. — 1848, son action sur les organes génito-urinaires, 151. Moyen de l'administrer aux enfants, 154. Moyen de faire disparaître son amertume, 157. — 1850, ses effets physiologiques, 172. Ses succédanés, 177. — 1851, son influence sur la santé des ouvriers qui se livrent à sa préparation, 142. — 1852, son influence sur la température animale, 5.—1853, ses succédanés, 226. — 1855, moyens de reconnaître sa pureté, 162.
Sulfate de strychnine. 1852, son influence sur la température animale, 5. Ses propriétés fébrifuges, 160.
Sulphydrate de chaux. 1845, 133.
Sulfotartrate de quinine liquide. 1843, 202.
Sulfures. 1850, de carbone, 93. De magnésie, 99.
Sulfureux. 1845, 132. — 1847, 88. — 1850, 93.
Sumbul. 1852, 81.
Suppositoires. 1842, vaginal, 231. — 1843, purgatifs

121. Au sulfate de quinine, 203. — 1844, d'onguent populeum, 13. Suppositoire Leclerc, 196.
Suppressions. 1848, d'urines, par abus des alcooliques, 64.
Surdité. 1841, gouttes d'aconitine, 28. Remède de Taylor, 144. — 1842, alun, 229. Nouvelle méthode de traitement, 263. — 1844, iodure de potassium, 128. — 1845, traitement, 147.
Sureau. 1855, deuxième écorce contre l'épilepsie, 133.
Sycosis. 1846, pommade, 87.
Symptômes périodiques. 1854, dans les maladies aiguës, arsenic, 264.
Syncope. 1844, antiphlogistique, 67.
Syphilis. 1841, gouttes des Jésuites, 106. Élixir, 106. Gouttes, 124. Sirop de Velnot, 125. Pommade de deutoxyde de mercure camphré, 126. Bains mercuriels, 127. Tisane iodurée, 129. Gargarismes iodurés, lotions iodurées, pâte de Vienne, 142. — 1842, potion de Donavent, 78. Préparations platiniques, 107. Pilules de mercure soluble d'Hahnemann, 109. Mélange mercuriel, 110. Association des iodures de mercure et de potassium, 112. Sirop de deuto-iodure ioduré de mercure, 113. Pilules de deuto-iodure ioduré de mercure, 113. Mixture diaphorétique, 189. — 1843, Pilules aux trois extraits, 141. Onguent mercuriel rouge, 242. Emplâtre de Vigo, 244. Pilules de chlorure d'argent et d'ammonium, 262. — 1844, préparations d'hydrargyrate d'iodure de potassium, 84. Pilules hydrargyro-ferrugineuses de Collier, 88. Traitement arabique, 89. Solution arsenicale de Boudin, 113. Dose à laquelle il faut donner l'iodure de potassium, 125. Traitement par l'émétique, 151. — 1845, pilules de proto-iodure de mercure, 160. Comparaison des préparations d'iode et de mercure, 170. Iodure de potassium dans le traitement des accidents consécutifs, 171. Traitement des accidents consécutifs, 173. Préparations d'or, 194. Préparations d'argent, 195. — 1846, Sirop, 224. — 1847, décoction de gaïac composée, 104. Mercuriaux, 191. Pastilles mercurielles altérantes, 196. Bains de sublimé corrosif, 199. Pastilles stibio-

arsenicales altérantes, 209. — 1848, iodure et bi-iodure de de chlorure mercureux, 186. Iodure de potassium associé au goudron, 192. Thérapeutique, 268. — 1849, onguent martial, 231. Onguent mercuriel, 235. Pommade, 238. — 1850, cyanure de mercure, 204. Traitement des ulcères du col de la matrice, 258. Préparations d'iode, 283. Pharmacologie et posologie des préparations d'iode employées dans son traitement, 291. Indications thérapeutiques, 293. — 1852, Tisane, 114. Liqueur préservative, 210. Bichromate de potasse, 213. — 1854, traitement, 230. Chez les nouveau-nés, traitement, 232. Iodure de potassium, 241. — 1855, cyanure de mercure, 223. Bichromate de potasse, 247.

Syringine. 1843, 206.

Système nerveux. 1845, action de la strychnine, 52. Action de la brucine, 52.

T

Tabac. 1841, son emploi thérapeutique, 19. — 1843, son principe actif, 36. — 1847, 19.

Tablettes. 1841, de lactate de fer, 65. — 1842, anti-catarrhales de Deslauriers, 15. Proto-iodo-ferrées, 120. — 1843, moyen de les aromatiser après leur dessiccation, 71. De bouillon, 158. Pectorales de Boubelle, 160. — 1844, de naphtaline, 47. De santonine, 159 — 1846, anti-catarrhales, 50. De Moka iodurées, 224.—1848, au citrate de magnésie, 126. — 1849, au citrate de magnésie, 190. — 1850, de citrate de fer et de magnésie, 186. — 1852, balsamo-sodiques, 155.

Taches. 1841, de la cornée, pommade mercurielle opiacée, 127. — 1843, des femmes enceintes, onguent mercuriel rouge, 242. De la cornée, solution d'iodure de potassium, 257. — 1844, de la cornée, collyre d'iodure de potassium ioduré, 138. De la peau, pommade saturnine camphrée,

148. — 1846, de la cornée, pommade, 197. De la cornée, sulfate de cuivre, 198. — 1847, de rousseur, eau de Guerlain, 201. D'arsénic, procédé pour les distinguer de celles de l'antimoine, 217. — 1851, hépatiques, ellébore blanc, 19.

Tænia. (Voyez Tæniafuges.)

Tæniafuges. 1841, fleurs de cousso, 140. — 1842, 238. Pilules, 240. Traitement par la fougère, 240. Traitement, 241. Essence de térébenthine, 243. Remède, 243. Tæniafuge nouveau, 243. Écorce de racine de grenadier de Portugal, 245. — 1844, traitement de Schmidt, 163. — 1845, 211. Écorce de racine de grenadier, 211. — 1846, traitement, 230. — 1847, ciguë, 24, 255. Cousso, 256. Écorce de racine de grenadier, 260. Étain, 261. Semences de courges, 261. — 1849, Cousso, 254. — 1851, Santonine, 245. Strychnine, 245. — 1853, cousso, 299. Écorce de musenna, 300. Pâte de semence de citrouille, 301. — 1855, potion de Desmaisons, 257.

Taffetas. 1846, vésicant, 81. — 1849, vésicant, 133. — 1851, vésicant, 241.

Taie. 1841, collyre astringent opiacé, 92. Collyre barytique, 136.

Tannate d'antimoine. 1849, 166.

Tannate de fer. 1847, 186.

Tannin. 1855, et substances tannifères, succédanées du quinquina, 174.

Tartrate ferrico-potassique. 1851, 162.

Tartrate manganeux. 1850, 191.

Tartrate stibié. 1846, son action sur le sang, 111.

Teigne. 1841, fomentation de tabac alcaline, 23. Pilules de douce amère iodurées, 133. Pommade alcaline, 146. Topique pulvérulent, 147. — 1842, végétations qui la constituent, 247. Nouveaux moyens de traitement, 247. Teigne faveuse, pommade, 249. *Id.*, poudre, 249. *Id.*, traitement, 251. Pommade, 252. — 1844, onguent, 206. — 1849, pommade d'huile de cade, 122. — 1850, iodure d'arsenic, 214. Pommade, 254.

Teintures. 1841, de nicotiane, 21. De monesia, 85. De

guarana, 89. De Hatefield, 107. Pour les dents, 150. Autre de Grenugh's, 151. — 1843, phosphorée, 81. De marronnier d'Inde, 213. — 1844, alcoolique de myrtille, 80. — 1845, de bulbe de colchique, 80. — 1846, tannique, 157. Teintures alcooliques, 301. — 1847, de lobélie enflée, 59. Alcoolique de ricin, 137. Éthérée de ricin, 137. De quinine, 179. — 1848, d'atropine, 7. — 1849, d'atropine, 35 De cannabine, 58. — 1850, de Hirsch, 166. — 1851, chloroformique de gutta percha, 37. De Cauderec, 275. — 1852, d'ulmaire, 123. D'acide silicyleux, 127. Fébrifuge de Warburg, 167. De Vienne, 168. Contre les punaises, 214. — 1854, contre l'aphonie, 37. De baies de daphné mezereum, 42. Hahnemanienne de fleurs de colchique, 67. De thlaspi, 217. De daphné mezereum, 286. — 1855, d'affium de pavots pourpres, 9. Alcoolique de lupulin, 72. De benjoin, 89. — de thuya articulata ou de Leo, 94. De fleurs de colchique, 111. Des missionnaires, 205. Hémostatiques d'Émile Mouchon, 213.

Température animale. 1852, influence sur elle de divers agents thérapeutiques. 1.

Tempérants. 1841, 97. — 1843, 165. — 1845, 154. — 1846, 149. — 1849, 200. — 1851, 129.

Ténotomie. 1848, anale, 215.

Térébenthines. 1846, leurs essais et leurs essences, 50.

Tétaniques. 1843, 55. — 1846, 33. — 1847, 38. — 1848, 17. — 1849, 70.

Tétanos. 1842, opium, 8. — 1846, idiopathique, cyanure de potassium, 32. — 1849, Belladone, 44. Chloroforme, 101. Éther, 101. — 1851, solanées vireuses, 11. Traitement, 11. Belladone, 11. — 1853, traitement, 37. Potions, 104.

Teucrium polium. 1850, 76.

Thé. 1848, son action sur le sulfate de quinine, 153 — 1853, de bœuf, 170.

Thérapeutique. 1845, considération générale, 213. — 1846, chirurgicale, 249. — 1848, chirurgicale, 215. Gé-

nérale, 222. — 1849, chirurgicale, 259. — 1850, générale, 255. Des affections syphilitiques, 282. — 1851, générale, 261.

Thridace. 1841, observations, 25. — 1843, 14.

Thuya. 1855, teinture de, 94.

Tic. 1844, potion au chlorure de baryum, 147. — 1846, nicotine, 22.

Tisanes. 1841, iodurée, 129. D'iodure d'amidon, 133. — 1842, de feuilles de noyer, 52. De raifort composée, 55. de Feltz, 76. — 1843, de valériane et de quinquina, 59. De lichen, 210. — 1844, de chenopodium, 40. De renouée, 81. — 1845, sudorifique, 126. — 1846, d'orme pyramidal, 84. — 1847, de Feltz, remarques, 132. — 1850, sudorifique, 135. De potentille, 167. — 1854, de thlapsi, 216.

Tithymale. 1854, ses usages, 287.

Toile. 1848, vésicante, 87.

Toniques. 1841, amers, 81. — 1842, 212. — 1847, spécifiques, 174. — 1848, 141. — 1849, 204. — 1850, 168. — 1851, 141. — 1852, 159. — 1853, spécifiques, 216. — 1854, spécifiques, 128. — 1855, spécifiques, 162.

Topiques. 1841, d'amidon camphré, 145. D'amidon et de sel ammoniac, 146. De digitale camphrée, 146. Contre les indurations de la peau et les engorgements, 146. Pulvérulent, contre la teigne, 147. Pulvérulent, contre les engelures, 148. — 1842, contre les engelures, 232. Antiodontalgique, 259. — 1843, belladoné, 33. — 1845, astringent, 148. Antistrumeux, 182. — 1846, sec alcalin, 103. — 1847, contre le farcin, 215. — 1854, de noyer, 39. — 1855, anticharbonneux, 267.

Toux. 1841, gouttes, 11. Autres, 12. Catarrhale, électuaire huileux, 97. — 1842, convulsive, guy, 40. *Id.* potion de gui de chêne, 40. *Id.* poudre de gui de chêne, 40. — 1843, nerveuse, pastilles de jusquiame, 30. — 1850, nerveuse, sirop de phellandrium, 14. — 1851, nerveuse, grains de

cynoglosse, 6. *Id.* sirop de castoréum, 44. — 1855, nerveuse, belladone, 24.
Toxicologie. 1844, 220.— 1846, comparée, 265.— 1850, générale, 271.
Trajets fistuleux. 1843, Digestif animé, 68.
Tranchées. 1843, des femmes en couches de Katriner, 94.
Transpiration. 1847, moyen simple de la développer, 94.
Tremblement mercuriel. 1847, opium, 7.
Trichlorure de carbone. 1845, 110. — 1850, 53.
Trochisques. 1855, pour fumigations mercurielles, 265. Au proto-iodure de mercure, 265. — Au cinabre, 266.
Tubercules. 1843, eau de mer, 79. Pilules de Righini, 254. — 1848, pulmonaires, huile de croton, 105. — 1850, traitement, 290.
Tulipier. 1841, recherches sur son écorce, 75. — 1849, son écorce, succédané du quinquina, 223.
Tumeurs. 1841, sanguines, fomentations résolutives, 53. Blanches, pilules d'O'Brien, 122. *Id.*, pilules de douce-amère iodurées, 133. Mixture d'huile de foie de morue, 135. Glanduleuses, mixture d'huile de foie de morue, 135. Blanches, chlorure de baryum, 136. — 1842, de la tête chez les nouveau-nés, liniment résolutif, 51. Blanches, mixture barytique, ammoniaco-ferrugineuse, 184. Blanches, pommade au nitrate d'argent, 234. — 1843, douloureuses du sein, pommade iodée calmante, 258. *Id.*, pommade résolutive calmante, 258. Tumeurs du sein, traitement, 261. *Id.*, traitement Tanchou, 261. Indolentes, onguent excitant, résolutif, 263. — 1844, blanches, pommade au nitrate d'argent, 103. Lacrymale, traitement, 149. — 1848, erectiles, dites envies, huile de croton, 106. — 1849, du sein, contre-indication des cataplasmes émollients, 197. Sanguines, acide citrique, 200. — 1853, articulaires, guano, 122.
Turbith minéral. 1848, 175.
Typhus. 1850, bébéerine, 181.

U

Ulcérations. 1842, des gencives, gargarisme astringent, 230. — 1844, dartreuses, 25. De la cornée, chlorure de sodium, 148. — 1848, résultant du séjour au lit, moyen de les prévenir, 221. — 1849, de la cornée, administration de l'atropine par la méthode endermique, 36. — 1850, du col de l'utérus, collodion, 242. Syphilitiques du col de l'utérus, traitement, 258. — 1855, du col de l'utérus, 237.

Ulcères. 1841, de l'anus, confection de poivre noir, 52. Des paupières, collyre acétique alcoolisé, 54. Des jambes, diachylum, 157. — 1842, indolents, pommade platinique, 107. Syphilitiques, pommade d'hydrargyrate potassique mercurifère, 111. Scrofuleux, pommade id., 111. — 1843, chroniques, digestif animé, 68. Du col de l'utérus, poudre 77. Dartreux, lotions iodochlorurées, 259. Syphilitiques, lotions id., 259. — 1844, décoction tonique détersive, 52. Sulfate de cuivre, 201. — 1845, scrofuleux, topique, 182. Traitement, 223. — 1847, sanieux, stearomel, 160. — 1848, gangréneux de la bouche, potion, 97. Des jambes, gomme gutte, 108. — 1850, phagédéniques, solution, 126. — 1851, atoniques, éther sulfurique, 39. atoniques, mixture, 54. — 1852, variqueux, écorce de chêne, 184. — 1853, gangréneux, poudre, 104. Rebelles, 124. — 1854, syphilitiques, pommade au nitrotannate de mercure, 234. Scrofuleux, cérat iodé, 242. — 1855, camphre, 59.

Urée. 1846, son augmentation dans un cas d'ictère, 227. — 1855, diurétique, 108.

Urétrites. 1843, bois, 94. Injections de seigle ergoté, 94. — 1847, aiguë, injection de belladone, 21. Id., pilules d'aloès et de térébenthine, 146. — 1852, opiat balsamique, 97.

Urine. 1843, bleue, pendant un traitement hydrosudopa-

thique, 135. — 1844, laiteuse, 247. — 1846, son absorption dans la vessie, 316. — 1850, considérations sur certaines altérations qu'elle présente dans divers cas d'affaiblissement de la vue, 298.
Urticaire. 1843, *urticari tuberosa*, arsenicaux, 249. — 1851, avec douleurs articulaires, sulfate de quinine, 142.
Uva ursi. 1845, son emploi, 124.

V

Vaginite. 1841, chronique, injections alunées, 91. — 1843, injections de seigle ergoté, 94.
Valérianate d'atropine. 1854, son emploi, 9. — 1855, note, 20.
Valérianate de fer. 1847, 54.
Valérianate de quinine. 1843, 192. — 1845, 133. Note clinique, 138.
Valérianate de zinc. 1845, 86. Sa préparation, 94, 97.
Valériane. 1845, 86.
Vanille. 1845, potion, 114.
Vapeurs d'iode. 1855, moyen simple de les administrer, 232.
Varicocèle. 1845, traitement palliatif, 226.
Variolaire. 1844, son emploi thérapeutique, 76.
Variole. 1841, onguent mercuriel au goudron, 127. — 1843, traitement, 156. — 1846, moyen abortif, 188. — 1847, vésicatoires, 85. Lait, 156. Mercuriaux, 205. — 1848, mercuriaux, 176. Méthode ectrotique, 177. Pommade abortive, 178. — 1849, teinture d'iode, 249. — 1850, abortifs des pustules, 200. Teinture d'iode, 218. — 1851, collodion, 263. — 1854, traitement abortif des pustules, 214.
Varus mentagra. 1844, sulfate de fer, 79.
Végétations. 1844, du pénis, lotions. 90. Syphilitiques, lotions de Freyberg, 92. — 1846, vénériennes, poudre,

158. Traitement, 258. — 1847, syphilitiques, opium et ciguë, 8. — 1849, syphilitiques, 231. — 1851, syphilitiques, bichromate de potasse, 235.

Venin. 1847, de la vipère, suc gastrique, 166. — 1850, huile d'olives chaude, 155.

Vératrine. 1841, son emploi, 27. — 1847, 25. — 1848, son emploi thérapeutique, 25. — 1849, son emploi, 69. — 1855, 111. Son action physiologique, 112, 118.

Vermifuges. 1841, pastilles de ching, 125. Biscuits, 126. 1842, gouttes, 54. — 1843, eau de mer gazeuse, 79. — 1844, variolaire, 76, 157. Potion, 157. Sirop de Cruveilhier, 157. Pilules, 157. Liniment de Pétrequin, 158. Santonine, 159. Tablettes, 160. Pour les jeunes sujets, 160. — 1846, 230. — 1847, huile de cade, 65. — 1848, angeline, 209. Traitement, 210. Suc de réglisse, 211. — 1849, cousso, 254. — 1850, spigélie de Maryland, 80. Santonine brune, 83. — 1853, cousso, 299. — 1855, spigélia et ses préparations, 258. Saoria et ratzé, 261.

Verrues. 1847, acide acétique, 165. — 1854, carbonate de magnésie à l'intérieur, 94.

Vers intestinaux. (Voyez *Vermifuges.*)

Vertiges. 1846, nerveux, poudre de Kempf, 85. Liniment, 85.

Vésicants. 1851, écorce de garou, 238.

Vésicatoires. 1845, perpétuel de Janin, 208. — 1846, de Cadet, 82. Anglais, 82. Procédé pour les camphrer, 82. — 1847, leur abus chez les enfants, 86. Différents moyens de les entretenir, 87. Moyen de produire un vésicatoire extemporanément, 98. — 1848, leur action sur la composition de l'urine, 86. Toile, 87. — 1855, pommade belladonnée, pour leur pansement, 28.

Vessie. 1845, influence des cantharides sur la, 118.

Vinaigres. 1843, de digitale, 142. — 1845, cantharidé, 116. — 1846, de Bully, 262. — 1847, de bois, contenant de l'acide arsénieux, 216. — 1850, cantharidé anglais, 241. — 1853, d'opium, 36. — 1854, ferré, 127.

Vins. 1841, de tulipier, 80. — 1843, hydragogue, 118. De

quinquina et de valériane, 193. — 1845, de semences de colchique, 82. Chalybé, 141. — 1846, de cascarille, 72. — 1850, de colchique, 122. Diurétique hydragogue, 140. Fébrifuge, 180. — 1852, stomachique, 95. Diurétique majeur, 139. — 1854, de thlaspi, 217. — 1855, d'affium de pavot pourpre, 9. Diurétique, 110.

Vipère. 1852, poudre contre sa morsure, 196.

Vomissements. 1842, chez les femmes enceintes, mixture, 39. — 1843, potion, 12. — 1847, nerveux, glace, 162. — 1848, Chez les femmes enceintes, potion, 76. — 1849, nerveux, strychnine, 71. Chez les femmes enceintes, oxyde de mercure, 236. — 1850, nerveux, potion, 3. — 1851, chez les femmes enceintes, potion chlorhydrique, 137. — 1854, boisson, 82. — 1855, chez les femmes enceintes, 282.

Vue. 1850, altérations que présente l'urine dans divers cas d'affaiblissement de la vue, 298.

Y

Yallhoy. 1854, racine d', 210.

Z

Zinc. 1846, 191.

Zona. 1847, emplâtre de Vigo, 208. — 1848, traitement, 226. — 1851, collodion, 263.

WELLCOME LIBRARY INSTITUTE

TABLE DES MATIÈRES.

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Histoire physiologique et thérapeutique de la cinchonine, par MM. BOUCHARDAT, DELONDRE et GIRAULT. 1

Rapport général sur les remèdes proposés pour guérir ou pour combattre la rage, par M. BOUCHARDAT. . . 155

Recherches des alcaloïdes dans les urines à l'aide de la solution d'iodure de potassium iodurée. 215

Solution alumineuse benzinée, par M. MENTEL. . . . 225
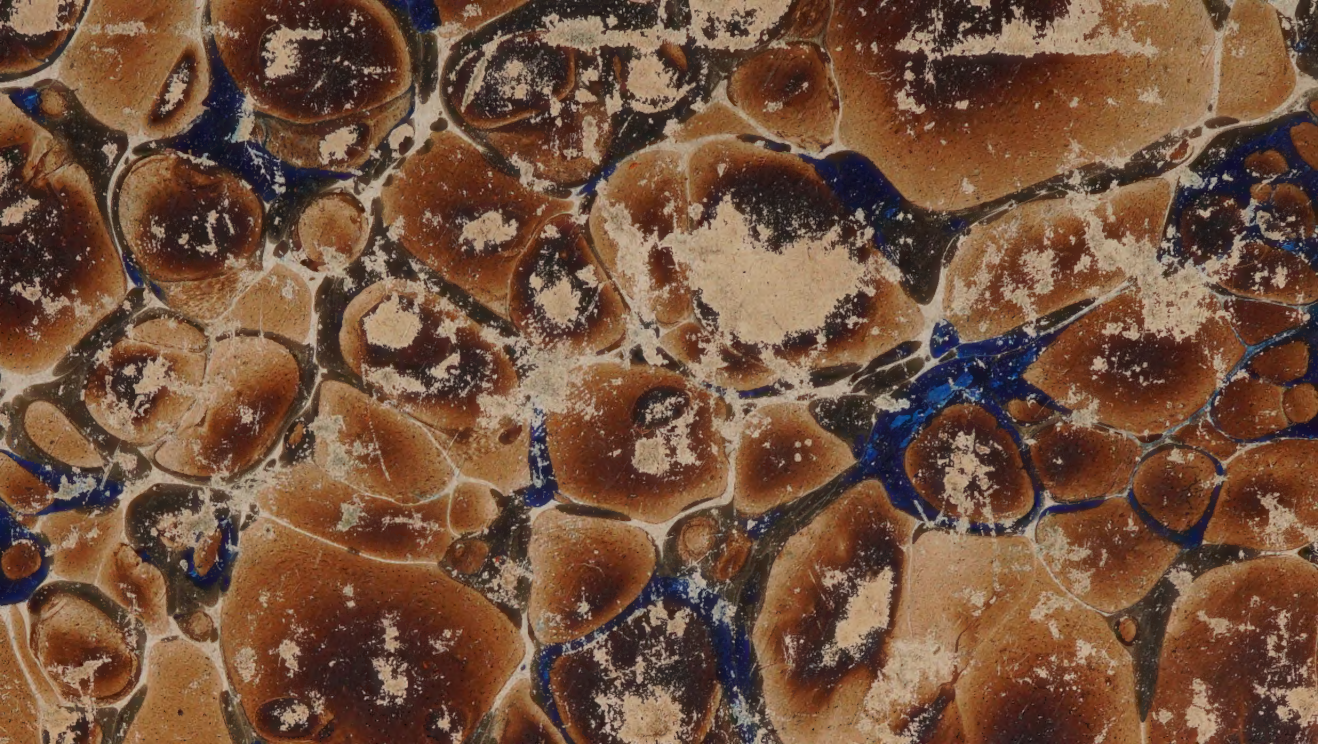
Table des matières contenues dans les *Annuaires de thérapeutique de* 1841 *à* 1855, rédigé par M. docteur RAMON. 229